



# Le Groupe Banque TD présente ses résultats pour le deuxième trimestre de 2021

Rapport aux actionnaires • Trois mois et six mois clos le 30 avril 2021

L'information financière dans le présent document est présentée en dollars canadiens et repose sur les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque et les notes correspondantes préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), sauf indication contraire.

Les résultats comme présentés sont conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR), en vertu des IFRS. Les mesures rajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du rapport de gestion pour obtenir une description des résultats comme présentés et des résultats rajustés.

## POINTS SAILLANTS FINANCIERS DU DEUXIÈME TRIMESTRE en regard du deuxième trimestre de l'exercice précédent :

- Le résultat dilué par action comme présenté a été de 1,99 \$, par rapport à 0,80 \$.
- Le résultat dilué par action rajusté a été de 2,04 \$, par rapport à 0,85 \$.
- Le résultat net comme présenté a atteint 3 695 millions de dollars, comparativement à 1 515 millions de dollars.
- Le résultat net rajusté a atteint 3 775 millions de dollars, comparativement à 1 599 millions de dollars.

## POINTS SAILLANTS FINANCIERS DEPUIS LE DÉBUT DE L'EXERCICE, période de six mois close le 30 avril 2021 en regard de la période correspondante de l'exercice précédent :

- Le résultat dilué par action comme présenté a été de 3,76 \$, par rapport à 2,42 \$.
- Le résultat dilué par action rajusté a été de 3,86 \$, par rapport à 2,51 \$.
- Le résultat net comme présenté a atteint 6 972 millions de dollars, comparativement à 4 504 millions de dollars.
- Le résultat net rajusté a atteint 7 155 millions de dollars, comparativement à 4 671 millions de dollars.

## RAJUSTEMENTS DU DEUXIÈME TRIMESTRE (ÉLÉMENTS À NOTER)

Les chiffres du résultat comme présenté pour le deuxième trimestre comprennent les éléments à noter suivants :

- Amortissement des immobilisations incorporelles acquises de 69 millions de dollars (62 millions de dollars après impôt ou 3 cents par action), comparativement à 68 millions de dollars (59 millions de dollars après impôt ou 3 cents par action) au deuxième trimestre de l'exercice précédent.
- Charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab de 19 millions de dollars (18 millions de dollars après impôt ou 1 cent par action).

**TORONTO, le 27 mai 2021** – Le Groupe Banque TD (la «TD» ou la «Banque») a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le deuxième trimestre clos le 30 avril 2021. Le résultat net comme présenté a atteint 3,7 milliards de dollars, en hausse de 144 % par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent, et le résultat net rajusté s'est élevé à 3,8 milliards de dollars, en hausse de 136 %.

«La TD a enregistré d'excellents résultats au deuxième trimestre, reflétant la vigueur sous-jacente de nos activités diversifiées, l'amélioration de la conjoncture économique ainsi que notre approche prudente en matière de gestion des risques», a déclaré M. Bharat Masrani, président du Groupe et chef de la direction, Groupe Banque TD. «Nous avons continué d'investir dans nos gens, nos capacités et nos technologies afin de placer notre entreprise dans une position qui lui permettra de croître alors que les économies redémarrent et que les activités des consommateurs et des entreprises reprennent.»

«Bien que nous soyons encouragés par les progrès de la campagne de vaccination, la COVID-19 fait toujours partie de notre quotidien et notre priorité demeure la sécurité de nos gens et la satisfaction des nouveaux besoins de nos clients», a ajouté M. Masrani. «Alors que nous nous tournons vers l'avenir, nous continuerons à faire progresser notre stratégie et à contribuer à une reprise économique solide et inclusive, en ayant pour guide notre objectif d'enrichir la vie de nos clients, collègues et collectivités.»

## Services de détail au Canada

Le résultat net comme présenté du secteur Services de détail au Canada s'est établi à 2 182 millions de dollars, en hausse de 86 %, par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant surtout une baisse de la provision pour pertes sur créances et les résultats record au sein des activités de gestion de patrimoine et d'assurance. Les produits ont augmenté de 1 % en raison de l'augmentation des produits autres que d'intérêts et de la forte croissance des volumes de prêts et de dépôts, le tout en partie contrebalancé par la diminution des marges et les remises de primes pour les clients dans le secteur de l'assurance. La provision pour pertes sur créances a diminué de 1 190 millions de dollars en regard de celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, témoignant de la baisse des provisions relatives aux actifs dépréciés et aux actifs productifs. Les charges comme présentées ont augmenté de 4 % du fait de l'accroissement des charges liées au volume et des charges de personnel, en partie contrebalancé par les charges à l'exercice précédent liées à l'acquisition de Greystone.

Les activités se sont accélérées ce trimestre, notamment en raison de l'augmentation marquée des montages de prêts hypothécaires, de la hausse des transactions par carte de crédit et d'une bonne croissance du nombre de comptes dans tous les secteurs. TD Assurance a continué de gagner des parts de marché, devenant le troisième plus important fournisseur d'assurance habitation et auto pour les particuliers au Canada grâce au solide engagement des clients à l'égard de ses capacités numériques de bout en bout. Pour une quatrième année de suite, Financement Auto TD a été classée au premier rang pour la satisfaction des concessionnaires parmi les prêteurs non exclusifs avec crédit de détail selon le sondage de J.D. Power. Le secteur Services de détail au Canada continue d'investir dans ses capacités de conseils et de services pour aider les clients à composer avec le changement et à planifier leur avenir financier en leur proposant des conseils et des outils personnalisés. La TD a également été récompensée par le Business Intelligence Group pour ses expériences numériques fondées sur l'intelligence artificielle et, depuis avril 2021, continue d'être un chef de file du nombre de virements électroniques par Interac et de transactions sans contact.

### Services de détail aux États-Unis

Le résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis s'est établi à 1 316 millions de dollars (1 047 millions de dollars américains), en hausse de 292 % par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent. La participation de la Banque dans The Charles Schwab Corporation («Schwab») a contribué au résultat à hauteur de 246 millions de dollars (194 millions de dollars américains), comparativement à la contribution de 234 millions de dollars (174 millions de dollars américains) de TD Ameritrade il y a un an.

Les Services bancaires de détail aux États-Unis, qui ne tiennent pas compte de la participation de la Banque dans Schwab, ont dégagé un résultat net comme présenté de 1 070 millions de dollars (853 millions de dollars américains), une hausse de 949 % par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant surtout une baisse de la provision pour pertes sur créances. Les produits ont augmenté de 2 % en dollars américains, reflétant surtout la hausse des produits autres que d'intérêts, en partie contrebalancée par la diminution des marges sur les dépôts. La provision pour pertes sur créances a diminué de 987 millions de dollars américains (1 350 millions de dollars), témoignant de la baisse des provisions relatives aux actifs dépréciés et aux actifs productifs. Les charges ont augmenté de 4 % en raison des coûts d'optimisation des succursales et de la hausse des charges de personnel, le tout en partie contrebalancé par la baisse des provisions pour litiges. Les produits et les charges ont reculé respectivement de 7 % et 5 % en dollars canadiens, principalement en raison de l'appréciation du dollar canadien depuis le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Les Services bancaires de détail aux États-Unis ont continué de faire progresser les initiatives stratégiques clés afin d'améliorer l'expérience client au cours du trimestre considéré, annonçant la nouvelle carte de crédit Double Up, qui offre des remises en argent parmi les plus avantageuses sur le marché. La TD a continué de faciliter l'accès au financement pour les petites entreprises clientes grâce au programme de protection des salaires (Paycheck Protection Program ou PPP) mis en œuvre par l'agence américaine Small Business Administration (SBA), se classant ainsi au septième rang à l'échelle du pays à l'issue du deuxième cycle du programme. TD Bank, America's Most Convenient Bank<sup>MD</sup> est également fière de figurer au palmarès de Forbes comme l'un des meilleurs employeurs pour la diversité 2021 pour une troisième année de suite.

### Services bancaires de gros

Le résultat net comme présenté du secteur Services bancaires de gros s'est établi à 383 millions de dollars pour le trimestre considéré, en hausse de 83 % par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant une baisse de la provision pour pertes sur créance, en partie contrebalancée par la diminution des produits et la hausse des charges autres que d'intérêts. Les produits pour le trimestre se sont élevés à 1 157 millions de dollars, en baisse de 8 % par rapport à il y a un an, reflétant surtout une diminution des produits liés aux activités de négociation. La provision pour pertes sur créances a diminué de 437 millions de dollars en regard de celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, témoignant de la baisse des provisions relatives aux actifs dépréciés et aux actifs productifs.

Les résultats du secteur Services bancaires de gros ont bénéficié de ses activités diversifiées axées sur les clients, qui consistent à offrir des conseils judicieux et un accès essentiel aux marchés. Au cours du trimestre considéré, la TD a annoncé une entente pour l'acquisition de Headlands Tech Global Markets LLC, une entreprise de négociation quantitative de titres à revenu fixe dont les bureaux sont à Chicago, afin de renforcer son infrastructure de négociation électronique d'obligations, d'apporter une innovation axée sur les données et de faire croître sa plateforme mondiale. La transaction devrait être conclue dans la deuxième moitié de l'année civile de 2021, sous réserve des approbations des organismes de réglementation et du respect des autres modalités de clôture habituelles.

### Fonds propres

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de la TD a été de 14,2 %.

### Conclusion

«La TD demeure une institution financière solide et bien capitalisée, et nous continuons de nous adapter et de grandir en cette période de perturbation. Notre rendement démontre la solidité de notre modèle d'affaires éprouvé, fruit des efforts et de la résilience de nos 90 000 collègues autour du globe qui incarnent notre objectif et font preuve d'un profond engagement envers la Banque, les clients que nous servons et les collectivités où nous vivons et travaillons», a conclu M. Masrani.

Le texte qui précède contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la section «Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs» à la page 4.

## GRUPE DE TRAVAIL SUR LA DIVULGATION ACCRUE DES RENSEIGNEMENTS

Le groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements a été mis sur pied par le Conseil de stabilité financière en 2012 pour établir des principes fondamentaux de divulgation de renseignements, des recommandations et des pratiques exemplaires visant à améliorer les informations à fournir sur les risques des banques. Voici un index des recommandations (telles qu'elles ont été publiées par le groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements) et l'endroit où sont présentées les informations connexes dans le rapport aux actionnaires, le document *Information financière supplémentaire* (IFS) ou le document *Information réglementaire supplémentaire* (IRS) du deuxième trimestre de 2021. Les renseignements se trouvant sur le site Web de la TD et dans tout document IFS ou document IRS ne sont pas intégrés par renvoi, et ne devraient pas être considérés comme étant intégrés par renvoi, dans le rapport aux actionnaires, le rapport de gestion ou les états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2021. Certains renvois sont faits à l'information présentée dans le rapport annuel 2020 de la Banque.

Type de risque	Sujet	Informations du groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements	Page			
			Rapport aux actionnaires du T2 2021	IFS du T2 2021	IRS du T2 2021	Rapport annuel 2020
Général	1	Regrouper dans un même rapport l'information présentée sur tous les risques	Pour trouver les informations, se reporter aux pages ci-après.			
	2	Indiquer la terminologie et les mesures employées par la Banque pour les risques, et présenter les principales valeurs des paramètres utilisés				80-85, 89, 95-98, 108-110
	3	Décrire et analyser les principaux risques et les risques émergents				73-79
	4	Décrire les plans pour atteindre chacun des nouveaux ratios clés réglementaires lorsque les règles applicables seront définitives	32, 47			68, 102-103, 105
Gouvernance pour la gestion des risques, et modèle de gestion des risques et modèle d'affaires	5	Présenter un sommaire sur l'organisation, les processus et les principales fonctions de la gestion des risques de la Banque				81-84
	6	Donner une description de la culture d'approche des risques de la Banque et des procédures mises en œuvre pour respecter cette culture				80-81
	7	Donner une description des risques clés liés aux modèles d'affaires et aux activités de la Banque				67, 80, 84-110
	8	Donner une description des simulations de crise faites pour tester la gouvernance des risques et le cadre économique des fonds propres de la Banque	35			66, 84, 92, 108
Adéquation des fonds propres et actifs pondérés en fonction des risques	9	Décrire les exigences de fonds propres pilier 1 et leur incidence sur les banques d'importance systémique mondiale	23-32, 86		1-3, 6	62-65, 69, 214
	10	Présenter les composantes des fonds propres et un rapprochement du bilan comptable et du bilan réglementaire			1-3, 5	62
	11	Présenter un état des variations des fonds propres réglementaires			4	
	12	Présenter une analyse de la planification des fonds propres dans le cadre d'une analyse plus générale de la planification stratégique de la direction				63-66, 108
	13	Présenter une analyse des façons dont les actifs pondérés en fonction des risques (APF) sont touchés par les activités de l'entreprise et les risques connexes		8-11		66-67
	14	Présenter une analyse des exigences de fonds propres applicables à chaque méthode utilisée pour calculer les APF			10	86-89, 91-92
	15	Présenter sous forme de tableau le risque de crédit dans le portefeuille bancaire pour les catégories d'actifs de Bâle et les principaux portefeuilles			23-38, 43-48	
	16	Présenter un état de rapprochement qui montre les variations des APF par type de risque			11-12	
	17	Présenter une analyse des exigences de Bâle III en matière de tests de validation rétroactifs			60	88, 92, 96
Liquidité	18	Décrire la gestion des besoins de liquidité et de la réserve de liquidités de la Banque	37-40, 42-43			98-100
Financement	19	Présenter les actifs grevés et non grevés sous forme de tableau par catégorie présentée au bilan	40			101, 208-209
	20	Présenter sous forme de tableau le total consolidé des actifs, des passifs et des engagements hors bilan par durée contractuelle restante à la date du bilan	47-49			105-107
	21	Présenter une analyse des sources de financement de la Banque et de la stratégie de financement de la Banque	40-46			104-105
Risque de marché	22	Présenter les liens entre les mesures du risque de marché pour le portefeuille lié aux activités de négociation et le portefeuille lié aux activités autres que de négociation et le bilan	33			90
	23	Présenter une ventilation des facteurs de risque de marché importants liés aux activités de négociation et aux activités autres que de négociation	33-37			90, 92-94
	24	Décrire les principales limites du modèle de mesure du risque de marché et les procédures de validation	35-36			91-94, 96
	25	Décrire les principales techniques de gestion des risques, à part les mesures et paramètres de risque présentés	35			91-94
Risque de crédit	26	Fournir de l'information permettant aux utilisateurs de comprendre le profil de risque de crédit de la Banque, y compris les concentrations importantes du risque de crédit	24-28, 71-78	20-35	1-5, 10-11, 13-60	48-61, 85-89, 165-171, 181, 184-185, 212-213
	27	Décrire les politiques de la Banque pour détecter les prêts douteux	78			56, 140-141, 147-148, 171
	28	Présenter un rapprochement du solde d'ouverture et du solde de clôture des prêts douteux de la période avec la provision pour pertes sur prêts	28, 73-76	24, 28		53, 168-169
	29	Présenter une analyse du risque de crédit de contrepartie de la Banque dû aux transactions sur dérivés			40-42, 49-53	88, 152, 176-177, 181, 184-185
	30	Présenter une analyse des mesures d'atténuation du risque de crédit, notamment les garanties détenues pour toutes les sources de risque de crédit				88, 144, 152
Autres risques	31	Décrire les types d'«autres risques» en fonction des classements de la direction et la façon dont ils sont détectés, traités, évalués et gérés individuellement				95-97, 108-110
	32	Présenter pour les autres risques les occurrences de risque connues publiquement	84			78-79, 206-208

## TABLE DES MATIÈRES

<b>RAPPORT DE GESTION</b>	
4	Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs
5	Faits saillants financiers
6	Notre rendement
10	Aperçu des résultats financiers
15	Rapport de gestion des secteurs d'activité de la TD
22	Résultats trimestriels
23	Revue du bilan
24	Qualité du portefeuille de crédit
29	Situation des fonds propres
33	Gestion des risques
50	Titrisation et arrangements hors bilan
50	Méthodes et estimations comptables
52	Modifications du contrôle interne à l'égard de l'information financière
<b>ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES</b>	
53	Bilan consolidé intermédiaire
54	État du résultat consolidé intermédiaire
55	État du résultat global consolidé intermédiaire
56	État des variations des capitaux propres consolidé intermédiaire
57	État des flux de trésorerie consolidé intermédiaire
58	Notes des états financiers consolidés intermédiaires
<b>88 RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES ET DES INVESTISSEURS</b>	

## RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion est présenté pour aider les lecteurs à évaluer les changements importants survenus dans la situation financière et les résultats d'exploitation du Groupe Banque TD (la «TD» ou la «Banque») pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2021, comparativement aux périodes correspondantes indiquées. Il doit être lu avec les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque et les notes correspondantes inclus dans le présent rapport aux actionnaires, ainsi qu'avec les états financiers consolidés de 2020, les notes correspondantes et le rapport de gestion de 2020. Le présent rapport de gestion est daté du 26 mai 2021. À moins d'indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens et proviennent principalement des états financiers consolidés de 2020 de la Banque et des notes correspondantes, ou de ses états financiers consolidés intermédiaires et des notes correspondantes, dressés selon les IFRS publiés par l'IASB. Certains montants comparatifs ont été révisés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée. Des renseignements additionnels concernant la Banque, y compris la notice annuelle 2020 de la Banque, sont disponibles sur le site Web de la Banque, à l'adresse <http://www.td.com>, de même que sur le site SEDAR, à l'adresse <http://www.sedar.com>, et sur le site de la SEC, à l'adresse <http://www.sec.gov> (section EDGAR Filers).

### Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

De temps à autre, la Banque (comme elle est définie dans le présent document) fait des énoncés prospectifs, écrits et verbaux, y compris dans le présent document, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis et d'autres communications. En outre, des représentants de la Banque peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les énoncés figurant dans le présent document à la section «Notre rendement», y compris aux rubriques «Sommaire et perspectives économiques» et «Mesures prises par la Banque en réponse à la COVID-19», et à la section «Gestion des risques», ainsi que les énoncés figurant dans le rapport de gestion (le «rapport de gestion de 2020») du rapport annuel 2020 de la Banque aux rubriques «Sommaire et perspectives économiques» et «Mesures prises par la Banque en réponse à la COVID-19», à la rubrique «Principales priorités pour 2021» pour les secteurs Services de détail au Canada, Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros et à la rubrique «Orientation pour 2021» pour le secteur Siège social, ainsi que d'autres énoncés concernant les objectifs et les priorités de la Banque pour 2021 et par la suite et les stratégies pour les atteindre, l'environnement réglementaire dans lequel la Banque exerce ses activités, les attentes en matière de rendement financier pour la Banque ainsi que les possibles répercussions économiques, financières et autres conséquences de la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19). Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes et expressions comme «croire», «prévoir», «anticiper», «avoir l'intention de», «estimer», «planifier», «objectif», «cible» et «pouvoir» et de verbes au futur ou au conditionnel.

Par leur nature, ces énoncés prospectifs obligent la Banque à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques. Particulièrement du fait de l'incertitude quant à l'environnement physique et financier, à la conjoncture économique, au climat politique et au cadre réglementaire, ces risques et incertitudes – dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les répercussions peuvent être difficiles à prévoir – peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient entraîner, isolément ou collectivement, de tels écarts incluent les risques, notamment, stratégiques, de crédit, de marché (y compris le risque actions, le risque sur marchandises, le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de taux d'écart de taux), opérationnels (y compris les risques liés à la technologie, à la cybersécurité et à l'infrastructure), de modèle, d'assurance, de liquidité, d'adéquation des fonds propres, les risques juridiques, de réglementation, de conformité, en matière de conduite, d'atteinte à la réputation, environnementaux et sociaux, et les autres risques. Ces facteurs de risque comprennent notamment les répercussions économiques, financières et autres conséquences de la pandémie de COVID-19; la conjoncture économique et commerciale dans les régions où la Banque exerce ses activités; le risque géopolitique; la capacité de la Banque à réaliser des stratégies à long terme et ses principales priorités stratégiques à court terme, notamment réaliser des acquisitions et des cessions, élaborer des plans de fidélisation de la clientèle et élaborer des plans stratégiques; les risques liés à la technologie et à la cybersécurité (y compris les cyberattaques ou les intrusions liées aux données) visant la technologie informatique, Internet, les systèmes d'accès au réseau ou les autres systèmes ou services de communications voix-données de la Banque; le risque de modélisation; la fraude à laquelle la Banque est exposée; le défaut de tiers de se conformer à leurs obligations envers la Banque ou ses sociétés affiliées, notamment relativement au traitement et au contrôle de l'information et les autres risques découlant du recours par la Banque à des prestataires de services indépendants; l'incidence de la promulgation de nouvelles lois et de nouveaux règlements, de la modification des lois et des règlements actuels ou de leur application, y compris, sans s'y restreindre, les lois fiscales, les lignes directrices sur les fonds propres et les directives réglementaires en matière de liquidité, et le régime de «recapitalisation interne» des banques; la surveillance réglementaire et le risque de conformité; la concurrence accrue exercée par les sociétés établies et les nouveaux venus, y compris les entreprises de technologie financière et les géants du domaine de la technologie; les changements de comportement des consommateurs et les perturbations liées à la technologie; le risque environnemental et social; l'exposition à des litiges et à des questions de réglementation importants; la capacité de la Banque à recruter, former et maintenir en poste des gens de talent; les changements apportés aux notations de crédit de la Banque; les variations des taux de change et d'intérêt (y compris la possibilité de taux d'intérêt négatifs); l'augmentation des coûts de financement et la volatilité des marchés causée par l'illiquidité des marchés et la concurrence pour l'accès au financement; le risque de transition lié à l'abandon du taux interbancaire offert; les estimations comptables critiques et les changements de normes, de politiques et de méthodes comptables utilisées par la Banque; les crises de la dette internationale actuelles ou éventuelles; le risque environnemental et social; et l'occurrence d'événements catastrophiques naturels et autres que naturels et les demandes d'indemnisation qui en découlent. La Banque avise le lecteur que la liste qui précède n'est pas une liste exhaustive de tous les facteurs de risque possibles, et d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur les résultats de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section «Facteurs de risque et gestion des risques» du rapport de gestion de 2020, telle qu'elle peut être mise à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite et dans les communiqués (le cas échéant) relatifs à tout événement ou à toute transaction dont il est question à la rubrique «Événements importants et postérieurs à la date de clôture et acquisitions en cours» dans le rapport de gestion pertinent, lesquels peuvent être consultés sur le site Web [www.td.com](http://www.td.com). Le lecteur doit examiner ces facteurs attentivement, ainsi que d'autres incertitudes et événements possibles, de même que l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs, avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque, et ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs de la Banque.

Les hypothèses économiques importantes qui étayaient les énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont décrites dans le rapport de gestion de 2020 aux rubriques «Sommaire et perspectives économiques» et «Mesures prises par la Banque en réponse à la COVID-19», à la rubrique «Principales priorités pour 2021» pour les secteurs Services de détail au Canada, Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros, et à la rubrique «Orientation pour 2021» pour le secteur Siège social, telles qu'elles peuvent être mises à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite.

Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les actionnaires de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière, les objectifs, les priorités et les attentes en matière de rendement financier pour la Banque aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque n'effectuera pas de mise à jour de quelque énoncé prospectif, écrit ou verbal, qu'elle peut faire de temps à autre directement ou indirectement, à moins que la législation en valeurs mobilières applicable ne l'exige.

Avant sa publication, ce document a été revu par le comité d'audit de la Banque et approuvé par le conseil d'administration de la Banque, sur recommandation du comité d'audit.

**TABLEAU 1 : FAITS SAILLANTS FINANCIERS**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Aux ou pour les trois mois clos les			Aux ou pour les six mois clos les	
	30 avril 2021	31 janvier 2021	30 avril 2020	30 avril 2021	30 avril 2020
<b>Résultats d'exploitation</b>					
Total des produits	10 228 \$	10 812 \$	10 528 \$	21 040 \$	21 137 \$
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	(377)	313	3 218	(64)	4 137
Indemnités d'assurance et charges connexes	441	780	671	1 221	1 451
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	5 729	5 784	5 121	11 513	10 588
Charges autres que d'intérêts – rajustées <sup>1</sup>	5 691	5 744	5 051	11 435	10 448
Résultat net – comme présenté	3 695	3 277	1 515	6 972	4 504
Résultat net – rajusté <sup>1</sup>	3 775	3 380	1 599	7 155	4 671
<b>Situation financière</b> (en milliards de dollars canadiens)					
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	708,4 \$	706,0 \$	747,0 \$	708,4 \$	747,0 \$
Total de l'actif	1 669,1	1 735,6	1 673,7	1 669,1	1 673,7
Total des dépôts	1 118,5	1 139,2	1 078,3	1 118,5	1 078,3
Total des capitaux propres	94,5	95,4	93,3	94,5	93,3
Total des actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	455,0	467,2	524,0	455,0	524,0
<b>Ratios financiers</b>					
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté	16,7 %	14,3 %	6,9 %	15,5 %	10,5 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté <sup>1, 2</sup>	17,1	14,7	7,3	15,9	10,9
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPAAO) <sup>2</sup>	23,0	19,9	9,6	21,5	14,5
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté <sup>1, 2</sup>	23,1	20,1	9,8	21,6	14,7
Ratio d'efficacité – comme présenté	56,0	53,5	48,6	54,7	50,1
Ratio d'efficacité – rajusté <sup>1</sup>	55,6	53,1	48,0	54,4	49,4
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances en % de la moyenne nette des prêts et acceptations <sup>3</sup>	(0,21)	0,17	1,76	(0,02)	1,15
<b>Information sur les actions ordinaires – comme présentée</b> (en dollars canadiens)					
Résultat par action					
De base	2,00 \$	1,77 \$	0,80 \$	3,77 \$	2,42 \$
Dilué	1,99	1,77	0,80	3,76	2,42
Dividendes par action	0,79	0,79	0,79	1,58	1,53
Valeur comptable par action	49,25	49,44	48,54	49,25	48,54
Cours de clôture <sup>4</sup>	84,50	72,46	58,16	84,50	58,16
Actions en circulation (en millions)					
Nombre moyen – de base	1 817,4	1 814,2	1 803,0	1 815,7	1 807,0
Nombre moyen – dilué	1 819,9	1 815,8	1 804,4	1 817,8	1 809,0
Fin de période	1 818,7	1 816,0	1 803,4	1 818,7	1 803,4
Capitalisation boursière (en milliards de dollars canadiens)	153,7 \$	131,6 \$	104,9 \$	153,7 \$	104,9 \$
Rendement de l'action <sup>5</sup>	3,9 %	4,5 %	5,0 %	4,2 %	4,4 %
Ratio de distribution sur actions ordinaires	39,5	44,6	98,2	41,9	63,2
Ratio cours/bénéfice <sup>6</sup>	10,9	11,0	10,2	10,9	10,2
Rendement total pour les actionnaires (1 an) <sup>7</sup>	52,1	4,1	(20,6)	52,1	(20,6)
<b>Information sur les actions ordinaires – rajustée</b> (en dollars canadiens) <sup>1</sup>					
Résultat par action					
De base	2,04 \$	1,83 \$	0,85 \$	3,87 \$	2,51 \$
Dilué	2,04	1,83	0,85	3,86	2,51
Ratio de distribution sur actions ordinaires	38,7 %	43,2 %	92,8 %	40,8 %	60,8 %
Ratio cours/bénéfice <sup>6</sup>	12,6	13,1	9,9	12,6	9,9
<b>Ratios des fonds propres</b>					
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires <sup>2</sup>	14,2 %	13,6 %	11,0 %	14,2 %	11,0 %
Ratio de fonds propres de catégorie 1 <sup>2</sup>	15,4	14,8	12,3	15,4	12,3
Ratio du total des fonds propres <sup>2</sup>	18,0	17,4	15,3	18,0	15,3
Ratio de levier	4,6	4,5	4,2	4,6	4,2

<sup>1</sup> Les mesures rajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Pour plus de renseignements sur les résultats comme présentés et les résultats rajustés, se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du présent document.

<sup>2</sup> Mesures financières non conformes aux PCGR. Pour plus de renseignements, se reporter aux rubriques «Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires» et «Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires» du présent document.

<sup>3</sup> Compte non tenu des prêts dépréciés acquis.

<sup>4</sup> Cours de clôture à la Bourse de Toronto (TSX).

<sup>5</sup> Le rendement de l'action correspond au dividende annualisé par action ordinaire versé, divisé par la moyenne quotidienne du cours de clôture de l'action pendant la période considérée. Le dividende par action ordinaire est déterminé de la manière suivante : a) pour le trimestre – en annualisant le dividende par action ordinaire versé au cours du trimestre; b) pour la période depuis le début de l'exercice – en annualisant le dividende par action ordinaire versé depuis le début de l'exercice.

<sup>6</sup> Le ratio cours/bénéfice est calculé d'après le résultat par action des quatre derniers trimestres.

<sup>7</sup> Le rendement total pour les actionnaires est calculé d'après l'évolution du cours de l'action et les dividendes réinvestis sur une période continue de un an.

---

## NOTRE RENDEMENT

### APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (la «TD» ou la «Banque»). La TD est la cinquième banque en importance en Amérique du Nord en fonction de son actif et elle offre ses services à plus de 26 millions de clients. Ces services sont regroupés dans trois grands secteurs d'exploitation qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers dans le monde : Services de détail au Canada, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux au Canada, et des activités de gestion de patrimoine et d'assurance au Canada; Services de détail aux États-Unis, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, des activités de gestion de patrimoine aux États-Unis et de la participation de la Banque dans The Charles Schwab Corporation («Schwab»); et Services bancaires de gros. En outre, la TD figure parmi les principales sociétés de services financiers en ligne du monde, avec plus de 15 millions de clients du service en ligne et du service mobile. Au 30 avril 2021, l'actif de la TD totalisait 1,7 billion de dollars. La Banque Toronto-Dominion est inscrite à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole «TD».

### SOMMAIRE ET PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

La pandémie de COVID-19 continue à avoir des répercussions profondes sur l'économie mondiale. Une campagne de vaccination réussie à l'échelle mondiale est essentielle à une reprise économique durable. Durant la troisième vague de la pandémie, les économies développées semblent s'être adaptées aux mesures de restriction des activités, de sorte que les confinements subséquents ont occasionné des perturbations économiques moins fortes que l'an dernier. Toutefois, la propagation des variants plus contagieux pourrait encore provoquer des replis périodiques tant que de larges segments de la population ne seront pas immunisés, y compris dans les marchés émergents où les taux de vaccination sont à la traîne.

En Europe, une campagne de vaccination lente à démarrer (sauf au Royaume-Uni) a permis à une troisième vague de cas de contamination de prendre de l'ampleur dans plusieurs pays. Cette troisième vague semble maintenant s'estomper et l'activité économique se redresse dans cette région. La situation est toutefois moins favorable dans les marchés émergents dont bon nombre sont aux prises avec des stocks inadéquats de vaccins. En Chine, où la progression de la vaccination a favorisé une forte reprise, la croissance du PIB ralentit, alors que les autorités resserrent la politique monétaire afin de remettre l'économie sur la voie d'une croissance plus équilibrée.

En revanche, l'économie des États-Unis s'est démarquée sur la scène internationale. Le rythme de la campagne de vaccination américaine a dépassé celui de bon nombre de pays comparables, favorisant sans équivoque la reprise de l'activité. L'économie a affiché une croissance annualisée de 6,4 % au premier trimestre civil et semble en position d'accélérer au deuxième trimestre. Plusieurs séries de mesures de relance économique ont stimulé les dépenses de consommation qui ont enregistré une hausse annualisée de 10,7 % au premier trimestre civil. Les investissements des entreprises ont également dépassé les prévisions, menés par les investissements dans le matériel technologique et dans les logiciels, qui témoignent de la croissance rapide de l'adoption du numérique. Le secteur du logement a été un autre facteur de vigueur, alors qu'une forte demande, combinée à une offre restreinte, a entraîné une croissance des prix du logement de 10 % ou plus dans une bonne partie du pays.

La politique budgétaire devrait demeurer favorable. En plus du plan de sauvetage américain de 1,9 billion de dollars américains adopté en mars, l'administration Biden a récemment proposé des plans de dépenses sociales et d'infrastructures additionnelles qu'elle entend financer en partie au moyen de hausses d'impôts pour les entreprises et les particuliers fortunés. Bien qu'il reste encore à déterminer quelles parties de ces plans seront adoptées par le Congrès et à quel moment, la composition sous-jacente des dépenses a le potentiel de stimuler la relance économique des années à venir.

Tout en constatant une croissance économique intérieure plus vigoureuse, la Réserve fédérale a jusqu'ici réitéré son engagement à maintenir le taux des fonds fédéraux dans la fourchette actuelle de 0,0 % à 0,25 %. Cette position reflète en partie une stratégie délibérée de la Réserve fédérale de permettre à l'inflation de dépasser de façon modérée son taux cible à long terme de 2 % pendant un certain temps. D'ici le deuxième semestre de 2022, les Services économiques TD prévoient que le taux de chômage sera retombé près des creux historiques et que le taux d'inflation aura dépassé le seuil des 2 % pendant plusieurs trimestres. Si ces prévisions se concrétisent, la Réserve fédérale devrait alors commencer à hausser son taux d'intérêt directeur au dernier trimestre civil de 2022, le faisant passer à une fourchette de 0,25 % à 0,50 %.

L'économie canadienne semble aussi avoir démarré l'année 2021 sur une bonne lancée, affichant une croissance annualisée estimée à 5,8 %. Au cours des mois écoulés depuis, une grande partie du pays a été fortement touchée par une troisième vague de COVID-19. Grâce à des traitements plus efficaces et à un programme de vaccination ciblant les groupes de personnes plus vulnérables, les taux de décès ont été beaucoup plus faibles que lors des vagues précédentes. La nécessité d'atténuer la pression sur les systèmes de santé a tout de même entraîné l'imposition de nouvelles restrictions aux commerces dans une bonne partie du pays ce printemps. Bien que cela risque de freiner la reprise du marché du travail à court terme, l'ensemble de l'économie devrait continuer de croître alors que les ménages et les commerces ont démontré une meilleure capacité d'adaptation au fil des vagues successives de la pandémie. Les taux de vaccination ont augmenté au cours du premier trimestre civil et poursuivi leur progression depuis. Cela devrait permettre un certain assouplissement des restrictions au cours du deuxième trimestre civil et au-delà. La croissance continuera d'être soutenue par les programmes gouvernementaux destinés aux travailleurs et aux entreprises, lesquels ont été prolongés jusqu'à l'automne 2021 dans le budget fédéral déposé au printemps.

Le marché canadien du logement a été un modèle de force, même pendant la troisième vague de la pandémie. La faiblesse des taux hypothécaires continue de stimuler la demande dans un marché où l'offre est limitée, et l'annonce du resserrement des règles d'admissibilité à l'assurance prêt hypothécaire devrait entraîner une augmentation de la demande au cours du printemps. Le fait de diminuer l'accessibilité devrait freiner naturellement la demande, mais la faiblesse de l'offre en maisons individuelles, qui sont très recherchées, devrait contribuer à soutenir le prix des maisons.

Compte tenu de la résilience de l'économie canadienne et du marché du logement, ainsi que des mesures budgétaires soutenues, la Banque du Canada a révisé ses prévisions économiques à la hausse. La banque centrale prévoit que le ralentissement économique sera absorbé et que l'inflation s'établira à son objectif de 2 % au cours de la deuxième moitié de 2022, plutôt qu'en 2023, comme elle l'avait précédemment prévu. Ces prévisions sont conformes à celles des Services économiques TD. À l'instar de la Réserve fédérale, la Banque du Canada devrait hausser son taux à un jour au dernier trimestre civil de 2022. Comme les deux pays ont des politiques monétaires semblables, les Services économiques TD s'attendent à ce que la valeur du dollar canadien se maintienne dans la fourchette des 0,79 \$ US à 0,81 \$ US au cours de deux prochaines années.

### MESURES PRISES PAR LA BANQUE EN RÉPONSE À LA COVID-19

Même si les conditions économiques s'améliorent au Canada et aux États-Unis, la pandémie de COVID-19 continue d'avoir des répercussions importantes sur les économies partout dans le monde. Bien que le commencement de la vaccination contre la COVID-19 constitue une évolution encourageante de la situation, une certaine incertitude persiste quant à l'efficacité, à l'approvisionnement et à la distribution des vaccins, de même qu'en ce qui concerne le taux d'acceptation de la vaccination au sein du public et la capacité des gouvernements à immuniser une proportion suffisante de la population assez rapidement pour permettre un assouplissement élargi des mesures de confinement et soutenir la transition vers l'ouverture complète de l'économie. Une incertitude subsiste aussi concernant le degré d'efficacité des vaccins contre les nouveaux variants causant la COVID-19, et dont certains pourraient être plus contagieux ou dommageables. La TD demeure activement engagée auprès des gouvernements, des organismes de surveillance et des autorités de santé publique en réponse à la COVID-19, guidée par les principes de soutien au bien-être de ses clients et de ses collègues et de maintien de la résilience opérationnelle et financière de la Banque.

Au cours de l'exercice 2020, la Banque a offert plusieurs formes d'aide financière directe aux clients aux prises avec des difficultés financières en raison de la COVID-19, y compris le report de paiements de prêts. La majeure partie de cette aide est maintenant largement arrivée à son terme, à l'exception des reports de paiement de prêts garantis par des biens immobiliers aux États-Unis, où le programme initial permettait de repousser les paiements jusqu'à 12 mois. Il y a eu peu d'autres demandes de prolongation de la part des clients. Au 30 avril 2021, les soldes de prêts bruts qui continuaient de faire l'objet de programmes de report de paiements liés à la COVID-19 s'élevaient à 0,04 milliard de dollars au Canada (0,7 milliard de dollars au 31 janvier 2021), reflétant principalement les portefeuilles de prêts aux petites entreprises et de prêts commerciaux, et à 1,1 milliard de dollars américains aux États-Unis (1,4 milliard de dollars américains au 31 janvier 2021), principalement dans le portefeuille de prêts garantis par des biens immobiliers. Les taux de défaillance des clients qui ne bénéficient plus des programmes de report sont plus élevés que ceux observés au sein de la population en général, mais demeurent faibles en chiffres absolus, reflétant le maintien de l'aide gouvernementale et la communication proactive de la TD avec ses clients. La Banque continue de fournir des conseils et de l'aide aux clients par l'entremise de ses canaux habituels, soit Assistance TD au Canada et TD Cares aux États-Unis. L'aide financière fournie par ces canaux n'est pas prise en compte dans les soldes présentés ci-dessus.

En plus des mesures d'assistance financière directe, la Banque continue de soutenir les programmes pour les particuliers et les entreprises mis de l'avant par le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis, lesquels sont décrits ci-après.

#### Programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes

En vertu du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) financé par Sa Majesté du chef du Canada (le «gouvernement du Canada») et par Exportations et développement Canada (EDC) à titre d'agent du gouvernement du Canada, la Banque consent à ses clients admissibles des services bancaires aux entreprises un prêt jusqu'à hauteur de 60 000 \$ sans intérêt assorti d'une exonération partielle jusqu'au 31 décembre 2022. Si le prêt n'est pas remboursé d'ici le 31 décembre 2022, il sera prolongé de trois ans à un taux d'intérêt annuel de 5 %. Au 30 avril 2021, la Banque avait consenti à environ 206 000 (194 000 au 31 janvier 2021) de ses clients des prêts dans le cadre du programme CUEC et financé des prêts dans le cadre de ce programme d'un montant d'environ 11,0 milliards de dollars (9,8 milliards de dollars au 31 janvier 2021).

#### Loi Coronavirus Aid, Relief, and Economic Security Act et programme de protection des salaires adoptés aux États-Unis

En vertu du programme de protection des salaires (Paycheck Protection Program ou PPP) mis en œuvre par l'agence américaine Small Business Administration (SBA), la Banque offre des prêts aux petites entreprises afin de leur permettre de maintenir en poste les travailleurs, de verser les salaires et de couvrir d'autres dépenses. Les prêts accordés dans le cadre du PPP ont une durée allant de 2 ans à 5 ans, portent intérêt au taux annuel de 1 % et sont entièrement garantis par la SBA. La totalité du montant du principal du prêt et les intérêts courus sont admissibles à une annulation si le prêt est utilisé pour les dépenses admissibles. La Banque recevra un remboursement de la SBA pour toute portion du prêt qui sera annulée. Au 30 avril 2021, la Banque avait environ 98 000 prêts en cours aux termes du PPP (79 000 au 31 janvier 2021), dont la valeur comptable brute s'élevait à environ 9,8 milliards de dollars américains (7,5 milliards de dollars américains au 31 janvier 2021). Au cours du trimestre clos le 30 avril 2021, environ 45 000 nouveaux prêts (3,4 milliards de dollars américains) ont été accordés aux termes du PPP (néant pour le trimestre clos le 31 janvier 2021) et environ 26 000 prêts aux termes du PPP (1,1 milliard de dollars américains) ont fait l'objet d'une exonération (6 000 prêts aux termes du PPP [0,7 milliard de dollars américains] pour le trimestre clos le 31 janvier 2021).

#### Autres programmes

La Banque continue de travailler avec des sociétés d'État fédérales, notamment EDC et la Banque de développement du Canada (BDC), afin de mettre sur pied divers autres programmes de garantie et programmes de prêts conjoints à l'intention des clients de la Banque. Cela comprend le Programme de crédit pour les secteurs durement touchés (PCSTT) assorti de garanties, qui a été lancé au deuxième trimestre de l'exercice et qui vise à soutenir les entreprises canadiennes qui ont été fortement touchées par la pandémie de COVID-19 et qui en subissent les conséquences économiques. En outre, la TD collabore avec le gouvernement du Canada pour faciliter l'accès à la Prestation canadienne de la relance économique (PCRE) et à la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) au moyen du dépôt direct de l'Agence du revenu du Canada.

## **PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE DE LA BANQUE**

La Banque dresse ses états financiers consolidés intermédiaires selon les IFRS et désigne les résultats établis selon les IFRS «comme présentés». La Banque utilise également des mesures financières non conformes aux PCGR connues sous le nom de résultats «rajustés», afin d'évaluer chacun de ses secteurs d'exploitation et de mesurer la performance globale de la Banque. La Banque croit que les résultats rajustés permettent au lecteur de mieux comprendre comment la direction évalue la performance de la Banque. Pour obtenir les résultats rajustés, la Banque retranche les «éléments à noter» des résultats comme présentés. Les éléments à noter comprennent des éléments que la direction n'estime pas révélateurs du rendement sous-jacent. Les éléments à noter sont présentés dans le tableau 3. Comme expliqué, les résultats rajustés diffèrent des résultats comme présentés selon les IFRS. Les résultats rajustés, les éléments à noter et les termes semblables utilisés dans le présent document ne sont pas définis aux termes des IFRS et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

Le portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis de la Banque comprend des conventions conclues avec certains détaillants américains en vertu desquelles la TD est l'émetteur aux États-Unis de cartes de crédit de marque privée et comarquées à l'intention de leurs clients américains. En vertu des modalités de ces conventions individuelles, la Banque et les détaillants partagent les profits générés par les portefeuilles concernés après les provisions pour pertes sur créances. Selon les IFRS, la TD est tenue de présenter les montants bruts des produits et des provisions pour pertes sur créances liés à ces portefeuilles dans l'état du résultat consolidé intermédiaire de la Banque. Le secteur Siège social comprend la part des produits et des provisions pour pertes sur créances revenant aux partenaires des programmes de détaillants, et un montant correspondant reflétant la quote-part nette des partenaires comptabilisée dans les charges autres que d'intérêts, de sorte à éliminer toute incidence sur le résultat net comme présenté du secteur Siège social. Le résultat net comme présenté dans le secteur Services de détail aux États-Unis ne comprend que la part des produits et des provisions pour pertes sur créances attribuables à la TD en vertu des conventions.

Le 6 octobre 2020, la Banque a acquis une participation d'environ 13,5 % dans Schwab après la clôture de l'acquisition par Schwab de TD Ameritrade («transaction avec Schwab»). La Banque comptabilise sa participation dans Schwab selon la méthode de la mise en équivalence et présente sa quote-part après impôt du résultat de Schwab avec un décalage d'un mois. Le secteur Services de détail aux États-Unis comprend le résultat net de la participation de la Banque dans Schwab. Le résultat net du secteur Siège social comprend les montants pour l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises ainsi que les charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab.

Le tableau qui suit donne les résultats d'exploitation comme présentés de la Banque.

TABLEAU 2 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Comme présentés <sup>1</sup> (en millions de dollars canadiens)	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril	31 janvier	30 avril	30 avril	30 avril
	2021	2021	2020	2021	2020
Produits d'intérêts nets	5 835 \$	6 030 \$	6 200 \$	11 865 \$	12 369 \$
Produits autres que d'intérêts	4 393	4 782	4 328	9 175	8 768
Total des produits	10 228	10 812	10 528	21 040	21 137
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	(377)	313	3 218	(64)	4 137
Indemnités d'assurance et charges connexes	441	780	671	1 221	1 451
Charges autres que d'intérêts	5 729	5 784	5 121	11 513	10 588
<b>Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net de la participation dans Schwab et TD Ameritrade</b>	<b>4 435</b>	<b>3 935</b>	<b>1 518</b>	<b>8 370</b>	<b>4 961</b>
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	962	827	250	1 789	909
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab et TD Ameritrade	222	169	247	391	452
<b>Résultat net – comme présenté</b>	<b>3 695</b>	<b>3 277</b>	<b>1 515</b>	<b>6 972</b>	<b>4 504</b>
Dividendes sur actions privilégiées	65	65	68	130	135
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales</b>	<b>3 630 \$</b>	<b>3 212 \$</b>	<b>1 447 \$</b>	<b>6 842 \$</b>	<b>4 369 \$</b>
Attribuable aux :					
<b>Actionnaires ordinaires</b>	<b>3 630 \$</b>	<b>3 212 \$</b>	<b>1 447 \$</b>	<b>6 842 \$</b>	<b>4 369 \$</b>

<sup>1</sup> Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

Le tableau qui suit présente un rapprochement entre les résultats rajustés et les résultats comme présentés de la Banque.

TABLEAU 3 : MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté <sup>1</sup> (en millions de dollars canadiens)	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril	31 janvier	30 avril	30 avril	30 avril
	2021	2021	2020	2021	2020
<b>Résultats d'exploitation – rajustés</b>					
Produits d'intérêts nets	5 835 \$	6 030 \$	6 200 \$	11 865 \$	12 369 \$
Produits autres que d'intérêts	4 393	4 782	4 328	9 175	8 768
Total des produits	10 228	10 812	10 528	21 040	21 137
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	(377)	313	3 218	(64)	4 137
Indemnités d'assurance et charges connexes	441	780	671	1 221	1 451
Charges autres que d'intérêts <sup>2</sup>	5 691	5 744	5 051	11 435	10 448
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net de la participation dans Schwab et TD Ameritrade	4 473	3 975	1 588	8 448	5 101
Charge d'impôt sur le résultat	970	836	260	1 806	930
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab et TD Ameritrade <sup>3</sup>	272	241	271	513	500
<b>Résultat net – rajusté</b>	<b>3 775</b>	<b>3 380</b>	<b>1 599</b>	<b>7 155</b>	<b>4 671</b>
Dividendes sur actions privilégiées	65	65	68	130	135
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté</b>	<b>3 710</b>	<b>3 315</b>	<b>1 531</b>	<b>7 025</b>	<b>4 536</b>
<b>Rajustements pour les éléments à noter, avant impôt sur le résultat</b>					
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises <sup>4</sup>	(69)	(74)	(68)	(143)	(138)
Charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab <sup>5</sup>	(19)	(38)	–	(57)	–
Charges liées à l'acquisition de Greystone <sup>2</sup>	–	–	(26)	–	(50)
<b>Moins l'incidence de l'impôt sur le résultat</b>					
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises	(7)	(9)	(9)	(16)	(20)
Charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab <sup>5</sup>	(1)	–	–	(1)	–
Charges liées à l'acquisition de Greystone	–	–	(1)	–	(1)
<b>Total des rajustements pour les éléments à noter</b>	<b>(80)</b>	<b>(103)</b>	<b>(84)</b>	<b>(183)</b>	<b>(167)</b>
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté</b>	<b>3 630 \$</b>	<b>3 212 \$</b>	<b>1 447 \$</b>	<b>6 842 \$</b>	<b>4 369 \$</b>

<sup>1</sup> Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

<sup>2</sup> Les charges autres que d'intérêts rajustées excluent les éléments à noter suivants liés aux acquisitions d'actifs et aux regroupements d'entreprises propres à la Banque :

i. Amortissement des immobilisations incorporelles acquises – deuxième trimestre de 2021 : 35 millions de dollars; premier trimestre de 2021 : 39 millions de dollars; deuxième trimestre de 2020 : 44 millions de dollars; premier trimestre de 2020 : 46 millions de dollars. Ces charges sont comptabilisées dans le secteur Siège social.

ii. Charges d'intégration propres à la Banque liées à la transaction avec Schwab – deuxième trimestre de 2021 : 3 millions de dollars; premier trimestre de 2021 : 1 million de dollars. Ces montants sont comptabilisés dans le secteur Siège social.

iii. Charges liées à l'acquisition de Greystone – deuxième trimestre de 2020 : 26 millions de dollars; premier trimestre de 2020 : 24 millions de dollars. Ces montants sont comptabilisés dans le secteur Services de détail au Canada.

<sup>3</sup> La quote-part du résultat net rajustée de la participation dans Schwab et TD Ameritrade exclut les éléments à noter suivants (après impôt). L'incidence de ces deux éléments est comptabilisée dans le secteur Siège social.

i. Amortissement des immobilisations incorporelles acquises liées à Schwab et TD Ameritrade – deuxième trimestre de 2021 : 34 millions de dollars; premier trimestre de 2021 : 35 millions de dollars; deuxième trimestre de 2020 : 24 millions de dollars; premier trimestre de 2020 : 24 millions de dollars.

ii. Quote-part de la Banque des charges d'acquisition et d'intégration liées à l'acquisition par Schwab de TD Ameritrade – deuxième trimestre de 2021 : 16 millions de dollars; premier trimestre de 2021 : 37 millions de dollars.

<sup>4</sup> L'amortissement des immobilisations incorporelles acquises se rapporte aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'acquisitions d'actifs ou de regroupements d'entreprises, y compris aux montants après impôt pour l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises attribuables à la quote-part du résultat net de la participation dans Schwab et TD Ameritrade, tous deux comptabilisés dans le secteur Siège social. Se reporter aux notes 2 et 3 pour les montants.

<sup>5</sup> Les charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab comprennent les charges d'intégration propres à la Banque ainsi que les montants après impôts de la quote-part de la Banque des charges d'acquisition et d'intégration liées à l'acquisition par Schwab de TD Ameritrade, tous deux comptabilisés dans le secteur Siège social. Se reporter aux notes 2 et 3 pour les montants.



**TABLEAU 4 : RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT PAR ACTION COMME PRÉSENTÉ ET DU RÉSULTAT PAR ACTION RAJUSTÉ<sup>1</sup>**

(en dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2021	31 janvier 2021	30 avril 2020	30 avril 2021	30 avril 2020
<b>Résultat de base par action – comme présenté</b>	<b>2,00</b> \$	1,77 \$	0,80 \$	<b>3,77</b> \$	2,42 \$
Rajustements pour les éléments à noter <sup>2</sup>	<b>0,04</b>	0,06	0,05	<b>0,10</b>	0,09
<b>Résultat de base par action – rajusté</b>	<b>2,04</b> \$	1,83 \$	0,85 \$	<b>3,87</b> \$	2,51 \$
<b>Résultat dilué par action – comme présenté</b>	<b>1,99</b> \$	1,77 \$	0,80 \$	<b>3,76</b> \$	2,42 \$
Rajustements pour les éléments à noter <sup>2</sup>	<b>0,04</b>	0,06	0,05	<b>0,10</b>	0,09
<b>Résultat dilué par action – rajusté</b>	<b>2,04</b> \$	1,83 \$	0,85 \$	<b>3,86</b> \$	2,51 \$

<sup>1</sup> Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

<sup>2</sup> Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

**TABLEAU 5 : AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, APRÈS IMPÔT SUR LE RÉSULTAT<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2021	31 janvier 2021	30 avril 2020	30 avril 2021	30 avril 2020
TD Bank, National Association (TD Bank, N.A.)	8 \$	9 \$	14 \$	17 \$	31 \$
Schwab et TD Ameritrade <sup>2</sup>	34	35	24	69	48
MBNA Canada	6	7	7	13	14
Aéropian	7	6	5	13	9
Divers	7	8	9	15	16
	<b>62</b>	65	59	<b>127</b>	118
Logiciels et droits de gestion d'actifs	<b>107</b>	110	125	<b>217</b>	249
<b>Amortissement des immobilisations incorporelles, après impôt sur le résultat</b>	<b>169</b> \$	175 \$	184 \$	<b>344</b> \$	367 \$

<sup>1</sup> L'amortissement des immobilisations incorporelles, à l'exception des logiciels et des droits de gestion d'actifs, est inclus dans les éléments à noter. Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

<sup>2</sup> Compris dans la quote-part du résultat net de la participation dans Schwab et TD Ameritrade.

**Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires**

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la Banque consolidée correspond au résultat net comme présenté attribuable aux actionnaires ordinaires, exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, rajusté de la Banque consolidée correspond au résultat net rajusté attribuable aux actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le lecteur doit prendre note que les résultats rajustés et d'autres mesures rajustées par rapport à une base autre que les IFRS n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et qu'ils pourraient donc ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

La méthode de répartition du capital de la Banque à ses secteurs d'exploitation est essentiellement alignée sur les exigences de Bâle III en matière de fonds propres sous forme d'actions ordinaires. La méthode de répartition du capital aux secteurs d'exploitation est fondée sur un ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 9 % à l'exercice 2021. Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires utilisé aux fins de la répartition du capital aux secteurs d'exploitation a été réduit à 9 % à compter du deuxième trimestre de 2020, comparativement à 10,5 % pour le premier trimestre de 2020.

**TABLEAU 6 : RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2021	31 janvier 2021	30 avril 2020	30 avril 2021	30 avril 2020
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	<b>89 069</b> \$	89 211 \$	85 603 \$	<b>89 049</b> \$	83 876 \$
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté</b>	<b>3 630</b>	3 212	1 447	<b>6 842</b>	4 369
Éléments à noter, après impôt sur le résultat <sup>1</sup>	<b>80</b>	103	84	<b>183</b>	167
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté</b>	<b>3 710</b> \$	3 315 \$	1 531 \$	<b>7 025</b> \$	4 536 \$
<b>Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté</b>	<b>16,7</b> %	14,3 %	6,9 %	<b>15,5</b> %	10,5 %
<b>Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté</b>	<b>17,1</b>	14,7	7,3	<b>15,9</b>	10,9

<sup>1</sup> Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

**Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires**

Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires correspondent aux capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires moins le goodwill, le goodwill théorique et les immobilisations incorporelles théoriques liés aux participations dans Schwab et TD Ameritrade, et d'autres immobilisations incorporelles acquises, déduction faite des passifs d'impôt différé connexes. Le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAAO) correspond au résultat net comme présenté attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement pour exclure l'amortissement après impôt des immobilisations incorporelles acquises, qui sont traitées comme un élément à noter, et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens

attribuables aux actionnaires ordinaires. Le RCPCAAO rajusté est calculé à partir du résultat net comme présenté attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement pour exclure tous les éléments à noter et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le RCPCAAO rajusté fournit des renseignements utiles sur le rendement des actifs productifs de revenus de la Banque, qu'ils aient été acquis ou générés en interne. Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires, le RCPCAAO et le RCPCAAO rajusté constituent des mesures financières non conformes aux PCGR et ne sont pas des termes définis par les IFRS. Le lecteur doit prendre note que les résultats rajustés et d'autres mesures rajustées par rapport à une base autre que les IFRS n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et qu'ils pourraient donc ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

**TABLEAU 7 : RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES CORPORELS ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2021	31 janvier 2021	30 avril 2020	30 avril 2021	30 avril 2020
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	89 069 \$	89 211 \$	85 603 \$	89 049 \$	83 876 \$
Goodwill moyen	16 320	16 743	17 531	16 530	17 280
Goodwill théorique et immobilisations incorporelles théoriques moyens liés aux participations dans Schwab et TD Ameritrade	6 670	6 903	4 217	6 786	4 160
Autres immobilisations incorporelles acquises moyennes <sup>1</sup>	366	407	531	387	548
Passifs d'impôt différé connexes moyens	(167)	(173)	(265)	(170)	(263)
<b>Capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires</b>	<b>65 880</b>	<b>65 331</b>	<b>63 589</b>	<b>65 516</b>	<b>62 151</b>
Résultat net attribuable aux actionnaires – comme présenté	3 630	3 212	1 447	6 842	4 369
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises, après impôt sur le résultat <sup>2</sup>	62	65	59	127	118
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement pour exclure l'amortissement après impôt des immobilisations incorporelles acquises</b>	<b>3 692</b>	<b>3 277</b>	<b>1 506</b>	<b>6 969</b>	<b>4 487</b>
Autres éléments à noter, après impôt sur le résultat <sup>2</sup>	18	38	25	56	49
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté</b>	<b>3 710 \$</b>	<b>3 315 \$</b>	<b>1 531 \$</b>	<b>7 025 \$</b>	<b>4 536 \$</b>
<b>Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires</b>	<b>23,0 %</b>	<b>19,9 %</b>	<b>9,6 %</b>	<b>21,5 %</b>	<b>14,5 %</b>
<b>Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté</b>	<b>23,1</b>	<b>20,1</b>	<b>9,8</b>	<b>21,6</b>	<b>14,7</b>

<sup>1</sup> Excluent les immobilisations incorporelles liées aux logiciels et aux droits de gestion d'actifs.

<sup>2</sup> Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

## ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS ET POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, ET ACQUISITIONS EN COURS

### Acquisition de la Société de financement direct d'équipement Wells Fargo au Canada

Le 1<sup>er</sup> mai 2021, la Banque a conclu l'acquisition de la Société de financement direct d'équipement Wells Fargo au Canada, dont la valeur comptable nette s'élevait à environ 1,4 milliard de dollars, auprès de Wells Fargo & Company («Wells Fargo») pour une contrepartie d'environ 1,5 milliard de dollars. L'acquisition est comptabilisée comme un regroupement d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Une fois que la répartition du prix d'acquisition aura été finalisée, l'excédent de la contrepartie comptable sur la juste valeur des actifs nets identifiables acquis sera affecté au goodwill. Les résultats de l'entreprise acquise seront consolidés à compter de la date d'acquisition et inclus dans le secteur Services de détail au Canada.

### Annnonce de l'acquisition de Headlands Tech Global Markets, LLC

Le 23 mars 2021, la Banque et Headlands Tech Holdings, LLC ont annoncé la conclusion d'une entente définitive visant l'acquisition par la Banque de Headlands Tech Global Markets, LLC, une entreprise de négociation quantitative de titres à revenu fixe de Chicago. La transaction devrait être conclue au deuxième semestre de l'année civile 2021, sous réserve des approbations des organismes de réglementation et du respect des autres modalités de clôture habituelles. Les résultats de l'entreprise acquise seront consolidés à compter de la date d'acquisition et seront inclus dans le secteur Services bancaires de gros.

## APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

### Sommaire du rendement

Un aperçu du rendement de la Banque pour le deuxième trimestre de 2021 est présenté ci-après. Les indicateurs de rendement pour les actionnaires servent de guides et de points de repère quant aux réalisations de la Banque. Aux fins de cette analyse, la Banque utilise des résultats rajustés, lesquels excluent les éléments à noter des résultats comme présentés qui ont été préparés selon les IFRS. Les résultats comme présentés et rajustés ainsi que les éléments à noter sont expliqués à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du présent document. De plus, une mise à jour économique générale et un sommaire des mesures prises par la Banque en réponse à la pandémie de COVID-19 sont présentés à la section «Notre rendement» du présent document.

- Le résultat dilué par action rajusté pour les six mois clos le 30 avril 2021 a diminué de 54 % par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent.
- Le RCPCAAO rajusté pour les six mois clos le 30 avril 2021 a été de 21,6 %.
- Pour les douze mois clos le 30 avril 2021, le total du rendement pour les actionnaires a atteint 52,1 % par rapport au rendement moyen de 56,7 % des établissements financiers canadiens comparables<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Les homologues au Canada comprennent la Banque de Montréal, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, la Banque Royale du Canada et La Banque de Nouvelle-Écosse.

## Résultat net

### Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2021 par rapport au T2 2020

Le résultat net comme présenté pour le trimestre s'est établi à 3 695 millions de dollars, en hausse de 2 180 millions de dollars, ou 144 %, par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent. La hausse découle de la baisse de la provision pour pertes sur créances et de la baisse des indemnités d'assurance, le tout en partie contrebalancé par la hausse des charges autres que d'intérêts et la baisse des produits. Le résultat net rajusté pour le trimestre a atteint 3 775 millions de dollars, en hausse de 2 176 millions de dollars, ou 136 %.

Répartie par secteur, la hausse du résultat net comme présenté s'explique par une hausse de 1 010 millions de dollars dans le secteur Services de détail au Canada, une hausse de 980 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, une hausse de 174 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros et une baisse de 16 millions de dollars de la perte nette du secteur Siège social.

### Par rapport au trimestre précédent – T2 2021 par rapport au T1 2021

Le résultat net comme présenté pour le trimestre a augmenté de 418 millions de dollars, ou 13 %, par rapport à celui du trimestre précédent. L'augmentation découle de la baisse de la provision pour pertes sur créances et de la baisse des indemnités d'assurance, le tout en partie contrebalancé par la baisse des produits. Le résultat net rajusté pour le trimestre a augmenté de 395 millions de dollars, ou 12 %.

Répartie par secteur, l'augmentation du résultat net comme présenté s'explique par des augmentations de 316 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 145 millions de dollars dans le secteur Services de détail au Canada et de 11 millions de dollars dans le secteur Siège social, le tout en partie contrebalancé par une baisse de 54 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros.

### Depuis le début de l'exercice – T2 2021 par rapport au T2 2020

Le résultat net comme présenté de 6 972 millions de dollars a augmenté de 2 468 millions de dollars, ou 55 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation découle de la baisse de la provision pour pertes sur créances et de la baisse des indemnités d'assurance, le tout en partie contrebalancé par la hausse des charges autres que d'intérêts. Le résultat net rajusté s'est établi à 7 155 millions de dollars, en hausse de 2 484 millions de dollars, ou 53 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent.

Répartie par secteur, l'augmentation du résultat net comme présenté s'explique par une hausse de 1 258 millions de dollars dans le secteur Services de détail au Canada, une hausse de 834 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, une hausse de 330 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros et une baisse de 46 millions de dollars de la perte nette du secteur Siège social.

## Produits d'intérêts nets

### Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2021 par rapport au T2 2020

Les produits d'intérêts nets comme présentés pour le trimestre ont été de 5 835 millions de dollars, en baisse de 365 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent. La baisse est attribuable à la diminution des marges dans les secteurs Services de détail au Canada et Services de détail aux États-Unis et à l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, le tout en partie contrebalancé par la croissance des volumes dans les activités des services bancaires personnels et commerciaux et par l'augmentation des produits d'intérêts nets liés aux activités de négociation.

Répartie par secteur, la baisse des produits d'intérêts nets comme présentés s'explique par des diminutions de 361 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 129 millions de dollars dans le secteur Services de détail au Canada et de 30 millions de dollars dans le secteur Siège social, le tout en partie contrebalancé par une augmentation de 155 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros.

### Par rapport au trimestre précédent – T2 2021 par rapport au T1 2021

Les produits d'intérêts nets comme présentés pour le trimestre ont diminué de 195 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, reflétant surtout le fait que le deuxième trimestre comptait moins de jours et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Répartie par secteur, la baisse des produits d'intérêts nets comme présentés s'explique par des diminutions de 105 millions de dollars dans le secteur Services de détail au Canada, de 81 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 13 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, le tout en partie contrebalancé par une augmentation de 4 millions de dollars dans le secteur Siège social.

### Depuis le début de l'exercice – T2 2021 par rapport au T2 2020

Les produits d'intérêts nets comme présentés se sont élevés à 11 865 millions de dollars, en baisse de 504 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. La baisse est attribuable à la diminution des marges dans les secteurs Services de détail au Canada et Services de détail aux États-Unis et à l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, le tout en partie contrebalancé par la croissance des volumes dans les activités des services bancaires personnels et commerciaux et l'augmentation des produits d'intérêts nets liés aux activités de négociation.

Répartie par secteur, la baisse des produits d'intérêts nets comme présentés s'explique par des diminutions de 526 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 318 millions de dollars dans le secteur Services de détail au Canada et de 119 millions de dollars dans le secteur Siège social, le tout en partie contrebalancé par une augmentation de 459 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros.

## Produits autres que d'intérêts

### Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2021 par rapport au T2 2020

Les produits autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre se sont établis à 4 393 millions de dollars, en hausse de 65 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent. La hausse découle de l'accroissement des produits tirés des transactions et des comptes à honoraires dans les activités de gestion de patrimoine et des services bancaires ainsi que de la hausse des volumes d'assurance, le tout en partie contrebalancé par la baisse des produits liés aux activités de négociation et des remises de primes pour les clients du secteur de l'assurance.

Répartie par secteur, la hausse des produits autres que d'intérêts comme présentés s'explique par des augmentations de 172 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 168 millions de dollars dans le secteur Services de détail au Canada, le tout en partie contrebalancé par des diminutions de 259 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros et de 16 millions de dollars dans le secteur Siège social.

### Par rapport au trimestre précédent – T2 2021 par rapport au T1 2021

Les produits autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre ont diminué de 389 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à ceux du trimestre précédent. La diminution s'explique principalement par des baisses des produits liés aux activités de négociation, des remises de primes pour les clients du secteur de l'assurance et des activités de gestion de la trésorerie et du bilan, le tout en partie contrebalancé par l'accroissement des produits tirés des transactions et des comptes à honoraires dans les activités de gestion de patrimoine.

Répartie par secteur, la diminution des produits autres que d'intérêts comme présentés s'explique par des diminutions de 178 millions de dollars dans le secteur Services de détail au Canada, de 140 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros et de 81 millions de dollars dans le secteur Siège social, le tout en partie contrebalancé par une augmentation de 10 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

#### Depuis le début de l'exercice – T2 2021 par rapport au T2 2020

Les produits autres que d'intérêts comme présentés se sont élevés à 9 175 millions de dollars, en hausse de 407 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse découle de l'accroissement des produits tirés des transactions et des comptes à honoraires dans les activités de gestion de patrimoine, d'une augmentation des produits tirés des activités de gestion de la trésorerie et du bilan, d'une hausse des primes d'assurance et d'une augmentation de la valeur de certains placements dans le secteur Services de détail aux États-Unis, le tout en partie contrebalancé par la baisse des produits liés aux activités de négociation et des remises de primes pour les clients du secteur de l'assurance.

Répartie par secteur, la hausse des produits autres que d'intérêts comme présentés s'explique par des augmentations de 447 millions de dollars dans le secteur Services de détail au Canada, de 140 millions de dollars dans le secteur Siège social et de 119 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, le tout en partie contrebalancé par une diminution de 299 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros.

#### **Provision pour pertes sur créances**

##### Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2021 par rapport au T2 2020

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a consisté en une reprise de 377 millions de dollars, soit une provision inférieure de 3 595 millions de dollars par rapport à celle du deuxième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 381 millions de dollars, une baisse de 586 millions de dollars qui reflète en grande partie l'incidence continue des programmes d'aide financière du gouvernement sur les portefeuilles de prêts à la consommation et la migration du crédit de l'exercice précédent dans les portefeuilles de prêts du secteur Services bancaires de gros. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une reprise de 758 millions de dollars, soit une provision inférieure de 3 009 millions de dollars, traduisant une augmentation de la provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs à l'exercice précédent et une reprise de provision au trimestre considéré, découlant en grande partie de l'amélioration des perspectives économiques. Le total de la provision pour pertes sur créances pour le trimestre, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à -0,21 %, une baisse de 197 points de base (pdb) par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Répartie par secteur, la baisse de la provision pour pertes sur créances s'explique par des baisses de 1 350 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 1 190 millions de dollars dans le secteur Services de détail au Canada, de 618 millions de dollars dans le secteur Siège social et de 437 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros.

##### Par rapport au trimestre précédent – T2 2021 par rapport au T1 2021

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a diminué de 690 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 381 millions de dollars, en baisse de 85 millions de dollars, principalement en raison des portefeuilles de prêts à la consommation aux États-Unis. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une reprise de 758 millions de dollars, soit une provision inférieure de 605 millions de dollars, traduisant une provision relative aux actifs productifs au trimestre considéré, découlant en grande partie de l'amélioration des perspectives économiques. Le total de la provision pour pertes sur créances pour le trimestre, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à -0,21 %, une baisse de 38 pdb par rapport à celui du trimestre précédent.

Répartie par secteur, la baisse de la provision pour pertes sur créances s'explique par des baisses de 348 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 179 millions de dollars dans le secteur Services de détail au Canada, de 83 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros et de 80 millions de dollars dans le secteur Siège social.

#### Depuis le début de l'exercice – T2 2021 par rapport au T2 2020

La provision pour pertes sur créances a consisté en une reprise de 64 millions de dollars, soit une provision inférieure de 4 201 millions de dollars par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 847 millions de dollars, en baisse de 926 millions de dollars, reflétant en grande partie l'incidence continue des programmes d'aide financière du gouvernement sur les portefeuilles de prêts à la consommation et la migration du crédit de l'exercice précédent dans les portefeuilles de prêts du secteur Services bancaires de gros. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une reprise de 911 millions de dollars, soit une provision inférieure de 3 275 millions de dollars, traduisant une augmentation de la provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs à l'exercice précédent et une reprise de provision au trimestre considéré, découlant en grande partie de l'amélioration des perspectives économiques. Le total de la provision pour pertes sur créances, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à -0,02 %.

Répartie par secteur, la baisse de la provision pour pertes sur créances s'explique par des baisses de 1 534 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 1 439 millions de dollars dans le secteur Services de détail au Canada, de 794 millions de dollars dans le secteur Siège social et de 434 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros.

**TABLEAU 8 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2021	31 janvier 2021	30 avril 2020	30 avril 2021	30 avril 2020
<b>Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – Étape 3 (actifs dépréciés)</b>					
Services de détail au Canada	191 \$	167 \$	365 \$	358 \$	685 \$
Services de détail aux États-Unis	117	190	287	307	560
Services bancaires de gros	12	10	194	22	246
Siège social <sup>2</sup>	61	99	121	160	282
<b>Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – Étape 3</b>	<b>381</b>	<b>466</b>	<b>967</b>	<b>847</b>	<b>1 773</b>
<b>Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – Étape 1 et étape 2 (actifs productifs)</b>					
Services de détail au Canada	(228)	(25)	788	(253)	859
Services de détail aux États-Unis	(330)	(55)	850	(385)	896
Services bancaires de gros	(75)	10	180	(65)	145
Siège social <sup>2</sup>	(125)	(83)	433	(208)	464
<b>Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – Étape 1 et étape 2</b>	<b>(758)</b>	<b>(153)</b>	<b>2 251</b>	<b>(911)</b>	<b>2 364</b>
<b>Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances</b>	<b>(377) \$</b>	<b>313 \$</b>	<b>3 218 \$</b>	<b>(64) \$</b>	<b>4 137 \$</b>

<sup>1</sup> Comprend la provision pour pertes sur créances pour les instruments hors bilan.<sup>2</sup> Comprend la provision pour pertes sur créances sur la partie revenant aux partenaires des programmes de détaillants du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis.**Indemnités d'assurance et charges connexes**Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2021 par rapport au T2 2020

Les indemnités d'assurance et les charges connexes pour le trimestre se sont établies à 441 millions de dollars, en baisse de 230 millions de dollars, ou 34 %, par rapport à celles du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant une baisse des demandes d'indemnisation au cours de l'exercice considéré et une baisse de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances qui a donné lieu à une diminution correspondante des produits autres que d'intérêts, et l'évolution plus favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2021 par rapport au T1 2021

Les indemnités d'assurance et les charges connexes pour le trimestre ont diminué de 339 millions de dollars, ou 43 %, par rapport à celles du trimestre précédent, reflétant une baisse des demandes d'indemnisation au cours de l'exercice considéré et une baisse de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances qui a donné lieu à une diminution correspondante des produits autres que d'intérêts, et l'évolution plus favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures.

Depuis le début de l'exercice – T2 2021 par rapport au T2 2020

Les indemnités d'assurance et les charges connexes se sont établies à 1 221 millions de dollars, en baisse de 230 millions de dollars, ou 16 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant une baisse de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances qui a donné lieu à une diminution correspondante des produits autres que d'intérêts, une baisse des demandes d'indemnisation au cours de l'exercice considéré et une évolution plus favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures.

**Charges autres que d'intérêts et ratio d'efficience**Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2021 par rapport au T2 2020

Les charges autres que d'intérêts comme présentées ont atteint 5 729 millions de dollars, en hausse de 608 millions de dollars, ou 12 %, par rapport à celles du deuxième trimestre de l'exercice précédent, principalement en raison d'une hausse de la quote-part nette des profits revenant aux partenaires des programmes de détaillants de cartes stratégiques aux États-Unis, du fait surtout de la baisse de la provision pour pertes sur créances. Les charges autres que d'intérêts reflètent également l'augmentation des charges de personnel et les coûts d'optimisation des succursales, en partie contrebalancés par l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, la réduction des provisions pour litiges et les charges à l'exercice précédent liées à l'acquisition de Greystone, qui ensemble ont représenté environ 1 % de la hausse. Les charges autres que d'intérêts rajustées ont été de 5 691 millions de dollars, en hausse de 640 millions de dollars, ou 13 %.

Répartie par secteur, la hausse des charges autres que d'intérêts comme présentées s'explique par des augmentations de 504 millions de dollars dans le secteur Siège social, de 101 millions de dollars dans le secteur Services de détail au Canada et de 89 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, le tout en partie contrebalancé par une diminution de 86 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

Le ratio d'efficience comme présenté de la Banque s'est établi à 56,0 %, en regard de 48,6 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent. Le ratio d'efficience rajusté de la Banque s'est établi à 55,6 %, en regard de 48,0 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2021 par rapport au T1 2021

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre ont diminué de 55 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à celles du trimestre précédent. Les charges autres que d'intérêts rajustées ont diminué de 53 millions de dollars, ou 1 %.

Répartie par secteur, la diminution des charges autres que d'intérêts comme présentées s'explique par des diminutions de 94 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 6 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, en partie contrebalancées par des augmentations de 10 millions de dollars dans le secteur Siège social et de 35 millions de dollars dans le secteur Services de détail au Canada.

Le ratio d'efficience comme présenté de la Banque s'est établi à 56,0 %, en regard de 53,5 % pour le trimestre précédent. Le ratio d'efficience rajusté de la Banque s'est établi à 55,6 %, en regard de 53,1 % pour le trimestre précédent.

Depuis le début de l'exercice – T2 2021 par rapport au T2 2020

Les charges autres que d'intérêts comme présentées ont atteint 11 513 millions de dollars, en hausse de 925 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison d'une hausse de la quote-part nette des profits revenant aux partenaires des

programmes de détaillants de cartes stratégiques aux États-Unis, du fait surtout de la baisse de la provision pour pertes sur créances. Les charges autres que d'intérêts reflètent également l'augmentation des charges de personnel et les coûts d'optimisation des succursales, en partie contrebalancés par l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, la réduction des dépenses discrétionnaires et les charges à l'exercice précédent liées à l'acquisition de Greystone, qui ensemble ont représenté environ 2 % de la hausse. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts se sont établies à 11 435 millions de dollars, en hausse de 987 millions de dollars, ou 9 %.

Répartie par secteur, la hausse des charges autres que d'intérêts comme présentées s'explique par des augmentations de 649 millions de dollars dans le secteur Siège social, de 148 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, de 119 millions de dollars dans le secteur Services de détail au Canada et de 9 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

Le ratio d'efficacité comme présenté de la Banque s'est établi à 54,7 %, en regard de 50,1 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le ratio d'efficacité rajusté de la Banque s'est établi à 54,4 %, en regard de 49,4 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

#### Impôt sur le résultat

Comme il est expliqué à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du présent document, la Banque rajuste ses résultats comme présentés pour évaluer chacun de ses secteurs et pour mesurer sa performance globale. Ainsi, la charge d'impôt sur le résultat est inscrite comme présentée et rajustée.

Le taux d'imposition effectif comme présenté de la Banque a été de 21,7 % pour le trimestre considéré, contre 16,5 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent et 21,0 % pour le trimestre précédent. L'augmentation par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent et par rapport au trimestre précédent est essentiellement attribuable à l'incidence de la hausse du résultat avant impôt.

Le taux d'imposition effectif rajusté de la Banque a été de 21,7 % pour le trimestre, en hausse par rapport à 16,4 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent et en hausse comparativement à 21,0 % pour le trimestre précédent. L'augmentation par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent et par rapport au trimestre précédent est essentiellement attribuable à l'incidence de la hausse du résultat avant impôt.

#### TABLEAU 9 : IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Trois mois clos les				Six mois clos les			
	30 avril 2021	31 janvier 2021	30 avril 2020	30 avril 2020	30 avril 2021	30 avril 2020	30 avril 2020	30 avril 2020
Impôt au taux d'imposition canadien prévu par la loi	1 164 \$	1 033 \$	400 \$	26,4 %	2 197 \$	1 308 \$	26,4 %	26,4 %
<b>Augmentation (diminution) attribuable aux éléments suivants :</b>								
Dividendes reçus	(31)	(31)	(30)	(2,0)	(62)	(62)	(1,2)	(1,2)
Écarts de taux liés aux activités internationales <sup>1</sup>	(181)	(181)	(145)	(9,6)	(362)	(381)	(7,7)	(7,7)
Divers	10	6	25	1,7	16	44	0,8	0,8
<b>Charge d'impôt sur le résultat et taux d'imposition effectif – comme présentés</b>	<b>962 \$</b>	<b>827 \$</b>	<b>250 \$</b>	<b>21,7 %</b>	<b>1 789 \$</b>	<b>909 \$</b>	<b>21,4 %</b>	<b>18,3 %</b>
<b>Total des rajustements pour les éléments à noter<sup>2</sup></b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>10</b>		<b>17</b>	<b>21</b>		
<b>Charge d'impôt sur le résultat et taux d'imposition effectif – rajustés<sup>3,4</sup></b>	<b>970 \$</b>	<b>836 \$</b>	<b>260 \$</b>	<b>21,7 %</b>	<b>1 806 \$</b>	<b>930 \$</b>	<b>21,4 %</b>	<b>18,2 %</b>

<sup>1</sup> Ces montants tiennent compte des crédits d'impôt ainsi que de la composition des activités internationales.

<sup>2</sup> Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

<sup>3</sup> L'incidence fiscale pour chaque élément à noter est calculée au moyen du taux d'imposition prévu par la loi pour l'entité juridique en question.

<sup>4</sup> Le taux d'imposition effectif rajusté correspond à la charge d'impôt sur le résultat rajustée avant les autres impôts et taxes en pourcentage du résultat net rajusté avant impôt.

#### Incidence du taux de change sur les résultats convertis du secteur Services de détail aux États-Unis

Le tableau suivant présente l'estimation de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères sur les principaux éléments de l'état du résultat du secteur Services de détail aux États-Unis.

#### TABLEAU 10 : INCIDENCE DU TAUX DE CHANGE SUR LES RÉSULTATS DU SECTEUR SERVICES DE DÉTAIL AUX ÉTATS-UNIS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2021	30 avril 2020	30 avril 2021	30 avril 2020
	par rapport au		par rapport au	
	30 avril 2020		30 avril 2020	
	Augmentation (diminution)		Augmentation (diminution)	
<b>Services bancaires de détail aux États-Unis</b>				
Total des produits	(244) \$		(307) \$	
Charges autres que d'intérêts	(149)		(188)	
Résultat net, après impôt	(100)		(119)	
Quote-part du résultat net d'une participation dans Schwab <sup>1</sup>	(14)		(18)	
<b>Résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis</b>	<b>(114)</b>		<b>(137)</b>	
<b>Résultat par action (en dollars canadiens)</b>				
De base	(0,06) \$		(0,08) \$	
Dilué	(0,06)		(0,08)	

<sup>1</sup> La quote-part du résultat net de la participation dans Schwab et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères sont présentées avec un décalage d'un mois.

#### Taux de change moyen (équivalent de 1,00 \$ CA)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2021	30 avril 2020	30 avril 2021	30 avril 2020
Dollar américain	0,794 \$	0,726 \$	0,786 \$	0,743 \$

## RAPPORT DE GESTION DES SECTEURS D'ACTIVITÉ DE LA TD

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, la Banque présente ses résultats en fonction de trois secteurs d'exploitation comme suit : Services de détail au Canada, lesquels comprennent les résultats des services bancaires personnels et commerciaux au Canada, et des activités de gestion de patrimoine et d'assurance au Canada; Services de détail aux États-Unis, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, des activités de gestion de patrimoine aux États-Unis et de la participation de la Banque dans Schwab; et Services bancaires de gros. Les autres activités de la Banque sont regroupées au sein du secteur Siège social.

Les résultats de chaque secteur reflètent les produits, les charges, les actifs et les passifs du secteur. Le cas échéant, la Banque mesure et évalue le rendement de chaque secteur d'après les résultats rajustés et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, et, pour ces secteurs, la Banque indique que la mesure est rajustée. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique «Notre rendement» du présent document, qui comprend les mesures prises par la Banque en réponse à la COVID-19, à la section «Aperçu des résultats financiers» du rapport de gestion de 2020 et à la note 29 intitulée «Informations sectorielles» des états financiers consolidés de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2020.

La provision pour pertes sur créances relatives aux actifs financiers productifs (étape 1 et étape 2) et dépréciés (étape 3), aux engagements de prêt et aux contrats de garantie financière est comptabilisée dans les secteurs respectifs.

Les produits d'intérêts nets au sein du secteur Services bancaires de gros sont présentés en équivalence fiscale, ce qui signifie que la valeur d'un produit non imposable ou exonéré d'impôt, comme les dividendes, est ajustée à la valeur équivalente avant impôt. L'équivalence fiscale permet à la Banque de mesurer les produits tirés de toutes les valeurs mobilières et de tous les prêts de manière uniforme. Elle procure en outre des éléments de comparaison plus significatifs des produits d'intérêts nets avec ceux d'institutions semblables. La hausse en équivalence fiscale des produits d'intérêts nets et de la charge d'impôt sur le résultat présenté du secteur Services bancaires de gros est reprise dans le secteur Siège social. Le rajustement de l'équivalence fiscale pour le trimestre s'est établi à 37 millions de dollars, par rapport à 42 millions de dollars pour le trimestre précédent et à 30 millions de dollars au deuxième trimestre de l'exercice précédent.

La quote-part du résultat net de la participation dans Schwab est comptabilisée dans le secteur Services de détail aux États-Unis. Les montants pour l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises ainsi que les charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab sont comptabilisés dans le secteur Siège social.

**TABLEAU 11 : SERVICES DE DÉTAIL AU CANADA**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2021	31 janvier 2021	30 avril 2020	30 avril 2021	30 avril 2020
Produits d'intérêts nets	2 873 \$	2 978 \$	3 002 \$	5 851 \$	6 169 \$
Produits autres que d'intérêts	3 189	3 367	3 021	6 556	6 109
Total des produits	6 062	6 345	6 023	12 407	12 278
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs dépréciés	191	167	365	358	685
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs productifs	(228)	(25)	788	(253)	859
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	(37)	142	1 153	105	1 544
Indemnités d'assurance et charges connexes	441	780	671	1 221	1 451
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	2 689	2 654	2 588	5 343	5 224
Charges autres que d'intérêts – rajustées <sup>1</sup>	2 689	2 654	2 562	5 343	5 174
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – comme présenté	787	732	439	1 519	1 098
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – rajusté <sup>1</sup>	787	732	440	1 519	1 099
<b>Résultat net – comme présenté</b>	<b>2 182</b>	<b>2 037</b>	<b>1 172</b>	<b>4 219</b>	<b>2 961</b>
<b>Résultat net – rajusté<sup>1</sup></b>	<b>2 182 \$</b>	<b>2 037 \$</b>	<b>1 197 \$</b>	<b>4 219 \$</b>	<b>3 010 \$</b>

### Principaux volumes et ratios

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté <sup>2</sup>	51,3 %	46,0 %	27,2 %	48,6 %	32,4 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté <sup>1, 2</sup>	51,3	46,0	27,8	48,6	33,0
Marge d'intérêts nette (y compris sur les actifs titrisés)	2,61	2,65	2,83	2,63	2,88
Ratio d'efficacité – comme présenté	44,4	41,8	43,0	43,1	42,5
Ratio d'efficacité – rajusté <sup>1</sup>	44,4	41,8	42,5	43,1	42,1
Actifs administrés (en milliards de dollars canadiens)	514 \$	484 \$	406 \$	514 \$	406 \$
Actifs gérés (en milliards de dollars canadiens)	397	380	346	397	346
Nombre de succursales de détail au Canada	1 085	1 087	1 087	1 085	1 087
Nombre moyen d'équivalents temps plein	41 064	40 714	40 712	40 886	41 056

<sup>1</sup> Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

<sup>2</sup> Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires utilisé aux fins de la répartition du capital aux secteurs d'exploitation a été réduit à 9 % à compter du deuxième trimestre de 2020, comparativement à 10,5 % pour le premier trimestre de 2020.

### Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2021 par rapport au T2 2020

Le résultat net comme présenté du secteur Services de détail au Canada pour le trimestre s'est établi à 2 182 millions de dollars, en hausse de 1 010 millions de dollars, ou 86 %, par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant une baisse de la provision pour pertes sur créances et une baisse des indemnités d'assurance. Sur une base rajustée, le résultat net a augmenté de 985 millions de dollars, ou 82 %. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté et rajusté pour le trimestre a été de 51,3 %, contre respectivement 27,2 % et 27,8 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Les produits du secteur Services de détail au Canada proviennent des activités de services bancaires personnels et commerciaux et des activités de gestion de patrimoine et d'assurance. Les produits pour le trimestre se sont élevés à 6 062 millions de dollars, en hausse de 39 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Les produits d'intérêts nets se sont établis à 2 873 millions de dollars, en baisse de 129 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant la diminution des marges sur les dépôts, partiellement contrebalancée par la croissance des volumes. Le volume moyen des prêts a augmenté de 20 milliards de dollars, ou 5 %, les volumes de prêts aux particuliers ayant augmenté de 5 % et les volumes des prêts aux entreprises, de 2 %. Le volume moyen des dépôts a progressé de 72 milliards de dollars, ou 20 %, reflétant la croissance de 14 % des dépôts de particuliers, de 27 % des dépôts

d'entreprises et de 29 % des dépôts dans les activités de gestion de patrimoine. La marge d'intérêts nette s'est établie à 2,61 %, une diminution de 22 points de base (pdb), découlant de la baisse des taux d'intérêt.

Les produits autres que d'intérêts se sont établis à 3 189 millions de dollars, une hausse de 168 millions de dollars, ou 6 %, du fait de l'accroissement des produits tirés des transactions et des comptes à honoraires dans les activités de gestion de patrimoine et des services bancaires et de la hausse du volume des assurances, le tout en partie contrebalancé par des rabais de prime consentis aux clients des activités d'assurance et une baisse de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, laquelle a donné lieu à une diminution correspondante des indemnités d'assurance.

Les actifs administrés s'élevaient à 514 milliards de dollars au 30 avril 2021, en hausse de 108 milliards de dollars, ou 27 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, ce qui reflète l'appréciation des marchés et la croissance des nouveaux actifs. Les actifs gérés s'élevaient à 397 milliards de dollars au 30 avril 2021, en hausse de 51 milliards de dollars, ou 15 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, ce qui reflète l'appréciation des marchés et la croissance des nouveaux actifs.

La provision pour pertes sur créances a consisté en une reprise de provision de 37 millions de dollars, soit une provision inférieure de 1 190 millions de dollars par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 191 millions de dollars, soit une baisse de 174 millions de dollars, ou 48 %, principalement attribuable aux portefeuilles de prêts à la consommation, ce qui reflète en grande partie l'incidence prolongée des programmes d'aide financière du gouvernement. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une reprise de provision de 228 millions de dollars, soit une provision inférieure de 1 016 millions de dollars, reflétant une augmentation de la provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs à l'exercice précédent et une reprise de provision au trimestre considéré, découlant en grande partie de l'amélioration des perspectives économiques. Le total de la provision pour pertes sur créances, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à -0,03 %, en baisse de 110 pdb par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Les indemnités d'assurance et les charges connexes pour le trimestre se sont établies à 441 millions de dollars, en baisse de 230 millions de dollars, ou 34 %, par rapport à celles du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant une baisse des demandes d'indemnité au cours de l'exercice considéré et une baisse de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances qui a donné lieu à une diminution correspondante des produits autres que d'intérêts, et l'évolution plus favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre se sont élevées à 2 689 millions de dollars, en hausse de 101 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à celles du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant l'accroissement des charges liées au volume et des charges de personnel, en partie contrebalancé par les charges à l'exercice précédent liées à l'acquisition de Greystone. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 127 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à celles du deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Le ratio d'efficacité comme présenté et le ratio d'efficacité rajusté pour le trimestre se sont établis à 44,4 %, contre respectivement 43,0 % et 42,5 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

#### Par rapport au trimestre précédent – T2 2021 par rapport au T1 2021

Le résultat net du secteur Services de détail au Canada pour le trimestre a augmenté de 145 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à celui du trimestre précédent, reflétant une diminution des indemnités d'assurance et de la provision pour pertes sur créances, le tout en partie contrebalancé par la baisse des produits. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour le trimestre a été de 51,3 %, contre 46,0 % pour le trimestre précédent.

Les produits ont reculé de 283 millions de dollars, ou 4 %, en regard de ceux du trimestre précédent. Les produits d'intérêts nets ont diminué de 105 millions de dollars, ou 4 %, reflétant en grande partie le fait que le deuxième trimestre comptait moins de jours que le trimestre précédent et la diminution des marges sur les dépôts, en partie contrebalancés par la croissance des volumes. Le volume moyen des prêts a augmenté de 6 milliards de dollars, ou 1 %, les volumes de prêts aux particuliers ayant augmenté de 1 % et les volumes des prêts aux entreprises, de 2 %. Le volume moyen des dépôts a progressé de 9 milliards de dollars, ou 2 %, reflétant la croissance de 1 % des dépôts de particuliers, de 3 % des dépôts d'entreprises et de 4 % des dépôts dans les activités de gestion de patrimoine. La marge d'intérêts nette s'est établie à 2,61 %, une diminution de 4 pdb découlant des changements dans la composition des actifs et de l'incidence continue de la faiblesse des taux d'intérêt.

Les produits autres que d'intérêts ont diminué de 178 millions de dollars, ou 5 %, reflétant les rabais de prime consentis aux clients des activités d'assurance et une baisse de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, laquelle a donné lieu à une diminution correspondante des indemnités d'assurance, le tout en partie contrebalancé par l'accroissement des produits tirés des transactions dans les activités de gestion de patrimoine.

Les actifs administrés ont augmenté de 30 milliards de dollars, ou 6 %, et les actifs gérés ont augmenté de 17 milliards de dollars, ou 4 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, ce qui reflète l'appréciation des marchés et la croissance des nouveaux actifs.

La provision pour pertes sur créances a diminué de 179 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés a augmenté de 24 millions de dollars, ou 14 %, en raison surtout des portefeuilles de prêts commerciaux. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une reprise de provision de 228 millions de dollars, soit une provision inférieure de 203 millions de dollars, reflétant principalement la reprise de la provision dans les portefeuilles de prêts à la consommation et aux entreprises au trimestre considéré, découlant en grande partie de l'amélioration des perspectives économiques. Le total de la provision pour pertes sur créances, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, a été de -0,03 %, en baisse de 15 pdb.

Les indemnités d'assurance et les charges connexes pour le trimestre ont diminué de 339 millions de dollars, ou 43 %, par rapport à celles du trimestre précédent, reflétant une baisse des demandes d'indemnité au cours de l'exercice considéré et une baisse de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances qui a donné lieu à une diminution correspondante des produits autres que d'intérêts, et l'évolution plus favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures.

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 35 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à celles du trimestre précédent.

Le ratio d'efficacité a été de 44,4 %, contre 41,8 % pour le trimestre précédent.

#### Depuis le début de l'exercice – T2 2021 par rapport au T2 2020

Le résultat net comme présenté du secteur Services de détail au Canada pour les six mois clos le 30 avril 2021 a atteint 4 219 millions de dollars, en hausse de 1 258 millions de dollars, ou 42 %, comparativement à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse du résultat net découle de la baisse de la provision pour pertes sur créances et des indemnités d'assurance. Sur une base rajustée, le résultat net pour la période s'est établi à 4 219 millions de dollars, en hausse de 1 209 millions de dollars, ou 40 %. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté et rajusté pour la période a été de 48,6 %, contre respectivement 32,4 % et 33,0 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les produits pour la période ont été de 12 407 millions de dollars, en hausse de 129 millions de dollars, ou 1 %, en regard de ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets ont diminué de 318 millions de dollars, ou 5 %, reflétant la diminution des marges sur les dépôts, en partie contrebalancée par la croissance des volumes. Le volume moyen des prêts a augmenté de 19 milliards de dollars, ou 4 %, reflétant une croissance de 5 % des prêts aux particuliers et de 3 % des prêts aux entreprises. Le volume moyen des dépôts a progressé de 73 milliards de dollars, ou 20 %, reflétant la croissance de 15 % des dépôts de particuliers, de 26 % des dépôts d'entreprises et de 36 % des dépôts dans les activités de gestion de patrimoine. La marge d'intérêts nette s'est établie à 2,63 %, une diminution de 25 pdb découlant de l'incidence continue de la faiblesse des taux d'intérêt.



Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 447 millions de dollars, ou 7 %, du fait de l'accroissement des produits tirés des transactions et des comptes à honoraires dans les activités de gestion de patrimoine et de la hausse du volume des assurances, le tout en partie contrebalancé par l'incidence des rabais de prime consentis aux clients des activités d'assurance et une baisse de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, laquelle a donné lieu à une diminution correspondante des indemnités d'assurance.

La provision pour pertes sur créances a été de 105 millions de dollars, en baisse de 1 439 millions de dollars par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 358 millions de dollars, soit une baisse de 327 millions de dollars, ou 48 %, principalement attribuable aux portefeuilles de prêts à la consommation, ce qui reflète en grande partie l'incidence prolongée des programmes d'aide financière du gouvernement. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une reprise de provision de 253 millions de dollars, soit une provision inférieure de 1 112 millions de dollars, reflétant une augmentation de la provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs à l'exercice précédent et une reprise de provision au trimestre considéré, découlant en grande partie de l'amélioration des perspectives économiques. Le total de la provision pour pertes sur créances, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, a été de 0,05 %, en baisse de 66 pbb.

Les indemnités d'assurance et les charges connexes se sont établies à 1 221 millions de dollars, en baisse de 230 millions de dollars, ou 16 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant une baisse de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances qui a donné lieu à une diminution correspondante des produits autres que d'intérêts, une baisse des demandes d'indemnité au cours de l'exercice considéré et une évolution plus favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées se sont établies à 5 343 millions de dollars, en hausse de 119 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse reflète principalement l'accroissement des charges liées au volume et des charges de personnel, en partie contrebalancé par les charges à l'exercice précédent liées à l'acquisition de Greystone. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts se sont établies à 5 343 millions de dollars, en hausse de 169 millions de dollars, ou 3 %.

Le ratio d'efficacité comme présenté et le ratio d'efficacité rajusté pour la période ont été de 43,1 %, contre respectivement 42,5 % et 42,1 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

#### TABLEAU 12 : SERVICES DE DÉTAIL AUX ÉTATS-UNIS

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2021	31 janvier 2021	30 avril 2020	30 avril 2021	30 avril 2020
<b>Dollars canadiens</b>					
Produits d'intérêts nets	1 950 \$	2 031 \$	2 311 \$	3 981 \$	4 507 \$
Produits autres que d'intérêts	663	653	491	1 316	1 197
Total des produits	2 613	2 684	2 802	5 297	5 704
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs dépréciés	117	190	287	307	560
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs productifs	(330)	(55)	850	(385)	896
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	(213)	135	1 137	(78)	1 456
Charges autres que d'intérêts	1 594	1 688	1 680	3 282	3 273
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	162	70	(117)	232	(72)
<b>Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis</b>	<b>1 070</b>	<b>791</b>	<b>102</b>	<b>1 861</b>	<b>1 047</b>
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab et TD Ameritrade <sup>1, 2</sup>	246	209	234	455	435
<b>Résultat net</b>	<b>1 316 \$</b>	<b>1 000 \$</b>	<b>336 \$</b>	<b>2 316 \$</b>	<b>1 482 \$</b>
<b>Dollars américains</b>					
Produits d'intérêts nets	1 548 \$	1 579 \$	1 679 \$	3 127 \$	3 347 \$
Produits autres que d'intérêts	528	507	358	1 035	894
Total des produits	2 076	2 086	2 037	4 162	4 241
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs dépréciés	91	147	208	238	416
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs productifs	(264)	(44)	606	(308)	641
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	(173)	103	814	(70)	1 057
Charges autres que d'intérêts	1 267	1 313	1 218	2 580	2 428
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	129	55	(82)	184	(48)
<b>Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis</b>	<b>853</b>	<b>615</b>	<b>87</b>	<b>1 468</b>	<b>804</b>
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab et TD Ameritrade <sup>1, 2</sup>	194	161	174	355	326
<b>Résultat net</b>	<b>1 047 \$</b>	<b>776 \$</b>	<b>261 \$</b>	<b>1 823 \$</b>	<b>1 130 \$</b>
<b>Principaux volumes et ratios</b>					
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires <sup>3</sup>	13,9 %	9,8 %	3,7 %	11,8 %	7,6 %
Marge d'intérêts nette <sup>4</sup>	2,15	2,24	2,93	2,20	3,00
Ratio d'efficacité	61,0	62,9	59,8	62,0	57,3
Actifs administrés (en milliards de dollars américains)	27 \$	26 \$	21 \$	27 \$	21 \$
Actifs gérés (en milliards de dollars américains)	44	43	38	44	38
Nombre de succursales de détail aux États-Unis	1 141	1 223	1 220	1 141	1 220
Nombre moyen d'équivalents temps plein	25 892	26 333	26 389	26 116	26 325

<sup>1</sup> La quote-part de la Banque du résultat de Schwab et TD Ameritrade est présentée avec un décalage d'un mois. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 7 des états financiers consolidés intermédiaires.

<sup>2</sup> Les montants après impôt pour l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises et la quote-part de la Banque des charges d'acquisition et d'intégration liées à l'acquisition de TD Ameritrade par Schwab sont comptabilisés dans le secteur Siège social.

<sup>3</sup> Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires utilisé aux fins de la répartition du capital aux secteurs d'exploitation a été réduit à 9 % à compter du deuxième trimestre de 2020, comparativement à 10,5 % pour le premier trimestre de 2020.

<sup>4</sup> La marge d'intérêts nette exclut l'incidence liée aux conventions sur les comptes de passage et l'incidence des dépôts intersociétés et des sûretés sous forme de trésorerie. En outre, la valeur des produits d'intérêts exonérés d'impôt est rajustée à la valeur équivalente avant impôt.

#### Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2021 par rapport au T2 2020

Le résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis s'est élevé à 1 316 millions de dollars (1 047 millions de dollars américains) pour le trimestre, en hausse de 980 millions de dollars (786 millions de dollars américains), par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour le trimestre a été de 13,9 %, contre 3,7 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Le résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis tient compte de la contribution des Services bancaires de détail aux États-Unis et de la participation de la Banque dans Schwab. Le résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis et la contribution de la participation de la Banque dans Schwab pour le trimestre ont été respectivement de 1 070 millions de dollars (853 millions de dollars américains) et 246 millions de dollars (194 millions de dollars américains).

La contribution de Schwab s'est élevée à 194 millions de dollars américains, une augmentation de 20 millions de dollars américains, ou 11 %, par rapport à celle de TD Ameritrade au deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Le résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis de 853 millions de dollars américains a augmenté de 766 millions de dollars américains, témoignant surtout d'une baisse de la provision pour pertes sur créances et d'une hausse des produits, le tout contrebalancé en partie par une hausse des charges.

Les produits des Services bancaires de détail aux États-Unis proviennent des services bancaires personnels et commerciaux de même que des activités de gestion de patrimoine. Les produits pour le trimestre se sont élevés à 2 076 millions de dollars américains, en hausse de 39 millions de dollars américains, ou 2 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets ont diminué de 131 millions de dollars américains, ou 8 %, la diminution des marges sur les dépôts ayant été plus que contrebalancée par la croissance des volumes de dépôts et des prêts accordés dans le cadre du PPP. La marge d'intérêts nette s'est établie à 2,15 %, une diminution de 78 pbb, reflétant la compression persistante des marges sur les dépôts et la composition du bilan. Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 170 millions de dollars américains, ou 47 %, reflétant essentiellement l'augmentation de la valeur de certains placements, la croissance des produits tirés des comptes à honoraires en raison de l'augmentation des activités de la clientèle, ainsi que la hausse des profits à la vente de prêts hypothécaires.

Le volume moyen des prêts a augmenté de 2 milliards de dollars américains, ou 1 %, en regard de celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les prêts aux particuliers ont diminué de 1 %, témoignant essentiellement de la diminution des soldes de cartes de crédit. Les prêts aux entreprises ont augmenté de 3 %, principalement en raison des montages de prêts en vertu du PPP. Compte non tenu des prêts accordés dans le cadre du PPP, le volume moyen des prêts aux entreprises a diminué de 5 milliards de dollars américains, ou 6 %, reflétant le remboursement des prêts commerciaux et des prélèvements moins élevés à l'égard de ces derniers. Le volume moyen des dépôts a progressé de 72 milliards de dollars américains, ou 23 %, reflétant une hausse de 33 % des dépôts d'entreprises, une augmentation de 23 % des dépôts de particuliers et une hausse de 18 % des comptes de passage.

Les actifs administrés s'élevaient à 27 milliards de dollars américains au 30 avril 2021, en hausse de 6 milliards de dollars américains, ou 29 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, ce qui reflète la croissance de l'actif net. Les actifs gérés s'établissaient à 44 milliards de dollars américains au 30 avril 2021, en hausse de 6 milliards de dollars américains, ou 16 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, ce qui reflète l'appréciation des marchés, contrebalancée en partie par les sorties nettes d'actifs.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a consisté en une reprise de provision de 173 millions de dollars américains, soit une provision inférieure de 987 millions de dollars américains par rapport à celle du deuxième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 91 millions de dollars américains, soit une baisse de 117 millions de dollars américains, ou 56 %, principalement attribuable aux portefeuilles de prêts à la consommation, ce qui reflète en grande partie l'incidence prolongée des programmes d'aide financière du gouvernement. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une reprise de provision de 264 millions de dollars américains, soit une provision inférieure de 870 millions de dollars américains, reflétant une augmentation de la provision relative aux actifs productifs à l'exercice précédent et la reprise de provision au trimestre considéré, découlant en grande partie de l'amélioration des perspectives économiques. Exprimée en pourcentage annualisé du volume des prêts, la provision pour pertes sur créances du secteur Services de détail aux États-Unis, qui comprend uniquement la quote-part de la Banque de la provision pour pertes sur créances du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, s'est établie à -0,41 %, en baisse de 244 pbb par rapport à celle du deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre se sont établies à 1 267 millions de dollars américains, en hausse de 49 millions de dollars américains, ou 4 %, en regard de celles du deuxième trimestre de l'exercice précédent, témoignant essentiellement des coûts d'optimisation des succursales de 49 millions de dollars américains et de la hausse des charges de personnel, le tout en partie contrebalancé par la baisse des provisions pour litiges.

Le ratio d'efficience pour le trimestre s'est établi à 61,0 %, par rapport à 59,8 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

#### Par rapport au trimestre précédent – T2 2021 par rapport au T1 2021

Le résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis de 1 316 millions de dollars (1 047 millions de dollars américains) a augmenté de 316 millions de dollars (271 millions de dollars américains), ou 32 % (35 % en dollars américains), par rapport à celui du trimestre précédent. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour le trimestre a été de 13,9 %, contre 9,8 % pour le trimestre précédent.

La contribution de Schwab s'est élevée à 194 millions de dollars américains, une augmentation de 33 millions de dollars américains, ou 20 %, du fait principalement de l'accroissement des volumes d'opération et de la croissance des actifs de clients, le tout contrebalancé en partie par la hausse des charges liées au volume et la compression de la marge d'intérêts nette.

Le résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis s'est établi à 853 millions de dollars américains, en hausse de 238 millions de dollars américains, ou 39 %, par rapport à celui du trimestre précédent, témoignant surtout d'une baisse de la provision pour pertes sur créances.

Les produits pour le trimestre ont diminué de 10 millions de dollars américains, par rapport à ceux du trimestre précédent. Les produits d'intérêts nets ont diminué de 31 millions de dollars américains, ou 2 %, reflétant le fait que le deuxième trimestre comptait moins de jours que le trimestre précédent, ce qui a été en partie contrebalancé par l'amortissement accéléré des frais découlant de l'exonération de prêts accordés dans le cadre du PPP. La marge d'intérêts nette s'est établie à 2,15 %, une diminution de 9 pbb, reflétant surtout la composition du bilan. Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 21 millions de dollars américains, ou 4 %, reflétant essentiellement l'augmentation de la valeur de certains produits de placement.

Le volume moyen des prêts a diminué de 2 milliards de dollars américains, ou 1 %, en regard de celui du trimestre précédent. Les prêts aux particuliers ont diminué de 3 %, témoignant essentiellement de la diminution des soldes de cartes de crédit et des remboursements de prêts hypothécaires résidentiels. Les prêts aux entreprises sont demeurés stables, la hausse des montages de prêts en vertu du PPP ayant été contrebalancée par le remboursement des prêts commerciaux et des prélèvements moins élevés à l'égard de ces derniers. Le volume moyen des dépôts a progressé de 10 milliards de dollars américains, ou 3 %, reflétant une hausse de 6 % des dépôts de particuliers et une augmentation de 3 % des dépôts d'entreprises.

Les actifs administrés s'élevaient à 27 milliards de dollars américains au 30 avril 2021, en hausse de 1 milliard de dollars américains, ou 4 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, ce qui reflète la croissance de l'actif net. Les actifs gérés s'établissaient à 44 milliards de dollars américains au 30 avril 2021, en hausse de 1 milliard de dollars américains, ou 2 %, ce qui reflète l'appréciation des marchés, contrebalancée en partie par les sorties nettes d'actifs.

La provision pour pertes sur créances a diminué de 276 millions de dollars américains par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés a diminué de 56 millions de dollars américains, attribuable surtout aux portefeuilles de prêts à la consommation. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une reprise de provision de 264 millions de dollars américains, soit une provision inférieure de

220 millions de dollars américains, reflétant surtout la reprise de provision dans les portefeuilles de prêts à la consommation et aux entreprises au trimestre considéré, découlant en grande partie de l'amélioration des perspectives économiques. La provision pour pertes sur créances du secteur Services de détail aux États-Unis, qui comprend uniquement la quote-part de la Banque de la provision pour pertes sur créances du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, exprimée en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établie à -0,41 %, soit une baisse de 66 pdb.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre se sont établies à 1 267 millions de dollars américains, en baisse de 46 millions de dollars américains, ou 4 %, témoignant essentiellement de la diminution des coûts d'optimisation des succursales.

Le ratio d'efficacité pour le trimestre a été de 61,0 %, contre 62,9 % pour le trimestre précédent.

#### Depuis le début de l'exercice – T2 2021 par rapport au T2 2020

Le résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis pour les six mois clos le 30 avril 2021 s'est élevé à 2 316 millions de dollars (1 823 millions de dollars américains), en hausse de 834 millions de dollars (693 millions de dollars américains), ou 56 % (61 % en dollars américains), par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période a été de 11,8 %, contre 7,6 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis et la contribution de la participation de la Banque dans Schwab ont été respectivement de 1 861 millions de dollars (1 468 millions de dollars américains) et 455 millions de dollars (355 millions de dollars américains).

La contribution de Schwab s'est élevée à 355 millions de dollars américains, une augmentation de 29 millions de dollars américains, ou 9 %, par rapport à celle de TD Ameritrade pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Le résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis s'est établi à 1 468 millions de dollars américains pour la période, en hausse de 664 millions de dollars américains, ou 83 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant la baisse de la provision pour pertes sur créances et la hausse des produits autres que d'intérêts, en partie contrebalancées par la baisse des produits d'intérêts nets.

Les produits pour la période ont été de 4 162 millions de dollars américains, en baisse de 79 millions de dollars américains, ou 2 %, en regard de ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets ont diminué de 220 millions de dollars américains, ou 7 %, la diminution des marges sur les dépôts ayant été plus que contrebalancée par les produits provenant des prêts accordés dans le cadre du PPP et par la croissance des volumes de dépôts. La marge d'intérêts nette s'est établie à 2,20 %, une diminution de 80 pdb, reflétant essentiellement la compression persistante des marges sur les dépôts et la composition du bilan. Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 141 millions de dollars américains, ou 16 %, reflétant l'augmentation de la valeur de certains placements et la hausse des profits à la vente de prêts hypothécaires.

Le volume moyen des prêts a augmenté de 5 milliards de dollars américains, ou 3 %, en regard de celui de la période correspondante de l'exercice précédent. Les prêts aux particuliers sont demeurés stables. Les prêts aux entreprises ont augmenté de 6 %, principalement en raison des montages de prêts en vertu du PPP. Compte non tenu des prêts accordés dans le cadre du PPP, le volume moyen des prêts aux entreprises a diminué de 3 %, reflétant le remboursement des prêts commerciaux et des prélèvements moins élevés à l'égard de ces derniers. Le volume moyen des dépôts a progressé de 80 milliards de dollars américains, ou 27 %, reflétant une hausse de 35 % du volume des dépôts d'entreprises, une hausse de 27 % du volume des comptes de passage et une hausse de 22 % du volume des dépôts de particuliers.

La provision pour pertes sur créances a consisté en une reprise de provision de 70 millions de dollars américains, soit une provision inférieure de 1 127 millions de dollars américains par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 238 millions de dollars américains, soit une baisse de 178 millions de dollars américains, ou 43 %, principalement attribuable aux portefeuilles de prêts à la consommation, ce qui reflète en grande partie l'incidence prolongée des programmes d'aide financière du gouvernement. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une reprise de provision de 308 millions de dollars américains, soit une provision inférieure de 949 millions de dollars américains, reflétant une augmentation de la provision relative aux actifs productifs à l'exercice précédent et la reprise de provision pour la période considérée, découlant en grande partie de l'amélioration des perspectives économiques. Exprimée en pourcentage annualisé du volume des prêts, la provision pour pertes sur créances du secteur Services de détail aux États-Unis, qui comprend uniquement la quote-part de la Banque de la provision pour pertes sur créances du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, s'est établie à -0,11 %, en baisse de 144 pdb.

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 2 580 millions de dollars américains, en hausse de 152 millions de dollars américains, ou 6 %, en regard de celles de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant les coûts d'optimisation des succursales de 125 millions de dollars américains et la hausse des charges de personnel, le tout en partie contrebalancé par la baisse des provisions pour litiges et des gains de productivité.

Le ratio d'efficacité pour la période a été de 62,0 %, contre 57,3 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

#### **THE CHARLES SCHWAB CORPORATION**

Pour plus de renseignements sur Schwab, se reporter à la note 7 intitulée «Participations dans des entreprises associées et des coentreprises» des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque.

**TABLEAU 13 : SERVICES BANCAIRES DE GROS**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>			<i>Six mois clos les</i>	
	30 avril 2021	31 janvier 2021	30 avril 2020	30 avril 2021	30 avril 2020
Produits d'intérêts nets (équivalence fiscale)	648 \$	661 \$	493 \$	1 309 \$	850 \$
Produits autres que d'intérêts	509	649	768	1 158	1 457
Total des produits	1 157	1 310	1 261	2 467	2 307
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs dépréciés	12	10	194	22	246
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs productifs	(75)	10	180	(65)	145
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	(63)	20	374	(43)	391
Charges autres que d'intérêts	705	711	616	1 416	1 268
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat (équivalence fiscale)	132	142	62	274	158
<b>Résultat net</b>	<b>383 \$</b>	<b>437 \$</b>	<b>209 \$</b>	<b>820 \$</b>	<b>490 \$</b>

**Principaux volumes et ratios**

Produits liés aux activités de négociation (équivalence fiscale)	558 \$	744 \$	625 \$	1 302 \$	1 237 \$
Moyenne brute du portefeuille de prêts (en milliards de dollars canadiens) <sup>1</sup>	60,3	58,7	65,5	59,5	60,3
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires <sup>2</sup>	20,0 %	21,3 %	10,4 %	20,7 %	12,2 %
Ratio d'efficience	60,9	54,3	48,9	57,4	55,0
Nombre moyen d'équivalents temps plein	4 757	4 678	4 549	4 717	4 533

<sup>1</sup> Comprend les prêts bruts et les acceptations bancaires liés au secteur Services bancaires de gros, compte non tenu des lettres de crédit, des garanties sous forme de trésorerie, des swaps sur défaillance de crédit et de la provision pour pertes sur créances.

<sup>2</sup> Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires utilisé aux fins de la répartition du capital aux secteurs d'exploitation a été réduit à 9 % à compter du deuxième trimestre de 2020, comparativement à 10,5 % pour le premier trimestre de 2020.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2021 par rapport au T2 2020

Le résultat net du secteur Services bancaires de gros pour le trimestre s'est établi à 383 millions de dollars, une hausse de 174 millions de dollars, ou 83 %, par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant une diminution de la provision pour pertes sur créances, en partie contrebalancée par une baisse des produits et une augmentation des charges autres que d'intérêts.

Les produits du secteur Services bancaires de gros sont principalement tirés des services bancaires de marchés financiers, de financement de grandes entreprises et de placement offerts aux grandes entreprises, aux gouvernements et aux clients institutionnels. Le secteur Services bancaires de gros génère des produits tirés des prêts aux grandes entreprises, des services-conseils, et des services de prise ferme, de vente, de négociation et de recherche, de titrisation, de financement commercial, de gestion des liquidités, de courtage de premier rang et d'exécution. Les produits du trimestre se sont établis à 1 157 millions de dollars, une baisse de 104 millions de dollars, ou 8 %, en regard de ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant principalement une diminution des produits liés aux activités de négociation et une baisse des honoraires de prise ferme de titres de créance, le tout en partie contrebalancé par une hausse des frais de services-conseils.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a consisté en une reprise de provision de 63 millions de dollars, soit une provision inférieure de 437 millions de dollars par rapport à celle du deuxième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés a été de 12 millions de dollars, une baisse de 182 millions de dollars, reflétant principalement la migration du crédit à l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une reprise de provision de 75 millions de dollars, soit une provision inférieure de 255 millions de dollars, reflétant principalement une augmentation de la provision relative aux actifs productifs à l'exercice précédent et une reprise de provision au trimestre considéré, découlant en grande partie de l'amélioration des perspectives économiques.

Les charges autres que d'intérêts se sont élevées à 705 millions de dollars, en hausse de 89 millions de dollars, ou 14 %, par rapport à celles du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant essentiellement l'augmentation de la rémunération variable.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2021 par rapport au T1 2021

Le résultat net du secteur Services bancaires de gros a été de 383 millions de dollars pour le trimestre, soit une diminution de 54 millions de dollars, ou 12 %, par rapport à celui du trimestre précédent, reflétant une baisse des produits, en partie contrebalancée par la diminution de la provision pour pertes sur créances et la baisse des charges autres que d'intérêts.

Les produits pour le trimestre ont diminué de 153 millions de dollars, ou 12 %, reflétant principalement une baisse des produits liés aux activités de négociation, en partie contrebalancée par une hausse des autres produits.

La provision pour pertes sur créances a diminué de 83 millions de dollars. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 12 millions de dollars, en hausse de 2 millions de dollars. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une reprise de provision de 75 millions de dollars, soit une provision inférieure de 85 millions de dollars, reflétant principalement une augmentation de la provision au trimestre considéré, découlant en grande partie de l'amélioration des perspectives économiques.

Les charges autres que d'intérêts ont diminué de 6 millions de dollars, ou 1 %.

Depuis le début de l'exercice – T2 2021 par rapport au T2 2020

Le résultat net du secteur Services bancaires de gros pour les six mois clos le 30 avril 2021 s'est établi à 820 millions de dollars, une hausse de 330 millions de dollars, ou 67 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant une hausse des produits et une baisse de la provision pour pertes sur créances, en partie contrebalancées par une augmentation des charges autres que d'intérêts.

Les produits se sont établis à 2 467 millions de dollars, une hausse de 160 millions de dollars, ou 7 %, en regard de ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant une augmentation des produits liés aux activités de négociation, une augmentation des frais liés au crédit, une hausse des honoraires de prise ferme de titres de capitaux propres et des frais de services-conseils, le tout en partie contrebalancé par une baisse des autres produits.

La provision pour pertes sur créances a consisté en une reprise de provision de 43 millions de dollars, soit une provision inférieure de 434 millions de dollars par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés a été de 22 millions de dollars, en baisse de 224 millions de dollars, reflétant principalement la migration du crédit à l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une reprise de provision de 65 millions de dollars, soit une provision inférieure de 210 millions de dollars, reflétant principalement une augmentation de la provision relative aux actifs productifs à l'exercice précédent et une reprise à l'exercice considéré, découlant en grande partie de l'amélioration des perspectives économiques.

Les charges autres que d'intérêts se sont élevées à 1 416 millions de dollars, en hausse de 148 millions de dollars, ou 12 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant la hausse de la rémunération variable.

**TABLEAU 14 : SIÈGE SOCIAL**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2021	31 janvier 2021	30 avril 2020	30 avril 2021	30 avril 2020
<b>Résultat net – comme présenté</b>	<b>(186) \$</b>	<b>(197) \$</b>	<b>(202) \$</b>	<b>(383) \$</b>	<b>(429) \$</b>
<b>Rajustements pour les éléments à noter<sup>1</sup></b>					
Amortissement des immobilisations incorporelles avant impôt sur le résultat	69	74	68	143	138
Charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab	19	38	–	57	–
Moins : incidence de l'impôt sur le résultat	8	9	9	17	20
<b>Résultat net – rajusté</b>	<b>(106) \$</b>	<b>(94) \$</b>	<b>(143) \$</b>	<b>(200) \$</b>	<b>(311) \$</b>
<b>Ventilation des éléments inclus dans le résultat net – rajusté</b>					
Charges nettes du Siège social	(186) \$	(182) \$	(199) \$	(368) \$	(378) \$
Autres	80	88	56	168	67
<b>Résultat net – rajusté</b>	<b>(106) \$</b>	<b>(94) \$</b>	<b>(143) \$</b>	<b>(200) \$</b>	<b>(311) \$</b>

**Principaux volumes**

Nombre moyen d'équivalents temps plein	17 736	17 720	17 833	17 728	17 644
--	--------	--------	--------	--------	--------

<sup>1</sup> Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2021 par rapport au T2 2020

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour le trimestre s'est établie à 186 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 202 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent. La diminution par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent reflète la hausse de l'apport d'autres éléments et la diminution des charges nettes du Siège social, en partie contrebalancées par les charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab. La hausse des autres éléments s'explique essentiellement par une hausse des produits tirés des activités de gestion de la trésorerie. Les charges nettes du Siège social ont diminué de 13 millions de dollars en regard de celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La perte nette rajustée pour le trimestre s'est élevée à 106 millions de dollars, comparativement à une perte nette rajustée de 143 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2021 par rapport au T1 2021

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour le trimestre s'est établie à 186 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 197 millions de dollars pour le trimestre précédent. La diminution par rapport au trimestre précédent reflète la diminution des charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab, en partie contrebalancée par la baisse de l'apport d'autres éléments et l'accroissement des charges nettes du Siège social. La baisse des autres éléments s'explique essentiellement par une diminution des produits tirés des activités de gestion de la trésorerie. Les charges nettes du Siège social ont augmenté de 4 millions de dollars en regard de celles du trimestre précédent. La perte nette rajustée pour le trimestre s'est élevée à 106 millions de dollars, comparativement à une perte nette rajustée de 94 millions de dollars pour le trimestre précédent.

Depuis le début de l'exercice – T2 2021 par rapport au T2 2020

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour les six mois clos le 30 avril 2021 s'est établie à 383 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 429 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution de 46 millions de dollars reflète principalement la hausse de l'apport d'autres éléments, en partie contrebalancée par les charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab. Les éléments inclus au poste Autres ont augmenté de 101 millions de dollars, principalement en raison de la hausse des produits tirés des activités de gestion de la trésorerie et du bilan et d'un ajustement défavorable relatif à la comptabilité de couverture au cours de la période précédente. Les charges nettes du Siège social ont diminué de 10 millions de dollars en regard de celles de la période correspondante de l'exercice précédent. La perte nette rajustée pour les six mois clos le 30 avril 2021 s'est établie à 200 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette rajustée de 311 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent.

## RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant présente un résumé des renseignements se rapportant aux résultats des huit derniers trimestres de la Banque.

**TABLEAU 15 : RÉSULTATS TRIMESTRIELS<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>							
	2021				2020			
	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.
Produits d'intérêts nets	5 835 \$	6 030 \$	6 027 \$	6 101 \$	6 200 \$	6 169 \$	6 066 \$	5 980 \$
Produits autres que d'intérêts	4 393	4 782	5 817	4 564	4 328	4 440	4 274	4 519
Total des produits	10 228	10 812	11 844	10 665	10 528	10 609	10 340	10 499
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	(377)	313	917	2 188	3 218	919	891	655
Indemnités d'assurance et charges connexes	441	780	630	805	671	780	705	712
Charges autres que d'intérêts	5 729	5 784	5 709	5 307	5 121	5 467	5 543	5 374
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	962	827	(202)	445	250	659	646	813
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab et TD Ameritrade	222	169	353	328	247	205	301	303
<b>Résultat net – comme présenté</b>	<b>3 695</b>	<b>3 277</b>	<b>5 143</b>	<b>2 248</b>	<b>1 515</b>	<b>2 989</b>	<b>2 856</b>	<b>3 248</b>
<b>Rajustements pour les éléments à noter, avant impôt<sup>2</sup></b>								
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises	69	74	61	63	68	70	74	75
Charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab	19	38	–	–	–	–	–	–
Profit net à la vente de la participation dans TD Ameritrade	–	–	(1 421)	–	–	–	–	–
Charges liées à l'acquisition de Greystone	–	–	25	25	26	24	30	26
<b>Total des rajustements pour les éléments à noter, avant impôt</b>	<b>88</b>	<b>112</b>	<b>(1 335)</b>	<b>88</b>	<b>94</b>	<b>94</b>	<b>104</b>	<b>101</b>
Moins : incidence de l'impôt sur le résultat	8	9	838	9	10	11	14	11
Résultat net – rajusté	3 775	3 380	2 970	2 327	1 599	3 072	2 946	3 338
Dividendes sur actions privilégiées	65	65	64	68	68	67	68	62
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté</b>	<b>3 710 \$</b>	<b>3 315 \$</b>	<b>2 906 \$</b>	<b>2 259 \$</b>	<b>1 531 \$</b>	<b>3 005 \$</b>	<b>2 878 \$</b>	<b>3 276 \$</b>

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

<b>Résultat de base par action</b>								
Comme présenté	2,00 \$	1,77 \$	2,80 \$	1,21 \$	0,80 \$	1,61 \$	1,54 \$	1,75 \$
Rajusté	2,04	1,83	1,60	1,25	0,85	1,66	1,59	1,79
<b>Résultat dilué par action</b>								
Comme présenté	1,99	1,77	2,80	1,21	0,80	1,61	1,54	1,74
Rajusté	2,04	1,83	1,60	1,25	0,85	1,66	1,59	1,79
<b>Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté</b>	<b>16,7 %</b>	<b>14,3 %</b>	<b>23,3 %</b>	<b>10,0 %</b>	<b>6,9 %</b>	<b>14,2 %</b>	<b>13,6 %</b>	<b>15,8 %</b>
<b>Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté</b>	<b>17,1</b>	<b>14,7</b>	<b>13,3</b>	<b>10,4</b>	<b>7,3</b>	<b>14,6</b>	<b>14,0</b>	<b>16,2</b>

(en milliards de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Actifs productifs moyens	1 536 \$	1 563 \$	1 531 \$	1 494 \$	1 374 \$	1 292 \$	1 264 \$	1 240 \$
Marge d'intérêts nette	1,56 %	1,53 %	1,57 %	1,62 %	1,83 %	1,90 %	1,90 %	1,91 %

<sup>1</sup> Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

<sup>2</sup> Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document. Pour des explications supplémentaires sur les éléments à noter pour les trimestres clos les 31 juillet 2020, 31 janvier 2020, et 31 juillet 2019, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du rapport aux actionnaires du trimestre concerné. Pour des explications supplémentaires sur les éléments à noter pour les trimestres clos les 31 octobre 2020 et 2019, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du communiqué de presse sur les résultats pour les trois mois et douze mois clos les 31 octobre 2020 et 2019, publiés respectivement le 3 décembre 2020 et le 5 décembre 2019.

## REVUE DU BILAN

**TABLEAU 16 : PRINCIPALES DONNÉES DES BILANS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	30 avril 2021	31 octobre 2020
<b>Actif</b>		
Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	194 127 \$	170 594 \$
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	141 490	148 318
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	9 215	8 548
Dérivés	53 621	54 242
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	4 832	4 739
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	89 599	103 285
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	215 905	227 679
Valeurs mobilières prises en pension	155 375	169 162
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	708 436	717 523
Participation dans Schwab	10 697	12 174
Autres	85 761	99 601
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 669 058 \$</b>	<b>1 715 865 \$</b>
<b>Passif</b>		
Dépôts détenus à des fins de transaction	33 679 \$	19 177 \$
Dérivés	58 019	53 203
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	66 253	59 665
Dépôts	1 118 488	1 135 333
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	148 326	188 876
Billets et débiteurs subordonnés	11 269	11 477
Autres	138 509	152 635
<b>Total du passif</b>	<b>1 574 543</b>	<b>1 620 366</b>
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>94 515</b>	<b>95 499</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>1 669 058 \$</b>	<b>1 715 865 \$</b>

Le **total de l'actif** s'établissait à 1 669 milliards de dollars au 30 avril 2021, soit 47 milliards de dollars, ou 3 %, de moins qu'au 31 octobre 2020, reflétant principalement l'incidence de la conversion des monnaies étrangères découlant de l'appréciation du dollar canadien, ce qui a entraîné une diminution de 61 milliards de dollars, ou environ 4 %, du total de l'actif.

La diminution est attribuable à des baisses de 14 milliards de dollars des valeurs mobilières prises en pension, de 14 milliards de dollars des actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, de 12 milliards de dollars des titres de créance au coût amorti (déduction faite de la provision pour pertes sur créances), de 9 milliards de dollars des prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts), de 7 milliards de dollars des prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction, de la participation dans Schwab de 1 milliard de dollars, de 1 milliard de dollars des dérivés et de 14 milliards de dollars des autres actifs. Ces diminutions ont été en partie contrebalancées par une hausse de 24 milliards de dollars de la trésorerie et des dépôts productifs d'intérêts auprès de banques et de 1 milliard de dollars des actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

La **trésorerie et les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques** ont augmenté de 24 milliards de dollars, reflétant les échéances des valeurs mobilières, une croissance des dépôts de clients et les activités de gestion de la trésorerie, le tout contrebalancé en partie par l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Les **prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction** ont diminué de 7 milliards de dollars, témoignant de la diminution des valeurs mobilières liées à un gouvernement et de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, contrebalancées en partie par une augmentation des titres de capitaux propres.

Les **actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net** ont augmenté de 1 milliard de dollars en raison de nouveaux placements.

Les **dérivés** ont diminué de 1 milliard de dollars, reflétant les variations de la réévaluation à la valeur du marché des contrats de change et des contrats de taux d'intérêt.

Les **actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global** ont diminué de 14 milliards de dollars, en raison des échéances et de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, contrebalancées en partie par de nouveaux placements.

Les **titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances**, ont diminué de 12 milliards de dollars, en raison principalement de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères et des échéances, contrebalancées en partie par de nouveaux placements.

Les **valeurs mobilières prises en pension** ont diminué de 14 milliards de dollars en raison de la baisse des volumes et de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Les **prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts**, ont diminué de 9 milliards de dollars, reflétant principalement l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, en partie contrebalancée par la croissance des prêts hypothécaires résidentiels.

La **participation dans Schwab** a diminué de 1 milliard de dollars en raison surtout de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Les **autres** actifs ont diminué de 14 milliards de dollars du fait essentiellement de la baisse des montants à recevoir des courtiers et des clients, découlant des volumes moins élevés de transactions non réglées, et de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Le **total du passif** s'établissait à 1 575 milliards de dollars au 30 avril 2021, soit 46 milliards de dollars, ou 3 %, de moins qu'au 31 octobre 2020, reflétant principalement l'incidence de la conversion des monnaies étrangères découlant de l'appréciation du dollar canadien, ce qui a entraîné une diminution de 65 milliards de dollars, ou environ 4 %, du total du passif.

La diminution est attribuable à des baisses de 41 milliards de dollars des obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension, de 17 milliards de dollars des dépôts, et de 15 milliards de dollars des autres passifs. La diminution a été en partie contrebalancée par une hausse de 15 milliards de dollars des dépôts détenus à des fins de transaction, de 7 milliards de dollars des passifs financiers désignés à la JVRN et de 5 milliards de dollars des dérivés.

Les **dépôts détenus à des fins de transaction** ont augmenté de 15 milliards de dollars, reflétant de nouvelles émissions, en partie contrebalancées par les échéances.

Les **dérivés** ont augmenté de 5 milliards de dollars, reflétant les variations de la réévaluation à la valeur du marché des contrats de change et des contrats de taux d'intérêt.

Les **passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net** ont augmenté de 7 milliards de dollars en raison de nouvelles émissions, en partie contrebalancées par les échéances.

Les **dépôts** ont diminué de 17 milliards de dollars, reflétant principalement l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, le tout en partie contrebalancé par la croissance des dépôts de particuliers.

Les **obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension** ont diminué de 41 milliards de dollars en raison de la baisse des volumes et de la conversion des monnaies étrangères.

Les **autres** passifs ont diminué de 15 milliards de dollars du fait essentiellement de la baisse des montants à payer aux courtiers et aux clients, découlant des volumes moins élevés de transactions non réglées, et de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Les **capitaux propres** s'établissaient à 95 milliards de dollars au 30 avril 2021, soit 1 milliard de dollars, ou 1 %, de moins qu'au 31 octobre 2020. La diminution du cumul des autres éléments du résultat global, reflétant principalement l'incidence de la conversion des monnaies étrangères et la quote-part de la Banque du cumul des autres éléments du résultat global découlant de la participation dans Schwab, ont été contrebalancées par une augmentation des résultats non distribués.

---

## QUALITÉ DU PORTEFEUILLE DE CRÉDIT

### Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2021 par rapport au T2 2020

Compte non tenu des prêts dépréciés acquis, les prêts douteux bruts s'établissaient à 2 803 millions de dollars au 30 avril 2021, en baisse de 803 millions de dollars, ou 22 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les prêts douteux bruts du secteur Services de détail au Canada ont diminué de 95 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, principalement dans les portefeuilles de prêts à la consommation, en raison de l'incidence prolongée des programmes d'aide financière du gouvernement, le tout en partie contrebalancé par une hausse dans les portefeuilles de prêts commerciaux. Les prêts douteux bruts du secteur Services de détail aux États-Unis ont diminué de 436 millions de dollars, ou 21 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, principalement en raison de l'incidence du taux de change et de l'incidence prolongée des programmes d'aide financière du gouvernement sur les portefeuilles de prêts à la consommation. Les prêts douteux bruts du secteur Services bancaires de gros ont diminué de 272 millions de dollars, ou 80 %, en regard de ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, en raison des résolutions, dont le nombre a dépassé celui des créances générées. Les prêts douteux nets atteignaient 2 069 millions de dollars au 30 avril 2021, en baisse de 446 millions de dollars, ou 18 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent.

La provision pour pertes sur créances de 7 975 millions de dollars au 30 avril 2021 comprenait une provision pour pertes sur prêts douteux à l'étape 3 de 766 millions de dollars, une provision à l'étape 2 de 4 454 millions de dollars et une provision à l'étape 1 de 2 749 millions de dollars ainsi qu'une provision relative aux titres de créance de 6 millions de dollars. Les provisions à l'étape 1 et à l'étape 2 sont pour les prêts productifs et les instruments hors bilan.

La provision pour pertes sur prêts à l'étape 3 a diminué de 381 millions de dollars, ou 33 %, reflétant les résolutions de prêts douteux dans le portefeuille du secteur Services bancaires de gros, l'incidence prolongée des programmes d'aide financière du gouvernement sur les portefeuilles de prêts à la consommation et l'incidence du taux de change, en partie contrebalancées par une augmentation dans le portefeuille de prêts commerciaux au Canada liée à la migration du crédit. Les provisions pour pertes sur prêts à l'étape 1 et à l'étape 2 ont augmenté de 434 millions de dollars, ou 6 %, reflétant principalement des augmentations de la provision au cours de l'exercice précédent en raison de la pandémie de COVID-19, en partie contrebalancées par des reprises au cours de l'exercice considéré découlant de l'amélioration des perspectives économiques et de l'incidence des taux de change. La modification de la provision comprenait une diminution de 257 millions de dollars attribuable à la partie revenant aux partenaires des programmes de détaillants du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, découlant principalement de l'incidence du taux de change.

La provision relative aux titres de créance a diminué de 7 millions de dollars par rapport à celle du deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Les informations prospectives, y compris les variables macroéconomiques réputées être prédictives des pertes de crédit attendues selon l'expérience de la Banque, sont utilisées pour déterminer les scénarios de pertes de crédit attendues et les pondérations probabilistes connexes afin d'établir les pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes. Chaque trimestre, l'ensemble des variables macroéconomiques de base prévues sont mises à jour, donnant lieu à de nouveaux scénarios macroéconomiques optimistes et pessimistes. À compter du premier trimestre de 2021, le scénario optimiste est fondé sur des analyses de scénarios plausibles tenant compte d'une reprise plus rapide après le choc causé par la COVID-19. Pour le scénario pessimiste, depuis le deuxième trimestre de 2020, les variables macroéconomiques ont été tirées d'analyses de scénarios plausibles à l'égard des répercussions de la COVID-19, faute de données historiques comparables pour un choc de cette nature. Les pondérations probabilistes appliquées à chaque scénario de pertes de crédit attendues sont également passées en revue chaque trimestre et mises à jour, au besoin, dans le cadre du processus de gouvernance de la Banque à l'égard des pertes de crédit attendues. Par suite des revues périodiques et des mises à jour trimestrielles, la provision pour pertes sur créances pourrait être revue afin de tenir compte des mises à jour des estimations de pertes calculées selon les statistiques en fonction des pertes récentes de la Banque et de ses opinions prospectives, y compris l'incidence de la COVID-19. La Banque passe régulièrement en revue la méthode employée et a effectué des évaluations qualitatives supplémentaires au niveau du portefeuille et des prêts pour déterminer si le risque de crédit a augmenté de manière importante. Pour plus de renseignements sur les informations prospectives, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2021 de la Banque.



La provision pour pertes sur créances fondées sur des pondérations probabilistes reflète les opinions prospectives de la Banque de même que ses estimations relativement aux répercussions potentielles de la COVID-19. La Banque continue de faire le suivi des répercussions de la COVID-19. Dans la mesure où certaines répercussions anticipées de la COVID-19 ne peuvent pas être totalement intégrées dans les modèles quantitatifs, la direction continue d'exercer un jugement d'expert en matière de crédit pour déterminer le montant des pertes de crédit attendues en tenant compte d'informations raisonnables et justifiables. Une importante part d'incertitude perdure à l'égard des effets de la pandémie de COVID-19, et à mesure que la situation se développera, la provision pour pertes sur créances sera mise à jour dans les trimestres à venir. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2021 de la Banque.

La Banque établit des provisions pour pertes sur créances attendues à l'égard des titres de créance évalués au coût amorti ou à la JVAERG. La Banque détient pour 300 milliards de dollars de ces titres de créance. Tous ces titres sont considérés comme étant productifs (étape 1 et étape 2) et aucun n'est considéré comme étant déprécié (étape 3). La provision pour pertes sur créances à l'égard des titres de créance au coût amorti et à l'égard des titres de créance à la JVAERG est respectivement de 2 millions de dollars et 4 millions de dollars.

#### Par rapport au trimestre précédent – T2 2021 par rapport au T1 2021

Compte non tenu des prêts dépréciés acquis, les prêts douteux bruts ont diminué de 254 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, principalement dans les portefeuilles de prêts à la consommation au Canada et aux États-Unis reflétant l'incidence prolongée des programmes d'aide financière du gouvernement et l'incidence du taux de change. Les prêts douteux, déduction faite de la provision, ont diminué de 211 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à ceux du trimestre précédent.

La provision pour pertes sur créances de 7 975 millions de dollars au 30 avril 2021 comprenait une provision pour pertes sur prêts douteux à l'étape 3 de 766 millions de dollars, une provision à l'étape 2 de 4 454 millions de dollars et une provision à l'étape 1 de 2 749 millions de dollars ainsi qu'une provision relative aux titres de créance de 6 millions de dollars. Les provisions à l'étape 1 et à l'étape 2 sont pour les prêts productifs et les instruments hors bilan. Les provisions pour pertes sur prêts à l'étape 3 ont diminué de 33 millions de dollars, ou 4 %, en regard de celles du trimestre précédent. Les provisions pour pertes sur prêts à l'étape 1 et à l'étape 2 ont diminué de 935 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à celles du trimestre précédent, reflétant des reprises de provision à l'exercice considéré découlant en grande partie de l'amélioration des perspectives économiques et de l'incidence des taux de change.

La provision relative aux titres de créance a diminué de 2 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent.

Pour plus de renseignements sur les prêts, les prêts douteux, la provision pour pertes sur créances et sur l'utilisation par la Banque des informations prospectives et des variables macroéconomiques pour déterminer sa provision pour pertes sur créances, se reporter à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2021 de la Banque.

#### TABLEAU 17 : VARIATIONS DES PRÊTS DOUTEUX BRUTS ET DES ACCEPTATIONS

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2021	31 janvier 2021	30 avril 2020	30 avril 2021	30 avril 2020
<b>Prêts aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements<sup>1</sup></b>					
Prêts douteux au début de la période	3 057 \$	3 157 \$	3 207 \$	3 157 \$	3 032 \$
Classés comme douteux au cours de la période	1 010	1 203	1 783	2 213	3 472
Transférés dans les prêts productifs au cours de la période	(257)	(246)	(288)	(503)	(545)
Remboursements nets	(353)	(301)	(289)	(654)	(709)
Cessions de prêts	–	(3)	(15)	(3)	(15)
Montants radiés	(585)	(675)	(899)	(1 260)	(1 747)
Variations de change et autres variations	(69)	(78)	107	(147)	118
<b>Prêts douteux à la fin de la période</b>	<b>2 803 \$</b>	<b>3 057 \$</b>	<b>3 606 \$</b>	<b>2 803 \$</b>	<b>3 606 \$</b>

<sup>1</sup> Excluent les prêts dépréciés acquis.

#### TABLEAU 18 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Aux		
	30 avril 2021	31 janvier 2021	30 avril 2020
<b>Provision pour pertes sur prêts au titre des prêts au bilan</b>			
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 1	2 368 \$	2 489 \$	2 725 \$
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 2	3 891	4 659	3 099
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 3	740	785	1 101
Total de la provision pour pertes sur prêts au titre des prêts au bilan <sup>1</sup>	6 999	7 933	6 925
<b>Provision pour les instruments hors bilan</b>			
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 1	381	358	407
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 2	563	632	538
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 3	26	14	46
Total de la provision pour les instruments hors bilan	970	1 004	991
<b>Provision pour pertes sur prêts</b>	<b>7 969</b>	<b>8 937</b>	<b>7 916</b>
Provision relative aux titres de créance	6	8	13
<b>Provision pour pertes sur créances</b>	<b>7 975 \$</b>	<b>8 945 \$</b>	<b>7 929 \$</b>
Prêts douteux, déduction faite de la provision <sup>2, 3</sup>	2 069 \$	2 280 \$	2 515 \$
Prêts douteux nets, en pourcentage des prêts nets <sup>2, 3</sup>	0,28 %	0,31 %	0,33 %
Total de la provision pour pertes sur prêts en pourcentage des prêts bruts et des acceptations <sup>2</sup>	1,08	1,22	1,03
Provision pour (recouvrement de) pertes sur créances en pourcentage de la moyenne nette des prêts et des acceptations	(0,21)	0,17	1,76

<sup>1</sup> Inclut la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts qui sont évalués à la JVAERG de 1 million de dollars au 30 avril 2021 (1 million dollars au 31 janvier 2021; néant au 30 avril 2020).

<sup>2</sup> Excluent les prêts dépréciés acquis.

<sup>3</sup> Les prêts sur cartes de crédit sont considérés comme douteux lorsque les paiements sont en souffrance depuis 90 jours et sont radiés lorsque les paiements sont en souffrance depuis 180 jours.

## Prêts garantis par des biens immobiliers

Les prêts de détail garantis par des biens immobiliers comprennent les prêts hypothécaires et les lignes de crédit consentis à des consommateurs nord-américains afin de répondre à leurs besoins financiers, notamment l'achat d'une résidence et un refinancement. Bien qu'elle conserve un privilège de premier rang à l'égard de la majorité des propriétés détenues à titre de sûretés, la Banque a des privilèges de deuxième rang à l'égard d'une petite partie des prêts, dont la majeure partie est adossée à d'autres prêts hypothécaires consentis par la TD assortis de privilèges de premier rang. Au Canada, les politiques de crédit sont élaborées de sorte que l'exposition combinée de toutes les facilités de crédit non assurées à l'égard d'une propriété ne dépasse pas 80 % de la valeur de la sûreté au moment de l'octroi du prêt. Il est permis selon la législation de consentir des prêts selon un ratio prêt-valeur plus élevé, mais une assurance-prêt est alors exigée. Cette assurance est une couverture contractuelle pour la durée des facilités admissibles et protège le portefeuille de prêts garantis par des biens immobiliers de la Banque contre les pertes potentielles causées par la défaillance d'emprunteurs. En outre, la Banque obtient régulièrement de l'assurance-prêt pour les prêts dont le ratio prêt-valeur est plus faible. Cette couverture d'assurance est fournie par des entités soutenues par un gouvernement ou par des assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés. Aux États-Unis, au moment de l'octroi des prêts hypothécaires résidentiels, une assurance-prêt hypothécaire est généralement obtenue d'entités soutenues par un gouvernement ou par d'autres assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés lorsque le ratio prêt-valeur dépasse 80 % de la valeur de la sûreté au moment de l'octroi du prêt.

La Banque évalue régulièrement les facteurs de stress à l'égard de son portefeuille de prêts immobiliers dans le cadre de son programme global d'évaluation des facteurs de stress. Ces évaluations sont effectuées afin de déterminer dans quelle mesure le portefeuille serait vulnérable à un important repli de la situation économique. L'effet de variations extrêmes du prix des maisons, des taux d'intérêt et du taux de chômage figure parmi les facteurs étudiés au moment d'évaluer l'incidence sur les pertes sur créances et la rentabilité globale de la Banque. Diverses catégories du portefeuille, notamment les types d'habitation et les régions géographiques, sont examinées afin de déterminer l'existence de vulnérabilités particulières.

## Taux admissible minimal au Canada applicable aux prêts hypothécaires assurés et non assurés

Le 20 mai 2021, le BSIF a annoncé des changements au taux admissible minimal applicable aux prêts hypothécaires non assurés. De plus, le ministère des Finances a annoncé des changements au taux admissible applicable aux prêts hypothécaires assurés. À compter du 1<sup>er</sup> juin 2021, le nouveau taux de référence sera le taux le plus élevé entre le taux hypothécaire contractuel majoré de 2 % et 5,25 %, et s'appliquera aux prêts hypothécaires assurés et non assurés. Le taux de référence actuel applicable aux prêts hypothécaires non assurés est le taux le plus élevé entre le taux hypothécaire contractuel majoré de 2 % et le taux de référence quinquennal fixé par la Banque du Canada. Le taux de référence actuel applicable aux prêts hypothécaires assurés est le taux le plus élevé entre le taux hypothécaire contractuel et le taux de référence quinquennal fixé par la Banque du Canada.

**TABLEAU 19 : PRÊTS GARANTIS PAR DES BIENS IMMOBILIERS AU CANADA<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens)

					Aux
			Amortissables	Non amortissables	Total
	Prêts hypothécaires résidentiels	Lignes de crédit domiciliaires	Total des prêts immobiliers garantis amortissables	Lignes de crédit domiciliaires	
					30 avril 2021
<b>Total</b>	<b>221 596 \$</b>	<b>66 399 \$</b>	<b>287 995 \$</b>	<b>31 459 \$</b>	<b>319 454 \$</b>
					31 octobre 2020
<b>Total</b>	<b>213 239 \$</b>	<b>61 790 \$</b>	<b>275 029 \$</b>	<b>33 048 \$</b>	<b>308 077 \$</b>

<sup>1</sup> Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la JVRN à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

**TABLEAU 20 : PRÊTS GARANTIS PAR DES BIENS IMMOBILIERS<sup>1,2</sup>**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

							Aux						
	Prêts hypothécaires résidentiels			Lignes de crédit domiciliaires			Total						
	Assurés <sup>3</sup>		Non assurés	Assurées <sup>3</sup>		Non assurées	Assurés <sup>3</sup>	Non assurés					
								30 avril 2021					
<b>Canada</b>													
Provinces de l'Atlantique	3 076 \$	1,4 %	3 265 \$	1,5 %	293 \$	0,3 %	1 384 \$	1,4 %	3 369 \$	1,1 %	4 649 \$	1,5 %	
Colombie-Britannique <sup>4</sup>	9 791	4,4	33 720	15,2	1 555	1,6	16 939	17,3	11 346	3,6	50 659	15,9	
Ontario <sup>4</sup>	27 158	12,3	87 282	39,4	5 525	5,6	49 788	51,0	32 683	10,1	137 070	42,8	
Prairies <sup>4</sup>	21 242	9,6	16 900	7,6	2 581	2,6	11 284	11,5	23 823	7,5	28 184	8,8	
Québec	8 223	3,7	10 939	4,9	915	0,9	7 594	7,8	9 138	2,9	18 533	5,8	
Total – Canada	69 490	31,4 %	152 106	68,6 %	10 869	11,0 %	86 989	89,0 %	80 359	25,2 %	239 095	74,8 %	
États-Unis	889		33 792		–		9 236		889		43 028		
<b>Total</b>	<b>70 379 \$</b>		<b>185 898 \$</b>		<b>10 869 \$</b>		<b>96 225 \$</b>		<b>81 248 \$</b>		<b>282 123 \$</b>		
													31 octobre 2020
<b>Canada</b>													
Provinces de l'Atlantique	3 218 \$	1,5 %	3 108 \$	1,5 %	316 \$	0,3 %	1 337 \$	1,4 %	3 534 \$	1,1 %	4 445 \$	1,4 %	
Colombie-Britannique <sup>4</sup>	10 142	4,8	30 416	14,3	1 670	1,8	16 192	17,1	11 812	3,8	46 608	15,1	
Ontario <sup>4</sup>	28 818	13,5	80 096	37,4	5 925	6,2	47 361	50,0	34 743	11,3	127 457	41,5	
Prairies <sup>4</sup>	21 741	10,2	16 750	7,9	2 726	2,9	11 260	11,9	24 467	7,9	28 010	9,1	
Québec	8 520	4,0	10 430	4,9	993	1,0	7 058	7,4	9 513	3,1	17 488	5,7	
Total – Canada	72 439	34,0 %	140 800	66,0 %	11 630	12,2 %	83 208	87,8 %	84 069	27,2 %	224 008	72,8 %	
États-Unis	1 008		37 972		–		10 953		1 008		48 925		
<b>Total</b>	<b>73 447 \$</b>		<b>178 772 \$</b>		<b>11 630 \$</b>		<b>94 161 \$</b>		<b>85 077 \$</b>		<b>272 933 \$</b>		

<sup>1</sup> Région géographique selon l'adresse du bien immobilier hypothéqué.

<sup>2</sup> Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la JVRN à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

<sup>3</sup> L'assurance-prêt est une couverture contractuelle pour la durée des facilités admissibles en vertu de laquelle l'exposition de la Banque aux prêts garantis par des biens immobiliers est protégée, en tout ou en partie, contre les pertes potentielles causées par la défaillance d'un emprunteur. Elle est fournie par des entités soutenues par un gouvernement ou par d'autres assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés.

<sup>4</sup> Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

Le tableau ci-après présente un sommaire du calendrier de l'amortissement des prêts hypothécaires résidentiels de la Banque selon la durée restante des contrats hypothécaires. Tous les montants sont calculés en fonction de l'habitude actuelle des emprunteurs en matière de remboursement anticipé afin de bien projeter leur pension à rembourser par anticipation. L'habitude actuelle de remboursement des emprunteurs tient compte des remboursements anticipés déjà effectués et des prévisions à l'égard de la période d'amortissement restante selon l'encours et les modalités des contrats en vigueur.

**TABLEAU 21 : CALENDRIER DE L'AMORTISSEMENT DES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS<sup>1, 2</sup>**

									<i>Aux</i>
	Moins de 5 ans	De 5 ans à moins de 10 ans	De 10 ans à moins de 15 ans	De 15 ans à moins de 20 ans	De 20 ans à moins de 25 ans	De 25 ans à moins de 30 ans	De 30 ans à moins de 35 ans	35 ans et plus	Total
									<b>30 avril 2021</b>
Canada	0,9 %	3,3 %	6,9 %	20,0 %	43,1 %	25,2 %	0,6 %	– %	100,0 %
États-Unis	6,9	3,9	4,6	6,0	19,0	57,4	2,0	0,2	100,0
<b>Total</b>	<b>1,7 %</b>	<b>3,4 %</b>	<b>6,6 %</b>	<b>18,1 %</b>	<b>39,8 %</b>	<b>29,6 %</b>	<b>0,8 %</b>	<b>– %</b>	<b>100,0 %</b>
									<b>31 octobre 2020</b>
Canada	0,9 %	3,4 %	6,9 %	20,0 %	44,7 %	23,3 %	0,8 %	– %	100,0 %
États-Unis	5,3	4,5	4,6	6,0	20,8	56,3	2,3	0,2	100,0
<b>Total</b>	<b>1,6 %</b>	<b>3,5 %</b>	<b>6,5 %</b>	<b>17,8 %</b>	<b>41,2 %</b>	<b>28,4 %</b>	<b>1,0 %</b>	<b>– %</b>	<b>100,0 %</b>

<sup>1</sup> Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la JVRN à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

<sup>2</sup> Pourcentage basé sur l'encours.

**TABLEAU 22 : RATIO PRÊT-VALEUR MOYEN NON ASSURÉ – Nouveaux prêts montés et nouveaux prêts acquis<sup>1, 2, 3</sup>**

							<i>Trois mois clos les</i>
	Prêts hypothécaires résidentiels	Lignes de crédit domiciliaires <sup>4, 5</sup>	Total	Prêts hypothécaires résidentiels	Lignes de crédit domiciliaires <sup>4, 5</sup>	Total	
			<b>30 avril 2021</b>				<b>31 octobre 2020</b>
<b>Canada</b>							
Provinces de l'Atlantique	74 %	70 %	73 %	74 %	72 %	74 %	
Colombie-Britannique <sup>6</sup>	68	65	67	68	65	67	
Ontario <sup>6</sup>	69	66	68	69	66	68	
Prairies <sup>6</sup>	74	71	72	74	71	73	
Québec	73	72	73	73	73	73	
Total – Canada	69	67	69	70	67	69	
<b>États-Unis</b>	71	63	70	73	63	72	
<b>Total</b>	<b>70 %</b>	<b>67 %</b>	<b>69 %</b>	<b>70 %</b>	<b>67 %</b>	<b>69 %</b>	

<sup>1</sup> Région géographique selon l'adresse du bien immobilier hypothéqué.

<sup>2</sup> Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la JVRN à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

<sup>3</sup> D'après le prix des maisons au moment du montage.

<sup>4</sup> Le ratio prêt-valeur attribuable aux lignes de crédit domiciliaires comprend les hypothèques subsidiaires de premier rang, le cas échéant.

<sup>5</sup> L'option de l'avantage du taux fixe des lignes de crédit domiciliaires est incluse dans le calcul du ratio prêt-valeur.

<sup>6</sup> Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

## Risque-pays

Le tableau suivant fournit un sommaire du risque de crédit de la Banque à l'égard de certains pays européens, notamment la Grèce, l'Italie, l'Irlande, le Portugal et l'Espagne (GIPE).

**TABLEAU 23 : EXPOSITION À L'EUROPE – Total de l'exposition nette par pays et contrepartie<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens)

Pays	Aux												
	Prêts et engagements <sup>2</sup>				Dérivés, mises en pension et prêts de valeurs mobilières <sup>3</sup>				Portefeuille de négociation et de placement <sup>4,5</sup>				Exposition totale <sup>6</sup>
	Emprunteurs souverains	Institutions financières	Total	Entreprises	Emprunteurs souverains	Institutions financières	Total	Entreprises	Emprunteurs souverains	Institutions financières	Total		
<b>GIPE</b>													30 avril 2021
Grèce	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Italie	–	–	9	9	–	–	2	2	19	22	21	62	73
Irlande	–	–	297	297	11	5	399	415	–	–	26	26	738
Portugal	–	–	–	–	–	197	41	238	5	–	–	5	243
Espagne	–	–	87	87	–	–	150	150	15	347	60	422	659
<b>Total GIPE</b>	–	–	393	393	11	202	592	805	39	369	107	515	1 713
<b>Reste de l'Europe</b>													
Autriche	–	–	17	17	12	84	37	133	–	1 460	–	1 460	1 610
Belgique	246	–	160	406	729	8	179	916	40	307	–	347	1 669
Finlande	–	215	9	224	–	54	106	160	5	1 061	62	1 128	1 512
France	551	924	929	2 404	19	462	1 758	2 239	123	4 699	255	5 077	9 720
Allemagne	1 413	435	354	2 202	725	608	1 486	2 819	281	10 019	72	10 372	15 393
Pays-Bas	615	337	504	1 456	253	303	579	1 135	132	2 355	80	2 567	5 158
Norvège	–	320	28	348	–	247	34	281	2	1 014	480	1 496	2 125
Suède	–	–	56	56	–	91	132	223	5	1 928	661	2 594	2 873
Suisse	1 057	80	313	1 450	529	24	1 231	1 784	14	–	96	110	3 344
Royaume-Uni	5 176	19 714	560	25 450	1 640	961	9 197	11 798	687	851	532	2 070	39 318
Autres <sup>7</sup>	–	252	101	353	–	164	527	691	1	372	12	385	1 429
<b>Total – Reste de l'Europe</b>	9 058	22 277	3 031	34 366	3 907	3 006	15 266	22 179	1 290	24 066	2 250	27 606	84 151
<b>Total – Europe</b>	9 058 \$	22 277 \$	3 424 \$	34 759 \$	3 918 \$	3 208 \$	15 858 \$	22 984 \$	1 329 \$	24 435 \$	2 357 \$	28 121 \$	85 864 \$
<b>Pays</b>													31 octobre 2020
<b>GIPE</b>													
Grèce	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Italie	–	–	10	10	–	–	3	3	17	–	17	34	47
Irlande	–	–	320	320	11	–	331	342	–	–	21	21	683
Portugal	–	–	–	–	–	86	24	110	13	–	–	13	123
Espagne	–	–	89	89	–	–	86	86	4	715	38	757	932
<b>Total GIPE</b>	–	–	419	419	11	86	444	541	34	715	76	825	1 785
<b>Reste de l'Europe</b>													
Autriche	–	–	18	18	3	122	33	158	5	1 266	9	1 280	1 456
Belgique	266	–	189	455	824	30	175	1 029	40	320	–	360	1 844
Finlande	–	252	9	261	–	52	63	115	–	1 054	16	1 070	1 446
France	591	1 024	962	2 577	55	1 075	1 253	2 383	109	4 789	466	5 364	10 324
Allemagne	1 481	494	374	2 349	895	697	725	2 317	249	9 691	30	9 970	14 636
Pays-Bas	609	275	536	1 420	383	179	1 086	1 648	29	2 635	220	2 884	5 952
Norvège	–	365	29	394	–	439	42	481	5	708	439	1 152	2 027
Suède	–	–	67	67	–	109	174	283	4	1 784	781	2 569	2 919
Suisse	1 163	151	331	1 645	327	19	856	1 202	16	–	162	178	3 025
Royaume-Uni	5 333	9 797	760	15 890	1 592	847	8 424	10 863	93	479	526	1 098	27 851
Autres <sup>7</sup>	–	273	109	382	9	203	699	911	–	430	40	470	1 763
<b>Total – Reste de l'Europe</b>	9 443	12 631	3 384	25 458	4 088	3 772	13 530	21 390	550	23 156	2 689	26 395	73 243
<b>Total – Europe</b>	9 443 \$	12 631 \$	3 803 \$	25 877 \$	4 099 \$	3 858 \$	13 974 \$	21 931 \$	584 \$	23 871 \$	2 765 \$	27 220 \$	75 028 \$

<sup>1</sup> Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

<sup>2</sup> Les expositions comprennent les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques et sont présentées déduction faite des imputations pour dépréciation, s'il y a lieu. Aucune imputation pour dépréciation n'avait été comptabilisée pour les expositions européennes au 30 avril 2021 ni au 31 octobre 2020.

<sup>3</sup> Les expositions sont calculées à la juste valeur et tiennent compte des sûretés. Le total de la valeur marchande des sûretés données en garantie est de 0,7 milliard de dollars pour le GIPE (1,5 milliard de dollars au 31 octobre 2020) et de 62,8 milliards de dollars pour le reste de l'Europe (82,3 milliards de dollars au 31 octobre 2020). Les dérivés sont présentés comme des expositions nettes lorsqu'il existe une convention-cadre de compensation de l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA).

<sup>4</sup> Le portefeuille de négociation et de placement comprend les dépôts, et les expositions du portefeuille de négociation sont présentées déduction faite des positions vendeur admissibles.

<sup>5</sup> Les justes valeurs des expositions au GIPE du niveau 3 dans le portefeuille de négociation et de placement étaient de néant au 30 avril 2021 et de néant au 31 octobre 2020.

<sup>6</sup> La Banque ne disposait d'aucune protection notionnelle achetée à l'aide de swaps sur défaillance (néant au 31 octobre 2020).

<sup>7</sup> L'exposition «Autres» à l'Europe est répartie entre 11 pays (12 pays au 31 octobre 2020), dont l'exposition individuelle nette, comprenant notamment les prêts et engagements, les dérivés, les mises en pension et les prêts de titres, et le portefeuille de négociation et de placement, était inférieure à 1 milliard de dollars au 31 octobre 2020.

Environ 98 % (97 % au 31 octobre 2020) de l'exposition de la Banque à l'égard de l'Europe est liée à des pays notés Aa3 ou mieux par Moody's Investors Services (Moody's) ou AA ou mieux par Standard & Poor's (S&P), et la quasi-totalité de cette exposition se rapporte à la dette souveraine même de ces pays ou aux banques d'importance systémique de première qualité de ces pays. Les opérations de rachat de dérivés et de valeurs mobilières sont garanties au moment de leur conclusion. La grande majorité des risques liés aux dérivés sont contrebalancés par une sûreté sous forme de trésorerie tandis que les opérations de rachat sont garanties en grande partie par des titres de gouvernement notés AA ou mieux et par de la trésorerie. La Banque a aussi une exposition limitée à des sociétés émettrices bien cotées en Europe lorsqu'elle fait aussi des affaires avec leurs entités liées en Amérique du Nord.

En plus de l'exposition européenne présentée ci-dessus, la Banque a également une exposition de 14,9 milliards de dollars (14,8 milliards de dollars au 31 octobre 2020) à des entités supranationales parrainées en Europe et une exposition indirecte de 2,6 milliards de dollars (6,2 milliards de dollars au 31 octobre 2020) à des sûretés européennes de contreparties hors de l'Europe liées aux rachats et aux transactions de prêt de valeurs mobilières qui sont soumises à des exigences quotidiennes d'appel de marge.

## SITUATION DES FONDS PROPRES

### FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

Les exigences en matière de fonds propres du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) sont mieux connues sous le nom de Bâle III. Selon Bâle III, le total des fonds propres comprend trois composantes, soit les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, les autres éléments de fonds propres de catégorie 1 et les fonds propres de catégorie 2. Les ratios de fonds propres réglementaires sensibles aux risques sont calculés en divisant les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, les fonds propres de catégorie 1 et le total des fonds propres par les actifs pondérés en fonction des risques respectifs, compte tenu de toute exigence réglementaire minimale énoncée relativement au plancher réglementaire. Bâle III a mis de l'avant, en 2015, un ratio de levier non basé sur le risque pour compléter les exigences de fonds propres sensibles aux risques. Le ratio de levier a pour objectif d'empêcher le secteur bancaire d'utiliser le levier à outrance. Le ratio de levier est calculé en divisant les fonds propres de catégorie 1 par l'exposition à l'endettement, dont les principaux éléments comprennent les actifs au bilan, avec des ajustements faits aux expositions sur les cessions temporaires de titres et les dérivés, et des montants de l'équivalent-crédit pour les positions hors bilan. La TD continue de gérer ses capitaux propres réglementaires selon le dispositif sur les fonds propres de Bâle III, comme il est mentionné à la section «Situation des fonds propres» du rapport annuel 2020 de la Banque.

### Exigences en matière de fonds propres du BSIF en vertu de Bâle III

La ligne directrice sur les normes de fonds propres du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) décrit en détail la façon dont les règles en matière de fonds propres de Bâle III doivent être appliquées par les banques canadiennes. D'autres exigences, en plus de celles décrites à la rubrique «Exigences en matière de fonds propres du BSIF en vertu de Bâle III» du rapport annuel 2020 de la Banque, sont présentées ci-après.

Le 13 mars 2020, dans le cadre de sa réponse à la COVID-19, le BSIF a annoncé que la réserve pour stabilité intérieure (RSI), qui devait passer à 2,25 % à compter du 30 avril 2020, serait réduite à 1,00 % à compter de la date de l'annonce et qu'elle n'augmenterait pas pendant au moins 18 mois à compter du 13 mars 2020. Le 23 juin 2020 ainsi que le 8 décembre 2020, le BSIF a annoncé que la RSI demeurerait à 1,00 % du total des actifs pondérés en fonction des risques.

Par suite de la publication de la liste 2020 des banques d'importance systémique mondiale (BISM) le 11 novembre 2020 par le Conseil de stabilité financière (CSF), la Banque demeure une BISM. Par conséquent, la Banque est toujours assujettie à une exigence supplémentaire relative à sa capacité d'absorption des pertes (fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques) de 1 %, ce qui est conforme au supplément appliqué à toutes les banques d'importance systémique intérieure (BISI) canadiennes.

Le tableau ci-dessous présente les ratios minimum de fonds propres réglementaires actuels du BSIF pour la Banque.

Ratios de fonds propres selon Bâle III	Minimum	Réserve de conservation des fonds propres	Suppléments pour les BISI/BISM <sup>1</sup>	Minimum réglementaire au titre du premier pilier <sup>2</sup>	RSI <sup>3</sup>	Minimum réglementaire au titre du premier pilier et du deuxième pilier
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	4,5 %	2,5 %	1,0 %	8,0 %	1,0 %	9,0 %
Fonds propres de catégorie 1	6,0 %	2,5 %	1,0 %	9,5 %	1,0 %	10,5 %
Total des fonds propres	8,0 %	2,5 %	1,0 %	11,5 %	1,0 %	12,5 %

<sup>1</sup> Le plus élevé des suppléments pour les BISI et les BISM s'applique. Le supplément pour les BISI est actuellement équivalent à l'exigence supplémentaire de 1 % relative au ratio de fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour les BISM que doit respecter la Banque. Le supplément pour les BISI pourrait augmenter au-delà de 1 %, si la cote pour les BISI attribuée à la Banque devait augmenter au-delà de certains seuils, pour atteindre un maximum de 4,5 %.

<sup>2</sup> L'exigence à l'égard de la réserve anticyclique de la Banque était de 0 % au 30 avril 2021.

<sup>3</sup> Les BISI sont tenues de détenir une RSI pour tenir compte des risques dont il est question dans le deuxième pilier associé aux vulnérabilités systémiques.

Le ratio de levier de la Banque est calculé conformément à la ligne directrice sur les exigences de levier du BSIF et l'exigence réglementaire minimale est fixée à 3 %.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, tous les instruments de fonds propres non ordinaires de catégories 1 et 2 nouvellement émis doivent comprendre des dispositions relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) pour être admissibles à titre de fonds propres réglementaires. Les dispositions relatives aux FPUNV exigent que les instruments de fonds propres non ordinaires soient convertis en un nombre variable d'actions ordinaires de la Banque si un événement déclencheur survient, comme il est indiqué dans la ligne directrice. Les instruments de fonds propres non ordinaires de catégories 1 et 2 émis avant le 1<sup>er</sup> janvier 2013 qui ne comprennent pas de disposition relative aux FPUNV sont des instruments de fonds propres non admissibles et sont visés par des mesures de retrait progressif sur une période ayant commencé en 2013 et se terminant au premier trimestre de 2022.

Le 23 septembre 2018, le régime de recapitalisation interne des banques canadiennes de même que la ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) du BSIF sont entrés en vigueur. En vertu de cette ligne directrice, la Banque doit respecter les ratios cibles de TLAC fondés sur les risques et de levier TLAC aux fins de la surveillance d'ici le 1<sup>er</sup> novembre 2021. Depuis septembre 2018, les cibles étaient de 23,0 % des actifs pondérés en fonction des risques pour le ratio de TLAC fondé sur les risques, compte tenu de la RSI de 1,50 % qui était en vigueur à cette date, et de 6,75 % pour le ratio de levier TLAC. Sous réserve de tout autre changement qui pourrait être apporté à la RSI, la Banque devra respecter d'ici le 1<sup>er</sup> novembre 2021 un ratio cible de TLAC fondé sur les risques de 22,5 % des actifs pondérés en fonction des risques, compte tenu de la RSI de 1,00 %. Tout autre changement à la RSI donnera lieu à un changement correspondant aux ratios cibles de TLAC.

Au deuxième trimestre de 2020, le BSIF a introduit un certain nombre de mesures afin d'augmenter la capacité des BISI à offrir du crédit à l'économie alors qu'une période de perturbation est attendue en lien avec la pandémie de COVID-19 et la conjoncture du marché, lesquelles sont décrites à la rubrique «Exigences en matière de fonds propres du BSIF en vertu de Bâle III» du rapport annuel 2020 de la Banque, tandis que les annonces et mesures additionnelles sont présentées ci-après.

- Le 27 janvier 2021, le BSIF a publié une ligne directrice sur le traitement des nouveaux prêts aux entreprises accordés dans le cadre du PCSTT du gouvernement du Canada annoncé le 26 janvier 2021. En vertu de ce programme, le gouvernement a demandé à la Banque de développement du Canada (BDC) de mettre sur pied le PCSTT assorti de garanties de prêts. Les prêts octroyés dans le cadre du PCSTT sont traités comme une exposition sur un emprunteur souverain en raison de la garantie de la BDC et la pondération du risque connexe doit leur être appliquée conformément à la ligne directrice sur les normes des fonds propres du BSIF. Le plein montant du prêt est inclus dans le calcul du ratio de levier du prêteur. La Banque a commencé le montage de prêts dans le cadre du PCSTT au deuxième trimestre de 2021.
- Le 16 mars 2021, le BSIF a annoncé la fin de l'application de la réduction temporaire des multiplicateurs de la valeur à risque (VaR) en contexte de crise, annoncée le 27 mars 2020.

Le tableau ci-après présente des détails sur la situation des fonds propres réglementaires de la TD.

<b>TABLEAU 24 : STRUCTURE DU CAPITAL ET RATIOS – Bâle III</b>			
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)			
	30 avril 2021	31 octobre 2020	Aux 30 avril 2020
<b>Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires</b>			
Actions ordinaires majorées du surplus d'apport connexe	22 791 \$	22 570 \$	21 864 \$
Résultats non distribués	59 035	53 845	49 702
Cumul des autres éléments du résultat global	7 742	13 437	15 970
<b>Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires avant ajustements réglementaires</b>	<b>89 568</b>	<b>89 852</b>	<b>87 536</b>
<b>Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires</b>			
Goodwill (déduction faite du passif d'impôt correspondant) <sup>1</sup>	(15 854)	(17 019)	(20 707)
Immobilisations incorporelles (déduction faite du passif d'impôt correspondant)	(1 803)	(2 030)	(2 267)
Actifs d'impôt différé, sauf s'ils résultent de différences temporaires	(156)	(177)	(286)
Réserve de couverture de flux de trésorerie	(2 813)	(3 720)	(4 237)
Insuffisance de l'encours des provisions pour pertes attendues	–	–	(273)
Profits et pertes attribuables à des variations de la juste valeur des passifs financiers dues à l'évolution du risque de crédit propre	(68)	(57)	(200)
Actifs nets au titre des régimes de retraite à prestations définies (déduction faite du passif d'impôt correspondant)	(267)	(9)	(13)
Actions autodétenues	(11)	(36)	(75)
Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %) <sup>2</sup>	(5 011)	(6 321)	–
Participations significatives sous forme d'actions ordinaires de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %) <sup>2</sup>	–	–	(2 292)
Autres déductions et ajustements réglementaires de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires indiqués par le BSIF <sup>3</sup>	1 043	2 133	511
<b>Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires</b>	<b>(24 940)</b>	<b>(27 236)</b>	<b>(29 839)</b>
<b>Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires</b>	<b>64 628</b>	<b>62 616</b>	<b>57 697</b>
<b>Autres éléments de fonds propres de catégorie 1</b>			
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 admissibles émis directement majorés des primes liées au capital	4 947	5 647	5 798
Instruments de fonds propres émis directement qui seront progressivement éliminés des autres éléments de fonds propres de catégorie 1	615	1 190	1 173
Autres éléments de catégorie 1 émis par des filiales et détenus par des tiers	61	–	–
<b>Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 avant ajustements réglementaires</b>	<b>5 623</b>	<b>6 837</b>	<b>6 971</b>
<b>Ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1</b>			
Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %)	(14)	(12)	–
Participations significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles	(350)	(350)	(350)
<b>Total des ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1</b>	<b>(364)</b>	<b>(362)</b>	<b>(350)</b>
<b>Autres éléments de fonds propres de catégorie 1</b>	<b>5 259</b>	<b>6 475</b>	<b>6 621</b>
<b>Fonds propres de catégorie 1</b>	<b>69 887</b>	<b>69 091</b>	<b>64 318</b>
<b>Fonds propres de catégorie 2 et provisions</b>			
Instruments de fonds propres de catégorie 2 admissibles émis directement majorés des primes liées au capital	11 069	11 277	13 825
Instruments de fonds propres émis directement qui seront progressivement éliminés des fonds propres de catégorie 2	160	160	200
Provisions collectives	1 433	509	1 875
<b>Fonds propres de catégorie 2 avant ajustements réglementaires</b>	<b>12 662</b>	<b>11 946</b>	<b>15 900</b>
<b>Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2</b>			
Instruments de fonds propres de catégorie 2 détenus en propre	–	–	(1)
Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %) <sup>4</sup>	(404)	(856)	–
Participations non significatives dans les autres instruments admissibles à la TLAC émis par des BISM et des BISI canadiennes, à hauteur de 10 % au plus des actions ordinaires émises de l'entité : montant anciennement destiné au seuil de 5 %, mais qui ne satisfait plus les conditions	(61)	–	–
Participations significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles	(160)	(160)	(160)
<b>Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2</b>	<b>(625)</b>	<b>(1 016)</b>	<b>(161)</b>
<b>Fonds propres de catégorie 2</b>	<b>12 037</b>	<b>10 930</b>	<b>15 739</b>
<b>Total des fonds propres</b>	<b>81 924 \$</b>	<b>80 021 \$</b>	<b>80 057 \$</b>
<b>Actifs pondérés en fonction des risques</b>	<b>455 010 \$</b>	<b>478 909 \$</b>	<b>523 979 \$</b>
<b>Ratios et multiples de fonds propres<sup>5</sup></b>			
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)	14,2 %	13,1 %	11,0 %
Fonds propres de catégorie 1 (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)	15,4	14,4	12,3
Total des fonds propres (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)	18,0	16,7	15,3
Ratio de levier <sup>6</sup>	4,6	4,5	4,2

<sup>1</sup> Depuis le quatrième trimestre de 2020, la déduction liée au goodwill a diminué en raison de la vente de la participation dans TD Ameritrade.

<sup>2</sup> Depuis le quatrième trimestre de 2020, la déduction liée aux participations significatives a été éliminée en raison de la vente de la participation dans TD Ameritrade et la déduction liée aux participations non significatives a augmenté du fait de la participation dans Schwab.

<sup>3</sup> Représentent les dispositions transitoires relatives aux pertes de crédit attendues publiées par le BSIF. Pour des renseignements additionnels, se reporter à la rubrique «Exigences en matière de fonds propres du BSIF en vertu de Bâle III» de la section «Situation des fonds propres» du rapport annuel 2020 de la Banque.

<sup>4</sup> Comprendent les autres instruments admissibles à la TLAC émis par des BISM et des BISI canadiennes qui sortent du périmètre de la consolidation réglementaire, à hauteur de 10 % au plus des actions ordinaires émises de l'entité.

<sup>5</sup> Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio de fonds propres de catégorie 1, le ratio du total des fonds propres et le ratio du levier, compte non tenu des dispositions transitoires relatives aux pertes de crédit attendues, sont respectivement 14,0 %, 15,1 %, 18,0 % et 4,6 %.

<sup>6</sup> Le ratio de levier correspond au total des fonds propres de catégorie 1 divisé par l'exposition à l'endettement, telle qu'elle est définie dans la rubrique «Fonds propres réglementaires» du présent document.

Au 30 avril 2021, le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres de la Banque étaient respectivement de 14,2 %, 15,4 % et 18,0 %. L'augmentation du ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de la Banque par rapport au ratio de 13,1 % au 31 octobre 2020 est attribuable principalement à la croissance interne et aux gains actuariels sur les régimes d'avantages du personnel. L'augmentation a été en partie contrebalancée par la réduction du facteur scalaire relatif aux dispositions transitoires du BSIF pour le provisionnement des pertes de crédit attendues, qui est passé de 70 % pour l'exercice 2020 à 50 % pour l'exercice 2021.

Au 30 avril 2021, le ratio de levier de la Banque s'établissait à 4,6 % par rapport à 4,5 % au 31 octobre 2020. Le ratio de levier a augmenté principalement en raison de la génération de fonds propres et l'incidence du taux de change, en partie contrebalancées par l'accroissement de l'exposition surtout dans le secteur Services de détail au Canada.

### Évolution future des fonds propres réglementaires

L'évolution future des fonds propres réglementaires, en complément aux éléments décrits à la rubrique «Évolution future des fonds propres réglementaires» du rapport annuel 2020 de la Banque, est présentée ci-dessous.

Le 26 novembre 2020, le CBCB a publié une modification technique visant les exigences en matière de fonds propres pour les titrisations de prêts non productifs. La modification comprend le retrait de l'option d'utiliser les paramètres fondés sur le risque comme intrants dans l'approche fondée sur les notations internes (SEC-IRBA), un plancher de pondération des risques de 100 % pour les expositions de titrisations qui sont pondérées en fonction des risques selon l'approche SEC-IRBA ou l'approche standard, et une ligne directrice sur les pondérations des risques pour certaines tranches de premier rang des titrisations. La modification devrait être appliquée au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Le 11 mars 2021, le BSIF a lancé une consultation publique portant sur les modifications réglementaires proposées afin d'intégrer la dernière série des réformes de Bâle III à ses normes de fonds propres, à ses exigences de levier ainsi qu'aux exigences connexes en matière de communication par les banques. Les propositions du BSIF reflètent en très grande partie les normes internationales établies par le CBCB et sont adaptées pour tenir compte des particularités du marché national. Les lignes directrices révisées seront mises en œuvre au premier trimestre de 2023, à l'exception des chapitres révisés de la ligne directrice sur les normes de fonds propres portant sur le risque du rajustement de la valeur du crédit et le risque de marché qui entreront en vigueur au premier trimestre de 2024.

**TABLEAU 25 : ACTIONS ET AUTRES TITRES**

(en millions d'actions / de parts, sauf indication contraire)

	<i>Aux</i>	
	30 avril 2021	31 octobre 2020
	Nombre d'actions / de parts	Nombre d'actions / de parts
<b>Actions ordinaires en circulation</b>	<b>1 820,4</b>	1 816,1
Actions autodétenues – ordinaires	(1,7)	(0,5)
<b>Total des actions ordinaires</b>	<b>1 818,7</b>	1 815,6
<b>Options sur actions</b>		
Droits acquis	5,7	5,4
Droits non acquis	7,8	7,7
<b>Actions privilégiées – catégorie A</b>		
Série 1	20,0	20,0
Série 3	20,0	20,0
Série 5	20,0	20,0
Série 7	14,0	14,0
Série 9	8,0	8,0
Série 12 <sup>1</sup>	–	28,0
Série 14	40,0	40,0
Série 16	14,0	14,0
Série 18	14,0	14,0
Série 20	16,0	16,0
Série 22	14,0	14,0
Série 24	18,0	18,0
<b>Total des actions privilégiées – capitaux propres</b>	<b>198,0</b>	226,0
Actions autodétenues – privilégiées	(0,2)	(0,1)
<b>Total des actions privilégiées</b>	<b>197,8</b>	225,9
Titres de créance émis par Fiducie de capital TD IV :		
Billets de Fiducie de capital TD IV – série 2 <sup>2</sup>	450,0	450,0
Billets de Fiducie de capital TD IV – série 3 <sup>3</sup>	750,0	750,0

<sup>1</sup> Le 30 avril 2021, la Banque a racheté la totalité de ses 28 millions d'actions privilégiées de premier rang de catégorie A à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif, série 12 comprenant des dispositions relatives aux FPUNV (les «actions de série 12»), à un prix de rachat de 25,00 \$ par action de série 12, pour un coût de rachat total de 700 millions de dollars.

<sup>2</sup> Le 27 février 2020, la Banque a annoncé qu'elle s'attend, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, à exercer un droit de rachat déclenché par un événement réglementaire au cours de l'exercice 2022 à l'égard des billets de Fiducie de capital TD IV – série 2 en circulation à ce moment, ce qui signifie que ce droit de rachat pourrait survenir aussi tôt que le 1<sup>er</sup> novembre 2021. Les attentes de la Banque à l'égard de ce rachat se fondent sur un certain nombre de facteurs et d'hypothèses, notamment la situation des fonds propres actuelle et future prévue de la Banque ainsi que la conjoncture du marché, qui pourraient changer et entraîner un changement des attentes de la Banque à l'égard du rachat.

<sup>3</sup> Le 17 mai 2021, Fiducie de capital TD IV a annoncé son intention de procéder au rachat de tous les billets de Fiducie de capital TD IV – série 3 en circulation le 30 juin 2021.

Toutes les actions privilégiées de catégorie A comprennent des dispositions relatives aux FPUNV. Si un événement déclencheur faisant intervenir les FPUNV devait survenir, le nombre maximal d'actions ordinaires qui pourrait être émis serait un total de 1,0 milliard d'actions, en supposant qu'aucun dividende n'est déclaré ni à verser sur ces actions privilégiées au moment de la conversion.

Pour les billets et les débiteures subordonnés admissibles comme FPUNV, si un événement déclencheur faisant intervenir les FPUNV devait survenir, le nombre maximal d'actions ordinaires qui pourrait être émis serait un total de 3,2 milliards d'actions, en supposant qu'il n'y ait aucun intérêt couru ni impayé sur ces billets et débiteures subordonnés. Les débiteures subordonnées suivantes incluent des dispositions relatives aux FPUNV : débiteures subordonnées à 3,589 % venant à échéance le 14 septembre 2028, débiteures subordonnées à 3,224 % venant à échéance le 25 juillet 2029, débiteures subordonnées à 3,105 % venant à échéance le 22 avril 2030, débiteures subordonnées à 4,859 % venant à échéance le 4 mars 2031, débiteures subordonnées à 3,625 % venant à échéance le 15 septembre 2031 et débiteures subordonnées à 3,06 % venant à échéance le 26 janvier 2032. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 19 des états financiers consolidés annuels de 2020 de la Banque.



## GESTION DES RISQUES

### SOMMAIRE

Faire croître la rentabilité des résultats financiers en comptant sur l'équilibre entre les produits, les charges et la croissance des fonds propres implique de prendre des risques mesurés et de les gérer en tenant compte de l'appétit de la Banque pour le risque. L'objectif de la Banque est d'obtenir un rendement stable et durable pour chaque dollar de risque qu'elle prend, tout en accordant une grande importance à l'investissement dans ses entreprises afin d'atteindre ses objectifs stratégiques futurs.

Les entreprises de la Banque et ses activités sont exposées à un grand nombre de risques, recensés et définis dans le cadre de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise. La tolérance de la Banque à ces risques est définie dans la prise de position sur l'«Appétit pour le risque de l'entreprise», élaborée dans un cadre global qui tient compte du contexte d'exploitation actuel de la Banque et de l'incidence que les risques émergents auront sur la stratégie et le profil de risque de la TD. L'appétit pour le risque de la Banque établit qu'elle prend les risques requis pour bâtir son entreprise, mais seulement si ces risques : 1) s'inscrivent dans la stratégie d'affaires et peuvent être compris et gérés; 2) n'exposent l'entreprise à aucune perte individuelle importante; ne mettent pas la TD en péril pour une acquisition, une entreprise ou un produit; et 3) ne risquent pas de porter atteinte à la marque TD. Il incombe à chaque entreprise d'établir sa propre capacité de risque et de l'aligner sur celle de la Banque, selon un examen approfondi des risques spécifiques auxquels elle est exposée.

La Banque juge qu'il est d'importance critique d'évaluer à intervalles réguliers le contexte dans lequel elle mène ses activités et de cerner les principaux risques et les risques émergents. Ces risques se définissent comme ceux qui pourraient avoir une incidence importante sur la Banque et sur lesquels les principaux responsables de la gestion du risque s'attardent du fait de l'ampleur possible ou du caractère immédiat de leur incidence.

Ces risques sont cernés par les principaux responsables de la gestion du risque qui en discutent et prennent des mesures à leur égard, en plus d'en faire rapport chaque trimestre au comité du risque du conseil d'administration et au conseil d'administration. Des plans visant à atténuer les principaux risques et les risques émergents sont préparés, suivis et ajustés au besoin.

La structure de gouvernance et l'approche de la Banque pour la gestion des risques sont demeurées en grande partie identiques à celles décrites dans le rapport annuel 2020 de la Banque. Pour des renseignements additionnels sur les facteurs de risque, consulter la section «Facteurs de risque et gestion des risques» du rapport de gestion de 2020. Pour des renseignements complets sur la structure de gouvernance et sur l'approche pour la gestion des risques, se reporter à la section «Gestion des risques» du rapport annuel 2020 de la Banque.

Les sections ombragées du présent rapport de gestion présentent une analyse portant sur le risque de marché et le risque de liquidité et font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 30 avril 2021.

### RISQUE DE CRÉDIT

L'exposition brute au risque de crédit, aussi appelée exposition en cas de défaillance (ECD), est le montant total auquel la Banque est exposée à la date de la défaillance d'un prêt et qui est évalué sans tenir compte des provisions relatives à une contrepartie particulière ou des radiations. Une exposition brute au risque de crédit ne reflète pas l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit et englobe les expositions, qu'elles soient au bilan ou hors bilan. Les expositions au bilan comprennent principalement l'encours des prêts, les acceptations, les titres détenus à des fins autres que de transaction, les dérivés et certaines autres transactions assimilables aux prises en pension. Les expositions hors bilan consistent essentiellement en des montants sur les engagements non utilisés, des cautionnements et certaines autres transactions assimilables aux prises en pension.

Les expositions brutes au risque de crédit pour les deux approches que la Banque utilise pour mesurer le risque de crédit se présentent comme suit :

**TABLEAU 26 : EXPOSITIONS BRUTES AU RISQUE DE CRÉDIT – Approches standard et fondée sur les notations internes avancée (NI avancée)<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>					
	30 avril 2021			31 octobre 2020		
	Standard	NI avancée	Total	Standard	NI avancée	Total
<b>Expositions de détail</b>						
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel	3 557 \$	416 578 \$	420 135 \$	3 594 \$	409 564 \$	413 158 \$
Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles	–	148 334	148 334	–	153 820	153 820
Autres expositions de détail	3 055	86 396	89 451	3 135	88 185	91 320
<b>Total – Expositions de détail</b>	<b>6 612</b>	<b>651 308</b>	<b>657 920</b>	<b>6 729</b>	<b>651 569</b>	<b>658 298</b>
<b>Expositions autres que de détail</b>						
Entreprises	13 510	590 567	604 077	11 774	588 331	600 105
Emprunteurs souverains	1	484 690	484 691	1	528 598	528 599
Banques	520	135 701	136 221	446	149 117	149 563
<b>Total – Expositions autres que de détail</b>	<b>14 031</b>	<b>1 210 958</b>	<b>1 224 989</b>	<b>12 221</b>	<b>1 266 046</b>	<b>1 278 267</b>
<b>Expositions brutes au risque de crédit</b>	<b>20 643 \$</b>	<b>1 862 266 \$</b>	<b>1 882 909 \$</b>	<b>18 950 \$</b>	<b>1 917 615 \$</b>	<b>1 936 565 \$</b>

<sup>1</sup> Les expositions brutes au risque de crédit représentent l'ECD et ne tiennent pas compte de l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit. Ce tableau ne tient compte ni des titrisations, ni des titres de capitaux propres, ni de certains autres actifs pondérés en fonction des risques de crédit.

## RISQUE DE MARCHÉ

Les fonds propres exposés au risque de marché sont calculés selon les modèles internes et comprennent trois composantes : 1) la valeur à risque (VaR); 2) la VaR en contexte de crise; et 3) les exigences supplémentaires liées au risque (IRC). En outre, la Banque calcule les fonds propres exposés au risque de marché au moyen de l'approche standard pour un nombre limité de portefeuilles.

### Liens entre le risque de marché et le bilan

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des actifs et des passifs au bilan entre ceux qui sont exposés aux risques de marché de négociation et ceux qui sont exposés aux risques de marché autre que de négociation. Le risque de marché touchant les actifs et les passifs inclus dans le calcul de la VaR et d'autres mesures employées aux fins des fonds propres exposés au risque de marché réglementaire est classé comme risque de marché de négociation.

**TABLEAU 27 : LIENS ENTRE LE RISQUE DE MARCHÉ ET LE BILAN<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2021				31 octobre 2020				Aux
	Bilan	Risque de marché de négociation	Risque de marché autre que de négociation	Autres	Bilan	Risque de marché de négociation	Risque de marché autre que de négociation	Autres	
<b>Actifs exposés au risque de marché</b>									
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	188 409 \$	492 \$	187 917 \$	– \$	164 149 \$	435 \$	163 714 \$	– \$	Risque de taux d'intérêt
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	141 490	133 815	7 675	–	148 318	143 381	4 937	–	Risque de taux d'intérêt
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	9 215	–	9 215	–	8 548	–	8 548	–	Risque actions, risque de change, risque de taux d'intérêt
Dérivés	53 621	51 388	2 233	–	54 242	51 722	2 520	–	Risque actions, risque de change, risque de taux d'intérêt
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	4 832	–	4 832	–	4 739	–	4 739	–	Risque de taux d'intérêt
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	89 599	–	89 599	–	103 285	–	103 285	–	Risque actions, risque de change, risque de taux d'intérêt
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	215 905	–	215 905	–	227 679	–	227 679	–	Risque de change, risque de taux d'intérêt
Valeurs mobilières prises en pension	155 375	8 255	147 120	–	169 162	7 395	161 767	–	Risque de taux d'intérêt
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	708 436	–	708 436	–	717 523	–	717 523	–	Risque de taux d'intérêt
Engagements de clients au titre d'acceptations	19 070	–	19 070	–	14 941	–	14 941	–	Risque de taux d'intérêt
Participation dans Schwab	10 697	–	10 697	–	12 174	–	12 174	–	Risque actions
Autres actifs <sup>2</sup>	2 226	–	2 226	–	2 277	–	2 277	–	Risque de taux d'intérêt
Actifs non exposés au risque de marché	70 183	–	–	70 183	88 828	–	–	88 828	
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 669 058</b>	<b>193 950</b>	<b>1 404 925</b>	<b>70 183</b>	<b>1 715 865</b>	<b>202 933</b>	<b>1 424 104</b>	<b>88 828</b>	
<b>Passifs exposés au risque de marché</b>									
Dépôts détenus à des fins de transaction	33 679	33 568	111	–	19 177	18 089	1 088	–	Risque actions, risque de taux d'intérêt
Dérivés	58 019	52 503	5 516	–	53 203	50 237	2 966	–	Risque actions, risque de change, risque de taux d'intérêt
Passifs de titrisation à la juste valeur	13 622	13 622	–	–	13 718	13 718	–	–	Risque de taux d'intérêt
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	66 253	8	66 245	–	59 665	15	59 650	–	Risque de taux d'intérêt
Dépôts	1 118 488	–	1 118 488	–	1 135 333	–	1 135 333	–	Risque de taux d'intérêt, risque de change
Acceptations	19 070	–	19 070	–	14 941	–	14 941	–	Risque de taux d'intérêt
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	39 080	37 356	1 724	–	34 999	34 307	692	–	Risque de taux d'intérêt
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	148 326	5 674	142 652	–	188 876	3 675	185 201	–	Risque de taux d'intérêt
Passifs de titrisation au coût amorti	15 346	–	15 346	–	15 768	–	15 768	–	Risque de taux d'intérêt
Billets et débiteures subordonnés	11 269	–	11 269	–	11 477	–	11 477	–	Risque de taux d'intérêt
Autres passifs <sup>2</sup>	15 222	–	15 222	–	18 431	–	18 431	–	Risque actions, risque de taux d'intérêt
Passifs et capitaux propres non exposés au risque de marché	130 684	–	–	130 684	150 277	–	–	150 277	
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>1 669 058 \$</b>	<b>142 731 \$</b>	<b>1 395 643 \$</b>	<b>130 684 \$</b>	<b>1 715 865 \$</b>	<b>120 041 \$</b>	<b>1 445 547 \$</b>	<b>150 277 \$</b>	

<sup>1</sup> Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

<sup>2</sup> Se rapportent aux prestations de retraite, aux assurances et aux passifs liés aux entités structurées.

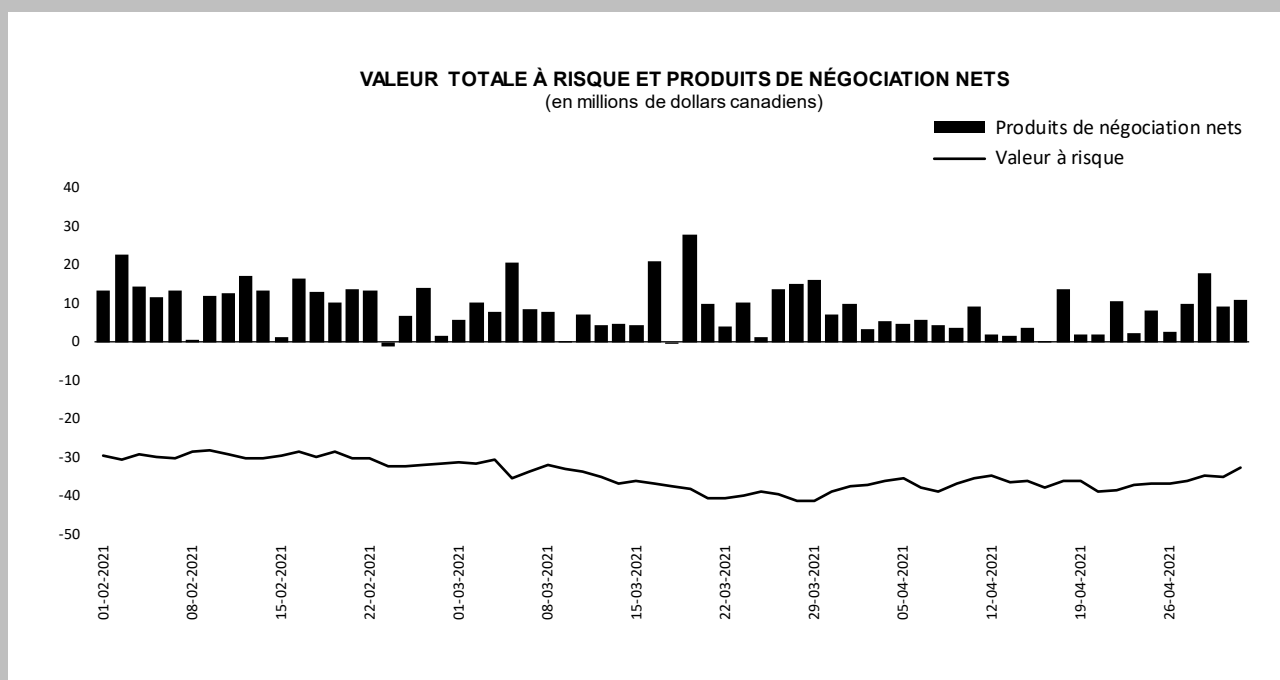
### Calcul de la VaR

La TD calcule la VaR quotidiennement en combinant le risque de marché général et le risque idiosyncrasique propre à des titres de créance qui est associé à ses positions de négociation.

Le risque de marché général est établi en créant une distribution des variations possibles de la valeur de marché du portefeuille courant au moyen d'une simulation historique. La Banque évalue le portefeuille courant au moyen des variations des cours et des taux des 259 derniers jours de Bourse pour les produits sur titres de capitaux propres, de taux d'intérêt, de change, de crédit et sur marchandises. Le risque de marché général est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus de un jour de Bourse sur 100. Le risque de marché général est calculé sur une période de détention de un jour prolongée jusqu'à dix jours aux fins du calcul des fonds propres réglementaires.

Le risque idiosyncrasique propre à des titres de créance mesure le risque idiosyncrasique d'écart de taux de crédit (lié à une seule institution) pour les expositions au crédit du portefeuille de négociation au moyen d'une simulation de Monte-Carlo. Le modèle de risque idiosyncrasique propre à des titres de créance repose sur le comportement historique des écarts de crédit idiosyncrasique sur cinq ans. Le risque idiosyncrasique propre à des titres de créance, tout comme le risque de marché général, est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus de un jour de Bourse sur 100. Le risque idiosyncrasique propre à des titres de créance est calculé sur une période de détention de dix jours.

Le graphique ci-après présente, à une date particulière, l'utilisation de la VaR quotidienne et les produits de négociation nets, présentés en équivalence fiscale, dans le secteur Services bancaires de gros. Les produits de négociation nets comprennent les produits de négociation et les produits d'intérêts nets liés aux positions des portefeuilles de négociation de la Banque utilisés pour la gestion des fonds propres exposés au risque de marché. Le trimestre clos le 30 avril 2021 a compté 2 jours de pertes de négociation et les produits de négociation nets ont été positifs pendant 97 % des jours de Bourse, ce qui reflète une activité de négociation normale. Au cours du trimestre, les pertes pour un jour de Bourse donnés n'ont jamais dépassé la VaR.



La VaR constitue une mesure utile, mais elle devrait être utilisée en tenant compte de certaines limites, notamment :

- la VaR recourt à des données historiques pour prédire des événements futurs, ce qui limite sa capacité d'effectuer des prévisions;
- elle ne donne pas d'information sur les pertes au-delà du niveau de confiance choisi;
- elle suppose que toutes les positions peuvent être liquidées au cours de la période de détention ayant servi pour calculer le montant de la VaR.

La Banque améliore sans cesse ses méthodes pour calculer la VaR et elle prévoit de nouvelles mesures du risque qui sont conformes aux habitudes du marché, aux meilleures pratiques de l'industrie et aux exigences réglementaires.

Afin de réduire quelques-unes des faiblesses de la VaR, la Banque se sert de paramètres additionnels conçus expressément pour la gestion des risques et pour les fonds propres. Ces paramètres comprennent la VaR en contexte de crise, les IRC, le cadre de simulation de crise, ainsi que des limites fondées sur la sensibilité de divers facteurs de risque de marché.

### Calcul de la VaR en contexte de crise

Outre la VaR, la Banque calcule aussi la VaR en contexte de crise, laquelle comprend le risque de marché général en contexte de crise et le risque idiosyncrasique propre à des titres de créance en contexte de crise. La VaR en contexte de crise mesure l'incidence négative que d'éventuelles fluctuations des taux et des prix du marché pourraient avoir sur la valeur d'un portefeuille pendant une période donnée de tensions sur les marchés. La VaR en contexte de crise est calculée au moyen de techniques et d'hypothèses semblables à celles utilisées pour la VaR liée au risque de marché général en contexte de crise et au risque idiosyncrasique propre à des titres de créance en contexte de crise. Toutefois, au lieu d'utiliser les 259 derniers jours de Bourse (une année), la Banque choisit une année où des tensions se sont exercées sur les marchés. Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2021, la VaR en contexte de crise a été calculée au moyen d'une période de un an qui inclut la période de crise de la COVID-19. La période de un an historique appropriée pour utiliser la VaR en contexte de crise est établie deux fois par semaine. La VaR en contexte de crise fait partie des exigences de fonds propres réglementaires.

### Calcul des exigences supplémentaires liées au risque

Les IRC sont appliquées à tous les instruments du portefeuille de négociation assujettis au risque de migration et de défaillance. Le risque de migration représente le risque que des modifications soient apportées aux notations de crédit des expositions de la Banque. La TD applique une simulation de Monte-Carlo sur un horizon de un an et un niveau de confiance de 99,9 % pour calculer les IRC, ce qui est conforme aux exigences réglementaires. Les IRC sont fondées sur l'hypothèse d'un «niveau de risque constant», qui oblige les banques à attribuer un horizon de liquidité aux positions qui sont assujetties à ces exigences. Les IRC font partie des exigences de fonds propres réglementaires.

Le tableau qui suit présente les mesures du portefeuille de la TD à la date de clôture du trimestre, la moyenne de la période et les extrêmes (haut et bas).

**TABLEAU 28 : MESURES DU RISQUE DE MARCHÉ DU PORTEFEUILLE**

(en millions de dollars canadiens)

					Trois mois clos les		Six mois clos les	
					30 avril	31 janvier	30 avril	30 avril
	Clôture	Moyenne	Haut	Bas	2021	2021	2021	2020
Risque de taux d'intérêt	17,5 \$	18,6 \$	33,5 \$	11,0 \$	21,2 \$	19,7 \$	19,9 \$	16,7 \$
Risque d'écart de taux	6,9	19,4	34,0	5,7	24,6	47,9	22,0	28,7
Risque actions	8,7	10,2	14,1	8,2	10,1	10,5	10,2	8,7
Risque de change	2,7	2,0	3,9	0,8	3,0	4,8	2,5	4,6
Risque sur marchandises	3,4	4,8	7,5	3,2	6,3	2,9	5,5	2,4
Risque idiosyncratique propre à des titres de créance	28,0	31,1	37,9	26,1	30,8	34,2	31,0	24,3
Effet de diversification <sup>1</sup>	(34,6)	(51,7)	Négl. <sup>2</sup>	Négl.	(62,2)	(68,6)	(57,0)	(50,0)
<b>Valeur à risque totale (une journée)</b>	<b>32,6</b>	<b>34,4</b>	<b>41,3</b>	<b>28,2</b>	<b>33,8</b>	<b>51,4</b>	<b>34,1</b>	<b>35,4</b>
<b>Valeur à risque en contexte de crise (une journée)</b>	<b>36,2</b>	<b>35,0</b>	<b>39,3</b>	<b>28,5</b>	<b>33,4</b>	<b>76,6</b>	<b>34,2</b>	<b>60,8</b>
<b>Exigences de fonds propres supplémentaires liées au risque (une année)</b>	<b>307,2 \$</b>	<b>363,0 \$</b>	<b>424,3 \$</b>	<b>307,2 \$</b>	<b>356,6 \$</b>	<b>338,0 \$</b>	<b>359,8 \$</b>	<b>273,9 \$</b>

<sup>1</sup> La VaR globale est moins élevée que la somme de la VaR des différents types de risque, étant donné que certains risques sont atténués par la diversification des portefeuilles.

<sup>2</sup> Négligeable. Il n'est pas important de calculer un effet de diversification, du fait que le haut et le bas peuvent survenir à différents jours pour différents types de risque.

La VaR et la VaR en contexte de crise sont demeurées relativement stables par rapport à celles au trimestre précédent. La VaR moyenne a diminué de façon marquée par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, du fait surtout des modèles de la VaR relatifs à la COVID-19 qui étaient inférieurs à la fourchette historique de un an ainsi que de la stabilisation des écarts de taux et de la volatilité des actions. La VaR moyenne en contexte de crise a également diminué par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison principalement de la vigueur des marchés financiers.

L'augmentation des IRC moyennes en regard de celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent découle des chocs sur des écarts de taux plus prononcés observés au cours de la COVID-19 ainsi que des positions dans des obligations de sociétés et de gouvernements. Les IRC moyennes sont demeurées relativement stables par rapport à celles du trimestre précédent.

### Validation du modèle de la VaR

La Banque utilise un test de validité rétroactif pour comparer les profits et les pertes réels et théoriques à la VaR afin de s'assurer qu'ils correspondent aux résultats statistiques du modèle de la VaR. Les profits et pertes théoriques sont générés par les mouvements de prix quotidiens en supposant que la composition du portefeuille ne change pas. La validation du modèle fondé sur les IRC doit suivre une approche différente étant donné qu'un horizon de un an et un niveau de confiance de 99,9 % rendent impossible l'utilisation de contrôles prudentiels ex post standard. En lieu et place, les paramètres clés du modèle fondé sur les IRC, comme les matrices de transition et de corrélation, sont soumis à une validation indépendante à l'aide de certains points de référence par rapport aux résultats d'études externes ou par une analyse à partir de données internes ou externes.

### Risque de taux d'intérêt (autre que de négociation) structurel

Le risque de taux d'intérêt structurel de la Banque découle des activités traditionnelles des services bancaires personnels et commerciaux et est en général le résultat de l'asymétrie entre les dates d'échéance et les dates de révision des taux des actifs et des passifs de la Banque. La mesure du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire n'inclut pas les expositions des Services bancaires de gros ni celles des activités d'assurance de la TD.

Les principales mesures utilisées pour évaluer ce risque sont la sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires et la sensibilité des produits d'intérêts nets.

La sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires permet de mesurer l'incidence d'un choc donné des taux d'intérêt sur la variation de la valeur actualisée nette des actifs, des passifs et de certains éléments hors bilan du portefeuille bancaire de la Banque. Elle reflète la mesure de l'incidence possible de la valeur actualisée sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires en l'absence d'un profil d'échéances présumé pour la gestion des capitaux propres de la Banque et ne tient pas compte des marges sur les produits.

La sensibilité des produits d'intérêts nets permet de mesurer la variation des produits d'intérêts nets sur une période de douze mois pour une variation donnée des taux d'intérêt à l'égard des actifs, des passifs et de certains autres éléments hors bilan du portefeuille bancaire en supposant un bilan stable au cours de la période.

La politique sur le risque de marché de la Banque établit les limites globales pour les mesures du risque de taux d'intérêt structurel. Ces limites sont revues à intervalles réguliers et approuvées par le comité du risque du conseil d'administration. Outre ces limites imposées par le conseil d'administration, le groupe Gestion du risque fixe des limites de risque au niveau des portefeuilles pour la gestion du risque de taux d'intérêt lié aux activités autres que de négociation de la Banque. Les expositions par rapport à ces limites font l'objet de contrôles réguliers qui sont consignés, et tout dépassement de ces limites, le cas échéant, est signalé au comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres et au comité du risque du conseil d'administration.

Le tableau suivant présente l'incidence potentielle avant impôt d'une augmentation ou diminution immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt sur les mesures de la sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires et de la sensibilité des produits d'intérêts nets. Les taux plancher sont appliqués par devise à la diminution des taux de sorte que les taux utilisés n'excèdent pas les limites inférieures attendues, le plancher des devises les plus importantes étant fixé à -25 pdb.

**TABLEAU 29 : SENSIBILITÉ AU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT STRUCTUREL – MESURES**

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2021						31 janvier 2021		31 octobre 2020		Aux
	Sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires			Sensibilité des produits d'intérêts nets <sup>1</sup>			Sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires		Sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires		Sensibilité des produits d'intérêts nets
	Canada	États-Unis	Total	Canada	États-Unis	Total	Total	Total	Total	Total	
<b>Incidence avant impôt d'une :</b>											
Augmentation de 100 pdb des taux	49 \$	(1 559) \$	(1 510) \$	1 037 \$	1 064 \$	2 101 \$	(1 625) \$	2 299 \$	(1 876) \$	1 926 \$	
Diminution de 100 pdb des taux	(189)	518	329	(551)	(376)	(927)	143	(934)	277	(872)	

<sup>1</sup> Représente l'exposition des produits d'intérêts nets au cours des douze mois suivant un choc immédiat et soutenu des taux d'intérêt.

Au 30 avril 2021, une augmentation immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt aurait eu une incidence négative de 1 510 millions de dollars sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Banque, soit une diminution de 115 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent, et une incidence positive de 2 101 millions de dollars sur les produits d'intérêts nets de la Banque, soit une diminution de 198 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent. Une diminution immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt aurait eu une incidence positive de 329 millions de dollars sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Banque, soit une augmentation de 186 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent, et une incidence négative de 927 millions de dollars sur les produits d'intérêts nets de la Banque, soit une diminution de 7 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent. La diminution du choc à la hausse de la sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires par rapport au trimestre précédent est principalement attribuable à une baisse de la sensibilité découlant des modalités de remboursement anticipé de prêts hypothécaires aux États-Unis. La sensibilité des produits d'intérêts nets par rapport au trimestre précédent est demeurée relativement stable.

## Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas disposer de suffisamment de trésorerie ou de sûretés pour faire face aux obligations financières et de ne pas être en mesure de mobiliser des fonds ou de monétiser des actifs à des prix raisonnables en temps opportun. Les obligations financières peuvent découler de la sortie de dépôts, de l'échéance d'une dette, des engagements à accorder un crédit ou à fournir un concours de trésorerie ou de l'obligation de fournir des sûretés additionnelles en garantie.

### APPÉTIT POUR LE RISQUE DE LIQUIDITÉ DE LA TD

La Banque maintient une approche prudente et disciplinée de gestion de son exposition éventuelle au risque de liquidité. La Banque cible un horizon de survie de 90 jours dans des conditions de stress combiné propres aux banques et à l'échelle du marché, et des réserves minimales selon les exigences réglementaires prescrites par la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. D'après cette norme, les banques canadiennes doivent maintenir un ratio de liquidité à court terme (LCR) d'au moins 100 % sauf en période de tensions financières et doivent maintenir un ratio de liquidité à long terme (NSFR) d'au moins 100 %. Le programme de financement de la Banque privilégie les dépôts comme principale source de financement tout en offrant la possibilité d'accéder rapidement aux diverses modalités et devises et divers types de financement des marchés du financement de gros, soit une approche conçue de façon à assurer une exposition faible à toute contraction soudaine de la capacité de financement de gros et à réduire les écarts structurels de liquidité. En outre, la Banque maintient un plan de financement d'urgence exhaustif afin d'être fin prête à la reprise par suite d'une éventuelle crise de liquidité. Les stratégies et les mesures de la Banque comprennent un programme de gestion du risque de liquidité intégré, conçu de façon à assurer une exposition faible au risque de liquidité et la conformité aux exigences réglementaires.

### RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE DE GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres surveille le programme de gestion du risque de liquidité de la Banque. Ce programme veille à ce que des structures et des pratiques de gestion efficace soient en place pour mesurer et gérer adéquatement le risque de liquidité. Le Forum général sur les liquidités, un sous-comité du comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres, comprend des cadres supérieurs des groupes Gestion de la trésorerie et du bilan, Gestion du risque ainsi que du secteur Services bancaires de gros, et relève et surveille les risques de liquidité de la Banque. La gestion du risque de liquidité incombe au chef, Gestion de la trésorerie et du bilan, alors que la surveillance et la remise en question sont assurées par le comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres et, de manière indépendante, par Gestion du risque. Le comité du risque du conseil d'administration revoit régulièrement la situation de trésorerie de la Banque et approuve semestriellement le cadre de gestion du risque de liquidité de la Banque et annuellement les politiques connexes.

La Banque a établi TDGUS en tant que société de portefeuille intermédiaire de la TD aux États-Unis ainsi qu'une unité d'exploitation combinée aux États-Unis (CUSO) qui comprend la société de portefeuille intermédiaire et le réseau des succursales et d'agences de la TD aux États-Unis. TDGUS et la CUSO sont toutes deux soumises aux exigences de liquidité imposées par les nouvelles normes prudentielles américaines, en plus d'être soumises au cadre de gestion de la liquidité de la TD.

L'appétit pour les risques de liquidité et l'approche de la Banque pour la gestion des risques de liquidité sont demeurés en grande partie identiques à celles décrites dans le rapport annuel 2020 de la Banque. Pour des renseignements complets sur les risques de liquidité, se reporter à la rubrique «Risque de liquidité» du rapport annuel 2020 de la Banque.

## Actifs liquides

Les actifs liquides non grevés que la Banque détient pour répondre à ses obligations en matière de liquidité doivent être des titres de haute qualité que la Banque croit être rapidement convertissables en liquidités en contexte de crise, moyennant une perte minimale de la valeur marchande. La valeur de liquidité des actifs liquides non grevés tient compte de la capacité d'absorption du marché, des délais de règlement et d'autres restrictions connues qui limitent la vente des actifs ou leur cession en garantie possible. Dans l'ensemble, la Banque ne s'attend qu'à un rajustement à la baisse modeste des valeurs de marché compte tenu de la qualité élevée du crédit et de la liquidité démontrée de son portefeuille d'actifs liquides sous-jacent.

Les actifs détenus par la Banque pour répondre à ses obligations en matière de liquidité sont présentés dans les tableaux ci-après. Les tableaux excluent les actifs détenus par les activités d'assurance de la Banque en raison de restrictions de placement.

**TABLEAU 30 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES PAR TYPE ET PAR MONNAIE<sup>1, 2, 3</sup>**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Aux					
	Actifs liquides détenus par la Banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés	Total des actifs liquides	% du total	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés
	30 avril 2021					
Trésorerie et réserves des banques centrales	72 909 \$	– \$	72 909 \$	9 %	1 107 \$	71 802 \$
Obligations du gouvernement du Canada	27 281	84 610	111 891	13	72 112	39 779
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	27 002	8	27 010	3	2 358	24 652
Obligations de gouvernements provinciaux, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement <sup>4</sup>	26 160	23 402	49 562	6	33 328	16 234
Obligations de sociétés émettrices	8 147	3 110	11 257	1	2 578	8 679
Actions	14 015	3 051	17 066	2	10 905	6 161
<b>Total (libellé en dollars canadiens)</b>	<b>175 514</b>	<b>114 181</b>	<b>289 695</b>	<b>34</b>	<b>122 388</b>	<b>167 307</b>
Trésorerie et réserves des banques centrales	113 900	–	113 900	13	21	113 879
Obligations du gouvernement des États-Unis	56 498	49 091	105 589	13	46 521	59 068
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	68 977	4 167	73 144	9	14 880	58 264
Obligations d'autres entités souveraines, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement <sup>4</sup>	63 100	50 534	113 634	13	46 158	67 476
Obligations de sociétés émettrices	72 718	2 587	75 305	9	8 551	66 754
Actions	40 151	32 205	72 356	9	35 182	37 174
<b>Total (non libellé en dollars canadiens)</b>	<b>415 344</b>	<b>138 584</b>	<b>553 928</b>	<b>66</b>	<b>151 313</b>	<b>402 615</b>
<b>Total</b>	<b>590 858 \$</b>	<b>252 765 \$</b>	<b>843 623 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>273 701 \$</b>	<b>569 922 \$</b>
	31 octobre 2020					
Trésorerie et réserves des banques centrales	94 640 \$	– \$	94 640 \$	11 %	1 689 \$	92 951 \$
Obligations du gouvernement du Canada	39 008	83 258	122 266	14	80 934	41 332
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	30 763	23	30 786	3	2 294	28 492
Obligations de gouvernements provinciaux, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement <sup>4</sup>	22 999	24 441	47 440	6	34 990	12 450
Obligations de sociétés émettrices	11 310	2 841	14 151	1	2 331	11 820
Actions	13 146	2 618	15 764	2	8 248	7 516
<b>Total (libellé en dollars canadiens)</b>	<b>211 866</b>	<b>113 181</b>	<b>325 047</b>	<b>37</b>	<b>130 486</b>	<b>194 561</b>
Trésorerie et réserves des banques centrales	69 183	–	69 183	8	51	69 132
Obligations du gouvernement des États-Unis	82 701	53 755	136 456	15	53 585	82 871
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	74 131	9 566	83 697	9	21 495	62 202
Obligations d'autres entités souveraines, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement <sup>4</sup>	61 171	55 449	116 620	14	49 771	66 849
Obligations de sociétés émettrices	78 238	2 108	80 346	9	8 297	72 049
Actions	31 258	38 684	69 942	8	36 716	33 226
<b>Total (non libellé en dollars canadiens)</b>	<b>396 682</b>	<b>159 562</b>	<b>556 244</b>	<b>63</b>	<b>169 915</b>	<b>386 329</b>
<b>Total</b>	<b>608 548 \$</b>	<b>272 743 \$</b>	<b>881 291 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>300 401 \$</b>	<b>580 890 \$</b>

<sup>1</sup> Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

<sup>2</sup> Les positions présentées comprennent les valeurs brutes des actifs ayant trait aux cessions temporaires de titres.

<sup>3</sup> Les actifs liquides comprennent des sûretés reçues pouvant faire l'objet d'un nouveau prêt hypothécaire ou être autrement redistribuées.

<sup>4</sup> Compréhension les titres de créance émis ou garantis par ces entités.

Des actifs liquides non grevés sont détenus par La Banque Toronto-Dominion et diverses filiales canadiennes et étrangères ainsi que par les succursales canadiennes et à l'étranger et sont résumés dans le tableau suivant.

**TABLEAU 31 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES NON GREVÉS PAR LA BANQUE, LES FILIALES ET LES SUCCURSALES**

(en millions de dollars canadiens)

	Aux	
	30 avril 2021	31 octobre 2020
La Banque Toronto-Dominion (société mère)	199 967 \$	230 369 \$
Filiales bancaires	348 044	334 308
Succursales à l'étranger	21 911	16 213
<b>Total</b>	<b>569 922 \$</b>	<b>580 890 \$</b>

La moyenne mensuelle des actifs liquides (compte non tenu de ceux détenus par les filiales d'assurances) de la Banque pour les trimestres clos les 30 avril 2021 et 31 janvier 2021 est présentée dans le tableau ci-après.

**TABLEAU 32 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES MOYENS PAR TYPE ET PAR MONNAIE<sup>1, 2, 3</sup>**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Moyenne pour les trois mois clos les

	Actifs liquides détenus par la Banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés	Total des actifs liquides	% du total	30 avril 2021	
					Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés
Trésorerie et réserves des banques centrales	84 761 \$	– \$	84 761 \$	10 %	1 194 \$	83 567 \$
Obligations du gouvernement du Canada	29 428	78 746	108 174	12	71 092	37 082
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	27 313	10	27 323	3	2 320	25 003
Obligations de gouvernements provinciaux, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement <sup>4</sup>	26 280	23 376	49 656	6	34 022	15 634
Obligations de sociétés émettrices	7 415	3 117	10 532	1	2 758	7 774
Actions	13 744	3 391	17 135	2	10 770	6 365
<b>Total (libellé en dollars canadiens)</b>	<b>188 941</b>	<b>108 640</b>	<b>297 581</b>	<b>34</b>	<b>122 156</b>	<b>175 425</b>
Trésorerie et réserves des banques centrales	121 520	–	121 520	14	22	121 498
Obligations du gouvernement des États-Unis	51 977	51 616	103 593	12	47 901	55 692
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	69 710	4 523	74 233	9	15 385	58 848
Obligations d'autres entités souveraines, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement <sup>4</sup>	64 782	53 938	118 720	13	49 158	69 562
Obligations de sociétés émettrices	73 243	2 696	75 939	9	9 080	66 859
Actions	41 502	33 148	74 650	9	35 558	39 092
<b>Total (non libellé en dollars canadiens)</b>	<b>422 734</b>	<b>145 921</b>	<b>568 655</b>	<b>66</b>	<b>157 104</b>	<b>411 551</b>
<b>Total</b>	<b>611 675 \$</b>	<b>254 561 \$</b>	<b>866 236 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>279 260 \$</b>	<b>586 976 \$</b>
					31 janvier 2021	
Trésorerie et réserves des banques centrales	99 388 \$	– \$	99 388 \$	11 %	1 731 \$	97 657 \$
Obligations du gouvernement du Canada	34 020	82 652	116 672	13	78 657	38 015
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	28 370	12	28 382	3	2 293	26 089
Obligations de gouvernements provinciaux, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement <sup>4</sup>	24 170	24 999	49 169	6	35 312	13 857
Obligations de sociétés émettrices	10 399	2 998	13 397	1	2 373	11 024
Actions	14 174	3 423	17 597	2	10 036	7 561
<b>Total (libellé en dollars canadiens)</b>	<b>210 521</b>	<b>114 084</b>	<b>324 605</b>	<b>36</b>	<b>130 402</b>	<b>194 203</b>
Trésorerie et réserves des banques centrales	95 620	–	95 620	11	25	95 595
Obligations du gouvernement des États-Unis	64 728	55 244	119 972	13	54 157	65 815
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	72 630	8 179	80 809	9	20 543	60 266
Obligations d'autres entités souveraines, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement <sup>4</sup>	61 995	55 209	117 204	13	50 120	67 084
Obligations de sociétés émettrices	74 124	2 685	76 809	9	9 099	67 710
Actions	46 489	38 638	85 127	9	36 143	48 984
<b>Total (non libellé en dollars canadiens)</b>	<b>415 586</b>	<b>159 955</b>	<b>575 541</b>	<b>64</b>	<b>170 087</b>	<b>405 454</b>
<b>Total</b>	<b>626 107 \$</b>	<b>274 039 \$</b>	<b>900 146 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>300 489 \$</b>	<b>599 657 \$</b>

<sup>1</sup> Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

<sup>2</sup> Les positions présentées comprennent les valeurs brutes des actifs ayant trait aux cessions temporaires de titres.

<sup>3</sup> Les actifs liquides comprennent des sûretés reçues pouvant faire l'objet d'un nouveau prêt hypothécaire ou être autrement redistribués.

<sup>4</sup> Comprendent les titres de créance émis ou garantis par ces entités.

La moyenne des actifs liquides non grevés détenus par La Banque Toronto-Dominion et par diverses filiales canadiennes et étrangères (compte non tenu des filiales d'assurances) ainsi que par les succursales canadiennes et à l'étranger est présentée dans le tableau suivant :

**TABLEAU 33 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES MOYENS NON GREVÉS PAR LA BANQUE, LES FILIALES ET LES SUCCURSALES**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Moyenne pour les trois mois clos les</i>	
	30 avril 2021	31 janvier 2021
La Banque Toronto-Dominion (société mère)	212 034 \$	231 504 \$
Filiales bancaires	345 909	341 276
Succursales à l'étranger	29 033	26 877
<b>Total</b>	<b>586 976 \$</b>	<b>599 657 \$</b>

#### GRÈVEMENT D'ACTIFS

Dans le cadre des activités courantes de la Banque, des actifs sont donnés en garantie afin d'obtenir du financement, soutenir les activités de négociation et de courtage et participer à des systèmes de compensation et de règlement. Un sommaire des actifs grevés et non grevés (compte non tenu des actifs détenus par des filiales d'assurances) figure dans le tableau ci-dessous pour indiquer les actifs utilisés ou disponibles à des fins de financement éventuel.

**TABLEAU 34 : ACTIFS GREVÉS ET ACTIFS NON GREVÉS<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens)

	Total de l'actif				Grevés <sup>2</sup>		Aux Non grevés
	Actifs détenus par la Banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés <sup>3</sup>	Total de l'actif	Donnés en garantie <sup>4</sup>	Autres <sup>5</sup>	Disponibles comme garantie <sup>6</sup>	Autres <sup>7</sup>
							30 avril 2021
Trésorerie et montants à recevoir de banques	5 718 \$	– \$	5 718 \$	146 \$	– \$	– \$	5 572 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	188 409	–	188 409	7 480	82	179 862	985
Valeurs mobilières, prêts détenus à des fins de transaction et autres <sup>8</sup>	461 041	330 587	791 628	329 411	12 849	420 691	28 677
Dérivés	53 621	–	53 621	–	–	–	53 621
Valeurs mobilières prises en pension <sup>9</sup>	155 375	(155 375)	–	–	–	–	–
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts <sup>10</sup>	708 436	(17 504)	690 932	37 875	53 417	79 198	520 442
Engagements de clients au titre d'acceptations	19 070	–	19 070	–	–	–	19 070
Autres actifs <sup>11</sup>	77 388	–	77 388	474	–	–	76 914
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 669 058 \$</b>	<b>157 708 \$</b>	<b>1 826 766 \$</b>	<b>375 386 \$</b>	<b>66 348 \$</b>	<b>679 751 \$</b>	<b>705 281 \$</b>
							31 octobre 2020
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 715 865 \$</b>	<b>151 950 \$</b>	<b>1 867 815 \$</b>	<b>393 439 \$</b>	<b>74 188 \$</b>	<b>686 464 \$</b>	<b>713 724 \$</b>

<sup>1</sup> Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

<sup>2</sup> Le grèvement d'actifs a été analysé pour chaque actif pris isolément. Lorsqu'un actif en particulier est grevé et que la TD présente cet actif au bilan et hors bilan, aux fins de la présentation de cette information, l'actif présenté au bilan et hors bilan est classé comme grevé conformément à la pratique courante.

<sup>3</sup> Actifs obtenus à titre de sûretés dans le cadre de transactions hors bilan, comme des prises en pension, des emprunts de valeurs mobilières, des prêts sur marge et d'autres activités de la clientèle.

<sup>4</sup> Représentent les actifs qui ont été fournis à l'externe pour soutenir les opérations quotidiennes de la Banque, y compris les cessions temporaires de titres, la compensation et les paiements, et les transactions sur dérivés. Incluent également les actifs qui ont été affectés en garantie afin de soutenir les activités de la Federal Home Loan Bank (FHLB).

<sup>5</sup> Actifs qui soutiennent des activités de financement à long terme de la TD, actifs affectés en garantie contre des passifs au titre de la titrisation, actifs détenus par des véhicules de titrisation consolidés ou dans des portefeuilles en vue de l'émission d'obligations sécurisées.

<sup>6</sup> Actifs qui sont disponibles facilement dans leur forme juridique actuelle pour générer du financement ou soutenir les besoins en matière de sûreté. Cette catégorie inclut les actifs de la FHLB comptabilisés qui demeurent inutilisés et les titres de créance au coût amorti qui peuvent être cédés en garantie, quoique peu fréquemment cédés en pratique.

<sup>7</sup> Actifs qui ne peuvent servir à soutenir les besoins de financement ou les besoins en matière de sûreté dans leur forme actuelle. Cette catégorie inclut les actifs qui sont admissibles éventuellement comme sûreté de programme de financement ou qui peuvent être cédés en garantie aux banques centrales (p. ex., les prêts hypothécaires assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) qui peuvent être titrisés en titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*).

<sup>8</sup> Les valeurs mobilières comprennent les prêts détenus à des fins de transaction, les valeurs mobilières, les actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la JVRN et les autres actifs financiers désignés à la JVRN, les valeurs mobilières à la JVAERG et les titres de créance au coût amorti.

<sup>9</sup> Les actifs présentés dans la catégorie «Actifs détenus par la Banque» représentent la valeur des prêts consentis et non la valeur de la garantie reçue. La valeur des prêts tirée des prises en pension est déduite de la catégorie «Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés» afin d'éviter de la compter en double avec les actifs au bilan.

<sup>10</sup> La valeur des prêts relatifs aux activités de prêts sur marge et de la clientèle est soustraite de la catégorie «Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés» afin d'éviter de la compter en double avec les actifs au bilan.

<sup>11</sup> Les autres actifs comprennent la participation dans Schwab, le goodwill, les autres immobilisations incorporelles, les terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables, les actifs d'impôt différé, les montants à recevoir des courtiers et des clients et les autres actifs du bilan qui ne sont pas présentés dans les catégories ci-dessus.



## SIMULATIONS DE CRISE DE LIQUIDITÉ ET PLANS DE LIQUIDITÉ D'URGENCE

Outre le scénario de «stress combiné critique», la Banque effectue des simulations de crise de liquidité au moyen d'une multitude de scénarios différents. Ces scénarios de crise constituent une combinaison d'événements propres à la TD et d'événements de crise généralisés à l'ensemble des marchés, qui sont conçus pour tester l'incidence de facteurs de risque importants pour le profil de risque de la Banque. Les évaluations de la liquidité font également partie du programme d'évaluation des facteurs de crise à l'échelle de la Banque.

La Banque a en place des plans de liquidité d'urgence pour l'ensemble de la Banque et pour les filiales qui exercent leurs activités dans les territoires étrangers (plans de liquidité d'urgence régionaux). Les plans de liquidité d'urgence de la Banque fournissent un cadre formel afin de gérer les situations de liquidité imprévues qui, par conséquent, fait partie intégrante du programme de gestion du risque de liquidité global de la Banque. Ce cadre décrit les différentes étapes d'un plan d'urgence fondées sur la gravité et la durée de la situation de liquidité et énumère les mesures de sortie de crise appropriées pour chacune des étapes. Pour chaque mesure de sortie de crise, il fournit les principales mesures opérationnelles pour mettre en œuvre la mesure. Les plans de liquidité d'urgence régionaux énumèrent les mesures de sortie de crise visant à traiter les événements de crise particuliers à chaque région. Les mesures et la structure de gouvernance présentées dans les plans de liquidité d'urgence de la Banque sont alignées sur le plan de sortie de crise de la Banque.

La pandémie de COVID-19 a perturbé les marchés des capitaux. Par conséquent, la Banque a géré les risques associés à cette perturbation en fonction de ses plans de liquidité d'urgence. La Banque continue de se fier aux dépôts comme première source de financement principal stable et a eu accès aux facilités consenties par les gouvernements et les banques centrales afin d'accroître la disponibilité des dépôts et le financement de gros sur les marchés pour répondre aux besoins des ménages et des entreprises et appuyer le fonctionnement efficace des marchés des capitaux. Au deuxième trimestre de l'exercice 2021, les marchés des capitaux n'étaient plus perturbés et la Banque détenait toujours un nombre important d'actifs liquides de haute qualité (HQLA), conformément aux exigences réglementaires et à ses politiques internes.

## NOTATIONS DE CRÉDIT

Les notations de crédit ont une incidence sur les coûts d'emprunt et la capacité à mobiliser des capitaux de la TD. Un abaissement des notations de crédit pourrait entraîner une hausse des coûts de financement, accroître les obligations de fournir des sûretés, réduire l'accès aux marchés financiers et pourrait également nuire à la capacité de la Banque de conclure des transactions sur dérivés.

Les notations de crédit et les perspectives fournies par les agences de notation reflètent les perceptions que celles-ci ont de la Banque et peuvent changer de temps à autre en fonction de nombreux facteurs, notamment la solidité financière, la situation concurrentielle et la situation de trésorerie de la Banque, de même que de facteurs qui ne sont pas entièrement sous le contrôle de la Banque, comme les méthodes utilisées par les agences de notation et les conditions touchant l'ensemble de l'industrie des services financiers.

**TABLEAU 35 : NOTATIONS DE CRÉDIT<sup>1</sup>**

	<i>Au</i>		
			<b>30 avril 2021</b>
	<b>Moody's</b>	<b>S&amp;P</b>	<b>DBRS</b>
Dépôts/contrepartie <sup>2</sup>	<b>Aa1</b>	<b>AA-</b>	<b>AA (haut)</b>
Ancienne dette de premier rang <sup>3</sup>	<b>Aa1</b>	<b>AA-</b>	<b>AA (haut)</b>
Dette de premier rang <sup>4</sup>	<b>Aa3</b>	<b>A</b>	<b>AA</b>
Obligations sécurisées	<b>Aaa</b>	<b>-</b>	<b>AAA</b>
Titres de créance subordonnés	<b>A2</b>	<b>A</b>	<b>AA (bas)</b>
Titres de créance subordonnés – FPUNV	<b>A2 (hyb)</b>	<b>A-</b>	<b>A</b>
Actions privilégiées – FPUNV	<b>Baa1 (hyb)</b>	<b>BBB</b>	<b>Pfd-2 (haut)</b>
Dette à court terme (dépôts)	<b>P-1</b>	<b>A-1+</b>	<b>R-1 (haut)</b>
Perspectives	<b>Stable</b>	<b>Stable</b>	<b>Stable</b>

<sup>1</sup> Les notations ci-dessus s'appliquent à l'entité juridique La Banque Toronto-Dominion. Les notations des filiales sont disponibles sur le site Web de la Banque à l'adresse <http://www.td.com/francais/investisseurs/accueil/renseignements-sur-les-creances/notes-de-credit/credit.jsp>. Les notations de crédit ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente ou la conservation d'une obligation financière, car elles ne fournissent pas de commentaires sur le cours du marché ni sur la pertinence pour un investisseur en particulier. Les notations de crédit peuvent en tout temps faire l'objet d'une révision ou d'un retrait par l'agence de notation.

<sup>2</sup> Représentent les notations des dépôts à long terme et la notation du risque de contrepartie attribuées par Moody's, la notation de crédit d'émetteur attribuée par S&P et la notation d'émetteur à long terme attribuée par DBRS.

<sup>3</sup> Comprend a) la dette de premier rang émise avant le 23 septembre 2018; et b) la dette de premier rang émise à partir du 23 septembre 2018 qui est exclue du régime de recapitalisation interne des banques, y compris la dette dont la durée initiale est de moins de 400 jours et la plupart des billets structurés.

<sup>4</sup> Assujettie à une conversion au titre du régime de recapitalisation interne des banques.

La Banque examine régulièrement le niveau des sûretés additionnelles que ses contreparties exigeraient en cas d'abaissement de la notation de crédit de la TD. La Banque détient des actifs liquides pour s'assurer qu'elle peut effectuer des paiements additionnels de sûreté qui seraient exigés par des contreparties en cas d'abaissement de trois crans des notations de l'ancienne dette de premier rang de la Banque. Le tableau suivant présente les sûretés additionnelles qui auraient pu être exigées aux termes de contrats par les contreparties de dérivés de gré à gré à la date de présentation de l'information financière en cas d'abaissement de un, deux et trois crans des notations de crédit de la Banque.

**TABLEAU 36 : EXIGENCES DE SÛRETÉS ADDITIONNELLES POUR ABAISSEMENT DES NOTATIONS<sup>1</sup>**

	<i>Moyenne pour les trois mois clos les</i>	
	<b>30 avril 2021</b>	<b>31 janvier 2021</b>
Abaissement de un cran	<b>215 \$</b>	212 \$
Abaissement de deux crans	<b>277</b>	240
Abaissement de trois crans	<b>1 089</b>	1 015

<sup>1</sup> Les exigences de sûretés ci-dessus sont fondées sur l'annexe de soutien au crédit pour chaque contrepartie figurant au contrat de gré à gré et sur les notations de crédit de la Banque attribuées par les agences de notation pertinentes.

## RATIO DE LIQUIDITÉ À COURT TERME

Le LCR, mesure selon Bâle III, correspond au quotient de l'encours des HQLA non grevés sur les besoins de sorties nettes de trésorerie pour les 30 prochains jours dans l'hypothèse d'une crise de liquidité.

Sauf en période de tensions financières, la Banque doit maintenir un LCR de plus de 100 % selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. Le LCR de la Banque est calculé selon les paramètres des scénarios de la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, y compris selon les critères d'admissibilité et la décote des HQLA, les taux de retrait des dépôts, et les autres taux de sorties et d'entrées de trésorerie prescrits par la ligne directrice. Les HQLA détenus par la Banque qui sont admissibles aux fins du calcul du LCR selon les normes de liquidité sont constitués essentiellement de réserves auprès de banques centrales, de titres émis ou garantis par des emprunteurs souverains et de titres de haute qualité émis par des entités non financières.

Le tableau ci-dessous présente la position quotidienne moyenne propre au LCR de la Banque aux dates indiquées.

**TABLEAU 37 : RATIO DE LIQUIDITÉ À COURT TERME MOYEN SELON BÂLE III<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Moyenne pour les trois mois clos le</i>	
	<b>30 avril 2021</b>	
	<b>Valeur non pondérée totale (moyenne)<sup>2</sup></b>	<b>Valeur pondérée totale (moyenne)<sup>3</sup></b>
<b>Actifs liquides de haute qualité</b>		
Total des actifs liquides de haute qualité	s. o. <sup>4</sup> \$	<b>353 363 \$</b>
<b>Sorties de trésorerie</b>		
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	<b>653 567 \$</b>	<b>83 437 \$</b>
Dépôts stables <sup>5</sup>	<b>238 719</b>	<b>7 162</b>
Dépôts moins stables	<b>414 848</b>	<b>76 275</b>
Financement de gros non garanti, dont :	<b>338 495</b>	<b>165 058</b>
Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives <sup>6</sup>	<b>148 116</b>	<b>35 657</b>
Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	<b>143 197</b>	<b>82 219</b>
Dettes non garanties	<b>47 182</b>	<b>47 182</b>
Financement de gros garanti	s. o.	<b>17 252</b>
Exigences supplémentaires, dont :	<b>266 956</b>	<b>78 790</b>
Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	<b>52 699</b>	<b>28 345</b>
Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette	<b>10 706</b>	<b>10 706</b>
Facilités de crédit et de liquidité	<b>203 551</b>	<b>39 739</b>
Autres obligations de financement contractuelles	<b>15 917</b>	<b>10 649</b>
Autres obligations de financement conditionnelles <sup>7</sup>	<b>579 440</b>	<b>9 673</b>
<b>Total des sorties de trésorerie</b>	<b>s. o. \$</b>	<b>364 859 \$</b>
<b>Entrées de trésorerie</b>		
Prêts garantis	<b>195 161 \$</b>	<b>23 616 \$</b>
Entrées liées aux expositions parfaitement productives	<b>12 945</b>	<b>6 669</b>
Autres entrées de trésorerie	<b>59 259</b>	<b>59 259</b>
<b>Total des entrées de trésorerie</b>	<b>267 365 \$</b>	<b>89 544 \$</b>
	<i>Moyenne pour les trois mois clos les</i>	
	<b>30 avril 2021</b>	<b>31 janvier 2021</b>
	<b>Valeur ajustée totale</b>	<b>Valeur ajustée totale</b>
<b>Total des actifs liquides de haute qualité<sup>8</sup></b>	<b>353 363 \$</b>	<b>361 822 \$</b>
<b>Total des sorties nettes de trésorerie<sup>9</sup></b>	<b>275 315</b>	<b>260 974</b>
<b>Ratio de liquidité à court terme</b>	<b>128 %</b>	<b>139 %</b>

<sup>1</sup> Le LCR pour le trimestre clos le 30 avril 2021 représente la moyenne des 63 données quotidiennes du trimestre.

<sup>2</sup> Les valeurs non pondérées des entrées et des sorties de trésorerie représentent les soldes impayés qui arrivent à échéance ou qui deviennent exigibles dans les 30 jours.

<sup>3</sup> Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des décotes des HQLA ou des taux des entrées et des sorties de trésorerie prescrits par la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.

<sup>4</sup> Sans objet.

<sup>5</sup> Selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, les dépôts stables des clients de détail et des petites et moyennes entreprises (PME) représentent des dépôts assurés qui sont soit placés sur des comptes courants, soit détenus par des déposants qui entretiennent avec la Banque d'autres relations durables qui rendent un retrait très improbable.

<sup>6</sup> Les dépôts opérationnels des clients autres que des PME sont des dépôts conservés par la Banque afin d'accéder plus aisément aux fonctions de paiement et de règlement. Ces activités comprennent les services de compensation, de garde et de gestion de trésorerie.

<sup>7</sup> Compréhension les facilités de crédit et de liquidité sans engagement, les fonds de placement monétaires à capital garanti, l'encours des titres de dette ayant une échéance supérieure à 30 jours et d'autres sorties contractuelles de trésorerie. En ce qui a trait à l'encours des titres de créance ayant une échéance supérieure à 30 jours, la TD n'a aucune obligation contractuelle de racheter l'encours de ces titres de créance de la TD et, par conséquent, un taux de sorties de trésorerie de 0 % a été appliqué conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.

<sup>8</sup> Le total des HQLA ajustés est présenté compte tenu de la décote des actifs et des plafonds applicables, comme la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF le prescrit (les HQLA compte tenu de la décote sont plafonnés à 40 % pour le niveau 2 et à 15 % pour le niveau 2B).

<sup>9</sup> Le total des sorties nettes de trésorerie ajustées est présenté compte tenu des taux des entrées et des sorties de trésorerie et des plafonds applicables, comme la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF le prescrit (les entrées de trésorerie sont plafonnées à 75 % des sorties de trésorerie).

Le LCR moyen de la Banque de 128 % pour le trimestre clos le 30 avril 2021 continue à satisfaire aux exigences réglementaires.

La Banque détient une variété d'actifs liquides en proportion des besoins de liquidités de l'organisation. Un bon nombre de ces actifs sont admissibles à titre de HQLA selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. La moyenne des HQLA de la Banque pour le trimestre clos le 30 avril 2021 a été de 353 milliards de dollars (362 milliards de dollars pour le trimestre clos le 31 janvier 2021), les actifs du niveau 1 représentant 87 % (86 % au 31 janvier 2021). Les HQLA comme présentés de la Banque ne tiennent pas compte des HQLA excédentaires des Services de détail aux États-Unis, conformément aux exigences de la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF afin de refléter les motifs de transfert de liquidités entre les Services de détail aux États-Unis et leurs sociétés affiliées en conformité avec les règlements de la Réserve fédérale des États-Unis. En excluant les HQLA excédentaires, le LCR des Services de détail aux États-Unis se trouve effectivement plafonné à 100 % avant la consolidation totale de la Banque.

Comme il est décrit à la rubrique «Mode de gestion du risque de liquidité de la TD» du rapport annuel 2020 de la Banque, la Banque gère les HQLA et les autres réserves de liquidités selon ce qui est le plus exigeant entre le montant requis pour l'excédent de 90 jours de la TD et la cible de réserves de fonds propres supérieurs aux minimums réglementaires au moyen du LCR, du NSFR et des flux de trésorerie nets cumulatifs. Par conséquent, le total des HQLA est soumis à un rééquilibrage continu en fonction des besoins en liquidités projetés.

#### **RATIO DE LIQUIDITÉ À LONG TERME**

Le NSFR, mesure selon Bâle III, est calculé comme le ratio du montant total du financement stable disponible (FSD) sur le montant total de financement stable requis (FSR). La Banque doit maintenir un ratio NSFR égal ou supérieur à 100 % selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. Le montant de FSD de la Banque comprend les passifs et les instruments de fonds propres (y compris entre autres les dépôts et le financement de gros). Le montant de FSR de la Banque comprend les actifs et les activités hors bilan de la Banque et est fonction des caractéristiques de liquidité et du profil d'échéance de ces actifs.

**TABLEAU 38 : RATIO DE LIQUIDITÉ À LONG TERME**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Au				
	30 avril 2021				
	Valeur non pondérée par durée résiduelle				
	Aucune échéance <sup>1</sup>	Moins de 6 mois	6 mois à moins de 1 an	Plus de 1 an	Valeur pondérée <sup>2</sup>
<b>Élément du financement stable disponible</b>					
Fonds propres	92 072 \$	s. o. \$	s. o. \$	10 993 \$	103 065 \$
Fonds propres réglementaires	92 072	s. o.	s. o.	10 993	103 065
Autres instruments de fonds propres	s. o.	s. o.	s. o.	-	-
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	565 323	30 109	12 126	16 082	575 738
Dépôts stables <sup>3</sup>	253 225	9 832	6 078	8 483	264 161
Dépôts moins stables	312 098	20 277	6 048	7 599	311 577
Financement de gros dont :	317 183	252 555	45 082	81 441	278 481
Dépôts opérationnels <sup>4</sup>	125 326	2 287	-	-	63 807
Autre financement de gros	191 857	250 268	45 082	81 441	214 674
Passifs et leurs actifs interdépendants correspondants <sup>5</sup>	-	1 436	2 074	20 815	-
Autres passifs dont :	47 588	s. o.	s. o.	61 261	2 169
Passifs d'instruments dérivés aux fins du NSFR	s. o.	s. o.	s. o.	4 293	s. o.
Toutes les autres catégories de passifs et de capitaux propres non comprises dans les catégories ci-dessus	47 588	54 478	1 831	1 254	2 169
<b>Total du FSD</b>					<b>959 453 \$</b>
<b>Élément du financement stable requis</b>					
Total des HQLA aux fins du NSFR	s. o. \$	s. o. \$	s. o. \$	s. o. \$	50 802 \$
Dépôts détenus dans d'autres institutions financières à des fins opérationnelles	-	-	-	-	-
Prêts et titres productifs	83 698	174 773	82 534	541 914	580 631
Prêts productifs accordés à des institutions financières garantis par des HQLA de niveau 1	-	54 748	12 512	-	11 046
Prêts productifs accordés à des institutions financières garantis par des HQLA autres que de niveau 1	-	-	-	-	-
HQLA et prêts productifs accordés à des institutions financières non garantis	380	35 303	2 618	4 129	9 520
Prêts productifs accordés à des entreprises non financières, prêts à la clientèle de détail et de petites entreprises, et prêts aux entités souveraines, des banques centrales et des entités du secteur public dont :	30 222	44 186	33 785	231 171	264 351
Prêts présentant un risque de crédit pondéré inférieur ou égal à 35 % selon l'approche standard de Bâle II	s. o.	27 969	21 140	236	24 856
Prêts hypothécaires résidentiels productifs dont :	31 271	29 645	27 410	246 974	217 375
Prêts présentant un risque de crédit pondéré inférieur ou égal à 35 % selon l'approche standard de Bâle II <sup>6</sup>	31 271	29 645	27 410	246 974	217 375
Titres qui ne sont pas en défaut et ne remplissent pas les critères définissant les HQLA, y compris les actions négociées sur les marchés organisés	21 825	10 891	6 209	59 640	78 339
Actifs et leurs passifs interdépendants correspondants <sup>5</sup>	-	1 795	2 337	20 193	-
Autres actifs dont :	56 916	s. o.	s. o.	88 980	74 812
Produits de base physiques, y compris l'or	11 459	s. o.	s. o.	s. o.	9 861
Actifs constituant la marge initiale des contrats dérivés contribuant au fonds de garantie de contrepartie centrale	s. o.	s. o.	s. o.	9 235	7 849
Actifs d'instruments dérivés aux fins du NSFR	s. o.	s. o.	s. o.	6 383	2 685
Passifs d'instruments dérivés aux fins du NSFR avant déduction de la marge de variation constituée	s. o.	s. o.	s. o.	17 938	897
Tous les autres actifs non inclus dans les catégories ci-dessus	45 457	49 386	1 078	4 960	53 520
Éléments hors bilan	s. o.	s. o.	s. o.	609 125	20 796
<b>Total du FSR</b>					<b>727 041 \$</b>
<b>Ratio de liquidité à long terme</b>					<b>132 %</b>
<b>Au</b>					
<b>31 janvier 2021</b>					
Total du FSD					959 610 \$
Total du FSR					746 827 \$
Ratio de liquidité à long terme					128 %

<sup>1</sup> Les éléments présentés sous la catégorie «Aucune échéance» ne sont assortis d'aucune échéance précise. Cette catégorie regroupe notamment les fonds propres sans échéance, les dépôts sans échéance, les positions courtes, les positions à échéance ouverte, les actions qui ne remplissent pas les critères définissant les HQLA et les produits de base physique.

<sup>2</sup> Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des pondérations aux fins du NSFR prescrites par la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.

<sup>3</sup> Selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, les dépôts stables des clients de détail et des petites et moyennes entreprises (PME) représentent des dépôts assurés qui sont soit placés sur des comptes courants, soit détenus par des déposants qui entretiennent avec la Banque d'autres relations durables qui rendent les retraits très improbables.

<sup>4</sup> Les dépôts opérationnels des clients autres que des PME sont des dépôts conservés par la Banque afin d'accéder plus aisément aux fonctions de paiement et de règlement. Ces activités comprennent les services de compensation, de garde et de gestion de trésorerie.

<sup>5</sup> Certains éléments de l'actif et du passif réputés interdépendants par le BSIF, et à ce titre, leurs coefficients de FSR et de FSD sont ajustés à zéro. Les passifs interdépendants ne peuvent être échus pendant que l'actif demeure au bilan, ne peuvent servir à financer d'autres actifs tandis que le principal de l'actif ne peut servir qu'à rembourser le passif. Par conséquent, les seuls actifs et passifs interdépendants de la Banque qui sont admissibles à ce traitement sont les passifs découlant du Programme des Obligations hypothécaires du Canada et leurs actifs non grevés correspondants.

<sup>6</sup> Comprend les prêts hypothécaires résidentiels et les lignes de crédit domiciliaires.

Le NSFR de la Banque pour le trimestre clos le 30 avril 2021 a été de 132 % (128 % pour le trimestre clos le 31 janvier 2021) et satisfait aux exigences réglementaires. L'augmentation ou la diminution du NSFR d'un trimestre à l'autre reflète principalement la croissance (baisse) des dépôts, déduction faite de toute croissance (baisse) des prêts, les variations des niveaux de fonds propres, le financement de gros externe, les émissions et les échéances ainsi que les variations du profil des échéances du financement de gros.

## FINANCEMENT

La Banque a accès à une variété de sources de financement garanties et non garanties. Les activités de financement de la Banque sont menées conformément à la politique de gestion de la liquidité, laquelle exige que tous les actifs soient financés selon la durée appropriée et selon un profil de diversification prudent.

L'approche principale de gestion des activités de financement de la Banque consiste à maximiser l'utilisation des dépôts mobilisés par l'entremise des services bancaires personnels et des services bancaires commerciaux. Le tableau ci-dessous illustre l'importante réserve de dépôts personnels et commerciaux de la Banque et les comptes de passage de ses activités de gestion de patrimoine et de Schwab (collectivement les dépôts personnels et commerciaux) qui comptent pour plus de 75 % du financement total de la Banque.

En raison de l'incidence économique de la COVID-19, la Banque du Canada a mis en place une série de mesures pour aider les Canadiens à traverser cette période difficile en facilitant l'accès au crédit et en le rendant abordable. La Banque du Canada a également mis en place ou amélioré plusieurs programmes qui consistent à acquérir des actifs financiers et à prêter aux institutions financières afin de favoriser le bon fonctionnement du système financier et d'aider les institutions financières à continuer à consentir des prêts. La Banque a utilisé certains de ces programmes, notamment les opérations de prise en pension à plus d'un jour, le Mécanisme permanent d'octroi de liquidités à plus d'un jour, la Facilité d'achat des acceptations bancaires et le Programme d'achat de papier commercial.

Dans le cadre du Plan d'intervention du Canada pour répondre à la COVID-19, la SCHL a lancé une version révisée du Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés (PAPHA). En vertu de ce programme, la SCHL achète des blocs de prêts hypothécaires assurés afin de procurer un financement stable aux banques et aux prêteurs hypothécaires et d'assurer la continuité des prêts aux Canadiens. La Banque a utilisé le PAPHA au deuxième trimestre de l'exercice 2020 et n'a pas participé à des opérations d'achat ultérieures.

À l'échelle mondiale, les banques centrales et les gouvernements ont mis en place des programmes semblables d'achat d'actifs et de crédit afin de soutenir la liquidité des marchés. La Banque a eu recours à certains de ces programmes, au besoin.

### TABLEAU 39 : SOMMAIRE DU FINANCEMENT PROVENANT DES DÉPÔTS

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	30 avril 2021	31 octobre 2020
Dépôts personnels et commerciaux – Services de détail au Canada	492 396 \$	471 543 \$
Dépôts personnels et commerciaux – Services de détail aux États-Unis	466 019	477 738
<b>Total</b>	<b>958 415 \$</b>	<b>949 281 \$</b>

## FINANCEMENT DE GROS

La Banque a différents programmes actifs de financement de gros externe à terme (plus de un an) inscrits pour accéder à une grande variété de sources de financement, y compris la titrisation d'actifs, les obligations sécurisées et les titres de créance de gros non garantis. De plus, la Banque recourt à du financement à terme sous forme de billets de premier rang, de titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*, d'obligations hypothécaires du Canada et de billets adossés à des créances sur cartes de crédit (la Fiducie de cartes de crédit Evergreen). Le financement de gros de la Banque est réparti par région, par monnaie et par type de financement. La Banque recourt à du financement à court terme (un an ou moins) au moyen de certificats de dépôt et du papier commercial.

Le tableau suivant présente les programmes de financement à terme inscrits de la Banque par région ainsi que le montant de financement de chacun.

Canada	États-Unis	Europe
Programme de titres de fiducie de capital (15 milliards de dollars)	Programme de titres de fiducie de capital et de créance inscrit à la SEC des États-Unis (F-3) (45 milliards de dollars américains)	Programme d'obligations sécurisées législatives inscrit à la United Kingdom Listing Authority (UKLA) (80 milliards de dollars)
Programme de billets à moyen terme de premier rang liés du Canada (4 milliards de dollars)		Programme de billets à moyen terme – marché européen inscrit à la UKLA (20 milliards de dollars américains)
Programme de titres adossés à des créances – lignes de crédit domiciliaires (Genesis Trust II) (7 milliards de dollars)		

La Banque évalue régulièrement les occasions de diversification de son financement dans de nouveaux marchés et auprès de nouveaux investisseurs afin de gérer le risque de financement et les coûts. Le tableau ci-après présente la ventilation de la dette à terme de la Banque par monnaie et type de financement. Le financement à terme au 30 avril 2021 s'élevait à 105,3 milliards de dollars (121,1 milliards de dollars au 31 octobre 2020).

À l'exception du PAPHA, le financement fourni dans le cadre des différents programmes des banques centrales et d'autres programmes gouvernementaux n'est pas présenté dans le tableau 40 : Financement à long terme ni dans le tableau 41 : Financement de gros étant donné que le financement fourni aux dates indiquées l'est par voie d'opérations visant l'achat d'actifs et d'opérations de rachat.

**TABLEAU 40 : FINANCEMENT À LONG TERME**

Financement à long terme par devise	30 avril	Aux
	2021	31 octobre 2020
Dollar canadien	37 %	32 %
Dollar américain	35	40
Euro	19	20
Livre sterling	5	4
Autres	4	4
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

Financement à long terme par type	30 avril	Aux
	2021	31 octobre 2020
Billets à moyen terme non garantis de premier rang	51 %	50 %
Obligations sécurisées	33	33
Titrisation de prêts hypothécaires <sup>1</sup>	14	13
Titres adossés à des créances mobilières à terme	2	4
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

<sup>1</sup> La titrisation de prêts hypothécaires est présentée compte non tenu des activités de négociation de prêts hypothécaires résidentiels.

La Banque maintient des limites de concentration à l'égard des montants des dépôts de gros à court terme de façon à ne pas trop dépendre de déposants particuliers comme source de financement. Qui plus est, elle limite la concentration des échéances à court terme du financement de gros afin de réduire le risque de refinancement durant un événement de stress.

Le tableau ci-dessous présente la durée restante des diverses sources du financement en cours respectivement aux 30 avril 2021 et 31 octobre 2020.

**TABLEAU 41 : FINANCEMENT DE GROS**

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril							Aux	
	2021							31 octobre 2020	
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 mois à 1 an	Jusqu'à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total	Total
Dépôts effectués par des banques <sup>1</sup>	10 390 \$	2 356 \$	646 \$	342 \$	13 734 \$	5 \$	92 \$	13 831 \$	18 013 \$
Billet de dépôt au porteur	171	35	105	210	521	–	–	521	1 595
Certificats de dépôt	3 664	15 145	15 621	14 716	49 146	165	–	49 311	41 923
Papier commercial	17 628	13 647	5 652	11 601	48 528	–	–	48 528	48 367
Obligations sécurisées	–	5 190	3 868	4 421	13 479	11 170	9 961	34 610	40 537
Titrisation de prêts hypothécaires	–	1 042	748	2 423	4 213	4 124	20 631	28 968	29 486
Anciens billets à moyen terme non garantis de premier rang <sup>2</sup>	–	4 422	947	6 041	11 410	–	11 295	22 705	35 925
Billets à moyen terme non garantis de premier rang <sup>3</sup>	–	–	–	–	–	5 216	26 059	31 275	25 006
Billets et débentures subordonnés <sup>4</sup>	–	–	–	–	–	–	11 269	11 269	11 477
Titres adossés à des créances mobilières à terme	–	–	657	–	657	1 140	–	1 797	4 171
Divers <sup>5</sup>	8 248	889	2 050	843	12 030	797	1 521	14 348	13 912
<b>Total</b>	<b>40 101 \$</b>	<b>42 726 \$</b>	<b>30 294 \$</b>	<b>40 597 \$</b>	<b>153 718 \$</b>	<b>22 617 \$</b>	<b>80 828 \$</b>	<b>257 163 \$</b>	<b>270 412 \$</b>
Dont :									
Garantis	– \$	6 232 \$	5 273 \$	6 844 \$	18 349 \$	16 436 \$	30 598 \$	65 383 \$	74 203 \$
Non garantis	40 101	36 494	25 021	33 753	135 369	6 181	50 230	191 780	196 209
<b>Total</b>	<b>40 101 \$</b>	<b>42 726 \$</b>	<b>30 294 \$</b>	<b>40 597 \$</b>	<b>153 718 \$</b>	<b>22 617 \$</b>	<b>80 828 \$</b>	<b>257 163 \$</b>	<b>270 412 \$</b>

<sup>1</sup> Comprennent les dépôts à échéance déterminée auprès des banques.

<sup>2</sup> Comprennent a) la dette de premier rang émise avant le 23 septembre 2018; et b) la dette de premier rang émise à partir du 23 septembre 2018 qui est exclue du régime de recapitalisation interne des banques, y compris la dette dont la durée initiale est de moins de 400 jours.

<sup>3</sup> Comprennent la dette de premier rang qui est assujettie à une conversion au titre du régime de recapitalisation interne des banques. Excluent des billets structurés d'un montant de 2,3 milliards de dollars qui sont assujettis à une conversion au titre du régime de recapitalisation des banques (2,6 milliards de dollars au 31 octobre 2020).

<sup>4</sup> Les billets et débentures subordonnés ne sont pas considérés en tant que financement de gros étant donné qu'ils peuvent être engagés essentiellement à des fins de gestion des fonds propres.

<sup>5</sup> Comprend des dépôts à échéance déterminée auprès d'institutions autres que des banques (non garantis) de 14,3 milliards de dollars (13,9 milliards de dollars au 31 octobre 2020).

À l'exclusion des activités de regroupement des prêts hypothécaires du secteur Services bancaires de gros, la Banque a émis pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2021 des titres adossés à des créances hypothécaires s'élevant à 0,4 milliard de dollars et 1,0 milliard de dollars (1,6 milliard de dollars et 2,1 milliards de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2020), de même que d'autres titres adossés de néant (néant pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2020). De plus, pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2021, la Banque a émis des billets à moyen terme non garantis s'élevant respectivement à 4,5 milliards de dollars et 9,9 milliards de dollars (respectivement 2,5 milliards de dollars et 3,8 milliards de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2020). Le total des obligations sécurisées émises au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2021 a été de néant (4,4 milliards de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2020).

## **FAITS RÉGLEMENTAIRES NOUVEAUX CONCERNANT LA LIQUIDITÉ ET LE FINANCEMENT**

En mars 2021, le BSIF a lancé une consultation publique sur la mise en œuvre à l'échelle nationale des exigences de Bâle III. Dans le cadre de ses travaux, le BSIF a également procédé à la révision de la ligne directrice sur les normes de liquidité. Les principaux changements proposés à cette ligne directrice visent le rehaussement de l'outil de suivi des flux de trésorerie nets cumulatifs afin d'améliorer la sensibilité au risque de la mesure. Ils comprennent la constatation des flux de trésorerie liés à la croissance prévue des actifs, l'inclusion d'éventualités pour les engagements de prêts non utilisés et la constatation de flux de trésorerie pour les charges nettes attendues. La période de consultation sur ces changements prend fin en juin 2021 et la date prévue de leur entrée en vigueur est janvier 2023.

## **ANALYSE DES ÉCHÉANCES DES ACTIFS, DES PASSIFS ET DES ENGAGEMENTS HORS BILAN**

Le tableau suivant présente les catégories au bilan et hors bilan par durée contractuelle restante. Les engagements hors bilan incluent les obligations contractuelles d'effectuer des paiements futurs pour respecter des engagements découlant de contrats de location simple et de location-financement, certaines obligations d'achats et d'autres obligations. La valeur des instruments de crédit indiqués dans le tableau suivant représente le montant maximal du crédit additionnel que la TD pourrait être obligée de consentir si les instruments étaient entièrement épuisés ou utilisés. Comme une partie importante des garanties et des engagements devraient arriver à échéance sans avoir été utilisés, le total des montants contractuels n'est pas représentatif des besoins futurs attendus en liquidités. Ces obligations contractuelles influent sur les besoins de liquidités et de fonds propres à court et à long terme de la Banque.

L'analyse des échéances présentée ne décrit pas le degré de transformation des échéances de la Banque ni son exposition au risque de taux d'intérêt ou au risque de liquidité. La Banque s'assure que les actifs sont financés de façon adéquate pour les protéger de la volatilité des coûts d'emprunt ou contre les réductions éventuelles des liquidités disponibles sur les marchés de financement. La Banque se sert de dépôts stables sans échéance (comptes chèques et comptes d'épargne) et de dépôts à terme comme principale source de financement à long terme pour les actifs détenus à des fins autres que de transaction de la Banque, y compris les prêts à terme aux particuliers et aux entreprises et la partie stable du solde des lignes de crédit renouvelables. La Banque accorde du financement à long terme d'après essentiellement la projection de croissance nette des actifs détenus à des fins autres que de transaction et a recours à du financement à court terme surtout pour financer des actifs détenus à des fins de transaction. La liquidité des actifs détenus à des fins de transaction quand ils sont soumis aux tensions des marchés est prise en compte pour déterminer l'échéance appropriée du financement.

**TABLEAU 42 : DURÉE CONTRACTUELLE RESTANTE**

(en millions de dollars canadiens)

	Au 30 avril 2021									
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 mois à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échéance précise	Total
<b>Actif</b>										
Trésorerie et montants à recevoir de banques	5 709	\$ 9	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	5 718
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	186 125	571	185	-	-	-	-	-	1 528	188 409
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction <sup>1</sup>	1 945	2 513	6 052	2 276	4 429	9 122	27 430	20 615	67 108	141 490
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	70	1 539	277	74	820	1 296	2 288	1 952	899	9 215
Dérivés	7 460	7 006	4 764	3 709	3 123	6 104	10 979	10 476	-	53 621
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	548	234	252	239	174	396	1 318	1 671	-	4 832
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	1 202	5 294	5 781	8 115	11 617	6 038	21 902	25 515	4 135	89 599
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	3 944	5 191	5 989	5 064	6 323	15 800	63 637	109 959	(2)	215 905
Valeurs mobilières prises en pension <sup>2</sup>	97 059	31 931	9 562	7 463	8 825	96	334	105	-	155 375
Prêts										
Prêts hypothécaires résidentiels	571	3 222	8 034	6 632	5 786	36 782	154 678	40 572	-	256 277
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	810	1 666	3 044	2 691	2 590	14 189	76 050	26 778	56 648	184 466
Cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	29 281	29 281
Entreprises et gouvernements	23 404	9 752	9 106	7 432	11 053	27 185	69 121	60 881	27 476	245 410
<b>Total des prêts</b>	<b>24 785</b>	<b>14 640</b>	<b>20 184</b>	<b>16 755</b>	<b>19 429</b>	<b>78 156</b>	<b>299 849</b>	<b>128 231</b>	<b>113 405</b>	<b>715 434</b>
Provision pour pertes sur prêts	-	-	-	-	-	-	-	-	(6 998)	(6 998)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	24 785	14 640	20 184	16 755	19 429	78 156	299 849	128 231	106 407	708 436
Engagements de clients au titre d'acceptations	14 114	4 906	50	-	-	-	-	-	-	19 070
Participation dans Schwab	-	-	-	-	-	-	-	-	10 697	10 697
Goodwill <sup>3</sup>	-	-	-	-	-	-	-	-	15 979	15 979
Autres immobilisations incorporelles <sup>3</sup>	-	-	-	-	-	-	-	-	1 915	1 915
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables <sup>3</sup>	1	1	1	6	4	24	324	3 930	4 970	9 261
Actifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	-	-	-	1 938	1 938
Montants à recevoir des courtiers et des clients	21 535	-	-	-	-	-	-	-	-	21 535
Autres actifs	3 496	1 248	244	110	1 435	78	115	90	9 247	16 063
<b>Total de l'actif</b>	<b>367 993</b>	<b>\$ 75 083</b>	<b>\$ 53 341</b>	<b>\$ 43 811</b>	<b>\$ 56 179</b>	<b>\$ 117 110</b>	<b>\$ 428 176</b>	<b>\$ 302 544</b>	<b>\$ 224 821</b>	<b>\$ 1 669 058</b>
<b>Passif</b>										
Dépôts détenus à des fins de transaction	5 288	\$ 5 654	\$ 7 194	\$ 5 035	\$ 3 031	\$ 2 823	\$ 3 441	\$ 1 213	\$ -	\$ 33 679
Dérivés	8 800	6 865	4 920	3 957	2 350	6 386	11 635	13 106	-	58 019
Passifs de titrisation à la juste valeur	-	620	344	643	1 022	2 252	6 235	2 506	-	13 622
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	12 451	19 487	14 067	8 664	11 452	123	3	6	-	66 253
Dépôts <sup>4, 5</sup>										
Particuliers	5 742	10 552	8 300	6 711	7 617	8 762	7 042	28	571 708	626 462
Banques	8 793	2 150	158	272	100	2	2	3	14 694	26 174
Entreprises et gouvernements	24 216	22 871	10 087	6 532	7 142	16 927	45 711	4 653	327 713	465 852
<b>Total des dépôts</b>	<b>38 751</b>	<b>35 573</b>	<b>18 545</b>	<b>13 515</b>	<b>14 859</b>	<b>25 691</b>	<b>52 755</b>	<b>4 684</b>	<b>914 115</b>	<b>1 118 488</b>
Acceptations	14 114	4 906	50	-	-	-	-	-	-	19 070
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert <sup>1</sup>	2 572	3 406	1 030	630	1 995	3 865	11 758	12 700	1 124	39 080
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension <sup>2</sup>	119 778	11 063	8 936	1 862	3 102	1 483	1 380	722	-	148 326
Passifs de titrisation au coût amorti	-	422	404	340	419	1 872	7 747	4 142	-	15 346
Montants à payer aux courtiers et aux clients	20 514	-	-	-	-	-	-	-	-	20 514
Passifs liés aux assurances	153	260	386	386	407	940	1 634	893	2 275	7 334
Autres passifs	5 148	1 257	1 820	1 329	553	1 676	1 238	4 980	5 542	23 543
Billets et débiteures subordonnés	-	-	-	-	-	-	200	11 069	-	11 269
<b>Capitaux propres</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>94 515</b>	<b>94 515</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>227 569</b>	<b>\$ 89 513</b>	<b>\$ 57 696</b>	<b>\$ 36 361</b>	<b>\$ 39 190</b>	<b>\$ 47 111</b>	<b>\$ 98 026</b>	<b>\$ 56 021</b>	<b>\$ 1 017 571</b>	<b>\$ 1 669 058</b>
<b>Engagements hors bilan</b>										
Engagements au titre du crédit et des liquidités <sup>6, 7</sup>	18 168	\$ 32 868	\$ 19 949	\$ 18 995	\$ 18 945	\$ 39 193	\$ 105 515	\$ 4 041	\$ 1 207	\$ 258 881
Autres engagements <sup>8</sup>	103	113	180	238	154	659	932	910	-	3 289
Engagements à l'égard d'entités structurées non consolidées	-	1 008	384	1 640	270	544	-	-	-	3 846
<b>Total des engagements hors bilan</b>	<b>18 271</b>	<b>\$ 33 989</b>	<b>\$ 20 513</b>	<b>\$ 20 873</b>	<b>\$ 19 369</b>	<b>\$ 40 396</b>	<b>\$ 106 447</b>	<b>\$ 4 951</b>	<b>\$ 1 207</b>	<b>\$ 266 016</b>

<sup>1</sup> Les montants ont été présentés en fonction des durées contractuelles restantes du titre sous-jacent.

<sup>2</sup> Certains contrats considérés comme étant à court terme sont présentés dans la catégorie « moins de 1 mois ».

<sup>3</sup> Certains actifs non financiers ont été présentés comme s'ils n'avaient pas d'échéance précise.

<sup>4</sup> Comme les dépôts payables à vue et les dépôts payables sur préavis n'ont pas d'échéance précise et peuvent être rachetés au gré du déposant, les obligations sont considérées comme n'ayant « aucune échéance précise ».

<sup>5</sup> Comprennent 35 milliards de dollars d'obligations sécurisées, dont une tranche de 5 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 1 à 3 mois », une tranche de 4 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 3 à 6 mois », une tranche de 3 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 6 à 9 mois », une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 9 mois à 1 an », une tranche de 11 milliards de dollars comporte une durée contractuelle de « plus de 1 an à 2 ans », une tranche de 8 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 2 à 5 ans » et une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 5 ans ».

<sup>6</sup> Comprennent 309 millions de dollars d'engagements de crédit à l'égard de placements dans des actions de sociétés à capital fermé.

<sup>7</sup> Les engagements de crédit excluent les lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.

<sup>8</sup> Comprennent divers engagements d'acquisition ainsi que des engagements au titre de contrats de location qui n'ont pas encore débuté et des paiements découlant de contrats de location.



**TABLEAU 42 : DURÉE CONTRACTUELLE RESTANTE (suite)**

(en millions de dollars canadiens)

	Au									
	31 octobre 2020									
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 mois à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échéance précise	Total
<b>Actif</b>										
Trésorerie et montants à recevoir de banques	6 437	\$ 8	\$ —	\$ —	\$ —	\$ —	\$ —	\$ —	\$ —	6 445
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	161 326	656	—	—	—	—	—	—	2 167	164 149
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction <sup>1</sup>	4 363	6 920	7 866	6 913	3 867	9 732	23 624	27 554	57 479	148 318
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	80	—	600	2 271	69	1 430	1 425	1 879	794	8 548
Dérivés	5 299	7 167	4 554	2 810	2 525	6 314	10 004	15 569	—	54 242
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	820	183	631	234	107	930	1 253	581	—	4 739
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	2 501	2 799	8 490	6 101	4 886	25 305	23 667	26 957	2 579	103 285
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	6 444	23 449	16 052	5 855	5 498	12 386	62 145	95 852	(2)	227 679
Valeurs mobilières prises en pension <sup>2</sup>	98 721	30 246	23 879	11 776	4 204	29	307	—	—	169 162
Prêts										
Prêts hypothécaires résidentiels	472	2 845	7 286	9 994	10 481	38 182	138 912	44 047	—	252 219
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	706	1 423	3 437	3 941	3 893	14 594	68 961	28 038	60 467	185 460
Cartes de crédit	—	—	—	—	—	—	—	—	32 334	32 334
Entreprises et gouvernements	27 193	4 938	8 973	11 653	8 672	35 439	70 478	65 144	23 309	255 799
<b>Total des prêts</b>	<b>28 371</b>	<b>9 206</b>	<b>19 696</b>	<b>25 588</b>	<b>23 046</b>	<b>88 215</b>	<b>278 351</b>	<b>137 229</b>	<b>116 110</b>	<b>725 812</b>
Provision pour pertes sur prêts	—	—	—	—	—	—	—	—	(8 289)	(8 289)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	28 371	9 206	19 696	25 588	23 046	88 215	278 351	137 229	107 821	717 523
Engagements de clients au titre d'acceptations	12 699	2 036	204	2	—	—	—	—	—	14 941
Participation dans Schwab	—	—	—	—	—	—	—	—	12 174	12 174
Goodwill <sup>3</sup>	—	—	—	—	—	—	—	—	17 148	17 148
Autres immobilisations incorporelles <sup>3</sup>	—	—	—	—	—	—	—	—	2 125	2 125
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables <sup>3,4</sup>	—	1	6	91	9	29	299	4 384	5 317	10 136
Actifs d'impôt différé	—	—	—	—	—	—	—	—	2 444	2 444
Montants à recevoir des courtiers et des clients	33 951	—	—	—	—	—	—	—	—	33 951
Autres actifs	3 521	1 060	643	2 783	470	150	125	171	9 933	18 856
<b>Total de l'actif</b>	<b>364 533</b>	<b>\$ 83 731</b>	<b>\$ 82 621</b>	<b>\$ 64 424</b>	<b>\$ 44 681</b>	<b>\$ 144 520</b>	<b>\$ 401 200</b>	<b>\$ 310 176</b>	<b>\$ 219 979</b>	<b>\$ 1 715 865</b>
<b>Passif</b>										
Dépôts détenus à des fins de transaction	1 802	\$ 2 429	\$ 2 065	\$ 3 057	\$ 1 639	\$ 3 510	\$ 3 455	\$ 1 220	\$ —	19 177
Dérivés	4 718	6 783	3 997	1 917	2 012	5 438	11 084	17 254	—	53 203
Passifs de titrisation à la juste valeur	—	608	243	652	345	2 495	6 706	2 669	—	13 718
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	18 654	7 290	12 563	15 892	5 251	—	4	11	—	59 665
Dépôts <sup>5, 6</sup>										
Particuliers	6 240	8 996	9 139	9 550	7 288	10 095	7 923	37	565 932	625 200
Banques	12 870	1 592	313	56	28	—	4	5	14 101	28 969
Entreprises et gouvernements	25 387	24 703	24 841	15 274	7 214	14 378	52 852	3 386	313 129	481 164
<b>Total des dépôts</b>	<b>44 497</b>	<b>35 291</b>	<b>34 293</b>	<b>24 880</b>	<b>14 530</b>	<b>24 473</b>	<b>60 779</b>	<b>3 428</b>	<b>893 162</b>	<b>1 135 333</b>
Acceptations	12 699	2 036	204	2	—	—	—	—	—	14 941
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert <sup>1</sup>	698	1 095	993	823	707	4 888	9 789	14 986	1 020	34 999
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension <sup>2</sup>	122 433	23 944	30 879	1 791	4 952	4 873	4	—	—	188 876
Passifs de titrisation au coût amorti	—	1 055	221	422	404	1 642	8 799	3 225	—	15 768
Montants à payer aux courtiers et aux clients	35 143	—	—	—	—	—	—	—	—	35 143
Passifs liés aux assurances	306	350	382	316	305	963	1 676	1 033	2 259	7 590
Autres passifs <sup>4</sup>	7 672	3 630	1 744	701	1 048	1 304	1 402	5 633	7 342	30 476
Billets et débentures subordonnés	—	—	—	—	—	—	200	11 277	—	11 477
<b>Capitaux propres</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>95 499</b>	<b>95 499</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>248 622</b>	<b>\$ 84 511</b>	<b>\$ 87 584</b>	<b>\$ 50 453</b>	<b>\$ 31 193</b>	<b>\$ 49 586</b>	<b>\$ 103 898</b>	<b>\$ 60 736</b>	<b>\$ 999 282</b>	<b>\$ 1 715 865</b>
<b>Engagements hors bilan</b>										
Engagements au titre du crédit et des liquidités <sup>7, 8</sup>	19 568	\$ 23 526	\$ 25 918	\$ 20 089	\$ 14 289	\$ 43 760	\$ 107 951	\$ 4 343	\$ 1 309	260 753
Autres engagements <sup>9</sup>	77	169	183	188	165	657	875	553	—	2 867
Engagements à l'égard d'entités structurées non consolidées	903	342	1 367	227	408	—	—	—	—	3 247
<b>Total des engagements hors bilan</b>	<b>20 548</b>	<b>\$ 24 037</b>	<b>\$ 27 468</b>	<b>\$ 20 504</b>	<b>\$ 14 862</b>	<b>\$ 44 417</b>	<b>\$ 108 826</b>	<b>\$ 4 896</b>	<b>\$ 1 309</b>	<b>\$ 266 867</b>

<sup>1</sup> Les montants ont été présentés en fonction des durées contractuelles restantes du titre sous-jacent.

<sup>2</sup> Certains contrats considérés comme étant à court terme sont présentés dans la catégorie «moins de 1 mois».

<sup>3</sup> Certains actifs non financiers ont été présentés comme s'ils n'avaient pas d'échéance précise.

<sup>4</sup> Par suite de l'adoption d'IFRS 16, *Contrats de location* (IFRS 16), les actifs au titre de droits d'utilisation comptabilisés sont inclus au poste Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables et les obligations locatives comptabilisées sont incluses au poste Autres passifs.

<sup>5</sup> Comme les dépôts payables à vue et les dépôts payables sur préavis n'ont pas d'échéance précise et peuvent être rachetés au gré du déposant, les obligations sont considérées comme n'ayant «aucune échéance précise».

<sup>6</sup> Comprennent 41 milliards de dollars d'obligations sécurisées, dont une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 1 à 3 mois», une tranche de 3 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 3 à 6 mois», une tranche de 5 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 6 à 9 mois», une tranche de 4 milliards de dollars comporte une durée contractuelle de «plus de 9 mois à 1 an», une tranche de 9 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 1 an à 2 ans», une tranche de 16 milliards de dollars comporte une durée contractuelle de «plus de 2 à 5 ans» et une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 5 ans».

<sup>7</sup> Comprennent 290 millions de dollars d'engagements de crédit à l'égard de placements dans des actions de sociétés à capital fermé.

<sup>8</sup> Les engagements de crédit excluent les lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.

<sup>9</sup> Comprennent divers engagements d'acquisition ainsi que des engagements au titre de contrats de location qui n'ont pas encore débuté et des paiements découlant de contrats de location.

---

## TITRISATION ET ARRANGEMENTS HORS BILAN

Dans le cadre normal des activités, la Banque conclut des opérations de titrisation et des arrangements hors bilan. La Banque s'associe à des entités structurées qu'elle soutient ainsi qu'à des entités soutenues par des tiers. Pour obtenir plus de renseignements, voir la section «Titrisation et arrangements hors bilan», la note 9 intitulée «Transferts d'actifs financiers» et la note 10 intitulée «Entités structurées» du rapport annuel 2020 de la Banque ainsi que la rubrique «Transferts d'actifs financiers admissibles à la décomptabilisation» de la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2021 de la Banque. Aucun changement important n'a été apporté aux opérations de titrisation et aux arrangements hors bilan de la Banque au cours du trimestre clos le 30 avril 2021.

### **Titrisation d'actifs initiés par la Banque**

La Banque titrise des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux particuliers, des prêts sur cartes de crédit, et des prêts aux entreprises et aux gouvernements pour rehausser sa situation de trésorerie, diversifier ses sources de financement et optimiser la gestion de son bilan.

#### **Prêts hypothécaires résidentiels**

La Banque titrise les prêts hypothécaires résidentiels par l'intermédiaire d'entités structurées importantes non consolidées et de tiers canadiens autres que des entités structurées. Les prêts hypothécaires résidentiels titrisés par la Banque peuvent être décomptabilisés en totalité selon les ententes propres à chacune des transactions. Dans les cas où la Banque décomptabilise en totalité les prêts hypothécaires résidentiels, la Banque peut être exposée aux risques des prêts transférés du fait des droits conservés.

#### **Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers**

La Banque titrise des prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers par l'intermédiaire d'une entité structurée consolidée. La Banque consolide les entités structurées puisqu'elles servent de véhicules de financement pour les actifs de la Banque, que la Banque dispose d'un pouvoir décisionnel quant aux principales décisions économiques des entités structurées et que la Banque est exposée à la majorité des risques résiduels des entités structurées.

#### **Prêts sur cartes de crédit**

La Banque titrise des prêts sur cartes de crédit par l'intermédiaire d'une entité structurée. La Banque consolide les entités structurées puisqu'elles servent de véhicules de financement pour les actifs de la Banque, que la Banque dispose d'un pouvoir décisionnel quant aux principales décisions économiques des entités structurées et que la Banque est exposée à la majorité des risques résiduels des entités structurées.

#### **Prêts aux entreprises et aux gouvernements**

La Banque titrise les prêts aux entreprises et aux gouvernements par l'intermédiaire d'entités structurées importantes non consolidées et de tiers canadiens autres que des entités structurées. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements titrisés par la Banque peuvent être décomptabilisés du bilan de la Banque selon les ententes propres à chacune des transactions. Dans les cas où la Banque décomptabilise en totalité les prêts aux entreprises et aux gouvernements, la Banque peut être exposée aux risques des prêts transférés du fait des droits conservés. Aucune perte sur créances n'est prévue à l'égard des droits conservés dans les prêts aux entreprises et aux gouvernements titrisés, ces prêts hypothécaires étant tous assurés par un gouvernement.

#### **Titrisation d'actifs initiés par des tiers**

##### **Entités ad hoc importantes non consolidées**

La Banque titrise des actifs initiés par des tiers par l'entremise d'entités structurées soutenues par la Banque, y compris par l'entremise de ses conduits multicédants canadiens qu'elle ne consolide pas. Ces conduits multicédants canadiens titrisent des actifs initiés par des tiers canadiens. La Banque gère des conduits multicédants et fournit des facilités de liquidité ainsi que des services de distribution de valeurs mobilières; elle peut également fournir des rehaussements de crédit. Au 30 avril 2021, l'exposition éventuelle maximale de perte que courait la TD en raison des participations qu'elle avait dans du papier commercial et des facilités de liquidité qu'elle fournit à des conduits multicédants s'élevait à 9,7 milliards de dollars (10,9 milliards de dollars au 31 octobre 2020). De plus, au 30 avril 2021, la Banque s'était engagée à fournir des facilités de liquidité de 3,8 milliards de dollars (3,2 milliards de dollars au 31 octobre 2020) à l'égard de papier commercial adossé à des actifs qui pourraient être utilisées plus tard dans le cadre de l'acquisition d'actifs spécifiques.

#### **Exposition hors bilan à des conduits soutenus par des tiers**

La Banque avait une exposition hors bilan à des conduits soutenus par des tiers en raison de facilités de liquidité consenties et d'engagements de financement qui s'établissaient à 3,0 milliards de dollars au 30 avril 2021 (4,0 milliards de dollars au 31 octobre 2020). Les actifs compris dans ces conduits se composent de billets individuels adossés à des créances sur prêts-auto, de créances sur cartes de crédit, de créances au titre du matériel et de créances clients. Les expositions au bilan à des conduits soutenus par des tiers sont incluses dans les états financiers.

---

## MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque ont été dressés selon les IFRS. Pour plus de renseignements sur les méthodes comptables selon les IFRS de la Banque, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2021 et des états financiers consolidés annuels de 2020 de la Banque. Pour plus de renseignements sur les jugements, estimations et hypothèses comptables importants selon les IFRS de la Banque, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2021 de la Banque et des états financiers consolidés annuels de 2020 de la Banque.

### **JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES**

Les estimations utilisées dans l'application des méthodes comptables de la Banque sont essentielles pour comprendre les résultats d'exploitation et la situation financière de la Banque. Certaines méthodes comptables de la Banque amènent nécessairement à poser des jugements et à établir des estimations de nature complexe et subjective, puisqu'elles portent sur des questions qui sont de nature incertaine. Toute modification de ces jugements et estimations et toute modification des normes et méthodes comptables pourraient avoir une incidence négative importante sur les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque a instauré des procédés pour s'assurer que les méthodes comptables sont appliquées de manière uniforme et que les processus de modification des méthodes de calcul des estimations et d'adoption des nouvelles normes comptables sont adéquatement contrôlés et suivis de manière appropriée et systématique.

### **Dépréciation – modèle fondé sur les pertes de crédit attendues**

Le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues exige l'application d'estimations et l'exercice de jugement dans l'évaluation du contexte économique actuel et prospectif. En raison de la COVID-19, le degré d'incertitude est plus élevé quand vient le temps d'établir des informations prospectives raisonnables et justifiables qui serviront à déterminer si le risque de crédit a augmenté de manière importante et à évaluer les pertes de crédit attendues. Au cours du deuxième trimestre de 2020, la Banque a mis en place des programmes d'allègement qui permettaient aux emprunteurs de reporter temporairement le paiement du principal ou des intérêts, ou des deux, sur leurs prêts, et soutient différents programmes d'aide gouvernementale qui réduisent l'exposition de la Banque aux pertes attendues. En vertu de ces programmes visant les prêts de détail et les prêts autres que de détail, et nonobstant toute autre variation du risque de crédit, la participation à un programme de report de paiements n'équivaut pas, en soi, à un événement déclenchant une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale (ce qui entraînerait une migration vers une autre étape) ni ne se traduit par un nombre supplémentaire de jours en souffrance ou en retard. Depuis le deuxième trimestre de 2020, les variables macroéconomiques pour le scénario pessimiste ont été tirées d'analyses de scénarios plausibles à l'égard des répercussions de la COVID-19, faute de données historiques comparables pour un choc de cette nature. À compter du premier trimestre de 2021, le scénario optimiste est fondé sur des analyses de scénarios plausibles tenant compte d'une reprise plus rapide après le choc causé par la COVID-19. Pour plus de renseignements sur les variables macroéconomiques utilisées dans les scénarios macroéconomiques prospectifs, se reporter à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2021 de la Banque.

La direction exercera un jugement d'expert en matière de crédit pour déterminer si le risque de crédit d'une exposition a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale et pour établir le montant des pertes de crédit attendues à chaque date de clôture en tenant compte des informations raisonnables et justifiables qui ne sont pas déjà comprises dans les modèles quantitatifs. Le contexte actuel peut évoluer rapidement et dans la mesure où certaines répercussions de la COVID-19 ne sont pas totalement intégrées dans les calculs des modèles, des ajustements quantitatifs et qualitatifs temporaires accrus ont été appliqués. Ces ajustements comprennent les notes de crédit de l'emprunteur, les répercussions de la COVID-19 propres à l'industrie et à la région, les initiatives de soutien aux paiements offertes par la Banque et les gouvernements et le maintien de la paralysie de l'économie, dont les effets ne sont pas encore totalement reflétés dans les modèles quantitatifs. La Banque a effectué des évaluations qualitatives supplémentaires au niveau du portefeuille et des prêts pour déterminer si le risque de crédit a augmenté de manière importante.

### **MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES**

Les nouvelles normes et modifications de méthodes comptables ci-après ont été adoptées par la Banque le 1<sup>er</sup> novembre 2020.

#### **Réforme des taux interbancaires offerts et incidence sur l'information financière**

Divers taux d'intérêt et autres taux qui sont présumés être des «taux de référence», y compris les taux interbancaires offerts, étaient et continuent d'être assujettis aux lignes directrices réglementaires internationales et aux propositions de réforme. Par suite de l'annonce en juillet 2017 de la Financial Conduct Authority (FCA) du Royaume-Uni selon laquelle elle cessera d'obliger les banques à soumettre leurs taux pour le taux interbancaire offert à Londres (LIBOR) après décembre 2021 (reporté par la suite en juin 2023 pour certaines échéances de taux LIBOR en dollar américain), les travaux visant à faire la transition des taux interbancaires offerts vers des taux de référence alternatifs se poursuivent dans différents territoires. Cette transition, ainsi que les incertitudes entourant le moment et la mise en œuvre de cette transition qui pourraient différer d'un territoire à l'autre, présente des risques qui pourraient nuire à la Banque, à ses clients et à l'industrie des services financiers. D'autres risques de transition pourraient survenir du fait que les nouveaux taux de référence alternatifs, contrairement au LIBOR, sont des taux de financement à un jour presque sans risque, ce qui pourrait donner lieu à des rendements financiers différents de ceux prévus pour certaines transactions existantes, exiger de nouvelles stratégies de couverture ou avoir une incidence sur la planification et la gestion des fonds propres et de la liquidité de la Banque. De plus, toute incidence négative sur la valeur et le rendement des instruments et des contrats existants touchant les clients de la Banque pourrait se traduire par un risque accru de litiges, d'interventions réglementaires et d'une possible atteinte à la réputation.

Pour gérer le passage aux taux de référence alternatifs, la Banque a mis en place une initiative à l'échelle des fonctions de l'entreprise, supervisée par le conseil d'administration, et des flux de travail affectés à l'initiative pour évaluer les principaux secteurs touchés et atténuer l'incidence sur ses produits, ses services, ses systèmes, ses documents, ses processus, ses modèles, sa planification du financement et de la liquidité, ses cadres de gestion des risques et son information financière dans le but de la gérer au moyen de mesures d'atténuation appropriées. La Banque est aussi un membre actif d'associations sectorielles et intègre les meilleures pratiques des groupes de travail de ces associations ainsi que celles des organismes de réglementation dans son plan de transition, comme inclure des libellés de remplacement appropriés dans les contrats, rendre disponibles de nouveaux produits utilisant des taux de référence alternatifs, mettre fin à l'émission d'instruments financiers fondés sur le taux interbancaire offert et assurer la préparation opérationnelle globale. Pour soutenir la transition des anciens contrats dérivés, le courtier en swaps inscrit de la Banque et quatre autres sociétés affiliées de la Banque ont adhéré au International Swaps and Derivatives Association IBOR Fallbacks Protocol (protocole ISDA). Le protocole ISDA, qui est entré en vigueur le 25 janvier 2021, offre un mécanisme de transition efficace pour les contreparties qui y ont adhéré d'un commun accord afin d'incorporer des taux de substitution prescrits dans les anciens contrats dérivés.

Le plan de transition de la Banque progresse bien et les faits nouveaux sur le marché sont pris en compte à mesure qu'ils surviennent. Le 5 mars 2021, la ICE Benchmark Administration (IBA), l'administrateur du LIBOR, a annoncé qu'elle abandonnera la publication du i) LIBOR en livre sterling (toutes les échéances), du LIBOR en euro (toutes les échéances), du LIBOR en franc suisse (toutes les échéances), du LIBOR en yen japonais (toutes les échéances) et du LIBOR en dollar américain (pour les échéances à une semaine et à deux mois) après le 31 décembre 2021; et ii) du LIBOR en dollar américain (pour les échéances à un jour, à un mois, à trois mois, à six mois et à douze mois) après le 30 juin 2023. En plus de la confirmation par l'IBA du calendrier de cessation du LIBOR, la Chambre de compensation de Londres et le Chicago Mercantile Exchange Group travaillent avec les intervenants du marché en vue d'établir un processus permettant de convertir les swaps indexés au LIBOR en cours en des contrats standardisés du marché indexés à un taux de référence alternatif. La Banque continue de suivre ces faits nouveaux et de participer à l'élaboration de ces initiatives ainsi qu'à d'autres initiatives mises de l'avant par l'industrie en vue d'assurer une cessation ordonnée de l'utilisation du LIBOR.

En raison de la décision prise par les organismes de réglementation internationaux visant à faire la transition des taux interbancaires offerts aux taux de référence alternatifs, l'IASB a entrepris des activités de normalisation à l'égard de questions de comptabilisation de la réforme des taux interbancaires offerts en deux phases. La Banque a adopté les modifications applicables au quatrième trimestre de 2019 du document intitulé *Réforme des taux d'intérêt de référence – Modifications d'IFRS 9, d'IAS 39 et d'IFRS 7 (Réforme des taux d'intérêt de référence – Phase 1)* publié par l'IASB le 26 septembre 2019. Le 27 août 2020, l'IASB a publié le document intitulé *Réforme des taux d'intérêt de référence – Phase 2 – Modifications d'IFRS 9, d'IAS 39, d'IFRS 7, d'IFRS 4 et d'IFRS 16 (Réforme des taux d'intérêt de référence – Phase 2)*. Les modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. L'application anticipée est permise. Aucun ajustement lié à la transition n'a été nécessaire par suite de l'adoption anticipée par la Banque de ces modifications le 1<sup>er</sup> novembre 2020.

La Réforme des taux d'intérêt de référence – Phase 2 porte sur les questions touchant l'information financière lorsque des changements sont apportés aux flux de trésorerie contractuels des instruments financiers ou aux relations de couverture découlant de la réforme des taux interbancaires offerts. Les modifications permettent que la modification aux actifs financiers, passifs financiers et obligations locatives du preneur requise en conséquence directe de la réforme des taux interbancaires offerts et apportée selon une base économiquement équivalente soit comptabilisée en révisant de façon prospective le taux d'intérêt effectif. Si la modification ne respecte pas les dispositions relatives à la mesure de simplification, les dispositions des IFRS en vigueur doivent être appliquées. Des allègements sont également prévus à l'égard des relations de comptabilité de couverture d'une entité dans le cas où des changements aux éléments couverts et aux instruments de couverture découlent de la réforme des taux interbancaires offerts. Les modifications permettent aux entités de modifier la désignation formelle

d'une relation de couverture et de mettre à jour la documentation relative à celle-ci afin de refléter ces changements sans mettre fin à la relation de couverture ou sans avoir à désigner une nouvelle relation de couverture. Les changements permis comprennent la redéfinition du risque couvert en fonction d'un taux de référence alternatif (spécifié contractuellement ou non), la modification de la description de l'élément couvert et de l'instrument de couverture pour refléter le taux de référence alternatif et la modification de la description de la méthode d'appréciation de l'efficacité de la couverture par l'entité. Les relations de couverture qui entrent dans le champ d'application de la Réforme des taux d'intérêt de référence – Phase 2 sont les mêmes que celles qui entrent dans le champ d'application de la Réforme des taux d'intérêt de référence – Phase 1. La Réforme des taux d'intérêt de référence – Phase 2 a également modifié IFRS 7, ajoutant des obligations accrues d'informations qualitatives et quantitatives à fournir sur les risques découlant de la réforme des taux interbancaires offerts, la façon dont l'entité gère ces risques, son degré d'avancement dans la réalisation du passage aux taux de référence alternatifs et la manière dont elle gère ce passage.

### **Relations de couverture**

#### **Couvertures de juste valeur**

Les couvertures de juste valeur de la Banque consistent essentiellement en des swaps de taux d'intérêt utilisés comme protection contre les variations de la juste valeur des instruments financiers à taux fixe amenées par des fluctuations des taux d'intérêt du marché.

Les variations de la juste valeur des dérivés qui sont désignés et admissibles comme instruments de couverture de juste valeur sont comptabilisées comme des produits d'intérêts nets dans l'état du résultat consolidé intermédiaire, de même que les variations de la juste valeur des actifs, des passifs ou d'un groupe mixte composé des deux, attribuables au risque couvert. Les variations de juste valeur qui se rapportent à la partie inefficace de la relation de couverture sont immédiatement comptabilisées dans les produits autres que d'intérêts.

Le rajustement cumulé de la valeur comptable de l'élément couvert (l'ajustement au montant de base) est amorti dans les produits d'intérêts nets à l'état du résultat consolidé intermédiaire d'après un taux d'intérêt effectif recalculé sur la durée de vie restante prévue de l'élément couvert, l'amortissement commençant au plus tard lorsque l'élément couvert cesse d'être ajusté pour prendre en compte les variations de sa juste valeur attribuables au risque couvert. Si l'élément couvert a été décomptabilisé, l'ajustement au montant de base sera immédiatement constaté selon le cas dans les produits d'intérêts nets ou les produits autres que d'intérêts à l'état du résultat consolidé intermédiaire.

Le 1<sup>er</sup> novembre 2020, la Banque a changé sa méthode comptable de façon rétrospective pour la présentation des variations de la juste valeur des instruments de couverture désignés dans certaines relations de couverture de juste valeur, en reclassant dans les produits d'intérêts nets et hors des produits autres que d'intérêts la tranche exclue de la désignation aux fins de la comptabilité de couverture. Par suite de ce reclassement, les variations de la juste valeur de l'élément couvert et de l'instrument de couverture connexe (à l'exclusion de l'inefficacité de couverture) sont présentées aux mêmes postes dans l'état du résultat consolidé intermédiaire. Afin de rendre conforme les montants comparatifs des trois mois et six mois clos le 30 avril 2020 à la présentation adoptée pour la période considérée, la Banque a reclassé dans les produits d'intérêts nets et hors des produits autres que d'intérêts des pertes respectivement de 260 millions de dollars et 392 millions de dollars dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

### **Regroupements d'entreprises**

En octobre 2018, l'IASB a publié des modifications de portée limitée d'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*. Les modifications fournissent des indications supplémentaires sur la définition d'une entreprise qui permettent de déterminer si une acquisition constitue une acquisition d'entreprise ou d'un groupe d'actifs. Un acquéreur comptabilise un goodwill uniquement lorsqu'il acquiert une entreprise et non lorsqu'il acquiert un groupe d'actifs. L'adoption prospective de ces modifications le 1<sup>er</sup> novembre 2020 n'a eu aucune incidence importante sur la Banque.

### **Cadre conceptuel de l'information financière révisé**

En mars 2018, l'IASB a publié le Cadre conceptuel de l'information financière révisé (le cadre conceptuel révisé), qui propose un ensemble de concepts en vue d'aider l'IASB à élaborer des normes et les préparateurs à appliquer des méthodes comptables cohérentes en l'absence d'une norme comptable précise. Ce cadre n'est pas une norme comptable et n'a pas préséance sur les dispositions contenues dans d'autres normes IFRS. Le cadre conceptuel révisé stipule que l'information financière doit être pertinente et donner une image fidèle de ce qu'elle doit représenter pour être utile, propose des définitions et des critères de comptabilisation révisés des actifs et des passifs et confirme que les différentes bases d'évaluation sont utiles et permises. L'adoption prospective du cadre conceptuel révisé le 1<sup>er</sup> novembre 2020 n'a eu aucune incidence importante sur la Banque.

### **MODIFICATIONS DE MÉTHODE COMPTABLES FUTURES**

La norme suivante a été publiée, mais n'était pas encore en vigueur en date de la publication des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'application de cette norme sur les états financiers consolidés intermédiaires et adoptera la norme lorsqu'elle entrera en vigueur.

#### **Contrats d'assurance**

L'IASB a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), qui remplace les lignes directrices d'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et établit les principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats d'assurance ainsi que pour les informations à fournir sur ceux-ci. Les contrats d'assurance sont divisés en groupes et ces groupes sont évalués à la valeur actualisée, ajustée en fonction du risque, des flux de trésorerie liés à l'exécution des contrats. Les produits sont comptabilisés à mesure que les services prévus aux contrats d'assurance sont fournis au cours de la période de couverture. Les pertes sont comptabilisées immédiatement si le groupe de contrats devait être déficitaire.

La norme est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, soit le 1<sup>er</sup> novembre 2023 pour la Banque. Selon le préavis connexe publié par le BSIF, l'adoption anticipée de la norme n'est pas permise. La norme sera appliquée de façon rétrospective avec retraitement des montants comparatifs, sauf si ce retraitement est impraticable.

L'adoption d'IFRS 17 représente une mesure importante prise par la Banque et est soutenue par une solide structure de gouvernance. Le comité directeur de la direction rassemble des représentants du secteur Assurance, des fonctions Finances, Actuariat, Risque, Technologie et des équipes de gestion de projet. Le conseil d'administration, le comité de risque et le comité d'audit de TD Assurance sont également informés de la progression du projet par la communication de mises à jour.

---

## **MODIFICATIONS DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

Au cours de la plus récente période intermédiaire, il n'y a eu aucune modification des politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)

## BILAN CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(aux dates indiquées et en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2021	31 octobre 2020
<b>ACTIF</b>		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	5 718 \$	6 445 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	188 409	164 149
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction (Note 4)	194 127	170 594
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net (Note 4)	141 490	148 318
Dérivés (Note 4)	9 215	8 548
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (Note 4)	53 621	54 242
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (Notes 4, 5, 6)	4 832	4 739
	89 599	103 285
	298 757	319 132
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances (Notes 4, 5)	215 905	227 679
Valeurs mobilières prises en pension (Note 4)	155 375	169 162
Prêts (Notes 4, 6)		
Prêts hypothécaires résidentiels	256 277	252 219
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	184 466	185 460
Cartes de crédit	29 281	32 334
Entreprises et gouvernements	245 410	255 799
	715 434	725 812
Provision pour pertes sur prêts (Note 6)	(6 998)	(8 289)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	708 436	717 523
Divers		
Engagements de clients au titre d'acceptations	19 070	14 941
Participation dans Schwab (Note 7)	10 697	12 174
Goodwill (Note 8)	15 979	17 148
Autres immobilisations incorporelles	1 915	2 125
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables	9 261	10 136
Actifs d'impôt différé (Note 15)	1 938	2 444
Montants à recevoir des courtiers et des clients	21 535	33 951
Autres actifs (Note 9)	16 063	18 856
	96 458	111 775
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 669 058 \$</b>	<b>1 715 865 \$</b>
<b>PASSIF</b>		
Dépôts détenus à des fins de transaction (Notes 4, 10)	33 679 \$	19 177 \$
Dérivés (Note 4)	58 019	53 203
Passifs de titrisation à la juste valeur (Note 4)	13 622	13 718
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (Notes 4, 10)	66 253	59 665
	171 573	145 763
Dépôts (Notes 4, 10)		
Particuliers	626 462	625 200
Banques	26 174	28 969
Entreprises et gouvernements	465 852	481 164
	1 118 488	1 135 333
Divers		
Acceptations	19 070	14 941
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert (Note 4)	39 080	34 999
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension (Note 4)	148 326	188 876
Passifs de titrisation au coût amorti (Note 4)	15 346	15 768
Montants à payer aux courtiers et aux clients	20 514	35 143
Passifs liés aux assurances	7 334	7 590
Autres passifs (Note 11)	23 543	30 476
	273 213	327 793
Billets et débentures subordonnés (Note 4)	11 269	11 477
<b>Total du passif</b>	<b>1 574 543</b>	<b>1 620 366</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		
Actions ordinaires (Note 12)	22 790	22 487
Actions privilégiées (Note 12)	4 950	5 650
Actions autodétenues – ordinaires (Note 12)	(123)	(37)
Actions autodétenues – privilégiées (Note 12)	(5)	(4)
Surplus d'apport	126	121
Résultats non distribués	59 035	53 845
Cumul des autres éléments du résultat global	7 742	13 437
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>94 515</b>	<b>95 499</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>1 669 058 \$</b>	<b>1 715 865 \$</b>

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

**ÉTAT DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE** (non audité)

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2021	30 avril 2020	30 avril 2021	30 avril 2020
<b>Produits d'intérêts<sup>1</sup></b>				
Prêts	5 827 \$	7 376 \$	12 017 \$	15 392 \$
Valeurs mobilières				
Intérêts	875	1 578	1 824	3 295
Dividendes	443	416	838	951
Dépôts auprès de banques	81	105	157	225
	<b>7 226</b>	<b>9 475</b>	<b>14 836</b>	<b>19 863</b>
<b>Charges d'intérêts (Note 19)</b>				
Dépôts	964	2 454	2 095	5 654
Passifs de titrisation	84	99	160	225
Billets et débiteurs subordonnés	92	106	186	213
Divers	251	616	530	1 402
	<b>1 391</b>	<b>3 275</b>	<b>2 971</b>	<b>7 494</b>
<b>Produits d'intérêts nets</b>	<b>5 835</b>	<b>6 200</b>	<b>11 865</b>	<b>12 369</b>
<b>Produits autres que d'intérêts</b>				
Services de placement et de valeurs mobilières	1 550	1 353	3 060	2 632
Commissions sur crédit	357	352	715	687
Profits nets (pertes nettes) sur les valeurs mobilières (Note 5)	(47)	(12)	(27)	(2)
Produits (pertes) de négociation	69	368	341	684
Produits (pertes) sur les instruments financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	48	(90)	116	(78)
Produits (pertes) sur les instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(232)	(84)	(258)	(58)
Frais de service	628	654	1 271	1 389
Services de cartes	557	510	1 152	1 130
Produits d'assurance	1 088	1 127	2 316	2 258
Autres produits (pertes)	375	150	489	126
	<b>4 393</b>	<b>4 328</b>	<b>9 175</b>	<b>8 768</b>
<b>Total des produits</b>	<b>10 228</b>	<b>10 528</b>	<b>21 040</b>	<b>21 137</b>
<b>Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances (Note 6)</b>	<b>(377)</b>	<b>3 218</b>	<b>(64)</b>	<b>4 137</b>
<b>Indemnités d'assurance et charges connexes</b>	<b>441</b>	<b>671</b>	<b>1 221</b>	<b>1 451</b>
<b>Charges autres que d'intérêts</b>				
Salaires et avantages du personnel (Notes 13, 14)	3 125	2 927	6 281	5 960
Charges d'occupation des locaux, amortissement compris	488	462	1 033	900
Charges liées à la technologie, au matériel et au mobilier, amortissement compris	423	408	827	785
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	173	205	353	407
Communication et marketing	272	278	539	591
Frais (recouvrement de frais) de restructuration	17	(3)	41	(8)
Frais liés aux activités de courtage et honoraires de sous-conseiller	108	94	206	179
Services professionnels, services-conseils et services externes	349	361	662	699
Divers	774	389	1 571	1 075
	<b>5 729</b>	<b>5 121</b>	<b>11 513</b>	<b>10 588</b>
<b>Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net de la participation dans Schwab et TD Ameritrade</b>	<b>4 435</b>	<b>1 518</b>	<b>8 370</b>	<b>4 961</b>
<b>Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat</b>	<b>962</b>	<b>250</b>	<b>1 789</b>	<b>909</b>
<b>Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab et TD Ameritrade (Note 7)</b>	<b>222</b>	<b>247</b>	<b>391</b>	<b>452</b>
<b>Résultat net</b>	<b>3 630</b>	<b>1 515</b>	<b>6 972</b>	<b>4 504</b>
<b>Dividendes sur actions privilégiées</b>	<b>65</b>	<b>68</b>	<b>130</b>	<b>135</b>
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires</b>	<b>3 630 \$</b>	<b>1 447 \$</b>	<b>6 842 \$</b>	<b>4 369 \$</b>
<b>Résultat par action (en dollars canadiens) (Note 16)</b>				
De base	2,00 \$	0,80 \$	3,77 \$	2,42 \$
Dilué	1,99	0,80	3,76	2,42
<b>Dividendes par action ordinaire (en dollars canadiens)</b>	<b>0,79</b>	<b>0,79</b>	<b>1,58</b>	<b>1,53</b>

<sup>1</sup> Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2021, comprennent respectivement des produits d'intérêts de 6 397 millions de dollars et 13 185 millions de dollars (7 967 millions de dollars et 16 569 millions de dollars respectivement pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2020) qui ont été calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Se reporter à la note 19.

Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée. Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

**ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE<sup>1</sup> (non audité)**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2021	30 avril 2020	30 avril 2021	30 avril 2020
<b>Résultat net</b>	<b>3 695 \$</b>	<b>1 515 \$</b>	<b>6 972 \$</b>	<b>4 504 \$</b>
<b>Autres éléments du résultat global, après impôt sur le résultat</b>				
<b>Éléments qui seront reclassés par la suite dans le résultat net</b>				
<b>Variation nette des profits latents (pertes latentes) sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>				
Variation des profits latents (pertes latentes) sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(114)	(328)	105	(273)
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) liés aux titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(11)	8	(28)	1
Reclassement en résultat de la variation de la provision pour pertes sur créances relative aux titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(3)	6	(2)	6
	(128)	(314)	75	(266)
<b>Variation nette des profits latents (pertes latentes) de change sur les participations dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture</b>				
Profits latents (pertes latentes) sur les participations dans des établissements à l'étranger	(3 276)	4 191	(6 647)	4 536
Profits nets (pertes nettes) sur les couvertures des participations dans des établissements à l'étranger	1 065	(1 279)	2 150	(1 423)
	(2 211)	2 912	(4 497)	3 113
<b>Variation nette des profits (pertes) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie</b>				
Variation des profits (pertes) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(849)	3 657	(1 369)	4 142
Reclassement en résultat de pertes (profits) sur les couvertures de flux de trésorerie	359	(1 217)	618	(1 402)
	(490)	2 440	(751)	2 740
<b>Quote-part des autres éléments du résultat global de la participation dans Schwab et TD Ameritrade</b>				
	(770)	71	(826)	57
<b>Éléments qui ne seront pas reclassés par la suite dans le résultat net</b>				
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel	808	9	1 216	(143)
Variation des profits nets latents (pertes nettes latentes) sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	171	(238)	269	(206)
Profits (pertes) découlant des variations de la juste valeur des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net attribuables au risque de crédit propre	18	12	35	(49)
	997	(217)	1 520	(398)
<b>Total des autres éléments du résultat global, après impôt sur le résultat</b>	<b>(2 602)</b>	<b>4 892</b>	<b>(4 479)</b>	<b>5 246</b>
<b>Total du résultat global</b>	<b>1 093 \$</b>	<b>6 407 \$</b>	<b>2 493 \$</b>	<b>9 750 \$</b>
Attribuable aux :				
Actionnaires ordinaires	1 028 \$	6 339 \$	2 363 \$	9 615 \$
Actionnaires privilégiés	65	68	130	135

<sup>1</sup> Les montants sont présentés déduction faite des charges (recouvrements) d'impôt sur le résultat figurant dans le tableau ci-après.

**Charges (recouvrements) d'impôt sur le résultat associés aux éléments de l'état du résultat global consolidé intermédiaire**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2021	30 avril 2020	30 avril 2021	30 avril 2020
Variation des profits latents (pertes latentes) sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(292) \$	(74) \$	(241) \$	(58) \$
Moins le reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) liés aux titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	2	(3)	6	–
Reclassement en résultat des variations de la provision pour pertes sur créances relative aux titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	–	(2)	–	(2)
Profits latents (pertes latentes) sur les participations dans des établissements à l'étranger	–	–	–	–
Profits nets (pertes nettes) sur les couvertures des participations dans des établissements à l'étranger	377	(459)	763	(510)
Variation des profits (pertes) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(539)	1 519	(929)	1 704
Moins le reclassement en résultat de pertes (profits) sur les couvertures de flux de trésorerie	(368)	666	(664)	749
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel	288	3	433	(51)
Variation des profits nets latents (pertes nettes latentes) sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	59	(87)	96	(76)
Profits (pertes) découlant des variations de la juste valeur des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net attribuables au risque de crédit propre	6	4	13	(18)
<b>Total de l'impôt sur le résultat</b>	<b>265 \$</b>	<b>241 \$</b>	<b>793 \$</b>	<b>240 \$</b>

Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

**ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2021	30 avril 2020	30 avril 2021	30 avril 2020
<b>Actions ordinaires (Note 12)</b>				
Solde au début de la période	22 645 \$	21 773 \$	22 487 \$	21 713 \$
Produit des actions émises à l'exercice d'options sur actions	44	12	90	53
Actions émises dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes	101	74	213	143
Rachat d'actions aux fins d'annulation et autres	–	(93)	–	(143)
Solde à la fin de la période	22 790	21 766	22 790	21 766
<b>Actions privilégiées (Note 12)</b>				
Solde au début de la période	5 650	5 800	5 650	5 800
Rachat d'actions	(700)	–	(700)	–
Solde à la fin de la période	4 950	5 800	4 950	5 800
<b>Actions autodétenues – ordinaires (Note 12)</b>				
Solde au début de la période	(171)	(131)	(37)	(41)
Achat d'actions	(2 688)	(2 359)	(5 833)	(4 635)
Vente d'actions	2 736	2 465	5 747	4 651
Solde à la fin de la période	(123)	(25)	(123)	(25)
<b>Actions autodétenues – privilégiées (Note 12)</b>				
Solde au début de la période	(4)	(7)	(4)	(6)
Achat d'actions	(45)	(31)	(79)	(69)
Vente d'actions	44	35	78	72
Solde à la fin de la période	(5)	(3)	(5)	(3)
<b>Surplus d'apport</b>				
Solde au début de la période	121	161	121	157
Prime nette (escompte net) sur la vente d'actions autodétenues	2	(32)	(6)	(37)
Émission d'options sur actions, déduction faite des options exercées	1	1	5	–
Divers	2	(6)	6	4
Solde à la fin de la période	126	124	126	124
<b>Résultats non distribués</b>				
Solde au début de la période	56 032	50 119	53 845	49 497
Incidence de l'adoption d'IFRS 16, <i>Contrats de location</i>	s. o. <sup>1</sup>	s. o.	s. o.	(553)
Résultat net attribuable aux actionnaires	3 695	1 515	6 972	4 504
Dividendes sur actions ordinaires	(1 435)	(1 421)	(2 868)	(2 760)
Dividendes sur actions privilégiées	(65)	(68)	(130)	(135)
Prime nette sur le rachat d'actions ordinaires, d'actions privilégiées et autres	(1)	(448)	(1)	(704)
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel	808	9	1 216	(143)
Profits réalisés (pertes réalisées) sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	1	(4)	1	(4)
Solde à la fin de la période	59 035	49 702	59 035	49 702
<b>Cumul des autres éléments du résultat global</b>				
<i>Profit net latent (perte nette latente) sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :</i>				
Solde au début de la période	746	338	543	290
Autres éléments du résultat global	(125)	(320)	77	(272)
Provision pour pertes sur créances	(3)	6	(2)	6
Solde à la fin de la période	618	24	618	24
<i>Profit net latent (perte nette latente) sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :</i>				
Solde au début de la période	(154)	(8)	(252)	(40)
Autres éléments du résultat global	172	(242)	270	(210)
Reclassement de la perte (du profit) dans les résultats non distribués	(1)	4	(1)	4
Solde à la fin de la période	17	(246)	17	(246)
<i>Profits (pertes) découlant des variations de la juste valeur des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net attribuables au risque de crédit propre :</i>				
Solde au début de la période	(20)	(47)	(37)	14
Autres éléments du résultat global	18	12	35	(49)
Solde à la fin de la période	(2)	(35)	(2)	(35)
<i>Profit net latent (perte nette latente) de change sur les participations dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture :</i>				
Solde au début de la période	7 071	8 994	9 357	8 793
Autres éléments du résultat global	(2 211)	2 912	(4 497)	3 113
Solde à la fin de la période	4 860	11 906	4 860	11 906
<i>Profit net (perte nette) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie :</i>				
Solde au début de la période	3 565	1 797	3 826	1 497
Autres éléments du résultat global	(490)	2 440	(751)	2 740
Solde à la fin de la période	3 075	4 237	3 075	4 237
<i>Quote-part du cumul des autres éléments du résultat global de la participation dans Schwab et TD Ameritrade</i>	(826)	84	(826)	84
<b>Total du cumul des autres éléments du résultat global</b>	7 742	15 970	7 742	15 970
<b>Total des capitaux propres</b>	94 515 \$	93 334 \$	94 515 \$	93 334 \$

<sup>1</sup> Sans objet.

Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée. Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.



**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE** (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2021	30 avril 2020	30 avril 2021	30 avril 2020
<b>Flux de trésorerie des activités d'exploitation</b>				
Résultat net avant impôt sur le résultat, y compris quote-part du résultat net de la participation dans Schwab et TD Ameritrade	4 657 \$	1 765 \$	8 761 \$	5 413 \$
Ajustements pour déterminer les flux de trésorerie nets des activités d'exploitation				
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances (Note 6)	(377)	3 218	(64)	4 137
Amortissement	370	304	769	595
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	173	205	353	407
Pertes nettes (profits nets) sur les valeurs mobilières (Note 5)	47	12	27	2
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab et TD Ameritrade (Note 7)	(222)	(247)	(391)	(452)
Impôt différé	197	(542)	366	(416)
Variations des actifs et passifs d'exploitation				
Intérêts à recevoir et à payer (Notes 9, 11)	(128)	(76)	(144)	(155)
Valeurs mobilières mises en pension	(27 346)	37 421	(40 550)	37 861
Valeurs mobilières prises en pension	801	(1 996)	13 787	(1 856)
Valeurs mobilières vendues à découvert	(2 688)	(8 757)	4 081	(925)
Prêts et valeurs mobilières détenus à des fins de transaction	14 861	30 645	6 828	14 170
Prêts, déduction faite de la titrisation et des ventes	(2 084)	(56 653)	9 090	(66 101)
Dépôts	(34 183)	168 943	(2 343)	190 842
Dérivés	1 267	(777)	5 437	(2 003)
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction, à la juste valeur par le biais du résultat net	(1 525)	(1 496)	(667)	(2 165)
Actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	16 591	(17 841)	6 495	(10 506)
Passifs de titrisation	133	817	(518)	845
Impôt exigible	338	(452)	805	(710)
Montants à recevoir des courtiers et des clients ou à payer à ceux-ci	3 124	(3 832)	(2 213)	(5 179)
Divers	9 258	(12 843)	16 377	(15 271)
<b>Flux de trésorerie nets des activités d'exploitation</b>	<b>(16 736)</b>	<b>137 818</b>	<b>26 286</b>	<b>148 533</b>
<b>Flux de trésorerie des activités de financement</b>				
Émission de billets et débentures subordonnés	–	3 000	–	3 000
Rachat de billets et débentures subordonnés	8	(5)	10	(69)
Émission d'actions ordinaires (Note 12)	39	10	79	46
Rachat d'actions ordinaires (Note 12)	–	(541)	–	(847)
Rachat d'actions privilégiées (Note 12)	(700)	–	(700)	–
Vente d'actions autodétenues (Note 12)	2 782	2 468	5 819	4 686
Achat d'actions autodétenues (Note 12)	(2 733)	(2 390)	(5 912)	(4 704)
Dividendes versés	(1 399)	(1 415)	(2 785)	(2 752)
Remboursement des obligations locatives	(145)	(155)	(281)	(298)
<b>Flux de trésorerie nets des activités de financement</b>	<b>(2 148)</b>	<b>972</b>	<b>(3 770)</b>	<b>(938)</b>
<b>Flux de trésorerie des activités d'investissement</b>				
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	28 697	(112 703)	(24 260)	(121 177)
Activités relatives aux actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (Note 5)				
Achats	(5 456)	(22 094)	(11 608)	(29 509)
Produit tiré des échéances	10 313	9 229	18 249	18 766
Produit tiré des ventes	548	5 106	1 153	6 901
Activités relatives aux titres de créance au coût amorti (Note 5)				
Achats	(41 497)	(24 231)	(68 775)	(39 332)
Produit tiré des échéances	25 006	6 325	61 122	17 469
Produit tiré des ventes	1 105	8	1 702	172
Achats nets de terrains, de bâtiments, de matériel et mobilier et d'autres actifs amortissables	(183)	(369)	(485)	(629)
<b>Flux de trésorerie nets des activités d'investissement</b>	<b>18 533</b>	<b>(138 729)</b>	<b>(22 902)</b>	<b>(147 339)</b>
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les montants à recevoir de banques	(181)	163	(341)	178
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des montants à recevoir de banques</b>	<b>(532)</b>	<b>224</b>	<b>(727)</b>	<b>434</b>
Trésorerie et montants à recevoir de banques au début de la période	6 250	5 073	6 445	4 863
<b>Trésorerie et montants à recevoir de banques à la fin de la période</b>	<b>5 718 \$</b>	<b>5 297 \$</b>	<b>5 718 \$</b>	<b>5 297 \$</b>
<b>Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie des activités d'exploitation</b>				
Montant d'impôt sur le résultat payé (recouvré) au cours de la période	900 \$	619 \$	1 595 \$	1 345 \$
Montant des intérêts payés au cours de la période	1 585	3 070	3 285	7 305
Montant des intérêts reçus au cours de la période	6 849	9 038	14 168	18 960
Montant des dividendes reçus au cours de la période	438	440	830	930

Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée. Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)

## NOTE 1 : NATURE DES ACTIVITÉS

### INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

La Banque Toronto-Dominion est une banque à charte en vertu de la *Loi sur les banques*. Les actionnaires d'une banque ne sont pas responsables, en tant que tels, des dettes, actes ou défauts de celle-ci, sauf dans les cas prévus par la *Loi sur les banques*. La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (la «TD» ou la «Banque»). La Banque est issue de la fusion, le 1<sup>er</sup> février 1955, de la Banque de Toronto, qui a obtenu une charte en 1855, et de la Banque Dominion, dont la charte remonte à 1869. La Banque est constituée au Canada, et son siège social et sa principale place d'affaires sont situés au 66 Wellington Street West, Toronto (Ontario). La TD offre ses services dans trois secteurs d'exploitation qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers dans le monde : Services de détail au Canada, Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros.

### BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les présents états financiers consolidés intermédiaires dressés par la Banque et les principes comptables qu'elle a suivis sont conformes aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), y compris les exigences comptables du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Les états financiers consolidés intermédiaires sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés sur une base résumée selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, à l'aide des méthodes comptables décrites à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2020 de la Banque, sauf pour ce qui est des modifications de méthodes comptables décrites à la note 2 du présent rapport. Certains montants comparatifs ont été révisés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

La préparation des états financiers consolidés intermédiaires exige que la direction fasse des estimations, pose des hypothèses et exerce son jugement à l'égard des montants présentés d'actifs, de passifs, de produits et de charges, et de l'information à fournir à l'égard des actifs ou passifs éventuels, comme il est décrit plus en détail à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2020 de la Banque et à la note 3 du présent document. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer des montants estimatifs, au fur et à mesure que surviennent des événements qui les confirment.

Les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque ont été préparés en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et événements semblables se produisant dans des circonstances similaires. Toutes les opérations intersociétés, tous les soldes intersociétés et tous les profits latents et pertes latentes intersociétés comptabilisés sur ces opérations sont éliminés à la consolidation.

Les états financiers consolidés intermédiaires pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2021 ont été approuvés et leur publication a été autorisée par le conseil d'administration de la Banque, conformément à une recommandation du comité d'audit, le 26 mai 2021.

Puisque les états financiers consolidés intermédiaires n'incluent pas toutes les informations à fournir normalement requises pour les états financiers consolidés annuels, ils doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels de 2020 de la Banque, les notes correspondantes et les passages ombragés du rapport de gestion de 2020. Certaines informations sont présentées dans les passages ombragés de la section «Gestion des risques» du rapport de gestion figurant dans le rapport aux actionnaires, comme le permettent les IFRS, et font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

## NOTE 2 : MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES ET FUTURES

### MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES

Les nouvelles normes et modifications de méthodes comptables ci-après ont été adoptées par la Banque le 1<sup>er</sup> novembre 2020.

#### **Réforme des taux interbancaires offerts et incidence sur l'information financière**

Divers taux d'intérêt et autres taux qui sont présumés être des «taux de référence», y compris les taux interbancaires offerts, étaient et continuent d'être assujettis aux lignes directrices réglementaires internationales et aux propositions de réforme. Par suite de l'annonce en juillet 2017 de la Financial Conduct Authority (FCA) du Royaume-Uni selon laquelle elle cessera d'obliger les banques à soumettre leurs taux pour le taux interbancaire offert à Londres (LIBOR) après décembre 2021 (reporté par la suite en juin 2023 pour certaines échéances de taux LIBOR en dollar américain), les travaux visant à faire la transition des taux interbancaires offerts vers des taux de référence alternatifs se poursuivent dans différents territoires. Cette transition, ainsi que les incertitudes entourant le moment et la mise en œuvre de cette transition qui pourraient différer d'un territoire à l'autre, présente des risques qui pourraient nuire à la Banque, à ses clients et à l'industrie des services financiers. D'autres risques de transition pourraient survenir du fait que les nouveaux taux de référence alternatifs, contrairement au LIBOR, sont des taux de financement à un jour presque sans risque, ce qui pourrait donner lieu à des rendements financiers différents de ceux prévus pour certaines transactions existantes, exiger de nouvelles stratégies de couverture ou avoir une incidence sur la planification et la gestion des fonds propres et de la liquidité de la Banque. De plus, toute incidence négative sur la valeur et le rendement des instruments et des contrats existants touchant les clients de la Banque pourrait se traduire par un risque accru de litiges, d'interventions réglementaires et d'une possible atteinte à la réputation.

Pour gérer le passage aux taux de référence alternatifs, la Banque a mis en place une initiative à l'échelle des fonctions de l'entreprise, supervisée par le conseil d'administration, et des flux de travail affectés à l'initiative pour évaluer les principaux secteurs touchés et atténuer l'incidence sur ses produits, ses services, ses systèmes, ses documents, ses processus, ses modèles, sa planification du financement et de la liquidité, ses cadres de gestion des risques et son information financière dans le but de la gérer au moyen de mesures d'atténuation appropriées. La Banque est aussi un membre actif d'associations sectorielles et intègre les meilleures pratiques des groupes de travail de ces associations ainsi que celles des organismes de réglementation dans son plan de transition, comme inclure des libellés de remplacement appropriés dans les contrats, rendre disponibles de nouveaux produits utilisant des taux de référence alternatifs, mettre fin à l'émission d'instruments financiers fondés sur le taux interbancaire offert et assurer la préparation opérationnelle globale. Pour soutenir la transition des anciens contrats dérivés, le courtier en swaps inscrit de la Banque et quatre autres sociétés affiliées de la Banque ont adhéré au International Swaps and Derivatives Association IBOR Fallbacks Protocol (protocole ISDA). Le protocole ISDA, qui est entré en vigueur le 25 janvier 2021, offre un mécanisme de transition efficace pour les contreparties qui y ont adhéré d'un commun accord afin d'incorporer des taux de substitution prescrits dans les anciens contrats dérivés.

Le plan de transition de la Banque progresse bien et les faits nouveaux sur le marché sont pris en compte à mesure qu'ils surviennent. Le 5 mars 2021, la ICE Benchmark Administration (IBA), l'administrateur du LIBOR, a annoncé qu'elle abandonnera la publication du i) LIBOR en livre sterling (toutes les échéances), du LIBOR en euro (toutes les échéances), du LIBOR en franc suisse (toutes les échéances), du LIBOR en yen japonais (toutes les échéances) et du LIBOR en dollar américain (pour les échéances à une semaine et à deux mois) après le 31 décembre 2021; et ii) du LIBOR en dollar américain (pour les échéances à un jour, à un mois, à trois mois, à six mois et à douze mois) après le 30 juin 2023. En plus de la confirmation par l'IBA du calendrier de cessation du LIBOR, la

Chambre de compensation de Londres et le Chicago Mercantile Exchange Group travaillent avec les intervenants du marché en vue d'établir un processus permettant de convertir les swaps indexés au LIBOR en cours en des contrats standardisés du marché indexés à un taux de référence alternatif. La Banque continue de suivre ces faits nouveaux et de participer à l'élaboration de ces initiatives ainsi qu'à d'autres initiatives mises de l'avant par l'industrie en vue d'assurer une cessation ordonnée de l'utilisation du LIBOR.

En raison de la décision prise par les organismes de réglementation internationaux visant à faire la transition des taux interbancaires offerts aux taux de référence alternatifs, l'IASB a entrepris des activités de normalisation à l'égard de questions de comptabilisation de la réforme des taux interbancaires offerts en deux phases. La Banque a adopté les modifications applicables au quatrième trimestre de 2019 du document intitulé *Réforme des taux d'intérêt de référence – Modifications d'IFRS 9, d'IAS 39 et d'IFRS 7* (Réforme des taux d'intérêt de référence – Phase 1) publié par l'IASB le 26 septembre 2019. Le 27 août 2020, l'IASB a publié le document intitulé *Réforme des taux d'intérêt de référence – Phase 2 – Modifications d'IFRS 9, d'IAS 39, d'IFRS 7, d'IFRS 4 et d'IFRS 16* (Réforme des taux d'intérêt de référence – Phase 2). Les modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. L'application anticipée est permise. Aucun ajustement lié à la transition n'a été nécessaire par suite de l'adoption anticipée par la Banque de ces modifications le 1<sup>er</sup> novembre 2020.

La Réforme des taux d'intérêt de référence – Phase 2 porte sur les questions touchant l'information financière lorsque des changements sont apportés aux flux de trésorerie contractuels des instruments financiers ou aux relations de couverture découlant de la réforme des taux interbancaires offerts. Les modifications permettent que la modification aux actifs financiers, passifs financiers et obligations locatives du preneur requise en conséquence directe de la réforme des taux interbancaires offerts et apportée selon une base économiquement équivalente soit comptabilisée en révisant de façon prospective le taux d'intérêt effectif. Si la modification ne respecte pas les dispositions relatives à la mesure de simplification, les dispositions des IFRS en vigueur doivent être appliquées. Des allègements sont également prévus à l'égard des relations de comptabilité de couverture d'une entité dans le cas où des changements aux éléments couverts et aux instruments de couverture découlent de la réforme des taux interbancaires offerts. Les modifications permettent aux entités de modifier la désignation formelle d'une relation de couverture et de mettre à jour la documentation relative à celle-ci afin de refléter ces changements sans mettre fin à la relation de couverture ou sans avoir à désigner une nouvelle relation de couverture. Les changements permis comprennent la redéfinition du risque couvert en fonction d'un taux de référence alternatif (spécifié contractuellement ou non), la modification de la description de l'élément couvert et de l'instrument de couverture pour refléter le taux de référence alternatif et la modification de la description de la méthode d'appréciation de l'efficacité de la couverture par l'entité. Les relations de couverture qui entrent dans le champ d'application de la Réforme des taux d'intérêt de référence – Phase 2 sont les mêmes que celles qui entrent dans le champ d'application de la Réforme des taux d'intérêt de référence – Phase 1. La Réforme des taux d'intérêt de référence – Phase 2 a également modifié IFRS 7, ajoutant des obligations accrues d'informations qualitatives et quantitatives à fournir sur les risques découlant de la réforme des taux interbancaires offerts, la façon dont l'entité gère ces risques, son degré d'avancement dans la réalisation du passage aux taux de référence alternatifs et la manière dont elle gère ce passage.

Le tableau ci-après présente les expositions de la Banque aux taux d'intérêt de référence importants assujettis à la réforme des taux interbancaires offerts qui n'ont pas encore été indexés à un taux de référence alternatif et qui viendront à échéance après le 30 juin 2023 pour certaines échéances du LIBOR en dollar américain et après le 31 décembre 2021 pour certains autres taux interbancaires offerts assujettis à la transition. Elles comprennent aussi les expositions aux taux d'intérêt de référence assujettis à la réforme des taux interbancaires offerts dont l'indexation à un taux de référence alternatif n'est pas nécessaire.

#### Expositions aux taux d'intérêt de référence assujettis à la réforme des taux interbancaires offerts<sup>1, 2, 3, 4</sup>

(en millions de dollars canadiens)

Au 30 avril 2021

	Actifs financiers non dérivés <sup>5</sup>		Passifs financiers non dérivés		Dérivés		Engagements hors bilan <sup>6</sup>
	Valeur comptable	Valeur comptable	Notionnel	Juste valeur positive	Juste valeur négative	Montant contractuel	
Échéances du LIBOR en dollar américain abandonnées le 31/12/2021	1 548 \$	– \$	175 \$	2 \$	16 \$	– \$	
Échéances du LIBOR en dollar américain abandonnées le 30/06/2023	101 356	505	2 544 614	1 131	2 119	70 013	
LIBOR en livre sterling	816	848	386 367	123	144	1 305	
Autres taux interbancaires offerts <sup>7</sup>	571	154	272 189	227	420	–	
	104 291	1 507	3 203 345	1 483	2 699	71 318	
<b>Swaps de devises<sup>8</sup></b>							
LIBOR en dollar américain / autres taux <sup>9</sup>	s. o.	s. o.	371 008	5 457	7 461	s. o.	
LIBOR en dollar américain / LIBOR en livre sterling	s. o.	s. o.	132 407	564	536	s. o.	
LIBOR en dollar américain / LIBOR en yen japonais	s. o.	s. o.	33 779	409	335	s. o.	
Autres taux interbancaires offerts <sup>7</sup>	s. o.	s. o.	37 376	889	787	s. o.	
	s. o.	s. o.	574 570	7 319	9 119	s. o.	
<b>Total</b>	<b>104 291 \$</b>	<b>1 507 \$</b>	<b>3 777 915 \$</b>	<b>8 802 \$</b>	<b>11 818 \$</b>	<b>71 318 \$</b>	

<sup>1</sup> Passage du LIBOR en dollar américain au SOFR (Secured Overnight Financial Rate), passage du LIBOR en livre sterling au SONIA (Sterling Overnight Index Average) et passage du LIBOR en yen japonais au TONAR (Tokyo Overnight Average Rate).

<sup>2</sup> L'EURIBOR (Euro Interbank Offered Rate) est exclu du présent tableau puisqu'il a fait l'objet d'un changement de méthode de calcul en 2019 et qu'il demeurera un taux de référence. Au 30 avril 2021, le notionnel des dérivés indexés au taux EURIBOR s'élevait à 1 642 milliards de dollars et les valeurs comptables des actifs financiers non dérivés et des passifs financiers non dérivés indexés au taux EURIBOR s'établissaient respectivement à 364 millions de dollars et 3 millions de dollars.

<sup>3</sup> Certaines facilités à vue indexées au taux LIBOR en dollar américain n'ont aucune échéance précise, par conséquent elles sont exclues du tableau. Au 30 avril 2021, les valeurs comptables des prêts à vue et des dépôts à vue indexés au taux LIBOR en dollar américain qui ne sont pas assortis d'une échéance précise s'élevaient respectivement à 2 milliards de dollars et 1 milliard de dollars.

<sup>4</sup> Au 30 avril 2021, le notionnel des dérivés indexés au taux LIBOR en dollar américain à un mois et à trois mois qui font partie de relations de comptabilité de couverture admissibles couvrant le risque de taux d'intérêt, qui viennent à échéance après le 30 juin 2023 et qui n'ont pas encore été indexés à un taux de référence alternatif s'élevait à 164 milliards de dollars et le risque de change couvert, à 17 milliards de dollars.

<sup>5</sup> Les prêts présentés comme actifs financiers non dérivés représentent les montants empruntés et excluent la provision pour pertes sur prêts. Au 30 avril 2021, la valeur comptable des actifs financiers non dérivés indexés au taux LIBOR en dollar américain pour les échéances qui seront abandonnées le 30 juin 2023 s'élevait à 101 milliards de dollars, dont une tranche de 56 milliards de dollars se rapporte aux prêts, une tranche de 39 milliards de dollars, aux titres de créances au coût amorti, et une tranche de 7 milliards de dollars, aux actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG).

<sup>6</sup> Bien des facilités de prêts consenties par la Banque à de grandes entreprises permettent à l'emprunteur de choisir le taux d'intérêt de référence au moment de l'emprunt sur la facilité. En fonction des antécédents que possède la Banque, le taux d'intérêt de référence choisi par l'emprunteur est souvent libellé dans la même devise que celle de la facilité, par conséquent, la Banque présume que le taux d'intérêt de référence pour ses engagements au titre du crédit non utilisé et des liquidités est libellé dans la même devise que celle de la facilité aux fins des informations présentées dans le présent tableau.

<sup>7</sup> La catégorie «Autres taux interbancaires offerts» comprend les taux d'intérêt de référence suivants qui sont assujettis à la réforme des taux interbancaires offerts : LIBOR en euro, LIBOR en franc suisse, LIBOR en yen japonais, EONIA (Euro Overnight Index Average) en euro, NIBOR (Norwegian Interbank Offered Rate) en couronne norvégienne, SGD (Singapore Dollar Swap Offer Rate) en dollar de Singapour, HIBOR (Hong Kong Interbank Offered Rate) en dollar de Hong Kong, JIBAR (Johannesburg Interbank Average Rate) en rand, STIBOR (Stockholm Interbank Offered Rate) en couronne suédoise et TIIE (Interbank Equilibrium Interest Rate) en peso mexicain. Comprend également le CDOR (Canadian Dollar Offered Rate) à six mois et à douze mois, lesquels seront abandonnés le 17 mai 2021.

<sup>8</sup> Le LIBOR en dollar américain présenté sous Swaps de devises dans le tableau ci-dessus se rapporte aux échéances (à un jour, à un mois, à trois mois, à six mois et à douze mois) qui seront abandonnées après le 30 juin 2023. Au 30 avril 2021, la Banque ne détenait aucun swap de devises indexé au LIBOR en dollar américain dont les échéances sont à une semaine et à deux mois qui seront abandonnées après le 31 décembre 2021.

<sup>9</sup> La catégorie «Autres taux» se rapporte aux taux qui ne sont pas assujettis à la réforme des taux interbancaires offerts ou qui ont déjà fait l'objet d'une réforme.

#### Relations de couverture

##### Couvertures de juste valeur

Les couvertures de juste valeur de la Banque consistent essentiellement en des swaps de taux d'intérêt utilisés comme protection contre les variations de la juste valeur des instruments financiers à taux fixe amenées par des fluctuations des taux d'intérêt du marché.

Les variations de la juste valeur des dérivés qui sont désignés et admissibles comme instruments de couverture de juste valeur sont comptabilisées comme des produits d'intérêts nets dans l'état du résultat consolidé intermédiaire, de même que les variations de la juste valeur des actifs, des passifs ou d'un groupe mixte composé des deux, attribuables au risque couvert. Les variations de juste valeur qui se rapportent à la partie inefficace de la relation de couverture sont immédiatement comptabilisées dans les produits autres que d'intérêts.

Le rajustement cumulé de la valeur comptable de l'élément couvert (l'ajustement au montant de base) est amorti dans les produits d'intérêts nets à l'état du résultat consolidé intermédiaire d'après un taux d'intérêt effectif recalculé sur la durée de vie restante prévue de l'élément couvert, l'amortissement commençant au plus tard lorsque l'élément couvert cesse d'être ajusté pour prendre en compte les variations de sa juste valeur attribuables au risque couvert. Si l'élément couvert a été décomptabilisé, l'ajustement au montant de base sera immédiatement constaté selon le cas dans les produits d'intérêts nets ou les produits autres que d'intérêts à l'état du résultat consolidé intermédiaire.

Le 1<sup>er</sup> novembre 2020, la Banque a changé sa méthode comptable de façon rétrospective pour la présentation des variations de la juste valeur des instruments de couverture désignés dans certaines relations de couverture de juste valeur, en reclassant dans les produits d'intérêts nets et hors des produits autres que d'intérêts la tranche exclue de la désignation aux fins de la comptabilité de couverture. Par suite de ce reclassement, les variations de la juste valeur de l'élément couvert et de l'instrument de couverture connexe (à l'exclusion de l'inefficacité de couverture) sont présentées aux mêmes postes dans l'état du résultat consolidé intermédiaire. Afin de rendre conforme les montants comparatifs des trois mois et six mois clos le 30 avril 2020 à la présentation adoptée pour la période

considérée, la Banque a reclassé dans les produits d'intérêts nets et hors des produits autres que d'intérêts des pertes respectivement de 260 millions de dollars et 392 millions de dollars dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

### **Regroupements d'entreprises**

En octobre 2018, l'IASB a publié des modifications de portée limitée d'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*. Les modifications fournissent des indications supplémentaires sur la définition d'une entreprise qui permettent de déterminer si une acquisition constitue une acquisition d'entreprise ou d'un groupe d'actifs. Un acquéreur comptabilise un goodwill uniquement lorsqu'il acquiert une entreprise et non lorsqu'il acquiert un groupe d'actifs. L'adoption prospective de ces modifications le 1<sup>er</sup> novembre 2020 n'a eu aucune incidence importante sur la Banque.

### **Cadre conceptuel de l'information financière révisé**

En mars 2018, l'IASB a publié le Cadre conceptuel de l'information financière révisé (le cadre conceptuel révisé), qui propose un ensemble de concepts en vue d'aider l'IASB à élaborer des normes et les préparateurs à appliquer des méthodes comptables cohérentes en l'absence d'une norme comptable précise. Ce cadre n'est pas une norme comptable et n'a pas préséance sur les dispositions contenues dans d'autres normes IFRS. Le cadre conceptuel révisé stipule que l'information financière doit être pertinente et donner une image fidèle de ce qu'elle doit représenter pour être utile, propose des définitions et des critères de comptabilisation révisés des actifs et des passifs et confirme que les différentes bases d'évaluation sont utiles et permises. L'adoption prospective du cadre conceptuel révisé le 1<sup>er</sup> novembre 2020 n'a eu aucune incidence importante sur la Banque.

### **MODIFICATIONS DE MÉTHODE COMPTABLES FUTURES**

La norme suivante a été publiée, mais n'était pas encore en vigueur en date de la publication des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'application de cette norme sur les états financiers consolidés intermédiaires et adoptera la norme lorsqu'elle entrera en vigueur.

### **Contrats d'assurance**

L'IASB a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), qui remplace les lignes directrices d'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et établit les principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats d'assurance ainsi que pour les informations à fournir sur ceux-ci. Les contrats d'assurance sont divisés en groupes et ces groupes sont évalués à la valeur actualisée, ajustée en fonction du risque, des flux de trésorerie liés à l'exécution des contrats. Les produits sont comptabilisés à mesure que les services prévus aux contrats d'assurance sont fournis au cours de la période de couverture. Les pertes sont comptabilisées immédiatement si le groupe de contrats devait être déficitaire.

La norme est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, soit le 1<sup>er</sup> novembre 2023 pour la Banque. Selon le préavis connexe publié par le BSIF, l'adoption anticipée de la norme n'est pas permise. La norme sera appliquée de façon rétrospective avec retraitement des montants comparatifs, sauf si ce retraitement est impraticable.

L'adoption d'IFRS 17 représente une mesure importante prise par la Banque et est soutenue par une solide structure de gouvernance. Le comité directeur de la direction rassemble des représentants du secteur Assurance, des fonctions Finances, Actuariat, Risque, Technologie et des équipes de gestion de projet. Le conseil d'administration, le comité de risque et le comité d'audit de TD Assurance sont également informés de la progression du projet par la communication de mises à jour.

### **NOTE 3 : JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES IMPORTANTS**

Les estimations utilisées dans l'application des méthodes comptables de la Banque sont essentielles pour comprendre les résultats d'exploitation et la situation financière de la Banque. Certaines méthodes comptables de la Banque amènent nécessairement à poser des jugements et à établir des estimations de nature complexe et subjective, puisqu'elles portent sur des questions qui sont de nature incertaine. Toute modification de ces jugements et estimations et toute modification des normes et méthodes comptables pourraient avoir une incidence négative importante sur les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque a instauré des procédés pour s'assurer que les méthodes comptables sont appliquées de manière uniforme et que les processus de modification des méthodes de calcul des estimations et d'adoption des nouvelles normes comptables sont adéquatement contrôlés et suivis de manière appropriée et systématique. Pour une description des jugements, estimations et hypothèses comptables importants, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2020 de la Banque.

### **Dépréciation – modèle fondé sur les pertes de crédit attendues**

Le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues exige l'application d'estimations et l'exercice de jugement dans l'évaluation du contexte économique actuel et prospectif. En raison de la COVID-19, le degré d'incertitude est plus élevé quand vient le temps d'établir des informations prospectives raisonnables et justifiables qui serviront à déterminer si le risque de crédit a augmenté de manière importante et à évaluer les pertes de crédit attendues. Au cours du deuxième trimestre de 2020, la Banque a mis en place des programmes d'allègement qui permettraient aux emprunteurs de reporter temporairement le paiement du principal ou des intérêts, ou des deux, sur leurs prêts, et soutient différents programmes d'aide gouvernementale qui réduisent l'exposition de la Banque aux pertes attendues. En vertu de ces programmes visant les prêts de détail et les prêts autres que de détail, et nonobstant toute autre variation du risque de crédit, la participation à un programme de report de paiements n'équivaut pas, en soi, à un événement déclenchant une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale (ce qui entraînerait une migration vers une autre étape) ni ne se traduit par un nombre supplémentaire de jours en souffrance ou en retard. Depuis le deuxième trimestre de 2020, les variables macroéconomiques pour le scénario pessimiste ont été tirées d'analyses de scénarios plausibles à l'égard des répercussions de la COVID-19, faute de données historiques comparables pour un choc de cette nature. À compter du premier trimestre de 2021, le scénario optimiste est fondé sur des analyses de scénarios plausibles tenant compte d'une reprise plus rapide après le choc causé par la COVID-19. Pour plus de renseignements sur les variables macroéconomiques utilisées dans les scénarios macroéconomiques prospectifs, se reporter à la note 6.

La direction exercera un jugement d'expert en matière de crédit pour déterminer si le risque de crédit d'une exposition a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale et pour établir le montant des pertes de crédit attendues à chaque date de clôture en tenant compte des informations raisonnables et justifiables qui ne sont pas déjà comprises dans les modèles quantitatifs. Le contexte actuel peut évoluer rapidement et dans la mesure où certaines répercussions de la COVID-19 ne sont pas totalement intégrées dans les calculs des modèles, des ajustements quantitatifs et qualitatifs temporaires accrus ont été appliqués. Ces ajustements comprennent les notes de crédit de l'emprunteur, les répercussions de la COVID-19 propres à l'industrie et à la région, les initiatives de soutien aux paiements offertes par la Banque et les gouvernements et le maintien de la paralysie de l'économie, dont les effets ne sont pas encore totalement reflétés dans les modèles quantitatifs. La Banque a effectué des évaluations qualitatives supplémentaires au niveau du portefeuille et des prêts pour déterminer si le risque de crédit a augmenté de manière importante.

**NOTE 4 : ÉVALUATIONS DE LA JUSTE VALEUR**

L'approche et les méthodes utilisées par la Banque pour calculer la juste valeur sont demeurées sensiblement les mêmes pendant les trois mois et six mois clos le 30 avril 2021. Au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2021, la Banque a désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) certaines obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension étant donné que ces instruments sont compris dans un portefeuille qui est géré sur la base de la juste valeur; ces obligations sont incluses dans les obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension au bilan consolidé.

**Valeur comptable et juste valeur des instruments financiers non comptabilisés à la juste valeur**

Le tableau suivant présente la juste valeur des actifs et passifs financiers de la Banque non comptabilisés à la juste valeur.

**Actifs et passifs financiers non comptabilisés à la juste valeur<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2021		31 octobre 2020	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>				
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances				
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement	162 405 \$	162 793 \$	174 592 \$	175 500 \$
Autres titres de créance	53 500	53 887	53 087	53 373
Total des titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	215 905	216 680	227 679	228 873
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	708 436	715 048	717 523	727 197
Total des actifs financiers non comptabilisés à la juste valeur	924 341 \$	931 728 \$	945 202 \$	956 070 \$
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>				
Dépôts	1 118 488 \$	1 119 182 \$	1 135 333 \$	1 137 624 \$
Passifs de titrisation au coût amorti	15 346	15 503	15 768	16 143
Billets et débetures subordonnés	11 269	12 130	11 477	12 374
Total des passifs financiers non comptabilisés à la juste valeur	1 145 103 \$	1 146 815 \$	1 162 578 \$	1 166 141 \$

<sup>1</sup> Ce tableau ne tient pas compte des actifs et passifs financiers dont la valeur comptable correspond à une estimation raisonnable de la juste valeur.

**Hiérarchie des justes valeurs et évaluations des actifs et passifs qui sont classés dans le niveau 3**

Les IFRS précisent les informations à fournir selon une hiérarchie d'évaluation de la juste valeur à trois niveaux en fonction du caractère observable des données utilisées pour l'évaluation d'un actif ou d'un passif à la date d'évaluation.

Il n'y a eu aucun changement important aux données non observables et aux sensibilités des actifs et passifs classés dans le niveau 3 au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2021, sauf pour l'incidence des transferts importants décrits à la rubrique «Transferts des instruments du niveau 3» de la présente note.

Le tableau ci-après présente, aux 30 avril 2021 et 31 octobre 2020, le classement dans les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs de chaque actif et passif évalué à la juste valeur sur une base récurrente.

### Hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2021				31 octobre 2020			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total <sup>1</sup>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total <sup>1</sup>
<b>ACTIFS FINANCIERS ET MARCHANDISES</b>								
<b>Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction<sup>2</sup></b>								
<b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	2 047	\$ 11 741	\$ –	\$ 13 788	351	\$ 21 141	\$ –	\$ 21 492
Provinces	–	7 325	–	7 325	–	8 468	–	8 468
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains								
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	–	15 028	–	15 028	–	22 809	16	22 825
Titres adossés à des créances hypothécaires								
Autres titres de créance	–	5 990	–	5 990	–	4 563	–	4 563
Émetteurs canadiens	–	5 553	–	5 553	–	5 613	2	5 615
Autres émetteurs	–	12 172	3	12 175	–	13 352	1	13 353
<b>Titres de capitaux propres</b>								
Actions ordinaires	54 797	32	–	54 829	43 803	39	–	43 842
Actions privilégiées	38	–	–	38	37	–	–	37
<b>Prêts détenus à des fins de transaction</b>								
Marchandises	11 947	452	–	12 399	12 976	484	–	13 460
Droits conservés	–	11	–	11	–	14	–	14
	68 829	72 658	3	141 490	57 167	91 132	19	148 318
<b>Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net</b>								
Valeurs mobilières								
Prêts	163	5 398	662	6 223	232	4 027	571	4 830
	–	2 989	3	2 992	–	3 715	3	3 718
	163	8 387	665	9 215	232	7 742	574	8 548
<b>Dérivés</b>								
Contrats de taux d'intérêt	6	11 846	–	11 852	22	17 937	–	17 959
Contrats de change	24	35 454	9	35 487	13	29 605	2	29 620
Contrats dérivés de crédit	–	32	–	32	–	19	–	19
Dérivés d'actions	1	4 566	5	4 572	5	3 855	370	4 230
Contrats de marchandises	385	1 279	14	1 678	383	2 022	9	2 414
	416	53 177	28	53 621	423	53 438	381	54 242
<b>Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>								
Valeurs mobilières <sup>2</sup>								
	–	4 832	–	4 832	–	4 739	–	4 739
	–	4 832	–	4 832	–	4 739	–	4 739
<b>Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>								
<b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	–	13 013	–	13 013	–	14 126	–	14 126
Provinces	–	17 845	–	17 845	–	16 502	–	16 502
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains								
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	–	25 518	–	25 518	–	33 034	–	33 034
Titres adossés à des créances hypothécaires								
Autres titres de créance	–	8 131	–	8 131	–	10 756	–	10 756
Titres adossés à des actifs	–	2 912	–	2 912	–	3 865	–	3 865
Obligations de sociétés et autres								
Titres de capitaux propres	–	7 657	–	7 657	–	10 006	–	10 006
Actions ordinaires	2 290	1	1 442	3 733	819	15	1 553	2 387
Actions privilégiées	364	–	37	401	186	–	26	212
Prêts	–	1 849	–	1 849	–	2 502	–	2 502
	2 654	85 442	1 503	89 599	1 005	100 681	1 599	103 285
<b>Valeurs mobilières prises en pension</b>								
	–	8 255	–	8 255	–	7 395	–	7 395
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>								
<b>Dépôts détenus à des fins de transaction</b>								
	–	33 503	176	33 679	–	14 528	4 649	19 177
<b>Dérivés</b>								
Contrats de taux d'intérêt	3	13 059	96	13 158	14	19 022	96	19 132
Contrats de change	35	36 246	–	36 281	14	27 300	–	27 314
Contrats dérivés de crédit	–	354	–	354	–	327	–	327
Dérivés d'actions	–	6 543	94	6 637	–	3 360	1 077	4 437
Contrats de marchandises	249	1 337	3	1 589	355	1 611	27	1 993
	287	57 539	193	58 019	383	51 620	1 200	53 203
<b>Passifs de titrisation à la juste valeur</b>								
	–	13 622	–	13 622	–	13 718	–	13 718
<b>Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>								
	–	66 203	50	66 253	–	59 641	24	59 665
<b>Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert<sup>2</sup></b>								
	1 118	37 962	–	39 080	1 039	33 960	–	34 999
<b>Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension</b>								
Détenues à des fins de transaction								
	–	5 674	–	5 674	–	3 675	–	3 675
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net								
	–	805	–	805	–	–	–	–
	–	6 479	–	6 479	–	3 675	–	3 675

<sup>1</sup> La juste valeur est la même que la valeur comptable.

<sup>2</sup> Les soldes reflètent la diminution des valeurs mobilières détenues (positions acheteur) du montant équivalant aux valeurs mobilières identiques vendues mais non encore achetées (positions vendeur).

La politique de la Banque est de comptabiliser le transfert des actifs et des passifs entre les différents niveaux de la hiérarchie des justes valeurs selon les justes valeurs à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Les actifs sont transférés entre le niveau 1 et le niveau 2 si la fréquence et le volume de transactions sont suffisants sur un marché actif.

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours des trois mois clos le 30 avril 2021. Pour les six mois clos le 30 avril 2021, la Banque a transféré des obligations des gouvernements canadiens à la JVAERG d'un montant de 400 millions de dollars hors du niveau 2 dans le niveau 1 (aucun transfert important pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2020).

### **Transferts des instruments du niveau 3**

Les transferts importants au niveau 3 ou hors de ce niveau sont surtout effectués dans les circonstances suivantes :

- Il y a transfert du niveau 3 au niveau 2 lorsque les techniques utilisées pour établir la valeur de l'instrument intègrent des données de marché observables importantes ou des cours de courtiers qui n'étaient pas observables auparavant.
- Il y a transfert du niveau 2 au niveau 3 d'un instrument lorsque la juste valeur de l'instrument, qui était auparavant établie selon des techniques d'évaluation faisant appel à des données de marché observables importantes, est maintenant établie selon des techniques d'évaluation intégrant des données non observables importantes.

En raison de la nature non observable des données utilisées pour évaluer les instruments financiers de niveau 3, il peut y avoir une incertitude à l'égard de l'évaluation de ces instruments. La juste valeur d'instruments financiers de niveau 3 peut être déterminée au moyen de diverses hypothèses raisonnables possibles. Pour déterminer les niveaux appropriés pour ces données non observables, les paramètres sont choisis de manière à tenir compte des indications actuelles du marché et du jugement de la direction.

Pour les trois mois clos le 30 avril 2021, les transferts importants hors du niveau 3 dans le niveau 2 ont compris des dépôts détenus à des fins de transaction de 3 635 millions de dollars et des dérivés d'actions de 1 156 millions de dollars (déduction faite des passifs) qui incluaient des actifs liés aux dérivés de 625 millions de dollars et des passifs liés aux dérivés de 1 781 millions de dollars du fait de changements à l'égard du degré d'observabilité de certaines données dans l'évaluation de la juste valeur de ces instruments (aucun transfert important pour les trois mois clos le 30 avril 2020).



Les tableaux ci-après font le rapprochement des variations de la juste valeur de tous les actifs et passifs qui sont évalués à la juste valeur à l'aide de données non observables importantes de niveau 3 pour les trois mois et six mois clos les 30 avril 2021 et 2020.

### Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et passifs de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)

	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)			Activités		Transferts		Juste valeur au 30 avril 2021	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus <sup>5</sup>
	Juste valeur au 1 <sup>er</sup> février 2021	Inclus dans le résultat net <sup>1</sup>	Inclus dans les autres éléments du résultat global <sup>2,3</sup>	Achats/ émissions	Ventes/ règlements <sup>4</sup>	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>									
<b>Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction</b>									
<b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>									
Obligations des gouvernements canadiens									
Provinces	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains									
	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Autres titres de créance</b>									
Émetteurs canadiens	1	-	-	-	-	-	(1)	-	-
Autres émetteurs	1	(1)	-	-	-	3	-	3	-
	2	(1)	-	-	-	3	(1)	3	-
<b>Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net</b>									
Valeurs mobilières	595	26	-	46	(5)	-	-	662	23
Prêts	3	-	-	-	-	-	-	3	-
	598	26	-	46	(5)	-	-	665	23
<b>Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>									
<b>Autres titres de créance</b>									
Obligations de sociétés et autres	23	-	1	-	-	-	-	24	1
<b>Titres de capitaux propres</b>									
Actions ordinaires	1 503	-	(1)	4	(64)	-	-	1 442	4
Actions privilégiées	32	-	5	-	-	-	-	37	1
	1 558 \$	- \$	5 \$	4 \$	(64) \$	- \$	- \$	1 503 \$	6 \$
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>									
<b>Dépôts détenus à des fins de transaction<sup>6</sup></b>									
	(5 024) \$	(464) \$	- \$	(5) \$	1 682 \$	- \$	3 635 \$	(176) \$	(21) \$
<b>Dérivés<sup>7</sup></b>									
Contrats de taux d'intérêt	(96)	4	-	-	(4)	-	-	(96)	6
Contrats de change	5	5	-	-	-	-	(1)	9	6
Dérivés d'actions	(1 072)	(310)	-	(23)	159	1	1 156	(89)	(258)
Contrats de marchandises	4	9	-	-	(2)	-	-	11	8
	(1 159)	(292)	-	(23)	153	1	1 155	(165)	(238)
<b>Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>									
	(31)	(65)	-	(96)	142	-	-	(50)	(65)
<b>Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert</b>									
	(1)	-	-	-	-	-	1	-	-

<sup>1</sup> Les profits/pertes sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les produits autres que d'intérêts dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

<sup>2</sup> Autres éléments du résultat global.

<sup>3</sup> Comprennent les profits/pertes réalisés transférés dans les résultats non distribués au moment de la cession d'actions désignées à la JVAERG.

<sup>4</sup> Comprennent les variations de change.

<sup>5</sup> Les variations des profits latents/pertes latentes sur les actifs financiers à la JVAERG sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

<sup>6</sup> Les émissions et les rachats des dépôts détenus à des fins de transaction sont présentés au montant brut.

<sup>7</sup> Composés au 30 avril 2021 d'actifs dérivés de 28 millions de dollars (576 millions de dollars au 1<sup>er</sup> février 2021) et de passifs dérivés de 193 millions de dollars (1 735 millions de dollars au 1<sup>er</sup> février 2021), qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

### Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et passifs de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)

	Juste valeur au 1 <sup>er</sup> novembre 2020	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)		Activités		Transferts		Juste valeur au 30 avril 2021	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus <sup>4</sup>
		Inclus dans le résultat net <sup>1</sup>	Inclus dans les autres éléments du résultat global <sup>2</sup>	Achats/ émissions	Ventes/ règlements <sup>3</sup>	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>									
<b>Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction</b>									
<b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>									
Obligations des gouvernements canadiens									
Provinces	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	16	2	-	-	(18)	-	-	-	-
<b>Autres titres de créance</b>									
Émetteurs canadiens	2	-	-	-	-	-	(2)	-	-
Autres émetteurs	1	-	-	1	(1)	2	-	3	-
	19	2	-	1	(19)	2	(2)	3	-
<b>Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net</b>									
Valeurs mobilières	571	29	-	74	(11)	-	(1)	662	21
Prêts	3	-	-	-	-	-	-	3	-
	574	29	-	74	(11)	-	(1)	665	21
<b>Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>									
<b>Autres titres de créance</b>									
Obligations de sociétés et autres	20	-	4	-	-	-	-	24	4
<b>Titres de capitaux propres</b>									
Actions ordinaires	1 553	-	(1)	24	(134)	-	-	1 442	4
Actions privilégiées	26	-	11	-	-	-	-	37	6
	1 599 \$	- \$	14 \$	24 \$	(134) \$	- \$	- \$	1 503 \$	14 \$
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>									
<b>Dépôts détenus à des fins de transaction<sup>5</sup></b>									
	(4 649) \$	(998) \$	- \$	(749) \$	2 592 \$	(7) \$	3 635 \$	(176) \$	(24) \$
<b>Dérivés<sup>6</sup></b>									
Contrats de taux d'intérêt	(96)	3	-	-	(3)	-	-	(96)	7
Contrats de change	2	8	-	-	-	-	(1)	9	9
Dérivés d'actions	(707)	(749)	-	(36)	239	8	1 156	(89)	(661)
Contrats de marchandises	(18)	27	-	-	1	-	1	11	13
	(819)	(711)	-	(36)	237	8	1 156	(165)	(632)
<b>Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>									
	(24)	(61)	-	(142)	177	-	-	(50)	(61)
<b>Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert</b>									
	-	-	-	-	-	(1)	1	-	-

<sup>1</sup> Les profits/pertes sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les produits autres que d'intérêts dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

<sup>2</sup> Comprendent les profits/pertes réalisés transférés dans les résultats non distribués au moment de la cession d'actions désignées à la JVAERG.

<sup>3</sup> Comprendent les variations de change.

<sup>4</sup> Les variations des profits latents/pertes latentes sur les actifs financiers à la JVAERG sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

<sup>5</sup> Les émissions et les rachats des dépôts détenus à des fins de transaction sont présentés au montant brut.

<sup>6</sup> Composés au 30 avril 2021 d'actifs dérivés de 28 millions de dollars (381 millions de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2020) et de passifs dérivés de 193 millions de dollars (1 200 millions de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2020), qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

### Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et passifs de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)

	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)		Activités		Transferts		Juste valeur au 30 avril 2020	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus <sup>4</sup>	
	Juste valeur au 1 <sup>er</sup> février 2020	Inclus dans le résultat net <sup>1</sup>	Inclus dans les autres éléments du résultat global <sup>2</sup>	Achats/émissions	Ventes/règlements <sup>3</sup>	Au niveau 3			Hors du niveau 3
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>									
<b>Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction</b>									
<b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>									
Obligations des gouvernements canadiens									
Provinces	8 \$	– \$	– \$	– \$	(8) \$	– \$	– \$	– \$	– \$
<b>Autres titres de créance</b>									
Émetteurs canadiens	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres émetteurs	9	–	–	7	–	3	(4)	15	3
	17	–	–	7	(8)	3	(4)	15	3
<b>Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net</b>									
Valeurs mobilières	500	(12)	–	28	(20)	–	–	496	(17)
Prêts	5	–	–	–	(2)	–	–	3	–
	505	(12)	–	28	(22)	–	–	499	(17)
<b>Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>									
<b>Autres titres de créance</b>									
Obligations de sociétés et autres	24	–	(4)	–	–	–	–	20	–
<b>Titres de capitaux propres</b>									
Actions ordinaires	1 518	–	(1)	9	76	–	–	1 602	–
Actions privilégiées	45	–	(19)	1	–	–	–	27	(19)
	1 587 \$	– \$	(24) \$	10 \$	76 \$	– \$	– \$	1 649 \$	(19) \$
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>									
<b>Dépôts détenus à des fins de transaction<sup>5</sup></b>									
	(4 209) \$	628 \$	– \$	(1 083) \$	334 \$	– \$	8 \$	(4 322) \$	573 \$
<b>Dérivés<sup>6</sup></b>									
Contrats de taux d'intérêt	(85)	(12)	–	–	–	–	–	(97)	(10)
Contrats de change	–	11	–	–	2	–	–	13	11
Dérivés d'actions	(1 024)	490	–	(27)	31	(1)	–	(531)	485
Contrats de marchandises	(19)	(66)	–	–	22	–	–	(63)	(50)
	(1 128)	423	–	(27)	55	(1)	–	(678)	436
<b>Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>									
	(5)	58	–	(66)	6	–	–	(7)	58
<b>Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert</b>									
	(3)	–	–	–	–	–	3	–	–

<sup>1</sup> Les profits/pertes sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les produits autres que d'intérêts dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

<sup>2</sup> Comprennent les profits/pertes réalisés transférés dans les résultats non distribués au moment de la cession d'actions désignées à la JVAERG.

<sup>3</sup> Comprennent les variations de change.

<sup>4</sup> Les variations des profits latents/pertes latentes sur les actifs financiers à la JVAERG sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

<sup>5</sup> Les émissions et les rachats des dépôts détenus à des fins de transaction sont présentés au montant brut.

<sup>6</sup> Au 30 avril 2020, composés d'actifs dérivés de 337 millions de dollars (630 millions de dollars au 1<sup>er</sup> février 2020) et de passifs dérivés de 1 015 millions de dollars (1 758 millions de dollars au 1<sup>er</sup> février 2020), qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

### Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et passifs de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)

	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)		Activités		Transferts		Juste valeur au 30 avril 2020	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus <sup>4</sup>
	Juste valeur au 1 <sup>er</sup> novembre 2019	Inclus dans le résultat net <sup>1</sup>	Inclus dans les autres éléments du résultat global <sup>2</sup>	Achats/émissions	Ventes/règlements <sup>3</sup>	Au niveau 3		
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>								
<b>Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction</b>								
<b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>								
Obligations des gouvernements canadiens								
Provinces	8 \$	– \$	– \$	– \$	(8) \$	– \$	– \$	– \$
<b>Autres titres de créance</b>								
Émetteurs canadiens	3	–	–	–	(1)	–	(2)	–
Autres émetteurs	1	–	–	7	(1)	12	(4)	3
	12	–	–	7	(10)	12	(6)	3
<b>Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net</b>								
Valeurs mobilières	493	(4)	–	53	(46)	–	–	496
Prêts	5	–	–	–	(2)	–	–	3
	498	(4)	–	53	(48)	–	–	499
<b>Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>								
<b>Autres titres de créance</b>								
Obligations de sociétés et autres	24	–	(4)	–	–	–	–	20
<b>Titres de capitaux propres</b>								
Actions ordinaires	1 507	–	(1)	18	78	–	–	1 602
Actions privilégiées	44	–	(18)	1	–	–	–	27
	1 575 \$	– \$	(23) \$	19 \$	78 \$	– \$	– \$	1 649 \$
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>								
<b>Dépôts détenus à des fins de transaction<sup>5</sup></b>								
	(4 092) \$	523 \$	– \$	(1 797) \$	1 036 \$	– \$	8 \$	(4 322) \$
<b>Dérivés<sup>6</sup></b>								
Contrats de taux d'intérêt	(83)	(22)	–	–	8	–	–	(97)
Contrats de change	(1)	10	–	–	3	1	–	13
Dérivés d'actions	(925)	357	–	(58)	96	(1)	–	(531)
Contrats de marchandises	(17)	(69)	–	–	23	–	–	(63)
	(1 026)	276	–	(58)	130	–	–	(678)
<b>Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>								
	(21)	65	–	(105)	54	–	–	(7)
<b>Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert</b>								
	–	–	–	–	–	(3)	3	–

<sup>1</sup> Les profits/pertes sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les produits autres que d'intérêts dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

<sup>2</sup> Comprennent les profits/pertes réalisés transférés dans les résultats non distribués au moment de la cession d'actions désignées à la JVAERG.

<sup>3</sup> Comprennent les variations de change.

<sup>4</sup> Les variations des profits latents/pertes latentes sur les actifs financiers à la JVAERG sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

<sup>5</sup> Les émissions et les rachats des dépôts détenus à des fins de transaction sont présentés au montant brut.

<sup>6</sup> Au 30 avril 2020, composés d'actifs dérivés de 337 millions de dollars (604 millions de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2019) et de passifs dérivés de 1 015 millions de dollars (1 630 millions de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2019), qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

## NOTE 5 : VALEURS MOBILIÈRES

### Profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières

Le tableau suivant présente un sommaire des profits latents et des pertes latentes aux 30 avril 2021 et 31 octobre 2020.

### Profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2021				31 octobre 2020			
	Coût/ coût amorti <sup>1</sup>	Profits bruts latents	(Pertes brutes latentes)	Juste valeur	Coût/ coût amorti <sup>1</sup>	Profits bruts latents	(Pertes brutes latentes)	Juste valeur
<b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	12 897 \$	122 \$	(6) \$	13 013 \$	13 967 \$	160 \$	(1) \$	14 126 \$
Provinces	17 622	244	(21)	17 845	16 342	181	(21)	16 502
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains								
	25 372	151	(5)	25 518	32 875	192	(33)	33 034
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE								
	8 109	25	(3)	8 131	10 720	39	(3)	10 756
Titres adossés à des créances hypothécaires								
	2 906	6	–	2 912	3 855	11	(1)	3 865
	<b>66 906</b>	<b>548</b>	<b>(35)</b>	<b>67 419</b>	<b>77 759</b>	<b>583</b>	<b>(59)</b>	<b>78 283</b>
<b>Autres titres de créance</b>								
Titres adossés à des actifs								
	7 641	30	(14)	7 657	10 051	26	(71)	10 006
Obligations de sociétés et autres								
	8 466	82	(8)	8 540	9 853	79	(37)	9 895
	<b>16 107</b>	<b>112</b>	<b>(22)</b>	<b>16 197</b>	<b>19 904</b>	<b>105</b>	<b>(108)</b>	<b>19 901</b>
<b>Total des titres de créance</b>	<b>83 013</b>	<b>660</b>	<b>(57)</b>	<b>83 616</b>	<b>97 663</b>	<b>688</b>	<b>(167)</b>	<b>98 184</b>
<b>Titres de capitaux propres</b>								
Actions ordinaires								
	3 677	143	(87)	3 733	2 641	26	(280)	2 387
Actions privilégiées								
	436	12	(47)	401	303	–	(91)	212
	<b>4 113</b>	<b>155</b>	<b>(134)</b>	<b>4 134</b>	<b>2 944</b>	<b>26</b>	<b>(371)</b>	<b>2 599</b>
<b>Total des valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>	<b>87 126 \$</b>	<b>815 \$</b>	<b>(191) \$</b>	<b>87 750 \$</b>	<b>100 607 \$</b>	<b>714 \$</b>	<b>(538) \$</b>	<b>100 783 \$</b>

<sup>1</sup> Comprend la conversion des soldes au coût amorti au taux de change au comptant à la fin de la période.

### Titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

La Banque a désigné certains titres de capitaux propres présentés dans le tableau suivant comme des titres de capitaux propres à la JVAERG. Cette désignation est attribuable au fait que ces placements sont détenus à des fins autres que de transaction.

### Titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

(en millions de dollars canadiens)

	Aux		Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2021	31 octobre 2020	30 avril 2021	30 avril 2020	30 avril 2021	30 avril 2020
	Juste valeur		Revenus de dividendes comptabilisés		Revenus de dividendes comptabilisés	
Actions ordinaires	3 733 \$	2 387 \$	40 \$	24 \$	70 \$	51 \$
Actions privilégiées	401	212	4	4	7	7
<b>Total</b>	<b>4 134 \$</b>	<b>2 599 \$</b>	<b>44 \$</b>	<b>28 \$</b>	<b>77 \$</b>	<b>58 \$</b>

Au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2021, la Banque a cédé des titres de capitaux propres conformément à sa stratégie de placement d'une juste valeur respectivement de 55 millions de dollars et 59 millions de dollars (respectivement 23 millions de dollars et 28 millions de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2020). Au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2021, la Banque a dégagé des profits cumulés de 2 millions de dollars (pertes cumulées de 6 millions de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2020) à la cession de ces titres de capitaux propres et a comptabilisé des revenus de dividendes de néant pour les trois mois et six mois clos les 30 avril 2021 et 2020.

### Profits nets réalisés (pertes nettes réalisées) sur les valeurs mobilières

Le tableau suivant présente les profits nets réalisés et les pertes nettes réalisées sur les valeurs mobilières pour les trois mois et six mois clos les 30 avril 2021 et 2020.

### Profits nets réalisés (pertes nettes réalisées) sur les valeurs mobilières

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2021	30 avril 2020	30 avril 2021	30 avril 2020
Titres de créance au coût amorti	(61) \$	– \$	(61) \$	– \$
Titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	14	(12)	34	(2)
<b>Total</b>	<b>(47) \$</b>	<b>(12) \$</b>	<b>(27) \$</b>	<b>(2) \$</b>

### Qualité du crédit des titres de créance

La Banque évalue le risque de crédit des expositions autres que de détail par emprunteur individuel, en utilisant la notation de risque-emprunteur et la notation de risque par facilité, comme il est décrit dans les passages ombragés de la section «Gestion des risques» du rapport de gestion de 2020. Ce système sert à évaluer toutes les expositions autres que de détail, y compris les titres de créance.

Le tableau suivant présente la valeur comptable brute des titres de créance évalués au coût amorti et des titres de créance à la JVAERG par notation de risque interne aux fins de la gestion du risque de crédit et ventile les titres de créance selon qu'ils font l'objet de provisions à l'étape 1, à l'étape 2 ou à l'étape 3.

**Titres de créance par notation de risque**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>							
	30 avril 2021				31 octobre 2020			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
<b>Titres de créance</b>								
Première qualité	297 170 \$	– \$	s. o. \$	297 170 \$	322 842 \$	– \$	s. o. \$	322 842 \$
Qualité inférieure	2 245	82	s. o.	2 327	2 762	244	s. o.	3 006
Actifs surveillés et classés	s. o.	26	s. o.	26	s. o.	17	s. o.	17
Défaillance	s. o.	s. o.	–	–	s. o.	s. o.	–	–
<b>Total des titres de créance</b>	<b>299 415</b>	<b>108</b>	<b>–</b>	<b>299 523</b>	<b>325 604</b>	<b>261</b>	<b>–</b>	<b>325 865</b>
<b>Provision pour pertes sur créances relative aux titres de créance au coût amorti</b>	<b>2</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>2</b>
<b>Titres de créance, déduction faite de la provision</b>	<b>299 413 \$</b>	<b>108 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>299 521 \$</b>	<b>325 602 \$</b>	<b>261 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>325 863 \$</b>

Au 30 avril 2021, la provision pour pertes sur créances relative aux titres de créance s'élevait à 6 millions de dollars (7 millions de dollars au 31 octobre 2020), dont un montant de 2 millions de dollars (2 millions de dollars au 31 octobre 2020) pour des titres de créance au coût amorti et un montant de 4 millions de dollars (5 millions de dollars au 31 octobre 2020) pour des titres de créance à la JVAERG. Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2021, la Banque a comptabilisé à l'état du résultat une provision pour pertes sur créances relative aux titres de créance au coût amorti de néant (1 million de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2020). Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2021, la Banque a comptabilisé une reprise de provision pour pertes sur créances relative aux titres de créance à la JVAERG respectivement de 3 millions de dollars et 2 millions de dollars (provision pour pertes sur créances de 8 millions de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2020).

**NOTE 6 : PRÊTS, PRÊTS DOUTEUX ET PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES**

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable brute des prêts et des expositions au risque de crédit sur les engagements de prêt et les contrats de garantie financière par notation de risque interne aux fins de la gestion du risque de crédit et ventile les prêts et expositions selon qu'ils font l'objet de provisions à l'étape 1, à l'étape 2 ou à l'étape 3.

**Prêts et acceptations par notation de risque**

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2021				31 octobre 2020			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
<b>Prêts hypothécaires résidentiels<sup>1, 2, 3</sup></b>								
Risque faible	198 153 \$	3 457 \$	s. o.	201 610 \$	169 710 \$	3 125 \$	s. o.	172 835 \$
Risque normal	37 285	8 309	s. o.	45 594	56 663	9 938	s. o.	66 601
Risque moyen	–	5 115	s. o.	5 115	–	7 690	s. o.	7 690
Risque élevé	–	3 141	275	3 416	–	4 120	443	4 563
Défaillance	s. o.	s. o.	542	542	s. o.	s. o.	530	530
<b>Total</b>	<b>235 438</b>	<b>20 022</b>	<b>817</b>	<b>256 277</b>	<b>226 373</b>	<b>24 873</b>	<b>973</b>	<b>252 219</b>
<b>Provision pour pertes sur prêts</b>	<b>23</b>	<b>166</b>	<b>56</b>	<b>245</b>	<b>32</b>	<b>205</b>	<b>65</b>	<b>302</b>
<b>Prêts, déduction faite de la provision</b>	<b>235 415</b>	<b>19 856</b>	<b>761</b>	<b>256 032</b>	<b>226 341</b>	<b>24 668</b>	<b>908</b>	<b>251 917</b>
<b>Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers<sup>4</sup></b>								
Risque faible	88 019	1 219	s. o.	89 238	77 178	1 199	s. o.	78 377
Risque normal	57 593	830	s. o.	58 423	59 349	1 360	s. o.	60 709
Risque moyen	22 633	4 017	s. o.	26 650	28 094	3 631	s. o.	31 725
Risque élevé	1 666	7 626	407	9 699	3 700	9 940	638	14 278
Défaillance	s. o.	s. o.	456	456	s. o.	s. o.	371	371
<b>Total</b>	<b>169 911</b>	<b>13 692</b>	<b>863</b>	<b>184 466</b>	<b>168 321</b>	<b>16 130</b>	<b>1 009</b>	<b>185 460</b>
<b>Provision pour pertes sur prêts</b>	<b>562</b>	<b>994</b>	<b>147</b>	<b>1 703</b>	<b>567</b>	<b>1 265</b>	<b>187</b>	<b>2 019</b>
<b>Prêts, déduction faite de la provision</b>	<b>169 349</b>	<b>12 698</b>	<b>716</b>	<b>182 763</b>	<b>167 754</b>	<b>14 865</b>	<b>822</b>	<b>183 441</b>
<b>Cartes de crédit</b>								
Risque faible	4 165	–	s. o.	4 165	3 916	49	s. o.	3 965
Risque normal	8 978	47	s. o.	9 025	7 027	129	s. o.	7 156
Risque moyen	9 186	945	s. o.	10 131	10 431	804	s. o.	11 235
Risque élevé	606	5 106	177	5 889	3 493	6 180	206	9 879
Défaillance	s. o.	s. o.	71	71	s. o.	s. o.	99	99
<b>Total</b>	<b>22 935</b>	<b>6 098</b>	<b>248</b>	<b>29 281</b>	<b>24 867</b>	<b>7 162</b>	<b>305</b>	<b>32 334</b>
<b>Provision pour pertes sur prêts</b>	<b>665</b>	<b>1 191</b>	<b>194</b>	<b>2 050</b>	<b>624</b>	<b>1 726</b>	<b>204</b>	<b>2 554</b>
<b>Prêts, déduction faite de la provision</b>	<b>22 270</b>	<b>4 907</b>	<b>54</b>	<b>27 231</b>	<b>24 243</b>	<b>5 436</b>	<b>101</b>	<b>29 780</b>
<b>Entreprises et gouvernements<sup>1, 2, 3, 5, 6</sup></b>								
Première qualité ou risque faible ou normal	113 366	394	s. o.	113 760	120 106	250	s. o.	120 356
Qualité inférieure ou risque moyen	124 512	12 939	s. o.	137 451	126 509	11 818	s. o.	138 327
Actifs surveillés et classés ou risque élevé	777	13 289	89	14 155	890	12 567	120	13 577
Défaillance	s. o.	s. o.	963	963	s. o.	s. o.	982	982
<b>Total</b>	<b>238 655</b>	<b>26 622</b>	<b>1 052</b>	<b>266 329</b>	<b>247 505</b>	<b>24 635</b>	<b>1 102</b>	<b>273 242</b>
<b>Provision pour pertes sur prêts et acceptations</b>	<b>1 118</b>	<b>1 540</b>	<b>343</b>	<b>3 001</b>	<b>1 321</b>	<b>1 706</b>	<b>388</b>	<b>3 415</b>
<b>Prêts et acceptations, déduction faite de la provision</b>	<b>237 537</b>	<b>25 082</b>	<b>709</b>	<b>263 328</b>	<b>246 184</b>	<b>22 929</b>	<b>714</b>	<b>269 827</b>
<b>Total des prêts et acceptations<sup>5, 7</sup></b>	<b>666 939</b>	<b>66 434</b>	<b>2 980</b>	<b>736 353</b>	<b>667 066</b>	<b>72 800</b>	<b>3 389</b>	<b>743 255</b>
<b>Total de la provision pour pertes sur prêts<sup>7, 8</sup></b>	<b>2 368</b>	<b>3 891</b>	<b>740</b>	<b>6 999</b>	<b>2 544</b>	<b>4 902</b>	<b>844</b>	<b>8 290</b>
<b>Total des prêts et acceptations, déduction faite de la provision<sup>5, 7</sup></b>	<b>664 571 \$</b>	<b>62 543 \$</b>	<b>2 240 \$</b>	<b>729 354 \$</b>	<b>664 522 \$</b>	<b>67 898 \$</b>	<b>2 545 \$</b>	<b>734 965 \$</b>

<sup>1</sup> Au 30 avril 2021, aucune provision pour pertes sur prêts n'avait été établie pour les prêts douteux d'un montant de 122 millions de dollars (111 millions de dollars au 31 octobre 2020), étant donné que la valeur réalisable de la garantie dépasse le montant du prêt.

<sup>2</sup> Au 30 avril 2021, excluent les prêts détenus à des fins de transaction et les prêts détenus à des fins autres que de transaction à la JVRN d'une juste valeur respectivement de 13 milliards de dollars (13 milliards de dollars au 31 octobre 2020) et 3 milliards de dollars (4 milliards de dollars au 31 octobre 2020).

<sup>3</sup> Au 30 avril 2021, comprennent les prêts hypothécaires assurés de 84 milliards de dollars (86 milliards de dollars au 31 octobre 2020).

<sup>4</sup> Au 30 avril 2021, comprennent les prêts immobiliers aux particuliers assurés par des gouvernements canadiens de 11 milliards de dollars (12 milliards de dollars au 31 octobre 2020).

<sup>5</sup> Au 30 avril 2021, comprennent les prêts évalués à la JVAERG de 2 milliards de dollars (3 milliards de dollars au 31 octobre 2020) et les engagements de clients au titre d'acceptations de 19 milliards de dollars (15 milliards de dollars au 31 octobre 2020).

<sup>6</sup> Au 30 avril 2021, comprennent les prêts garantis par des organismes gouvernementaux de 26 milliards de dollars (27 milliards de dollars au 31 octobre 2020), qui sont principalement classés comme des prêts d'emprunteurs ayant une note de crédit de qualité inférieure ou de catégorie moindre selon le risque de crédit de l'emprunteur.

<sup>7</sup> Au 30 avril 2021, l'étape 3 comprenait les prêts dépréciés acquis d'un montant de 177 millions de dollars (232 millions de dollars au 31 octobre 2020) et la provision pour pertes sur prêts connexes d'un montant de 6 millions de dollars (10 millions de dollars au 31 octobre 2020) qui sont inclus dans la catégorie de notation de risque «Défaillance» puisque ces prêts étaient dépréciés au moment de leur acquisition.

<sup>8</sup> Inclut la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts qui sont évalués à la JVAERG de 1 million de dollars au 30 avril 2021 (1 million dollars au 31 octobre 2020).

**Prêts et acceptations par notation de risque (suite) – Instruments de crédit hors bilan<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2021				31 octobre 2020			
					<i>Aux</i>			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
<b>Expositions de détail<sup>2</sup></b>								
Risque faible	215 718 \$	170 \$	s. o. \$	215 888 \$	200 226 \$	724 \$	s. o. \$	200 950 \$
Risque normal	79 318	389	s. o.	79 707	78 448	1 124	s. o.	79 572
Risque moyen	14 973	503	s. o.	15 476	35 187	1 444	s. o.	36 631
Risque élevé	925	1 312	–	2 237	2 004	3 025	–	5 029
Défaillance	s. o.	s. o.	–	–	s. o.	s. o.	–	–
<b>Expositions autres que de détail<sup>3</sup></b>								
Première qualité	192 349	–	s. o.	192 349	194 182	–	s. o.	194 182
Qualité inférieure	75 381	5 207	s. o.	80 588	76 280	6 553	s. o.	82 833
Actifs surveillés et classés	38	5 718	–	5 756	18	4 416	–	4 434
Défaillance	s. o.	s. o.	210	210	s. o.	s. o.	144	144
<b>Total des instruments de crédit hors bilan</b>	<b>578 702</b>	<b>13 299</b>	<b>210</b>	<b>592 211</b>	<b>586 345</b>	<b>17 286</b>	<b>144</b>	<b>603 775</b>
<b>Provision pour les instruments de crédit hors bilan</b>	<b>381</b>	<b>563</b>	<b>26</b>	<b>970</b>	<b>381</b>	<b>672</b>	<b>34</b>	<b>1 087</b>
<b>Total des instruments de crédit hors bilan, déduction faite de la provision</b>	<b>578 321 \$</b>	<b>12 736 \$</b>	<b>184 \$</b>	<b>591 241 \$</b>	<b>585 964 \$</b>	<b>16 614 \$</b>	<b>110 \$</b>	<b>602 688 \$</b>

<sup>1</sup> Compte non tenu des engagements hypothécaires.

<sup>2</sup> Au 30 avril 2021, comprennent des lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit de 312 milliards de dollars (321 milliards de dollars au 31 octobre 2020), lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.

<sup>3</sup> Au 30 avril 2021, comprennent la tranche non utilisée de 47 milliards de dollars (43 milliards de dollars au 31 octobre 2020) des facilités de crédit et de liquidité sans engagement.



Les variations de la provision pour pertes sur prêts de la Banque aux 30 avril 2021 et 2020 et pour les trois mois et six mois clos à ces dates sont présentées dans les tableaux ci-après.

### Provision pour pertes sur prêts

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les							
	30 avril 2021				30 avril 2020			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3 <sup>1</sup>	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3 <sup>1</sup>	Total
<b>Prêts hypothécaires résidentiels</b>								
Solde au début de la période	26 \$	214 \$	61 \$	301 \$	30 \$	28 \$	56 \$	114 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 <sup>2</sup>	36	(35)	(1)	–	4	(4)	–	–
Transfert à l'étape 2	(6)	12	(6)	–	(3)	6	(3)	–
Transfert à l'étape 3	–	(3)	3	–	–	(3)	3	–
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes <sup>3</sup>	(7)	2	–	(5)	(2)	4	–	2
Nouveaux montages ou acquisitions <sup>4</sup>	2	s. o.	s. o.	2	4	s. o.	s. o.	4
Remboursements nets <sup>5</sup>	(1)	(1)	–	(2)	–	–	–	–
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) <sup>6</sup>	(3)	(11)	(35)	(49)	(1)	(1)	(5)	(7)
Modifications des risques, paramètres et modèles <sup>7</sup>	(24)	(10)	39	5	3	25	14	42
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	–
Radiations	–	–	(4)	(4)	–	–	(9)	(9)
Reprises	–	–	1	1	–	–	1	1
Écart de conversion et autres ajustements	–	(2)	(2)	(4)	2	1	2	5
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>23 \$</b>	<b>166 \$</b>	<b>56 \$</b>	<b>245 \$</b>	<b>37 \$</b>	<b>56 \$</b>	<b>59 \$</b>	<b>152 \$</b>
<b>Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers</b>								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	529 \$	1 333 \$	176 \$	2 038 \$	728 \$	440 \$	185 \$	1 353 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 <sup>2</sup>	364	(362)	(2)	–	50	(45)	(5)	–
Transfert à l'étape 2	(24)	39	(15)	–	(136)	151	(15)	–
Transfert à l'étape 3	(3)	(53)	56	–	(4)	(40)	44	–
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes <sup>3</sup>	(108)	30	3	(75)	(20)	167	4	151
Nouveaux montages ou acquisitions <sup>4</sup>	55	s. o.	s. o.	55	99	s. o.	s. o.	99
Remboursements nets <sup>5</sup>	(25)	(27)	(5)	(57)	(20)	(14)	(3)	(37)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) <sup>6</sup>	(19)	(41)	(12)	(72)	(22)	(10)	(6)	(38)
Modifications des risques, paramètres et modèles <sup>7</sup>	(171)	181	91	101	171	203	297	671
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	–
Radiations	–	–	(233)	(233)	–	–	(346)	(346)
Reprises	–	–	91	91	–	–	58	58
Écart de conversion et autres ajustements	(11)	(18)	(3)	(32)	17	8	3	28
<b>Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période</b>	<b>587</b>	<b>1 082</b>	<b>147</b>	<b>1 816</b>	<b>863</b>	<b>860</b>	<b>216</b>	<b>1 939</b>
Moins la provision pour les instruments hors bilan <sup>8</sup>	25	88	–	113	30	55	–	85
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>562 \$</b>	<b>994 \$</b>	<b>147 \$</b>	<b>1 703 \$</b>	<b>833 \$</b>	<b>805 \$</b>	<b>216 \$</b>	<b>1 854 \$</b>
<b>Cartes de crédit<sup>9</sup></b>								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	842 \$	1 867 \$	222 \$	2 931 \$	952 \$	728 \$	367 \$	2 047 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 <sup>2</sup>	385	(380)	(5)	–	136	(130)	(6)	–
Transfert à l'étape 2	(41)	55	(14)	–	(156)	172	(16)	–
Transfert à l'étape 3	(2)	(175)	177	–	(2)	(134)	136	–
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes <sup>3</sup>	(118)	70	3	(45)	(48)	241	3	196
Nouveaux montages ou acquisitions <sup>4</sup>	26	s. o.	s. o.	26	55	s. o.	s. o.	55
Remboursements nets <sup>5</sup>	(52)	(7)	6	(53)	(18)	2	9	(7)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) <sup>6</sup>	(12)	(36)	(54)	(102)	(29)	(33)	(62)	(124)
Modifications des risques, paramètres et modèles <sup>7</sup>	(152)	166	65	79	205	667	304	1 176
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	–
Radiations	–	–	(288)	(288)	–	–	(486)	(486)
Reprises	–	–	89	89	–	–	78	78
Écart de conversion et autres ajustements	(24)	(43)	(7)	(74)	32	17	16	65
<b>Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période</b>	<b>852</b>	<b>1 517</b>	<b>194</b>	<b>2 563</b>	<b>1 127</b>	<b>1 530</b>	<b>343</b>	<b>3 000</b>
Moins la provision pour les instruments hors bilan <sup>8</sup>	187	326	–	513	250	360	–	610
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>665 \$</b>	<b>1 191 \$</b>	<b>194 \$</b>	<b>2 050 \$</b>	<b>877 \$</b>	<b>1 170 \$</b>	<b>343 \$</b>	<b>2 390 \$</b>

<sup>1</sup> Comprend la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts dépréciés acquis.

<sup>2</sup> Les transferts représentent les transferts d'une étape à l'autre avant la réévaluation des pertes de crédit attendues.

<sup>3</sup> Représente la réévaluation automatique entre des pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir (étape 1) et des pertes de crédit attendues pour la durée de vie (étape 2 ou étape 3) en raison des transferts d'une étape à l'autre nécessaires du fait de la migration du risque de crédit décrite à la rubrique «Augmentation importante du risque de crédit» de la note 2, Sommaire des principales méthodes comptables, et à la note 3, Jugements, estimations et hypothèses comptables importants, des états financiers consolidés annuels de 2020 de la Banque, tous les autres facteurs ayant une incidence sur la variation des pertes de crédit attendues demeurant constants.

<sup>4</sup> Représentent l'augmentation de la provision découlant des nouveaux montages de prêts, des prêts acquis ou des prêts renouvelés.

<sup>5</sup> Représentent les variations de la provision liées aux variations des flux de trésorerie associées aux nouveaux octrois ou aux remboursements sur les prêts en cours.

<sup>6</sup> Représente la diminution de la provision découlant des prêts entièrement remboursés et exclut la diminution associée aux prêts qui ont été cédés ou radiés en totalité.

<sup>7</sup> Représentent les variations de la provision liées aux modifications des risques (p. ex., la probabilité de défaillance (PD)) de la période considérée découlant des modifications apportées aux facteurs macroéconomiques, au niveau de risque, aux paramètres et/ou aux modèles après la migration d'une étape à l'autre. Pour plus de renseignements, se reporter aux rubriques «Évaluation des pertes de crédit attendues» et «Informations prospectives et jugement d'expert en matière de crédit» de la note 2, Sommaire des principales méthodes comptables, et à la note 3, Jugements, estimations et hypothèses comptables importants, des états financiers consolidés annuels de 2020 de la Banque.

<sup>8</sup> La provision pour pertes sur prêts pour les instruments hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

<sup>9</sup> Les prêts sur cartes de crédit sont considérés comme douteux et sont transférés à l'étape 3 lorsque les paiements sont en souffrance depuis 90 jours et radiés après 180 jours de retard. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2020 de la Banque.

**Provision pour pertes sur prêts (suite)**

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2021				Trois mois clos les			
					30 avril 2020			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3 <sup>1</sup>	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3 <sup>1</sup>	Total
<b>Entreprises et gouvernements<sup>2</sup></b>								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	1 450 \$	1 877 \$	340 \$	3 667 \$	756 \$	735 \$	291 \$	1 782 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 <sup>3</sup>	127	(125)	(2)	–	36	(35)	(1)	–
Transfert à l'étape 2	(124)	127	(3)	–	(113)	116	(3)	–
Transfert à l'étape 3	–	(38)	38	–	(1)	(17)	18	–
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes <sup>3</sup>	(31)	40	–	9	(14)	67	(1)	52
Nouveaux montages ou acquisitions <sup>3</sup>	239	s. o.	s. o.	239	209	s. o.	s. o.	209
Remboursements nets <sup>3</sup>	(13)	(62)	(18)	(93)	(4)	(11)	(10)	(25)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) <sup>3</sup>	(181)	(186)	(112)	(479)	(86)	(51)	(79)	(216)
Modifications des risques, paramètres et modèles <sup>3</sup>	(143)	101	184	142	294	362	350	1 006
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	–
Radiations	–	–	(60)	(60)	–	–	(58)	(58)
Reprises	–	–	11	11	–	–	11	11
Écart de conversion et autres ajustements	(37)	(45)	(9)	(91)	28	25	11	64
Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période	1 287	1 689	369	3 345	1 105	1 191	529	2 825
Moins la provision pour les instruments hors bilan <sup>4</sup>	169	149	26	344	127	123	46	296
Solde à la fin de la période	1 118	1 540	343	3 001	978	1 068	483	2 529
<b>Total de la provision, y compris celle pour les instruments hors bilan, à la fin de la période</b>	<b>2 749</b>	<b>4 454</b>	<b>766</b>	<b>7 969</b>	<b>3 132</b>	<b>3 637</b>	<b>1 147</b>	<b>7 916</b>
<b>Moins le total de la provision pour les instruments hors bilan</b>	<b>381</b>	<b>563</b>	<b>26</b>	<b>970</b>	<b>407</b>	<b>538</b>	<b>46</b>	<b>991</b>
<b>Total de la provision pour pertes sur prêts à la fin de la période<sup>5</sup></b>	<b>2 368 \$</b>	<b>3 891 \$</b>	<b>740 \$</b>	<b>6 999 \$</b>	<b>2 725 \$</b>	<b>3 099 \$</b>	<b>1 101 \$</b>	<b>6 925 \$</b>

<sup>1</sup> Comprend la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts dépréciés acquis.

<sup>2</sup> Comprend la provision pour pertes sur prêts liée aux engagements de clients au titre d'acceptations.

<sup>3</sup> Pour des explications sur ces postes, se reporter au tableau «Provision pour pertes sur prêts» figurant à la page précédente de la présente note.

<sup>4</sup> La provision pour pertes sur prêts pour les instruments hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

<sup>5</sup> Comprend la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts évalués à la JVAERG de 1 million de dollars au 30 avril 2021 (néant au 30 avril 2020).

**Provision pour pertes sur prêts**

(en millions de dollars canadiens)

	Six mois clos les							
	30 avril 2021				30 avril 2020			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3 <sup>1</sup>	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3 <sup>1</sup>	Total
<b>Prêts hypothécaires résidentiels</b>								
Solde au début de la période	32 \$	205 \$	65 \$	302 \$	28 \$	26 \$	56 \$	110 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 <sup>2</sup>	52	(51)	(1)	–	10	(10)	–	–
Transfert à l'étape 2	(18)	29	(11)	–	(4)	10	(6)	–
Transfert à l'étape 3	–	(7)	7	–	–	(6)	6	–
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes <sup>3</sup>	(10)	5	–	(5)	(5)	6	–	1
Nouveaux montages ou acquisitions <sup>4</sup>	5	s. o.	s. o.	5	9	s. o.	s. o.	9
Remboursements nets <sup>5</sup>	(4)	(2)	–	(6)	–	–	–	–
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) <sup>6</sup>	(4)	(19)	(40)	(63)	(2)	(2)	(10)	(14)
Modifications des risques, paramètres et modèles <sup>7</sup>	(28)	12	42	26	(1)	31	25	55
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	–
Radiations	–	–	(8)	(8)	–	–	(16)	(16)
Reprises	1	(3)	4	2	–	–	2	2
Écart de conversion et autres ajustements	(3)	(3)	(2)	(8)	2	1	2	5
Solde à la fin de la période	23 \$	166 \$	56 \$	245 \$	37 \$	56 \$	59 \$	152 \$
<b>Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers</b>								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	595 \$	1 330 \$	187 \$	2 112 \$	717 \$	417 \$	175 \$	1 309 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 <sup>2</sup>	633	(628)	(5)	–	134	(123)	(11)	–
Transfert à l'étape 2	(67)	98	(31)	–	(172)	199	(27)	–
Transfert à l'étape 3	(5)	(105)	110	–	(7)	(76)	83	–
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes <sup>3</sup>	(210)	79	4	(127)	(55)	210	7	162
Nouveaux montages ou acquisitions <sup>4</sup>	106	s. o.	s. o.	106	177	s. o.	s. o.	177
Remboursements nets <sup>5</sup>	(50)	(54)	(8)	(112)	(44)	(22)	(6)	(72)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) <sup>6</sup>	(40)	(79)	(19)	(138)	(43)	(21)	(11)	(75)
Modifications des risques, paramètres et modèles <sup>7</sup>	(352)	481	245	374	138	267	553	958
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	–
Radiations	–	–	(491)	(491)	–	–	(688)	(688)
Reprises	–	–	166	166	–	–	137	137
Écart de conversion et autres ajustements	(23)	(40)	(11)	(74)	18	9	4	31
Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période	587	1 082	147	1 816	863	860	216	1 939
Moins la provision pour les instruments hors bilan <sup>8</sup>	25	88	–	113	30	55	–	85
Solde à la fin de la période	562 \$	994 \$	147 \$	1 703 \$	833 \$	805 \$	216 \$	1 854 \$
<b>Cartes de crédit<sup>9</sup></b>								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	799 \$	2 181 \$	204 \$	3 184 \$	934 \$	673 \$	322 \$	1 929 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 <sup>2</sup>	763	(753)	(10)	–	297	(285)	(12)	–
Transfert à l'étape 2	(83)	112	(29)	–	(211)	240	(29)	–
Transfert à l'étape 3	(4)	(355)	359	–	(10)	(267)	277	–
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes <sup>3</sup>	(279)	132	5	(142)	(110)	325	15	230
Nouveaux montages ou acquisitions <sup>4</sup>	53	s. o.	s. o.	53	90	s. o.	s. o.	90
Remboursements nets <sup>5</sup>	(61)	(9)	12	(58)	52	9	21	82
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) <sup>6</sup>	(24)	(72)	(99)	(195)	(54)	(62)	(165)	(281)
Modifications des risques, paramètres et modèles <sup>7</sup>	(267)	382	180	295	104	877	673	1 654
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	–
Radiations	–	–	(570)	(570)	–	–	(938)	(938)
Reprises	–	–	156	156	–	–	162	162
Écart de conversion et autres ajustements	(45)	(101)	(14)	(160)	35	20	17	72
Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période	852	1 517	194	2 563	1 127	1 530	343	3 000
Moins la provision pour les instruments hors bilan <sup>8</sup>	187	326	–	513	250	360	–	610
Solde à la fin de la période	665 \$	1 191 \$	194 \$	2 050 \$	877 \$	1 170 \$	343 \$	2 390 \$

<sup>1</sup> Comprend la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts dépréciés acquis.

<sup>2</sup> Les transferts représentent les transferts d'une étape à l'autre avant la réévaluation des pertes de crédit attendues.

<sup>3</sup> Représente la réévaluation automatique entre des pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir (étape 1) et des pertes de crédit attendues pour la durée de vie (étape 2 ou étape 3) en raison des transferts d'une étape à l'autre nécessaires du fait de la migration du risque de crédit décrite à la rubrique «Augmentation importante du risque de crédit» de la note 2, Sommaire des principales méthodes comptables, et à la note 3, Jugements, estimations et hypothèses comptables importants, des états financiers consolidés annuels de 2020 de la Banque, tous les autres facteurs ayant une incidence sur la variation des pertes de crédit attendues demeurant constants.

<sup>4</sup> Représentent l'augmentation de la provision découlant des nouveaux montages de prêts, des prêts acquis ou des prêts renouvelés.

<sup>5</sup> Représentent les variations de la provision liées aux variations des flux de trésorerie associées aux nouveaux octrois ou aux remboursements sur les prêts en cours.

<sup>6</sup> Représente la diminution de la provision découlant des prêts entièrement remboursés et exclut la diminution associée aux prêts qui ont été cédés ou radiés en totalité.

<sup>7</sup> Représentent les variations de la provision liées aux modifications des risques (p. ex., la probabilité de défaillance (PD)) de la période considérée découlant des modifications apportées aux facteurs macroéconomiques, au niveau de risque, aux paramètres et/ou aux modèles après la migration d'une étape à l'autre. Pour plus de renseignements, se reporter aux rubriques «Évaluation des pertes de crédit attendues» et «Informations prospectives et jugement d'expert en matière de crédit» de la note 2, Sommaire des principales méthodes comptables, et à la note 3, Jugements, estimations et hypothèses comptables importants, des états financiers consolidés annuels de 2020 de la Banque.

<sup>8</sup> La provision pour pertes sur prêts pour les instruments hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

<sup>9</sup> Les prêts sur cartes de crédit sont considérés comme douteux et sont transférés à l'étape 3 lorsque les paiements sont en souffrance depuis 90 jours et radiés après 180 jours de retard. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2020 de la Banque.

**Provision pour pertes sur prêts (suite)**

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2021				Six mois clos les 30 avril 2020			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3 <sup>1</sup>	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3 <sup>1</sup>	Total
<b>Entreprises et gouvernements<sup>2</sup></b>								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	1 499 \$	1 858 \$	422 \$	3 779 \$	736 \$	740 \$	208 \$	1 684 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 <sup>3</sup>	230	(227)	(3)	–	78	(76)	(2)	–
Transfert à l'étape 2	(262)	269	(7)	–	(137)	145	(8)	–
Transfert à l'étape 3	(3)	(65)	68	–	(10)	(77)	87	–
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes <sup>3</sup>	(57)	77	(2)	18	(32)	101	(4)	65
Nouveaux montages ou acquisitions <sup>3</sup>	561	s. o.	s. o.	561	319	s. o.	s. o.	319
Remboursements nets <sup>3</sup>	(6)	(69)	(67)	(142)	(12)	(19)	(18)	(49)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) <sup>3</sup>	(380)	(368)	(174)	(922)	(167)	(160)	(119)	(446)
Modifications des risques, paramètres et modèles <sup>3</sup>	(216)	305	321	410	300	509	454	1 263
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	–
Radiations	–	–	(191)	(191)	–	–	(105)	(105)
Reprises	–	–	25	25	–	–	29	29
Écart de conversion et autres ajustements	(79)	(91)	(23)	(193)	30	28	7	65
Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période	1 287	1 689	369	3 345	1 105	1 191	529	2 825
Moins la provision pour les instruments hors bilan <sup>4</sup>	169	149	26	344	127	123	46	296
Solde à la fin de la période	1 118	1 540	343	3 001	978	1 068	483	2 529
<b>Total de la provision, y compris celle pour les instruments hors bilan, à la fin de la période</b>	<b>2 749</b>	<b>4 454</b>	<b>766</b>	<b>7 969</b>	<b>3 132</b>	<b>3 637</b>	<b>1 147</b>	<b>7 916</b>
<b>Moins le total de la provision pour les instruments hors bilan</b>	<b>381</b>	<b>563</b>	<b>26</b>	<b>970</b>	<b>407</b>	<b>538</b>	<b>46</b>	<b>991</b>
<b>Total de la provision pour pertes sur prêts à la fin de la période<sup>5</sup></b>	<b>2 368 \$</b>	<b>3 891 \$</b>	<b>740 \$</b>	<b>6 999 \$</b>	<b>2 725 \$</b>	<b>3 099 \$</b>	<b>1 101 \$</b>	<b>6 925 \$</b>

<sup>1</sup> Comprend la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts dépréciés acquis.

<sup>2</sup> Comprend la provision pour pertes sur prêts liée aux engagements de clients au titre d'acceptations.

<sup>3</sup> Pour des explications sur ces postes, se reporter au tableau «Provision pour pertes sur prêts» figurant à la page précédente de la présente note.

<sup>4</sup> La provision pour pertes sur prêts pour les instruments hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

<sup>5</sup> Comprend la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts évalués à la JVAERG de 1 million de dollars au 30 avril 2021 (néant au 30 avril 2020).

La provision pour pertes sur créances pour tous les actifs financiers restants n'est pas importante.

**INFORMATIONS PROSPECTIVES**

Des facteurs macroéconomiques pertinents sont intégrés aux paramètres de risque selon le cas. Des facteurs de risque additionnels qui sont propres aux industries ou aux secteurs sont également intégrés, lorsque pertinent. Les principales variables macroéconomiques qui sont utilisées dans la détermination des pertes de crédit attendues comprennent le taux de chômage par région pour toutes les expositions de détail et les indices d'accès à la propriété par région pour les prêts hypothécaires résidentiels et les lignes de crédit domiciliaires. Pour les prêts aux entreprises et aux gouvernements, les principales variables macroéconomiques comprennent le PIB, le taux de chômage, les taux d'intérêt et les écarts de taux.

Des scénarios macroéconomiques prospectifs sont produits par les Services économiques TD dans le processus relatif aux pertes de crédit attendues : un scénario économique de base, ainsi qu'un scénario optimiste et un scénario pessimiste fondés sur une conjoncture économique plausible. Tous les scénarios macroéconomiques sont mis à jour trimestriellement en fonction de chacune des variables régionales, le cas échéant, et sont incorporés selon le cas dans la modélisation trimestrielle des paramètres de risque du scénario de base, du scénario optimiste ou du scénario pessimiste utilisés dans le calcul des pertes de crédit attendues et des pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes. Depuis le deuxième trimestre de 2020, les variables macroéconomiques pour le scénario pessimiste ont été tirées d'analyses de scénarios plausibles à l'égard des répercussions de la COVID-19, faute de données historiques comparables pour un choc de cette nature. À compter du premier trimestre de 2021, le scénario optimiste est fondé sur des analyses de scénarios plausibles tenant compte d'une reprise plus rapide après le choc causé par la COVID-19.

## Variables macroéconomiques

Les variables macroéconomiques retenues sont projetées sur l'horizon prévisionnel. Le tableau suivant présente les valeurs moyennes des variables macroéconomiques pour les quatre trimestres civils à partir du trimestre en cours et les quatre années restantes de l'horizon prévisionnel pour le scénario de base, le scénario optimiste et le scénario pessimiste qui ont servi à la détermination des pertes de crédit attendues de la Banque au 30 avril 2021. Plus l'horizon prévisionnel est long, moins les données prospectives sont faciles à obtenir et plus les projections qui reposent sur les hypothèses entourant les relations structurelles entre les paramètres économiques sont incertaines. Par rapport aux prévisions en date du 31 janvier 2021, les perspectives économiques se sont en général améliorées, reflétant une plus grande résilience économique et les mesures fiscales de soutien supplémentaires qui entraîneront un retour à la normale des activités économiques plus rapide qu'attendu et une baisse des taux de chômage attendus. Alors que l'économie se remet progressivement du choc initial causé par la pandémie, et compte tenu de l'ampleur du soutien gouvernemental, l'incertitude entourant les perspectives économiques continue de se dissiper.

### Variables macroéconomiques

	Scénario de base						Scénario optimiste		Scénario pessimiste		
	Trimestres civils <sup>1</sup>					Moyenne T2 2021- T1 2022 <sup>2</sup>	Moyenne T2 2021- T1 2022 <sup>2</sup>	Moyenne T2 2021- T1 2022 <sup>2</sup>	Moyenne T2 2021- T1 2022 <sup>2</sup>	Quatre années restantes de l'horizon prévisionnel <sup>2</sup>	Quatre années restantes de l'horizon prévisionnel <sup>2</sup>
	T2 2021	T3 2021	T4 2021	T1 2022	Quatre années restantes de l'horizon prévisionnel <sup>2</sup>						
Taux de chômage											
Canada	7,6 %	6,6 %	6,3 %	6,2 %	6,7 %	5,9 %	6,3 %	5,6 %	7,2 %	6,4 %	
États-Unis	5,9	5,5	5,0	4,5	5,2	3,9	4,7	3,8	5,8	4,5	
PIB réel											
Canada	5,5	6,1	4,5	3,9	7,6	2,0	9,1	1,9	5,0	2,5	
États-Unis	7,0	6,8	5,1	4,1	7,3	2,3	9,0	2,1	4,7	2,8	
Prix des propriétés résidentielles											
Canada (prix moyen des propriétés résidentielles) <sup>3</sup>	12,5	(1,7)	(3,4)	(6,3)	15,8	(0,8)	17,7	(0,7)	13,2	(0,6)	
États-Unis (IPP CoreLogic) <sup>4</sup>	6,5	5,5	5,0	4,5	7,7	3,4	9,8	3,3	5,2	3,6	
Taux d'intérêt directeurs des banques centrales											
Canada	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	0,72	0,25	0,91	0,25	0,56	
États-Unis	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	0,81	0,25	1,02	0,25	0,64	
Rendement des obligations du Trésor américain à 10 ans	1,58	1,63	1,68	1,73	1,66	2,07	1,83	2,50	1,47	1,92	
Écart des obligations américaines de notation BBB à 10 ans (points de pourcentage)	1,40	1,55	1,70	1,80	1,61	1,80	1,52	1,76	1,78	1,82	
Taux de change (dollar américain / dollar canadien)	0,80 \$	0,81 \$	0,81 \$	0,81 \$	0,81 \$	0,79	0,83 \$	0,81 \$	0,78 \$	0,76 \$	

<sup>1</sup> Les données trimestrielles du PIB réel et des prix des propriétés résidentielles sont présentées comme la variation d'un trimestre à l'autre du taux annualisé désaisonnalisé.

<sup>2</sup> Les valeurs représentent les valeurs moyennes pour les périodes mentionnées et la moyenne de la croissance d'un exercice à l'autre du PIB réel et des prix des propriétés résidentielles.

<sup>3</sup> Le prix moyen des propriétés résidentielles correspond au prix de vente moyen des propriétés vendues publié par le Service inter-agence (SIA); les données sont colligées par l'Association canadienne de l'immeuble (ACI).

<sup>4</sup> L'indice des prix des propriétés résidentielles de CoreLogic (IPP CoreLogic) est un indice fondé sur la méthode des ventes répétées qui suit l'évolution à la hausse ou à la baisse des prix des mêmes propriétés au fil du temps.

## SENSIBILITÉ DE LA PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

Les pertes de crédit attendues sont sensibles aux données utilisées dans les modèles internes, aux variables macroéconomiques des scénarios prospectifs et aux pondérations probabilistes respectives afin de déterminer les pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes, et à d'autres facteurs pris en compte lorsqu'un jugement d'expert en matière de crédit est exercé. Les variations de ces données, hypothèses, modèles et jugements auraient une incidence sur la détermination si une augmentation importante du risque de crédit survenait et sur l'évaluation des pertes de crédit attendues.

Le tableau suivant présente les pertes de crédit attendues selon le scénario de base et les pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes, ces dernières étant tirées de trois scénarios de pertes de crédit attendues pour les prêts productifs et les instruments hors bilan. L'écart reflète l'incidence de l'utilisation de plusieurs scénarios élaborés à partir des pertes de crédit attendues selon le scénario de base et la variation des pertes de crédit attendues en découlant en raison de la sensibilité et de l'absence de linéarité résultant de l'utilisation des scénarios macroéconomiques.

### Variations des pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes par rapport aux pertes de crédit attendues selon le scénario de base

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Aux	
	30 avril 2021	31 octobre 2020
Pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes	7 203 \$	8 500 \$
Pertes de crédit attendues selon le scénario de base	7 174	8 157
Écart – en dollars	29 \$	343 \$
Écart – en pourcentage	0,4 %	4,0 %

Les pertes de crédit attendues pour les prêts productifs et les instruments hors bilan correspondent au montant global des pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes à l'étape 1 et à l'étape 2, soit respectivement les pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir et les pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Un transfert des pertes de crédit attendues de l'étape 1 à l'étape 2 survient à la suite d'une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale du prêt. Le tableau suivant présente l'estimation de l'incidence de la catégorisation par étapes des pertes de crédit attendues en indiquant les pertes de crédit attendues pour tous les prêts productifs et les instruments hors bilan calculés à partir des pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir par rapport au montant global des pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes actuelles, tous les profils de risque demeurant constants.

#### Incidence supplémentaire des pertes de crédit attendues pour la durée de vie

(en millions de dollars canadiens)	Aux	
	30 avril 2021	31 octobre 2020
Montant global des pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes à l'étape 1 et à l'étape 2	7 203 \$	8 500 \$
Tous les prêts productifs et instruments hors bilan selon des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	5 363	6 482
<b>Incidence supplémentaire des pertes de crédit attendues pour la durée de vie</b>	<b>1 840 \$</b>	<b>2 018 \$</b>

#### BIENS SAISIS

Les biens saisis sont des actifs non financiers qui ont fait l'objet d'une reprise de possession dans le cadre de laquelle la Banque obtient les titres, devient propriétaire ou prend possession des propriétés individuelles, comme des biens immobiliers, qui sont gérées aux fins de vente de manière ordonnée, et le produit en découlant est affecté à la réduction ou au remboursement de tout solde du prêt en souffrance. En général, la Banque n'installe pas ses activités dans des propriétés saisies. La Banque s'en remet principalement à des évaluations de tiers pour établir la valeur comptable des biens saisis. Les biens saisis détenus en vue de la vente s'élevaient à 62 millions de dollars au 30 avril 2021 (77 millions de dollars au 31 octobre 2020) et étaient comptabilisés dans les autres actifs au bilan consolidé intermédiaire.

#### PRÊTS EN SOUFFRANCE MAIS NON DOUTEUX

Un prêt est classé comme en souffrance lorsqu'un emprunteur a omis de faire un paiement exigible à l'échéance prévue au contrat. Le tableau suivant présente de l'information sur les prêts en souffrance mais non douteux. Les prêts qui sont en souffrance depuis moins de 31 jours aux termes du contrat ne sont pas pris en compte puisqu'ils ne sont pas une indication, de façon générale, qu'un emprunteur ne respectera pas ses obligations de paiement.

#### Prêts en souffrance mais non douteux<sup>1, 2, 3</sup>

(en millions de dollars canadiens)	Aux					
	30 avril 2021			31 octobre 2020		
	De 31 à 60 jours	De 61 à 89 jours	Total	De 31 à 60 jours	De 61 à 89 jours	Total
Prêts hypothécaires résidentiels	215 \$	81 \$	296 \$	221 \$	64 \$	285 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	383	153	536	590	200	790
Cartes de crédit	145	106	251	218	149	367
Entreprises et gouvernements	648	187	835	723	329	1 052
<b>Total</b>	<b>1 391 \$</b>	<b>527 \$</b>	<b>1 918 \$</b>	<b>1 752 \$</b>	<b>742 \$</b>	<b>2 494 \$</b>

<sup>1</sup> Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

<sup>2</sup> Incluent les prêts qui sont évalués à la JVAERG.

<sup>3</sup> Les prêts faisant l'objet d'un report dans le cadre d'un programme d'allègement en raison de la COVID-19 offert par une banque ne sont pas considérés comme étant en souffrance ou en retard. Lorsque ces prêts étaient déjà en souffrance, les jours de retard ne continuaient pas à s'accumuler pendant la période de report. Le calcul des jours en souffrance pour les prêts faisant l'objet d'un report commence après la période de report.

#### ACTIFS FINANCIERS MODIFIÉS

Afin d'offrir un soutien financier aux clients qui subissent les répercussions économiques de la COVID-19, la Banque a mis en place certains programmes d'aide, y compris des options de report des paiements de prêts hypothécaires résidentiels. Les profits ou pertes découlant de ces modifications ont été négligeables.

#### TRANSFERTS D'ACTIFS FINANCIERS ADMISSIBLES À LA DÉCOMPTABILISATION

##### Programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes

En vertu du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) financé par Sa Majesté du chef du Canada (le «gouvernement du Canada») et par Exportations et développement Canada (EDC) à titre d'agent du gouvernement du Canada, la Banque consent à ses clients admissibles des services bancaires aux entreprises un prêt jusqu'à hauteur de 60 000 \$ sans intérêt assorti d'une exonération partielle jusqu'au 31 décembre 2022. Si le prêt n'est pas remboursé d'ici le 31 décembre 2022, il sera prolongé de trois ans à un taux d'intérêt annuel de 5 %. Au 30 avril 2021, la Banque avait consenti à environ 206 000 (184 000 au 31 octobre 2020) de ses clients des prêts dans le cadre du programme CUEC et financé des prêts dans le cadre de ce programme d'un montant d'environ 11,0 milliards de dollars (7,3 milliards de dollars au 31 octobre 2020).

#### NOTE 7 : PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET DES COENTREPRISES

##### PARTICIPATION DANS THE CHARLES SCHWAB CORPORATION

La Banque exerce une influence notable sur The Charles Schwab Corporation («Schwab») et a la capacité de participer aux décisions en matière de politiques financières et d'exploitation de Schwab en raison de la participation de la Banque, de sa représentation au conseil d'administration et de la convention sur les comptes de dépôt assuré entre la Banque et Schwab (la «convention sur les CDA avec Schwab»). Par conséquent, la Banque comptabilise sa participation dans Schwab selon la méthode de la mise en équivalence. La quote-part de la Banque du résultat attribuable aux actionnaires ordinaires de Schwab est présentée avec un décalage d'un mois. La Banque tient compte des changements survenus dans la période ultérieure qui pourraient avoir une incidence importante sur les résultats.

Au 30 avril 2021, la participation comme présentée de la Banque dans Schwab s'établissait à 13,44 % (13,51 % au 31 octobre 2020) des actions ordinaires avec droit de vote et des actions ordinaires sans droit de vote de Schwab en circulation, et sa juste valeur s'élevait à 22 milliards de dollars (18 milliards de dollars américains) (14 milliards de dollars (10 milliards de dollars américains) au 31 octobre 2020) selon le cours de clôture de 70,40 \$ US (41,11 \$ US au 31 octobre 2020) à la Bourse de New York.

La Banque et Schwab sont parties à une convention d'actionnaires (la «convention d'actionnaires») en vertu de laquelle la Banque a le droit de désigner deux des membres du conseil d'administration de Schwab et elle a des représentants qui siègent à deux comités du conseil d'administration, sous réserve du respect de certaines conditions par la Banque. Les membres du conseil d'administration que la Banque a désignés comprennent actuellement le président du Groupe et chef de la direction de la Banque et le président du conseil d'administration de la Banque. La convention d'actionnaires stipule que la Banque ne peut détenir plus de 9,9 % des actions ordinaires avec droit de vote de Schwab et est soumise aux restrictions habituelles de statu quo et de blocage, y compris, sous réserve de certaines exceptions, à certaines restrictions de transfert.

Les états financiers résumés de Schwab, fondés sur ses états financiers consolidés convertis en dollars canadiens, sont présentés dans les tableaux ci-dessous.

#### Bilan consolidé résumé

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Au</i>
	<b>31 mars 2021</b>
<b>Actif</b>	
Montants nets à recevoir des clients de services de courtage	91 831 \$
Valeurs mobilières disponibles à la vente	420 377
Autres actifs	180 365
<b>Total de l'actif</b>	<b>692 573 \$</b>
<b>Passif</b>	
Dépôts bancaires	454 660 \$
Montants à payer aux clients de services de courtage	124 561
Autres passifs	45 019
<b>Total du passif</b>	<b>624 240</b>
<b>Capitaux propres<sup>1</sup></b>	<b>68 333</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres attribuables aux actionnaires</b>	<b>692 573 \$</b>

<sup>1</sup> La différence entre la valeur comptable de la participation de la Banque dans Schwab et la quote-part de la Banque des capitaux propres des actionnaires de Schwab comprend le goodwill, les autres immobilisations incorporelles et le montant cumulé des écarts de conversion.

#### État du résultat consolidé résumé

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos le</i>	<i>Six mois clos le</i>
	<b>31 mars 2021</b>	<b>31 mars 2021</b>
<b>Produits nets</b>		
Produits d'intérêts nets	2 420 \$	4 777 \$
Honoraires d'administration et de gestion d'actifs	1 287	2 573
Produits liés aux activités de négociation et autres produits	2 265	4 063
<b>Total des produits nets</b>	<b>5 972</b>	<b>11 413</b>
<b>Charges excluant les intérêts</b>		
Salaires et avantages du personnel	1 811	3 633
Divers	1 678	3 375
<b>Total des charges excluant les intérêts</b>	<b>3 489</b>	<b>7 008</b>
<b>Résultat avant impôt sur le résultat</b>	<b>2 483</b>	<b>4 405</b>
Charge d'impôt sur le résultat	603	1 047
<b>Résultat net</b>	<b>1 880</b>	<b>3 358</b>
Dividendes sur actions privilégiées et autres	122	233
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires<sup>1</sup></b>	<b>1 758</b>	<b>3 125</b>
Autres éléments du résultat global	(5 720)	(6 100)
<b>Total du résultat global</b>	<b>(3 962) \$</b>	<b>(2 975) \$</b>
Résultat par action ordinaire en circulation – de base (en dollars canadiens)	0,93 \$	1,67 \$
Résultat par action ordinaire en circulation – dilué (en dollars canadiens)	0,93	1,67

<sup>1</sup> La quote-part de la Banque du résultat net de la participation dans Schwab est fondée sur les états financiers consolidés publiés de Schwab après la conversion en dollars canadiens et est assujettie à des ajustements relatifs à l'amortissement de certaines immobilisations incorporelles.

#### NOTE 8 : GOODWILL

##### Goodwill par secteur

(en millions de dollars canadiens)

	Services de détail au Canada	Services de détail aux États-Unis <sup>1</sup>	Services bancaires de gros	Total
Valeur comptable du goodwill au 1 <sup>er</sup> novembre 2019	2 836 \$	13 980 \$	160 \$	16 976 \$
Écarts de conversion et autres	10	162	–	172
Valeur comptable du goodwill au 31 octobre 2020 <sup>2</sup>	2 846 \$	14 142 \$	160 \$	17 148 \$
Ajouts (cessions)	(3)	–	–	(3)
Écarts de conversion et autres	(67)	(1 098)	(1)	(1 166)
<b>Valeur comptable du goodwill au 30 avril 2021<sup>2</sup></b>	<b>2 776 \$</b>	<b>13 044 \$</b>	<b>159 \$</b>	<b>15 979 \$</b>

<sup>1</sup> Le goodwill se rapporte surtout aux services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

<sup>2</sup> Le cumul des pertes de valeur était de néant aux 30 avril 2021 et 31 octobre 2020.

**NOTE 9 : AUTRES ACTIFS****Autres actifs**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	30 avril 2021	31 octobre 2020
Créances clients et autres éléments	9 169 \$	10 799 \$
Intérêts courus	2 166	2 336
Actif d'impôt exigible	1 356	2 294
Actif au titre des régimes à prestations définies	267	9
Actifs liés aux assurances, compte non tenu des placements	1 959	2 268
Charges payées d'avance	1 146	1 150
<b>Total</b>	<b>16 063 \$</b>	<b>18 856 \$</b>

**NOTE 10 : DÉPÔTS**

Les dépôts à vue comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque n'a pas le droit de demander un préavis de retrait et représentent généralement les comptes chèques.

Les dépôts sur préavis comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque peut légalement demander un préavis de retrait et représentent généralement les comptes d'épargne.

Les dépôts à terme sont encaissables à une date d'échéance donnée et sont acquis par les clients pour gagner de l'intérêt sur une période fixe, la durée variant de un jour à dix ans. Ils comprennent généralement des dépôts à échéance déterminée, des certificats de placement garanti, des créances de premier rang et d'autres instruments semblables. Le montant global des dépôts à terme en coupures de 100 000 \$ ou plus au 30 avril 2021 s'établissait à 274 milliards de dollars (287 milliards de dollars au 31 octobre 2020).

**Dépôts**

(en millions de dollars canadiens)

							<i>Aux</i>	
	<i>Par type</i>			<i>Par pays</i>			30 avril 2021	31 octobre 2020
	À vue	À préavis	À terme <sup>1</sup>	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Total
Particuliers	22 096 \$	549 612 \$	54 754 \$	285 399 \$	341 063 \$	-	626 462 \$	625 200 \$
Banques <sup>2</sup>	14 008	418	11 748	19 850	36	6 288	26 174	28 969
Entreprises et gouvernements <sup>3</sup>	129 075	198 594	138 183	315 309	145 863	4 680	465 852	481 164
Détenus à des fins de transaction <sup>2</sup>	-	-	33 679	15 602	4 461	13 616	33 679	19 177
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net <sup>2,4</sup>	-	-	66 195	34 214	29 159	2 822	66 195	59 626
<b>Total</b>	<b>165 179 \$</b>	<b>748 624 \$</b>	<b>304 559 \$</b>	<b>670 374 \$</b>	<b>520 582 \$</b>	<b>27 406 \$</b>	<b>1 218 362 \$</b>	<b>1 214 136 \$</b>
<b>Dépôts non productifs</b>								
<b>d'intérêts inclus ci-dessus</b>								
Au Canada							65 345 \$	55 920 \$
À l'étranger							78 346	76 099
<b>Dépôts productifs d'intérêts</b>								
<b>inclus ci-dessus</b>								
Au Canada							605 029	604 625
À l'étranger							469 634	472 913
Fonds fédéraux américains déposés <sup>2</sup>							8	4 579
<b>Total<sup>3, 5</sup></b>							<b>1 218 362 \$</b>	<b>1 214 136 \$</b>

<sup>1</sup> Comprennent une dette de premier rang de 33,54 milliards de dollars (27,58 milliards de dollars au 31 octobre 2020) qui est assujettie au régime de recapitalisation interne des banques. Ce régime confère à la Société d'assurance-dépôts du Canada certains pouvoirs, y compris la capacité de convertir en actions ordinaires certaines actions et certains passifs admissibles dans le cas où la Banque serait en défaillance.

<sup>2</sup> Comprennent les dépôts et les avances auprès de la Federal Home Loan Bank.

<sup>3</sup> Comprennent une somme de 34,6 milliards de dollars au 30 avril 2021 (40,5 milliards de dollars au 31 octobre 2020) relative à des détenteurs d'obligations sécurisées et une somme de 1,2 milliard de dollars (1,2 milliard de dollars au 31 octobre 2020) liée à la Fiducie de capital TD IV.

<sup>4</sup> Les passifs financiers désignés à la JVRN dans le bilan consolidé intermédiaire comprennent des dépôts désignés à la JVRN et des engagements de prêts et des contrats de garantie financière désignés à la JVRN de 58 millions de dollars (39 millions de dollars au 31 octobre 2020).

<sup>5</sup> Comprend des dépôts de 692 milliards de dollars au 30 avril 2021 (708 milliards de dollars au 31 octobre 2020) libellés en dollars US et de 45 milliards de dollars (44 milliards de dollars au 31 octobre 2020) libellés dans d'autres monnaies.

**Rachat des billets de Fiducie de capital TD IV – série 3**

Le 17 mai 2021, Fiducie de capital TD IV a annoncé son intention de procéder au rachat de tous les billets de Fiducie de capital TD IV – série 3 en circulation le 30 juin 2021. Le produit des émissions de billets de Fiducie de capital TD IV a été investi dans des billets de dépôt de la Banque et est présenté au poste Dépôts à l'état du résultat consolidé intermédiaire.



**NOTE 11 : AUTRES PASSIFS****Autres passifs**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	30 avril 2021	31 octobre 2020
Comptes fournisseurs, charges à payer et autres éléments	4 454 \$	6 571 \$
Intérêts courus	828	1 142
Salaires et avantages du personnel à payer	2 966	2 900
Chèques et autres effets en voie de règlement	2 069	2 440
Passif d'impôt exigible	142	275
Passif d'impôt différé	265	284
Passif au titre des régimes à prestations définies	1 819	3 302
Obligations locatives	5 588	6 095
Passifs liés aux entités structurées	3 991	5 898
Provisions	1 421	1 569
<b>Total</b>	<b>23 543 \$</b>	<b>30 476 \$</b>

**NOTE 12 : CAPITAUX PROPRES**

Le tableau suivant présente un sommaire des variations des actions émises et en circulation et des actions autodétenues aux 30 avril 2021 et 2020 et pour les trois mois et six mois clos à ces dates.

**Actions ordinaires et actions privilégiées émises et en circulation et actions autodétenues**

(en millions d'actions et en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>				<i>Six mois clos les</i>			
	30 avril 2021		30 avril 2020		30 avril 2021		30 avril 2020	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
<b>Actions ordinaires</b>								
Solde au début de la période	1 818,5	22 645 \$	1 810,0	21 773 \$	1 816,1	22 487 \$	1 812,5	21 713 \$
Produit des actions émises à l'exercice d'options sur actions	0,7	44	0,2	12	1,6	90	1,0	53
Actions émises dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes	1,2	101	1,3	74	2,7	213	2,2	143
Rachat d'actions aux fins d'annulation et autres	-	-	(7,8)	(93)	-	-	(12,0)	(143)
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>1 820,4</b>	<b>22 790 \$</b>	<b>1 803,7</b>	<b>21 766 \$</b>	<b>1 820,4</b>	<b>22 790 \$</b>	<b>1 803,7</b>	<b>21 766 \$</b>
<b>Actions privilégiées – catégorie A</b>								
Solde au début de la période	226,0	5 650 \$	232,0	5 800 \$	226,0	5 650 \$	232,0	5 800 \$
Rachat d'actions <sup>1</sup>	(28,0)	(700)	-	-	(28,0)	(700)	-	-
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>198,0</b>	<b>4 950 \$</b>	<b>232,0</b>	<b>5 800 \$</b>	<b>198,0</b>	<b>4 950 \$</b>	<b>232,0</b>	<b>5 800 \$</b>
<b>Actions autodétenues – ordinaires<sup>2</sup></b>								
Solde au début de la période	2,5	(171) \$	1,8	(131) \$	0,5	(37) \$	0,6	(41) \$
Achat d'actions	33,4	(2 688)	38,1	(2 359)	78,1	(5 833)	68,6	(4 635)
Vente d'actions	(34,2)	2 736	(39,6)	2 465	(76,9)	5 747	(68,9)	4 651
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>1,7</b>	<b>(123) \$</b>	<b>0,3</b>	<b>(25) \$</b>	<b>1,7</b>	<b>(123) \$</b>	<b>0,3</b>	<b>(25) \$</b>
<b>Actions autodétenues – privilégiées<sup>2</sup></b>								
Solde au début de la période	0,2	(4) \$	0,3	(7) \$	0,1	(4) \$	0,3	(6) \$
Achat d'actions	1,8	(45)	1,8	(31)	3,3	(79)	3,6	(69)
Vente d'actions	(1,8)	44	(1,9)	35	(3,2)	78	(3,7)	72
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>0,2</b>	<b>(5) \$</b>	<b>0,2</b>	<b>(3) \$</b>	<b>0,2</b>	<b>(5) \$</b>	<b>0,2</b>	<b>(3) \$</b>

<sup>1</sup> Le 30 avril 2021, la Banque a racheté la totalité de ses 28 millions d'actions privilégiées de premier rang de catégorie A à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif, série 12 comprenant des dispositions relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) (les «actions de série 12»), à un prix de rachat de 25,00 \$ par action de série 12, pour un coût de rachat total de 700 millions de dollars.

<sup>2</sup> Lorsque, dans le cadre de ses activités de négociation, la Banque acquiert ses propres actions, celles-ci sont classées comme des actions autodétenues, et leur coût est porté en déduction des capitaux propres.

**NOTE 13 : RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS**

Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2021, la Banque a comptabilisé une charge de rémunération pour l'attribution d'options sur actions respectivement de 5,9 millions de dollars et 15,9 millions de dollars (respectivement 3,1 millions de dollars et 7,0 millions de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2020).

Pour les trois mois clos les 30 avril 2021 et 2020, aucune option sur actions n'a été attribuée par la Banque. Pour les six mois clos le 30 avril 2021, 2,2 millions d'options sur actions (2,1 millions d'options sur actions pour les six mois clos le 30 avril 2020) ont été attribuées par la Banque à une juste valeur moyenne pondérée de 8,90 \$ l'option (5,55 \$ l'option pour les six mois clos le 30 avril 2020).

Le tableau suivant présente les hypothèses utilisées pour l'estimation de la juste valeur des options pour les six mois clos les 30 avril 2021 et 2020.

**Hypothèses utilisées pour l'estimation de la juste valeur des options<sup>1</sup>**

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Six mois clos les	
	30 avril 2021	30 avril 2020
Taux d'intérêt sans risque	0,71 %	1,59 %
Durée contractuelle des options	10 ans	10 ans
Volatilité prévue <sup>2</sup>	18,50 %	12,90 %
Rendement de l'action prévu	3,61 %	3,50 %
Prix d'exercice / cours de l'action	71,88 \$	72,84 \$

<sup>1</sup> Les informations présentées pour la période comparative ont été mises à jour afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

<sup>2</sup> La volatilité prévue est calculée d'après la volatilité quotidienne moyenne évaluée sur une période historique.

**NOTE 14 : AVANTAGES DU PERSONNEL**

Le tableau suivant présente les charges liées aux régimes de retraite à prestations définies principaux de la Banque et de son principal régime d'avantages complémentaires de retraite à prestations définies, ainsi que de ses autres régimes de retraite et régimes d'avantages complémentaires de retraite à prestations définies importants pour les trois mois et six mois clos les 30 avril 2021 et 2020.

**Charges liées aux régimes de retraite à prestations définies**

(en millions de dollars canadiens)

	Régimes de retraite principaux		Principal régime d'avantages complémentaires de retraite		Autres régimes de retraite et régimes d'avantages complémentaires de retraite <sup>1</sup>	
	Trois mois clos les					
	30 avril 2021	30 avril 2020	30 avril 2021	30 avril 2020	30 avril 2021	30 avril 2020
Coût des services rendus – prestations acquises	131 \$	117 \$	3 \$	4 \$	2 \$	2 \$
Frais d'intérêts nets sur le passif net au titre des prestations définies	6	3	2	4	5	7
Coûts des services passés (crédit)	–	–	–	–	–	–
Charges administratives au titre des prestations définies	2	3	–	–	1	2
<b>Total</b>	<b>139 \$</b>	<b>123 \$</b>	<b>5 \$</b>	<b>8 \$</b>	<b>8 \$</b>	<b>11 \$</b>
Six mois clos les						
	30 avril 2021	30 avril 2020	30 avril 2021	30 avril 2020	30 avril 2021	30 avril 2020
Coût des services rendus – prestations acquises	261 \$	234 \$	5 \$	8 \$	4 \$	4 \$
Frais d'intérêts nets sur le passif net au titre des prestations définies	12	7	5	9	10	14
Coûts des services passés (crédit)	–	–	–	–	1	–
Charges administratives au titre des prestations définies	5	5	–	–	2	3
<b>Total</b>	<b>278 \$</b>	<b>246 \$</b>	<b>10 \$</b>	<b>17 \$</b>	<b>17 \$</b>	<b>21 \$</b>

<sup>1</sup> Comprendent le régime de retraite à prestations définies de Canada Trust, le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth, les régimes de retraite de Financement auto TD et les régimes de retraite complémentaires. Les autres régimes offerts par la Banque et certaines de ses filiales ne sont pas considérés comme importants aux fins de la présentation de l'information financière. Le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth a été bloqué le 31 décembre 2008 et aucun crédit au titre des services rendus ne peut être octroyé après cette date. Certains régimes de retraite à prestations définies de Financement auto TD ont été bloqués le 1<sup>er</sup> avril 2012 et aucun crédit au titre des services rendus ne peut être octroyé après le 31 mars 2012.

Le tableau suivant présente les charges liées aux régimes à cotisations définies de la Banque pour les trois mois et six mois clos les 30 avril 2021 et 2020.

**Charges liées aux régimes de retraite à cotisations définies**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2021	30 avril 2020	30 avril 2021	30 avril 2020
Régimes de retraite à cotisations définies <sup>1</sup>	42 \$	41 \$	94 \$	85 \$
Régimes de retraite d'État <sup>2</sup>	91	88	211	205
<b>Total</b>	<b>133 \$</b>	<b>129 \$</b>	<b>305 \$</b>	<b>290 \$</b>

<sup>1</sup> Comprendent le volet à cotisations définies du Régime de retraite TD (Canada) et du régime à cotisations définies 401(k) de TD Bank, N.A.

<sup>2</sup> Comprendent le Régime de pensions du Canada, le Régime des rentes du Québec et la *Federal Insurance Contributions Act* des États-Unis.

Le tableau suivant présente les réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global pour les régimes de retraite à prestations définies principaux de la Banque et de son principal régime d'avantages complémentaires de retraite à prestations définies pour les trois mois et six mois clos les 30 avril 2021 et 2020.

### Réévaluations des régimes à prestations définies<sup>1, 2, 3</sup>

(en millions de dollars canadiens)

	Régimes de retraite principaux		Principal régime d'avantages complémentaires de retraite	
	Trois mois clos les			
	30 avril 2021	30 avril 2020	30 avril 2021	30 avril 2020
Écarts actuariels – obligations au titre des régimes à prestations définies	1 143 \$	318 \$	38 \$	42 \$
Écarts actuariels – rendement des actifs des régimes moins les produits d'intérêts	(85)	(348)	–	–
<b>Total</b>	<b>1 058 \$</b>	<b>(30) \$</b>	<b>38 \$</b>	<b>42 \$</b>

	Régimes de retraite principaux		Principal régime d'avantages complémentaires de retraite	
	Six mois clos les			
	30 avril 2021	30 avril 2020	30 avril 2021	30 avril 2020
Écarts actuariels – obligations au titre des régimes à prestations définies	1 390 \$	(111) \$	42 \$	6 \$
Écarts actuariels – rendement des actifs des régimes moins les produits d'intérêts	217	(89)	–	–
<b>Total</b>	<b>1 607 \$</b>	<b>(200) \$</b>	<b>42 \$</b>	<b>6 \$</b>

<sup>1</sup> Excluent le régime de retraite à prestations définies de Canada Trust, le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth, les régimes de retraite de Financement auto TD, les régimes de retraite complémentaires et les autres régimes offerts puisque ces régimes ne sont pas réévalués chaque trimestre.

<sup>2</sup> Les variations des taux de désactualisation et du rendement des actifs des régimes sont examinées et mises à jour chaque trimestre. Toutes les autres hypothèses sont mises à jour chaque année.

<sup>3</sup> Les montants sont présentés avant impôt.

### NOTE 15 : IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

L'Agence du revenu du Canada (ARC), Revenu Québec et l'Alberta Tax and Revenue Administration (ATRA) refusent certaines déductions demandées par la Banque au titre des dividendes. Au cours du trimestre considéré, Revenu Québec a établi de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque représentant des impôts additionnels et des intérêts de 8 millions de dollars pour l'année d'imposition 2015 de la Banque. Jusqu'à maintenant, l'ARC a établi de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque représentant des impôts et des intérêts de 1 032 millions de dollars pour les exercices de 2011 à 2015, Revenu Québec a établi de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque représentant des impôts et des intérêts de 34 millions de dollars pour les exercices de 2011 à 2015 et l'ATRA a établi de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque représentant des impôts et des intérêts de 33 millions de dollars pour les exercices de 2011 à 2014. La Banque a reçu des avis de nouvelles cotisations représentant des impôts additionnels et des intérêts totalisant 1 099 millions de dollars pour ces périodes. La Banque s'attend à ce que l'ARC, Revenu Québec et l'ATRA continuent d'établir de nouvelles cotisations pour les années non frappées de prescription pour les mêmes raisons. La Banque est d'avis que les positions prises dans ses déclarations fiscales étaient conformes et entend contester toute nouvelle cotisation.

### NOTE 16 : RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période.

Le résultat dilué par action est calculé au moyen de la même méthode que celle employée pour établir le résultat de base par action, sauf que certains ajustements sont apportés au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et au nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le but de tenir compte de l'effet dilutif de toutes les actions ordinaires potentielles qui seraient censées être émises par la Banque.

Le tableau suivant présente le résultat de base et le résultat dilué par action de la Banque pour les trois mois et six mois clos les 30 avril 2021 et 2020.

### Résultat de base et dilué par action

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2021	30 avril 2020	30 avril 2021	30 avril 2020
<b>Résultat de base par action</b>				
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	3 630 \$	1 447 \$	6 842 \$	4 369 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 817,4	1 803,0	1 815,7	1 807,0
<b>Résultat de base par action (en dollars canadiens)</b>	<b>2,00 \$</b>	<b>0,80 \$</b>	<b>3,77 \$</b>	<b>2,42 \$</b>
<b>Résultat dilué par action</b>				
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	3 630 \$	1 447 \$	6 842 \$	4 369 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires, y compris l'incidence des titres dilutifs	3 630	1 447	6 842	4 369
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 817,4	1 803,0	1 815,7	1 807,0
Effet des titres dilutifs				
Options sur actions potentiellement exerçables (en millions) <sup>1</sup>	2,5	1,4	2,1	2,0
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	1 819,9	1 804,4	1 817,8	1 809,0
<b>Résultat dilué par action (en dollars canadiens)<sup>1</sup></b>	<b>1,99 \$</b>	<b>0,80 \$</b>	<b>3,76 \$</b>	<b>2,42 \$</b>

<sup>1</sup> Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2021, aucune option en cours n'a été exclue du calcul du résultat dilué par action. Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2020, le calcul du résultat dilué par action exclut un nombre moyen d'options en cours respectivement de 7,8 millions et 5,3 millions, à un prix d'exercice moyen pondéré respectivement de 70,16 \$ et 71,42 \$, puisque le prix des options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque.

À l'exception de ce qui est décrit ci-après, il n'y a pas eu d'événements importants ni de transactions importantes relativement aux éléments présentés à la note 27 des états financiers consolidés annuels de 2020 de la Banque.

## QUESTIONS D'ORDRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

### LITIGES

Dans le cadre normal des activités, la Banque et ses filiales font l'objet de diverses poursuites judiciaires et procédures administratives, dont des poursuites civiles, des examens des autorités de réglementation, des enquêtes, des audits et des demandes de renseignements de la part de divers organismes de réglementation gouvernementaux et autorités chargées de l'application des lois dans divers territoires. La Banque constitue des provisions lorsqu'il devient probable qu'elle subira une perte et que le montant peut être estimé de façon fiable. La Banque évalue aussi la fourchette globale estimative des pertes raisonnablement possibles (c'est-à-dire celles qui ne sont ni probables ni peu probables) pouvant découler de poursuites judiciaires et procédures administratives, en sus des provisions. Au 30 avril 2021, la fourchette estimative des pertes raisonnablement possibles allait de néant à environ 1,4 milliard de dollars (elles allaient de néant à environ 951 millions de dollars au 31 octobre 2020). Les provisions et les pertes raisonnablement possibles de la Banque représentent les meilleures estimations de la Banque en fonction des informations disponibles à l'heure actuelle à l'égard des procédures pouvant faire l'objet d'estimations, bien qu'un certain nombre de facteurs puisse amener les provisions et les pertes raisonnablement possibles de la Banque à être très différentes de ses pertes réelles ou prévues. Par exemple, les estimations de la Banque exigent beaucoup de jugement, en raison des différentes étapes auxquelles se trouvent les procédures, de l'existence de multiples codéfendeurs dont la part de responsabilité reste à déterminer, des nombreuses questions en suspens toujours en cause dans plusieurs procédures, dont certaines échappent à la volonté de la Banque ou portent sur des théories et des interprétations juridiques nouvelles, de l'incertitude planant sur les divers dénouements possibles de ces procédures et du fait que les procédures sous-jacentes évolueront au fil du temps. De plus, certaines poursuites visent des dommages-intérêts très importants ou indéterminés.

De l'avis de la direction, d'après ses connaissances actuelles et les avis de ses conseillers juridiques, l'issue de l'une ou de l'ensemble de ces procédures n'aura pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée ou sur les flux de trésorerie consolidés de la Banque. Toutefois, en raison des facteurs susmentionnés et d'autres incertitudes inhérentes aux litiges et aux questions d'ordre réglementaire, il est possible que l'incidence de l'issue des poursuites judiciaires ou procédures administratives puisse être importante sur les résultats d'exploitation consolidés de la Banque pour n'importe laquelle des périodes de présentation.

**Litige Stanford** – Le 30 novembre 2020, la U.S. District Court for the Southern District of Texas (cour de district du sud) a suspendu l'affaire *Smith v. Independent Bank, et al.*, et le dossier a été clos sur le plan administratif, sous réserve de son rétablissement sur requête des parties. Le 29 janvier 2021, la banque défenderesse et les requérants ont demandé à la cour de district du sud de prolonger cette suspension et cette fermeture administrative pour une période additionnelle de 60 jours. Le 1<sup>er</sup> février 2021, la cour de district du sud a accueilli la demande. Le 3 février 2021, la United States Court of Appeals for the Fifth Circuit a confirmé la décision de rejet d'intervention prise par la cour de district du sud. Le 17 février 2021, la Banque et les autres banques intimées ont déposé une requête demandant une nouvelle audience à l'égard de la décision de la United States Court of Appeals for the Fifth Circuit sur la qualité de l'Official Investor Committee (OSIC) de continuer les poursuites des intervenants. Le 12 mars 2021, la United States Court of Appeal for the Fifth Circuit a rejeté la requête demandant une nouvelle audience, mais a clarifié sa décision antérieure concernant la qualité de l'OSIC de continuer les poursuites des intervenants.

Le 19 mars 2021, les requérants dans l'affaire *Rotstain v. Trustmark National Bank, et al.* ont déposé un avis d'abandon de quatre des sept allégations formulées contre la Banque, soit i) avoir aidé et encouragé des transferts frauduleux et y avoir participé; ii) avoir aidé et encouragé un stratagème frauduleux et y avoir participé; iii) avoir aidé et encouragé la conversion et y avoir participé; et iv) complot civil. Le 25 mars 2021, la United States District Court for the Northern District of Texas a annulé la date de mise en état du 6 mai 2021 afin de permettre au tribunal de première instance de fixer les délais appropriés après le renvoi. Le 2 avril 2021, la cour de district du sud a accordé une autre prolongation de la suspension de l'affaire *Smith v. Independent Bank, et al.*, jusqu'au 31 juillet 2021, et le dossier demeure clos sur le plan administratif.

Le procès dans l'action intentée au Canada a commencé le 11 janvier 2021 et les plaidoyers finaux des parties ont été entendus à la fin du mois d'avril 2021. Le juge du procès a pris l'affaire en délibéré.

**Frais de carte de crédit** – La Banque, avec les autres défenderesses restantes, a conclu un règlement de principe à l'égard des recours collectifs. Ce règlement est subordonné à l'approbation des cinq tribunaux auprès desquels les cinq recours toujours pendants ont été déposés.

**Litige avec un actionnaire de TD Ameritrade** – Le 12 mai 2020, un actionnaire de TD Ameritrade Holding Corporation («Ameritrade») a déposé une demande de recours collectif (*Hawkes v. Bettino, et al.*, CA No. 2020-0360-PAF) devant la Court of Chancery du Delaware contestant la transaction entre Ameritrade et The Charles Schwab Corporation («Schwab»). Dans la demande initiale, il était, entre autres, allégué que la fusion était assujettie à la loi sur les actionnaires intéressés du Delaware et qu'elle violait cette loi, car la fusion n'avait pas été subordonnée à l'approbation par 66 2/3 % des voix exprimées par les porteurs d'actions d'Ameritrade, compte non tenu des actions détenues par la Banque et Schwab. Le 4 juin 2020, un pourcentage suffisant de porteurs d'actions d'Ameritrade ont voté en faveur de la transaction, et le demandeur a donc retiré cette revendication. Le 5 février 2021, le demandeur a déposé une demande modifiée nommant comme parties défenderesses la Banque, certaines entités affiliées de la Banque TD, les cinq anciens administrateurs d'Ameritrade nommés par la Banque, certains autres anciens dirigeants et administrateurs d'Ameritrade et Schwab. Selon la demande modifiée, la Banque était l'actionnaire contrôlant d'Ameritrade et a manqué à son obligation fiduciaire en négociant avec Schwab une convention sur les comptes de dépôt assuré modifiée qui a permis de détourner indûment des autres actionnaires d'Ameritrade la contrepartie de la fusion. Réitérant ces mêmes allégations, la demande modifiée énonce que les administrateurs nommés par la Banque et les autres parties défenderesses individuelles ont manqué à leur obligation fiduciaire. Finalement, il est allégué dans la demande modifiée que Schwab a aidé et encouragé les violations commises par les autres parties défenderesses. Le 29 avril 2021, toutes les parties défenderesses ont demandé le rejet de cette demande pour absence de cause d'action.

## NOTE 18 : INFORMATIONS SECTORIELLES

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, la Banque présente ses résultats en fonction de trois secteurs d'exploitation comme suit : les Services de détail au Canada, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux au Canada, des cartes de crédit au Canada, de Financement auto TD au Canada et des activités de gestion de patrimoine et d'assurance au Canada; les Services de détail aux États-Unis, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, des cartes de crédit aux États-Unis, de Financement auto TD aux États-Unis, des activités de gestion de patrimoine aux États-Unis et de la participation de la Banque dans Schwab; et les Services bancaires de gros. Les autres activités de la Banque sont regroupées au sein du secteur Siège social.

Le tableau suivant présente les résultats sectoriels pour les trois mois et six mois clos les 30 avril 2021 et 2020.

### Résultats par secteur<sup>1,2</sup>

(en millions de dollars canadiens)

	Services de détail au Canada		Services de détail aux États-Unis		Services bancaires de gros <sup>3</sup>		Siège social <sup>3</sup>		Total	
	<i>Trois mois clos les</i>									
	30 avril 2021	30 avril 2020	30 avril 2021	30 avril 2020	30 avril 2021	30 avril 2020	30 avril 2021	30 avril 2020	30 avril 2021	30 avril 2020
Produits d'intérêts nets	2 873 \$	3 002 \$	1 950 \$	2 311 \$	648 \$	493 \$	364 \$	394 \$	5 835 \$	6 200 \$
Produits autres que d'intérêts	3 189	3 021	663	491	509	768	32	48	4 393	4 328
Total des produits	6 062	6 023	2 613	2 802	1 157	1 261	396	442	10 228	10 528
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	(37)	1 153	(213)	1 137	(63)	374	(64)	554	(377)	3 218
Indemnités d'assurance et charges connexes	441	671	–	–	–	–	–	–	441	671
Charges autres que d'intérêts	2 689	2 588	1 594	1 680	705	616	741	237	5 729	5 121
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net de la participation dans Schwab et TD Ameritrade	2 969	1 611	1 232	(15)	515	271	(281)	(349)	4 435	1 518
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	787	439	162	(117)	132	62	(119)	(134)	962	250
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab et TD Ameritrade <sup>4,5</sup>	–	–	246	234	–	–	(24)	13	222	247
<b>Résultat net</b>	<b>2 182 \$</b>	<b>1 172 \$</b>	<b>1 316 \$</b>	<b>336 \$</b>	<b>383 \$</b>	<b>209 \$</b>	<b>(186) \$</b>	<b>(202) \$</b>	<b>3 695 \$</b>	<b>1 515 \$</b>
	<i>Six mois clos les</i>									
	30 avril 2021	30 avril 2020	30 avril 2021	30 avril 2020	30 avril 2021	30 avril 2020	30 avril 2021	30 avril 2020	30 avril 2021	30 avril 2020
Produits (pertes) d'intérêts nets	5 851 \$	6 169 \$	3 981 \$	4 507 \$	1 309 \$	850 \$	724 \$	843 \$	11 865 \$	12 369 \$
Produits (pertes) autres que d'intérêts	6 556	6 109	1 316	1 197	1 158	1 457	145	5	9 175	8 768
Total des produits	12 407	12 278	5 297	5 704	2 467	2 307	869	848	21 040	21 137
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	105	1 544	(78)	1 456	(43)	391	(48)	746	(64)	4 137
Indemnités d'assurance et charges connexes	1 221	1 451	–	–	–	–	–	–	1 221	1 451
Charges autres que d'intérêts	5 343	5 224	3 282	3 273	1 416	1 268	1 472	823	11 513	10 588
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net de la participation dans Schwab et TD Ameritrade	5 738	4 059	2 093	975	1 094	648	(555)	(721)	8 370	4 961
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	1 519	1 098	232	(72)	274	158	(236)	(275)	1 789	909
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab et TD Ameritrade <sup>4,5</sup>	–	–	455	435	–	–	(64)	17	391	452
<b>Résultat net</b>	<b>4 219 \$</b>	<b>2 961 \$</b>	<b>2 316 \$</b>	<b>1 482 \$</b>	<b>820 \$</b>	<b>490 \$</b>	<b>(383) \$</b>	<b>(429) \$</b>	<b>6 972 \$</b>	<b>4 504 \$</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>486 910 \$</b>	<b>443 828 \$</b>	<b>550 878 \$</b>	<b>536 865 \$</b>	<b>487 415 \$</b>	<b>554 898 \$</b>	<b>143 855 \$</b>	<b>138 154 \$</b>	<b>1 669 058 \$</b>	<b>1 673 745 \$</b>

<sup>1</sup> Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

<sup>2</sup> La part des produits et des pertes sur créances revenant aux partenaires des programmes de détaillants est présentée dans le secteur Siège social et un montant correspondant (représentant la quote-part nette des partenaires) est comptabilisé dans les charges autres que d'intérêts, de sorte à éliminer toute incidence sur le résultat net comme présenté du secteur Siège social. Le résultat net présenté dans le secteur Services de détail aux États-Unis ne comprend que la part des produits et des pertes sur créances attribuable à la Banque en vertu des conventions.

<sup>3</sup> Les produits d'intérêts nets au sein des Services bancaires de gros sont présentés en équivalence fiscale. Le rajustement de l'équivalence fiscale présenté dans le secteur Services bancaires de gros est renversé dans le secteur Siège social.

<sup>4</sup> Les montants après impôt pour l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises et la quote-part de la Banque des charges d'acquisition et d'intégration liées à l'acquisition de TD Ameritrade par Schwab sont comptabilisés dans le secteur Siège social.

<sup>5</sup> La quote-part de la Banque du résultat de Schwab et TD Ameritrade est présentée avec un décalage d'un mois. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 7.

**NOTE 19 : PRODUITS D'INTÉRÊTS ET CHARGES D'INTÉRÊTS**

Le tableau suivant présente les produits d'intérêts et les charges d'intérêts par évaluation comptable.

**Produits d'intérêts et charges d'intérêts<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>			
	30 avril 2021		30 avril 2020	
	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts
Évalués au coût amorti	6 264 \$	873 \$	7 331 \$	1 823 \$
Évalués à la JVAERG	133	-	636	-
	<b>6 397</b>	<b>873</b>	<b>7 967</b>	<b>1 823</b>
Pas évalués au coût amorti ni à la JVAERG <sup>2</sup>	829	518	1 508	1 452
<b>Total</b>	<b>7 226 \$</b>	<b>1 391 \$</b>	<b>9 475 \$</b>	<b>3 275 \$</b>

	<i>Six mois clos les</i>			
	30 avril 2021		30 avril 2020	
	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts
Évalués au coût amorti	12 875 \$	1 915 \$	15 288 \$	4 340 \$
Évalués à la JVAERG	310	-	1 281	-
	<b>13 185</b>	<b>1 915</b>	<b>16 569</b>	<b>4 340</b>
Pas évalués au coût amorti ni à la JVAERG <sup>2</sup>	1 651	1 056	3 294	3 154
<b>Total</b>	<b>14 836 \$</b>	<b>2 971 \$</b>	<b>19 863 \$</b>	<b>7 494 \$</b>

<sup>1</sup> Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

<sup>2</sup> Comprennent les produits d'intérêts, les charges d'intérêts et les revenus de dividendes des instruments financiers évalués ou désignés à la JVRN et des actions désignées à la JVAERG.

**NOTE 20 : FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES**

La Banque gère ses fonds propres conformément aux lignes directrices établies par le BSIF. Les lignes directrices sur les fonds propres réglementaires évaluent les fonds propres compte tenu du risque de crédit, du risque de marché et du risque opérationnel. La Banque applique plusieurs directives, procédures et contrôles en matière de fonds propres pour réaliser ses objectifs.

Au cours des six mois clos le 30 avril 2021, la Banque s'est conformée aux lignes directrices du BSIF en vertu du cadre de Bâle III sur les ratios de fonds propres et le ratio de levier. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, les cibles du BSIF pour les banques canadiennes désignées banques d'importance systémique intérieure (BISI) à l'égard du ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, du ratio de fonds propres de catégorie 1 et du ratio du total des fonds propres sont assujetties à un supplément de 1 % de fonds propres en actions ordinaires et sont respectivement de 8 %, 9,5 % et 11,5 %. Le 25 juin 2018, le BSIF a accru la transparence associée aux réserves de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires du deuxième pilier qui n'étaient pas communiquées par le passé en exigeant la présentation de la réserve pour stabilité intérieure. La réserve pour stabilité intérieure est détenue par les BISI en vue de contrer les risques dont il est question dans le deuxième pilier. À l'heure actuelle, la réserve est établie à 1 % du total des actifs pondérés en fonction des risques et doit être constituée exclusivement de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, ce qui a fait passer à 9 % les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires minimums. En outre, le 22 novembre 2019, la Banque a été désignée comme une banque d'importance systémique mondiale (BISM). La cible du BSIF comprend le plus élevé des suppléments pour les BISI et les BISM, lesquels s'établissent actuellement à 1 %.

Le tableau suivant résume la situation des fonds propres réglementaires de la Banque aux 30 avril 2021 et 31 octobre 2020.

**Situation des fonds propres réglementaires<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Aux</i>	
	30 avril 2021	31 octobre 2020
<b>Fonds propres</b>		
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	64 628 \$	62 616 \$
Fonds propres de catégorie 1	69 887	69 091
Total des fonds propres	81 924	80 021
<b>Actifs pondérés en fonction des risques servant à calculer les ratios de fonds propres</b>	<b>455 010</b>	<b>478 909</b>
<b>Ratios de fonds propres et de levier</b>		
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	14,2 %	13,1 %
Ratio de fonds propres de catégorie 1	15,4	14,4
Ratio du total des fonds propres	18,0	16,7
Ratio de levier	4,6	4,5

<sup>1</sup> Comprend les ajustements aux fonds propres prévus par le BSIF en réponse à la pandémie de COVID-19. Pour plus de renseignements, se reporter à la section «Situation des fonds propres» du rapport annuel 2020 de la Banque.

**NOTE 21 : GESTION DES RISQUES**

Les politiques et les procédures relatives à la gestion des risques de la Banque sont présentées dans le rapport de gestion. Les passages ombragés de la section «Gestion des risques» du rapport de gestion, en ce qui a trait au risque de marché, au risque de liquidité et au risque d'assurance, font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

**Acquisition de la Société de financement direct d'équipement Wells Fargo au Canada**

Le 1<sup>er</sup> mai 2021, la Banque a conclu l'acquisition de la Société de financement direct d'équipement Wells Fargo au Canada, dont la valeur comptable nette s'élevait à environ 1,4 milliard de dollar, auprès de Wells Fargo & Company («Wells Fargo») pour une contrepartie d'environ 1,5 milliard de dollars. L'acquisition est comptabilisée comme un regroupement d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Une fois que la répartition du prix d'acquisition aura été finalisée, l'excédent de la contrepartie comptable sur la juste valeur des actifs nets identifiables acquis sera affecté au goodwill. Les résultats de l'entreprise acquise seront consolidés à compter de la date d'acquisition et inclus dans le secteur Services de détail au Canada.

**Annnonce de l'acquisition de Headlands Tech Global Markets, LLC**

Le 23 mars 2021, la Banque et Headlands Tech Holdings, LLC ont annoncé la conclusion d'une entente définitive visant l'acquisition par la Banque de Headlands Tech Global Markets, LLC., une entreprise de négociation quantitative de titres à revenu fixe. La transaction devrait être conclue au deuxième semestre de l'année civile 2021, sous réserve des approbations des organismes de réglementation et du respect des autres modalités de clôture habituelles. Les résultats de l'entreprise acquise seront consolidés à compter de la date d'acquisition et inclus dans le secteur Services bancaires de gros.

## RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES ET DES INVESTISSEURS

### Service des relations avec les actionnaires

Si vous :	et que votre demande de renseignements porte sur ce qui suit :	Veillez communiquer avec les personnes suivantes :
êtes un actionnaire inscrit (votre nom figure sur votre certificat d'actions de la TD)	un dividende non reçu, un certificat d'actions perdu, une question de succession, un changement d'adresse au registre des actionnaires, un changement de compte bancaire pour le dépôt des dividendes, le plan de réinvestissement des dividendes, l'élimination des envois en double aux actionnaires ou l'arrêt (ou la reprise) des envois de rapports annuels et trimestriels	<b>Agent des transferts :</b> La Société de fiducie AST (Canada) C. P. 700, succursale B Montréal (Québec) H3B 3K3 1-800-387-0825 (Canada et États-Unis seulement) ou 416-682-3860 Télééc. : 1-888-249-6189 <a href="mailto:inquiries@astfinancial.com">inquiries@astfinancial.com</a> ou <a href="http://www.astfinancial.com/ca-fr">www.astfinancial.com/ca-fr</a>
détenez vos actions de la TD par l'intermédiaire du système d'inscription direct aux États-Unis	un dividende non reçu, un certificat d'actions perdu, une question de succession, un changement d'adresse au registre des actionnaires, l'élimination des envois en double aux actionnaires ou l'arrêt (ou la reprise) des envois de rapports annuels et trimestriels	Coagent des transferts et agent comptable des registres : Computershare Trust Company, N.A. P.O. Box 505000 Louisville, KY 40233, ou  Computershare Trust Company, N.A. 462 South 4 <sup>th</sup> Street, Suite 1600 Louisville, KY 40202 1-866-233-4836 Service ATS (pour malentendants) : 1-800-231-5469 Actionnaires à l'extérieur des États-Unis : 201-680-6578 Service ATS pour actionnaires à l'extérieur des États-Unis : 201-680-6610 <a href="http://www.computershare.com/investor">www.computershare.com/investor</a>
détenez en propriété véritable des actions de la TD qui sont immatriculées au nom d'un intermédiaire, comme une banque, une société de fiducie, un courtier en valeurs mobilières ou une autre personne désignée	vos actions de la TD, notamment des questions au sujet du plan de réinvestissement des dividendes et de l'envoi de documents aux actionnaires	Votre intermédiaire

Pour toute autre question, les actionnaires peuvent communiquer avec le Service des relations avec les actionnaires de la TD par téléphone au 416-944-6367 ou au 1-866-756-8936, ou par courriel à l'adresse [tdshinfo@td.com](mailto:tdshinfo@td.com). Veuillez prendre note qu'en nous faisant parvenir un courriel ou en nous laissant un message vocal, vous consentez à ce que nous transmettions votre demande aux personnes aptes à vous répondre.

#### Renseignements généraux

Produits et services : Communiquer avec TD Canada Trust, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 au 1-866-233-2323

En anglais : 1-866-567-8888

En cantonais/mandarin : 1-800-328-3698

Service de télécommunications à l'intention des malentendants : 1-800-361-1180

Site Web : [www.td.com](http://www.td.com)

Courriel : [customer.service@td.com](mailto:customer.service@td.com)

#### Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels

Le Groupe Banque TD donnera une conférence téléphonique sur les résultats, à Toronto (Ontario), le 27 mai 2021. La conférence sera diffusée en webémission audio en direct sur le site Web de la TD à 13 h 30 HE. Au cours de la conférence téléphonique, des dirigeants de la TD présenteront les résultats financiers de la Banque pour le deuxième trimestre et tiendront des discussions portant sur les informations présentées. Une période de questions destinée aux analystes suivra. Il sera possible de consulter les documents accompagnant les exposés qui auront lieu pendant la conférence sur le site Web de la TD à l'adresse <http://www.td.com/francais/investisseurs>, le 27 mai 2021, vers 13 h 30 HE. Une ligne téléphonique pour écoute seulement est ouverte au 416-641-6150 ou au 1-866-696-5894 (sans frais). Le code d'accès est le 2727354#.

La version archivée de la webémission audio et des documents des exposés pourra être consultée à l'adresse <http://www.td.com/francais/investisseurs>. Il sera également possible d'écouter la conférence à partir de 17 h 00 HE, le 27 mai 2021, jusqu'à 23 h 59 HE, le 11 juin 2021, en composant le 905-694-9451 ou le 1-800-408-3053 (sans frais). Le code d'accès est le 7300743#.